FETE DU JOUR :
S. Pascal Baylon
Soleil: lever 5 h. 21; coucher à h. 30
Lune: lever 5 h. 26; coucher 3 h. 36
TEMPS PROBABLE :
BEAU ET FRAIS
Maximum : 70 — Minimum : 45

LA PRESSE

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

EN AVANT TOUJOURS
Au cours de la semaine dernière, le tirage total de la "Presse" a excédé
1,000,000
de copies.

48e ANNEE—No 179—24 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, MARDI 17 MAI 1932 PRIX: DEUX CENTINS

100 personnes ont péri avec le "Georges-Philippar"

L'incendie éclata vers 3 heures a.m. et plusieurs des passagers sautèrent à la mer pour échapper aux flammes.

LE NAVIRE BRULE ENCORE

Londres, 17. — Environ une centaine des 900 personnes qui se trouvaient sur le "Georges-Philippar" au moment de l'incendie qui détruisit le navire hier dans la mer arabique, manquent à l'appel, aurait déclaré le capitaine du vaisseau sinistré. Cette déclaration du capitaine Vicq se trouvait dans une dépêche radiophonique adressée à l'"Evening Standard" hier soir, dans laquelle un témoin oculaire donnait une version de la tragédie. Le narrateur se trouvait sur le "Contractor", navire britannique en route pour Aden, Arabie, et emportant à son bord 129 des survivants.

On se jeta à la mer pour échapper aux flammes

L'histoire que raconte ce témoin est horrifiante. Quand les flammes gagnèrent le pont du luxueux paquebot, orgueil du service maritime oriental de la France, les passagers, hommes, femmes et enfants, s'attachèrent à des cables et, en vêtements de nuit, se jetèrent à la mer pour échapper aux flammes.

A 3 heures du matin

Plusieurs se blessèrent en sautant à l'eau. Il était alors 3 heures du matin, soit 10 heures du soir, dimanche, heure normale de l'est.

Le capitaine du "Contractor" a raconté qu'il avait remarqué une lueur en mer, vers l'est, à une distance d'environ 35 milles. Il prit la direction de cette lueur et quand il arriva, le navire était en flammes, depuis la poupe jusqu'à la proue. Un navire-citerne russe, le "Sovietskaia" prodiguait déjà ses secours aux sinistrés.

Récit du sauvetage

"J'approchai plus près alors, dit le capitaine, et je lançai deux chaloupes à la mer qui revinrent avec 75 personnes. Les chaloupes du "Georges-Philippar" voyageaient en ce moment vers le navire russe depuis 3 heures du matin. Les passagers me dirent alors qu'un bon nombre de personnes étaient emprisonnées dans leurs cabines. On disait que l'incendie s'était allumé dans une cabine de luxe inoccupée, mais les opinions ne concordaient pas.

D'autres disaient que la cabine du capitaine avait été ravagée la première et que l'incendie s'était propagé avec une vitesse vertigineuse, alimenté par une forte brise.

Je réussis à sauver 129 passagers, dont une femme, Mlle Deroger, mourut de ses brûlures et son cadavre fut jeté à la mer.

La température était très belle et la mer était relativement calme. Lorsque mes officiers revinrent de leur deuxième voyage, ils me firent rapport que le capitaine du "Georges-Philippar" avait été le dernier à quitter le lieu du sinistre.

Des femmes étaient séparées de leurs maris, des enfants séparés de leurs parents. Tous étaient dans une mortelle inquiétude et se demandaient ce qu'il était advenu des autres membres de leur famille.

Nous arriverons à Aden, Arabie, mardi, ce soir, à 4 heures."

Brûlures et chocs nerveux

Aden, Arabie, 17.—Dans les hôpitaux de la ville, on faisait aujourd'hui les derniers préparatifs pour recevoir les blessés transportés par les navires qui ont participé au sauvetage des passagers et de l'équipage du "Georges-Philippar". On était sous l'impression qu'un grand nombre des rescapés souffraient de brûlures et de chocs nerveux.

Pour sa part, le navire britannique "Contractor" transportait 66 passagers, 15 soldats, 22 marins et 25 membres de l'équipage. Le "Mashud" avait à son bord 39 passagers français adultes, 16 enfants, 5 indigènes,

A SUIVRE SUR LA PAGE 21

C'est un homme et non plusieurs que l'on cherche

Sur la piste du meurtrier. — La bonne Betty Gow ne s'est pas suicidée.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Hopewell, 17. — Un homme dont le nom est soit encore inconnu soit gardé secret par la police est recherché pour le meurtre du bébé Lindbergh. Telle est la nouvelle annoncée par le colonel Schwarzkopf lui-même.

* * *

Le colonel Schwarzkopf, dans un second bulletin, publié à midi, a démenti la rumeur voulant que Betty Gow, la bonne du bébé Lindgergh, se fût enlevé la vie. "Betty Gow n'est pas malade, elle n'a pas attenté à ses jours et la police a vérifié ses dires quant à ses actes le soir du rapt."

Quel fut le mobile du crime ?

Trenton, N.J., 17. — La police poursuit sa recherche des ravisseurs du bébé Lindbergh, par eau et par terre. Seulement, au dire des autorités, le travail est quelque peu handicapé du fait qu'on ignore toujours le mobile premier du crime. Les investigateurs ne savent trop où diriger leurs pas ignorant à quelle sorte de gens auxquels ils doivent s'adresser. Des hypothèses innombrables sont émises.

"Mais actuellement, puisque ne nous sommes certains d'aucun fait, nous nous dirigeons un peu comme un pilote dans une tempête: sur la foi d'indications plus ou moins vérifiées", a déclaré un des officiers du bureau général des investigateurs.

Jusqu'à présent l'hypothèse que le crime ait été commis par des gangsters dans l'unique but de soustirer sous forme de rançon à Lindbergh une somme gigantesque, paraît la plus plausible et est généralement admise.

Il ne s'agit pas de vengeance

Du moins c'est celle que le gouverneur A.-Harry Moore, de New Jersey, avance et soutient. Il ne croit pas du

A SUIVRE SUR LA PAGE 21

Ces prix ne seraient pas trop élevés

Conclusions possibles du comité d'enquête sur le prix de la gazoline.

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17. — Deux des comités les plus importants de la session ceux du Canadien National, des banques et du commerce, ont siégé aujourd'hui, à huis-clos, pour préparer leurs rapports à la Chambre des communes.

Celui des banques et du commerce, qui faisait une étude sur les prix de la gazoline au pays, en est venu à la conclusion, dit-on, que les prix de la gazoline au Canada, ne sont pas trop élevés, si l'on tient compte du prix de l'huile brute.

Cependant, cette opinion n'est pas unanime, car la minorité libérale du comité a proposé un amendement, à la demande du Dr T.-F. Donnelly, député libéral de Willow-Bunch, à l'effet que les prix, en Canada, ne sont pas justifiables, si on les compare à ceux exigés aux Etats-Unis.

Cet amendement fut rejeté, de même qu'un amendement de l'hon. J.-L. Ralston, demandant que les témoignages entendus soient soumis à la Chambre, sans conclusion ou recommandations.

Quant au rapport du comité Canadien National, il ne sera pas présenté immédiatement. Là aussi, il y a divergence d'opinion entre les membres libéraux et conservateurs du comité. Cependant, le fait que l'enquête sur la situation ferroviaire en Canada n'est pas encore terminée par la commission royale, aura un certain effet sur le rapport final du comité.

L'ancien monarque est en Suisse en cet anniversaire

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Fontainebleau, 17.—Le 46e anniversaire de naissance de l'ex-roi d'Espagne, Alphonse, et son second en exil, a été observé dans le calme par les membres de sa famille. Alphonse était à Lausanne avec son fils, l'ex-prince des Asturies.

L'ex-reine Marie-Christine, partenaire du duc de la Gera, a gagné le championnat du golf pour équipe mixte au tournoi de la Pentecôte, à Fontainebleau. Obéissant à la requête d'Alphonse, les monarchistes vivant à Paris se sont abstenus de toute manifestation.

Madrid, 17.—Plusieurs monarchistes espagnols envoyèrent des messages de félicitations. Contrairement à l'an dernier, ils ne firent aucune manifestation.

Rien n'a pu faire cesser le massacre

Le nombre des morts dans les bagarres entre fanatiques indous et musulmans à Bombay était aujourd'hui de 80. — Des filatures ont dû fermer.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Bombay, 17. — Les sanglantes bagarres entre fanatiques indous et musulmans se sont continuées aujourd'hui à Bombay, en dépit de l'intervention de la police et des soldats. Dans le cours de la journée, il a été tué 13 personnes et il en a été blessé 150, ce qui porte le nombre total des morts à 80 et celui des blessés à plus de 900.

Les troupes ont dû tirer sur les émeutiers et les pillards et même charger à la baïonnette dans une douzaine d'endroits différents.

Le massacre se prolonge

(Service de la Presse Associée)

Bombay, 17. — Les bagarres entre fanatiques indous et musulmans qui ensanglantent plusieurs districts de Bombay depuis quatre jours avaient causé, aujourd'hui, 71 morts et l'on comptait plus de 700 blessés.

Sept personnes ont été tuées et 50 ont été blessées au cours de la matinée aujourd'hui, bien que les rues de la ville fussent parcourues par des chars d'assaut et par des patrouilles de troupes appelées en toute hâte de Pouna, hier soir.

On ne voit dans les rues que des émeutiers, des policiers et des soldats. Tout le reste de la population demeure enfermé.

Les immondices n'ont pas été enlevées des rues de Bombay depuis trois jours et le vent transporte partout d'épouvantables odeurs.

Les autorités ont établi le couvre-feu aujourd'hui et elles ont interdit tout rassemblement de plus de cinq personnes en aucun droit de Bombay.

Les filatures ferment

Les bagarres se sont étendues aujourd'hui au district des filatures. Il a fallu les fermer et il en est résulté que 40,000 hommes et femmes chôment.

Durant toute la nuit, des bandes de fanatiques ont combattu avec des broches de fer, des couteaux, des pierres et des bouteilles. De vastes brasiers allumés sur la route de Girguam ont éclairé les combats de leurs sinistres lueurs.

Comme la police était hier impuissante, l'on fit venir en toute hâte des chars d'assaut de Pouna, puis l'on appela un bataillon des Green Howards, régiment britannique stationné dans cette ville.

Un grand nombre de policiers pouvaient à peine se tenir debout, étant depuis trois jours sur les lieux à lutter pour séparer des combattants.

Bagarre à Calcutta

(Service de la Presse Associée)

Calcutta, 17.—Les fanatiques musulmans et indous en sont venus aux mains à Calcutta tout comme à Bombay, aujourd'hui. Sept personnes ont été blessées, dont un officier de police européen.

Ce sont des fanatiques indous qui ont été la cause de la bagarre. Placés sur les toits de quelques maisons, ils ont lancé des pierres contre une procession religieuse musulmane, et les mahométans n'ont pas été lents à répondre à leurs ennemis.

LE MONASTERE NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS

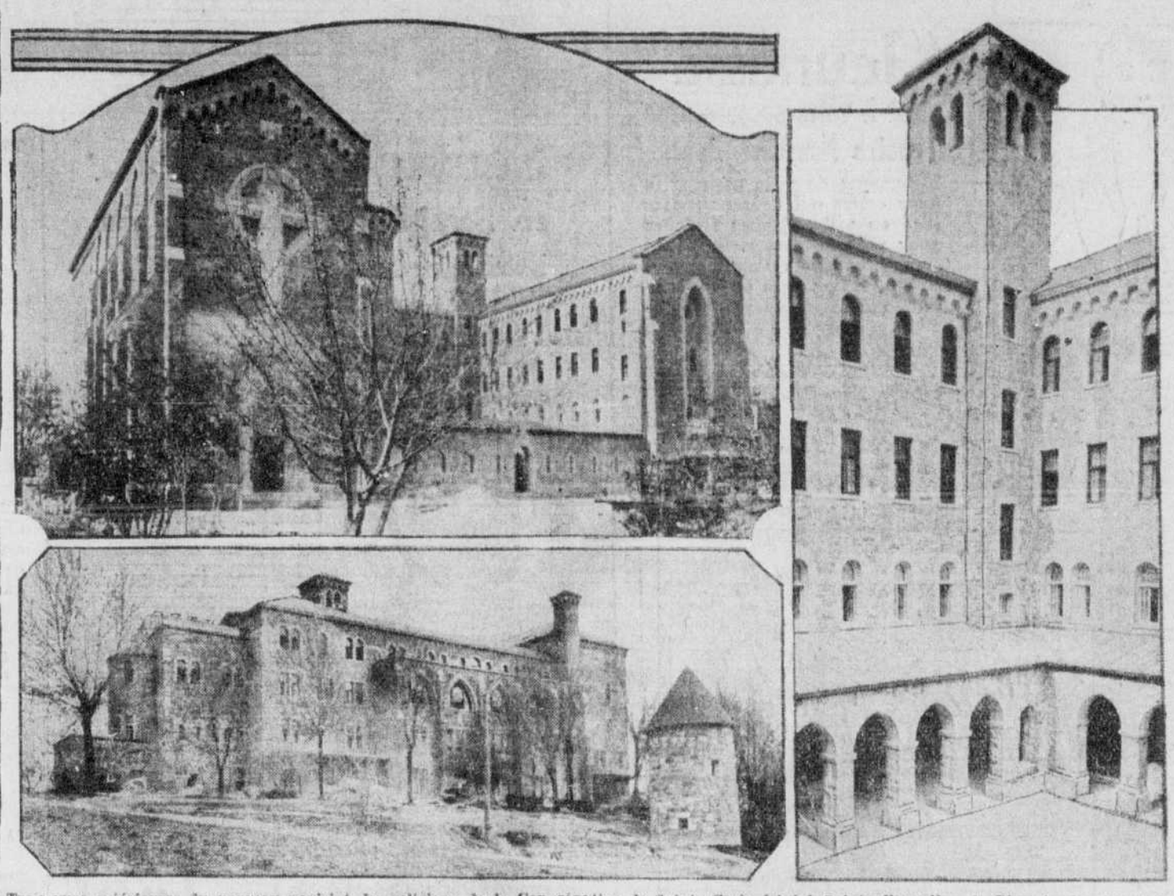

Trois vues extérieures du nouveau noviciat des religieux de la Congrégation de Sainte-Croix érigé à Sainte-Geneviève de Pierrefonds. Il est de style lombard, style de transition entre le Xe et le XIIe siècle du nord de l'Italie. A gauche, en haut, la façade principale; l'aile gauche, dont la façade est ornée d'un crucifix en pierre naturelle à échelle héroïque mesurant 30 pieds de haut; au pied du crucifix, une frise illustrant la phrase "Et Ego si exaltatus fuero, traham ad me ipsum"; la partie droite de la frise exprime la méditation et illustre l'enseignement, la prédication et les missions, caractéristiques de la Congrégation. Le portique d'entrée, au centre, comprend outre les deux colonnes dégagées, six petites colonnettes dont les chapiteaux illustrent les douleurs de la sainte Vierge. Au-dessus de la porte, un tympan en pierre naturelle sculptée illustre la septième douleur. L'aile gauche comprend au rez-de-chaussée le réfectoire, au 1er, les chambres des retraitants; au 2e, une chapelle dont la voûte est faite de charpente apparente. Elle sera décorée de fresques de caractère lombard. La partie du centre comprend le service d'administration, les chambres des dirigeants, études et cellules. A l'aile droite, la salle de récréation, au rez-de-chaussée, les profès au 1er, avec salle de communauté, etc., le 2e et le 3e sont réservés aux novices, soit comme cellules, soit comme dortoirs. Au coin nord-ouest, à l'intersection de l'aile et de la partie centrale, prend naissance un campanille qui abrite la cloche du monastère. En bas, à gauche, on voit l'arrière du monastère dominant la rivière des Prairies et la tour servant à l'aqueduc du noviciat. A droite, on entrevoit un coin seulement du magnifique cloître intérieur avec préau. Cette édifice remarquable a été construit d'après les plans de M. Lucien Parent, architecte. (Clichés la "Presse").

Un nouveau noviciat de style monastique

Erigé à Sainte-Geneviève de Pierrefonds, il sera prêt en juillet à recevoir les futurs prêtres et les futurs frères de la Congrégation de Sainte-Croix.

Aux récentes fêtes du vingt-cinquième anniversaire de la fondation des ateliers de vitraux artistiques de M. Francis Chigot, peintre verrier de Limoges, Son Eminence le cardinal Jean Verdier, archevêque de Paris et supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, admira les onze verrières de Notre-Dame de Montréal et des photographies du noviciat des religieux de la Congrégation de Sainte-Croix en voie de construction à Sainte-Geneviève de Pierrefonds d'après les plans de M. Lucien Parent, architecte, et dont la chapelle sera ornée de huit baies garnies de symboles tirés des litanies de la Très Sainte Vierge. Son Eminence déclara qu'après sa visite à Notre-Dame, en juillet, elle irait visiter la nouvelle maison de Sainte-Croix.

Ce beau noviciat de style lombard et d'aspect monastique, presque achevé, attire les regards de tous ceux qui passent en automobile sur la route longeant la pittoresque rivière des Prairies. Il occupe un site idéal en face de l'île Bizard, un peu plus haut que le pont. Il sera prêt à recevoir les religieux dès le mois de juillet, mais la bénédiction n'aura lieu qu'au cours de septembre.

Le vieux noviciat en brique sera démoli et les granges seront remplacées par une construction érigée dans un endroit et s'harmonisant avec le caractère général de l'édifice principal. Une tour qui rappelle celles que l'on voit en face de la chapelle du grand séminaire de Montréal, sert à l'aqueduc du noviciat.

Caractère monastique

Ce qui distingue ce noviciat de ceux des autres Congrégations religieuses, c'est, avons-nous dit, son caractère monastique. Et c'est à bon droit par conséquent qu'il porte le nom de monastère de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Le caractère d'ensemble converge vers un but principal, c'est celui de pénétrer les novices de la vie spirituelle dans une atmosphère adéquate. Un cloître intérieur ajouté au cachet de cette bâtisse une intimité bien monastique et bientôt il sera doté d'une fontaine chantante bien dans la note d'ambiance, propre à développer chez le novice le respect du vrai par le beau. Cette construction s'est poursuivie sous la constante surveillance de l'architecte, M. Lucien Parent, avec la collaboration de M. Benoit Laberge, ingénieur conseil de la Congrégation de Sainte-Croix, qui a rendu possible la réalisation du projet par un système économique.

Le R.P. Joseph Métivier, C.S.C., est le supérieur du noviciat. Le nombre sans cesse grandissant des sujets a rendu nécessaire la nouvelle bâtisse et par le fait même que le Congrégation s'accroît en nombre, ses supérieurs ont décidé de développer en eux plus que jamais la science de la prédication dans les paroisses et les missions et de former des éducateurs de premier ordre pour les collèges,

A SUIVRE SUR LA PAGE 21

"Le démon me força à commettre mon crime"

Paris, 17. — Le Dr Paul Gorgulov, l'homme qui assassina le président Paul Doumer, a dit à un magistrat qui l'examinait qu'il "était dans un état quasi-hypnotique" lorsqu'il perpétra son crime.

"Une force mystique arma mon bras", affirma-t-il. "Je n'avais aucune raison de tuer Doumer".

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Paris, 17. — "Quand le président entra dans la salle", dit Gorgulov, "je fis feu sans hésitation, ignorant de mes actes."

Il dit qu'il ne connaissait rien au sujet du pistolet dont il se servit, étant au moment de son crime trop ivre pour avoir sa connaissance. "Durant le voyage entre Monaco et Paris", continua-t-il, j'essayai de chasser loin de moi le démon qui me poussait au meurtre". "A mon arrivée à Paris, je me rendis à Notre-Dame et je priai Dieu de me débarrasser de mon obsession."

Gorgulov sera jugé à la session des Assises de la Seine, au mois de juillet.

Quelques Lignes

Ticonderoga, 17.—Les chercheurs de trésors, alléchés par la découverte de quelques pièces d'argent à l'effigie du roi George, espèrent découvrir une fortune au fond du lac Champlain.

LA CONSTRUCTION

Sydney, N.E., 17.—Un plus grand nombre de permis de construire ont été émis à l'hôtel de ville de Sydney durant les quatre premiers mois de 1932, que pendant toute l'année 1931.

NOYADE

Cornwall, 17.—Le cadavre de Daisy Laplante, deux ans, fillette de M. et Mme Lowell Laplante, de Summerstowns, a été trouvé hier flottant sur les eaux du Saint-Laurent.

ENQUETE

Toronto, 17.—A l'unanimité, le Conseil municipal vient de décider de faire faire une enquête judiciaire sur le cas de quatre membres du comité d'immeubles, accusés de concussion par W.-J. Haire.

VOTE DE FORD

Détroit, 17.—Le vote d'Henry Ford, au district scolaire dont il est l'un des fiduciaires, a tranché la question du renvoi ou de la continuation des services des institutrices mariées. Le représentant de Ford a voté contre le renvoi.

Un avion lancé du pont de l'Europa"

Southampton, Ang., 17. (P.A.) — Un avion de courrier lancé du vapeur allemand "Europa" en mer à plusieurs centaines de milles est arrivé hier à l'heure prévue. L'"Europa" était attendu ici aujourd'hui. Cette nouvelle explique apparemment le mystère de l'hydravion aperçu de deux vapeurs américains et volant à 150 milles de Land's End. On croyait d'abord qu'il s'agissait d'une tentative de traversée de l'Atlantique.

Le pape recommande la prière au monde

Cité du Vatican, 17—L' "Osservatore Romano", organe semi-officiel du Vatican, publiera demain une encyclique de Pie XI dans laquelle Sa Sainteté demande au monde de prier pour demander à Dieu d'améliorer la situation triste dans laquelle la race humaine vit actuellement.

Un résumé de cette encyclique sera radiodiffusé du poste du Vatican en plusieurs langues. 50.26 est la longueur d'onde dont on se servira. L'encyclique recommandera des prières surtout pour le mois de juin qui est consacré au Sacré-Coeur et traitera de la crise mondiale et des remèdes qu'il faudrait appliquer.

L'avion de Reichers est retrouvé en mer

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Londres, 17—Le navire "Kalimba" a radiotélégraphié hier qu'il avait trouvé l'épave de l'avion transatlantique de Lou Reichers à une heure p.m. (heure avancée de l'est).

Reichers fut obligé d'amérir près de l'Irlande ; il fut recueilli par le paquebot "President-Roosevelt" qui ne put recueillir l'avion

Enthousiasme produit par des décrets

Les paysans russes peuvent vendre une plus grande quantité de produits.

Moscou, 17. — Les premiers rapports reçus aujourd'hui des provinces indiquent que les récents décrets permettant la vente par les fermiers d'une plus grande proportion de grains et de viande ont été accueillis avec un immense enthousiasme sur le fermes "collectives" dans toute l'étendue de l'Union des soviets.

Les paysans n'ont pas perdu de temps à profiter de la latitude que les décrets leur accordent.

Cependant, bien que personne ne soit autorisé à vendre des grains avant que les contrats du gouvernement pour 1932 soient remplis, ce qui sera après la récolte de cette année, un grand nombre de fermiers ont envahi les villes y apportant de la viande, des produits laitiers et des légumes pour les y vendre à marché ouvert.

Il avait été permis de vendre d'autres produits de la ferme depuis quelque temps, et l'on croit que la vente en sera stimulée par les nouveaux décrets.

Les prix demandés par les paysans n'étaient guère plus élevés que ceux des magasins de rations. Dix oeufs se vendent pour environ 50 cents. Le lait coûte 17¼ cents la pinte. La viande se vend 50 cents la livre. Il faut payer 32 cents pour 36 livres de pommes de terre.

France-Canada
NOUVELLES D'ACTUALITE

Crise des pêcheries

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse".)

Paris, 17. — Le Comité central des Armateurs de France signale dans son rapport annuel la situation difficile créée à la pêche maritime par la surproduction, aussi bien en Allemagne, en Islande, en Angleterre et en Norvège qu'en France. C'est ainsi que pour la campagne de la grande pêche en 1931, il n'a été armé à Saint-Malo que 61 voiliers contre 96 en 1930.

Morts pour la France

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse".)

Paris, 17. — La France a la garde pieuse de 1,100,000 tombes de militaires français morts pour la France. Ces tombes sont réparties en 241 cimetières nationaux en France, 156 cimetières français aux colonies, 58 cimetières français à l'étranger, 1,574 cimetières communaux; enfin il existe 163 cimetières allemands en France.

100 ossuaires français ont été aménagés et des monuments édifiés; un crédit exceptionnel de 3,100,000 francs a été affecté à ces travaux; 1 million a été consacré, également en crédit exceptionnel, pour l'aménagement des grands cimetières de Notre-Dame de Lorette et de Douaumont. Enfin 14,000,000 de francs viennent d'être consacrés à l'édification de 400,000 croix de pierre pour les cimetières militaires de l'ancien front et de l'intérieur. D'autre part, un crédit exceptionnel de 3,100,000 francs vient d'être inscrit pour l'aménagement des cimetières français à l'étranger.

Ultimatum de l'armée japonaise

Les militaires exigent un cabinet qui soit au-dessus de tous les partis.

PAS DE POLITIQUE

(Par Glenn Babb, service de la Presse Associée.)

Tokio, 17. — L'armée est intervenue aujourd'hui de tout son poids dans la politique japonaise. Elle a exigé qu'un cabinet national, et non un cabinet formé de partisans politiques, soit établi pour succéder à celui d'Inukai.

C'est un ultimatum qui a renversé complètement tous les plans des chefs politiques. Il avait été virtuellement décidé, au cours de la journée, que Kisaburo Suzuki, le présent ministre de l'intérieur, serait le chef d'un autre gouvernement dont les membres eussent été choisis dans le parti seiyukai. Au commencement de la journée, M. Suzuki avait été nommé chef du parti seiyukai. Ce choix avait été fait pour prévenir une scission. Les plus anciens membres du parti seiyukai avaient persuadé Takejiro Tokonami, le ministre des chemins de fer, de retirer sa candidature.

L'injonction des militaires

Or, les chefs de l'armée ont signifié un avis catégorique qu'ils refuseront l'appuyer tout cabinet formé suivant l'alignement des partis et qu'ils exigent la formation d'un cabinet national.

Le général Nazaki, sous-chef de l'état-major général de l'armée, s'est rendu auprès du ministre de la guerre, le général Sadao Araki, et l'a informé que l'armée refuserait de recommander aucun officier pour le portefeuille de ministre de la guerre dans le nouveau cabinet s'il était organisé en tenant compte des partis.

La crise à laquelle le pays est en proie, a-t-il dit, exige que la politique soit mise de côté et qu'un gouvernement "vraiment national" soit institué.

La constitution japonaise exige que le ministre de la guerre soit un général. Par suite, l'armée peut empêcher la formation de tout cabinet qu'elle désapprouverait.

La décision finale au sujet du nouveau cabinet a été retardée, en attendant l'arrivée du prince Saionji, le dernier des anciens hommes d'Etat du Japon, que l'on attend demain et qui doit, comme d'habitude conseiller l'empereur touchant la formation d'un cabinet nouveau.

La "Fraternité du Sang"

La police a révélé aujourd'hui que les 17 jeunes gens arrêtés pour l'assassinat du premier ministre Inukai sont affiliés à la "Fraternité du Sang", à laquelle appartenaient aussi les assassins du baron Tokuma Dan et de l'ancien ministre des finances Junnosuke Inouye.

La semaine dernière, a dit la police, le prêtre bouddhiste Nissho Inouye, chef de la "Fraternité", qui est actuellement en prison, avait fait naître des soupçons contre ces 17 jeunes gens, et l'on était sous l'impression qu'ils seraient arrêtés par les autorités.

Ces jeunes gens apprirent le danger dont ils étaient menacés, dit la police, et ils décidèrent d'agir avant leur arrestation.

Il devient de plus en plus évident que les principaux instigateurs des récents crimes sont des civils du groupement extrémiste "Ronin", dégoûtés de ce qu'ils appellent les vues matérialistes de la civilisation moderne, laquelle ne recherche que le plaisir, les richesses et n'a pour but principal que des intérêts personnels égoïstes, disent-ils.

Les membres de ce groupe regardent avec hostilité les hommes politiques. Ils disent que ces hommes subordonnent les intérêts du peuple aux leurs, ce qui entraîne une vaste corruption et les scandales dans la vie publique.

Fawcett sera cherché dans toute la jungle

Rio de Janeiro, Brésil, 17. — Neville Priestly est arrivé d'Angleterre aujourd'hui. Il se rend à Sao Paulo où il entrera en relation avec le capitaine John-G. Holman, avec lequel il étudiera les "possibilités" de retrouver le colonel P.-H. Fawcett, explorateur britannique, qui se perdit dans la jungle en 1926. L'expédition de Priestley a été organisée à la suite du récit que fit le trappeur suisse Rattin de sa conversation avec un blanc, prisonnier d'une tribu indigène dans la région de Matto Grosso.

Une vague de crimes

Cité du Vatican, 17.—Une vague de crimes allant des assassinats aux actes de bandits américains afflige le monde, déclarait hier le journal "Osservatore Romano", journal officieux du Vatican, commentant l'assassinat du premier ministre japonais Inukai.

"Certains crimes récents, dit ce journal, sont assez "pour faire rougir le monde" et constituent "une offense absolument exécrable à la civilisation."

Incendie dans un puits de pétrole

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Buenos-Aires, 17. — On a réussi aujourd'hui à empêcher la destruction complète des puits d'huile du gouvernement en éteignant un incendie qui avait été allumé par un Polonais mécontent d'avoir été remercié de ses services dans un réservoir contenant 2,640,000 gallons de pétrole brut. Le Polonais s'est suicidé après son méfait et les dommages ont été évalués à 700,000 pesos.

La question de l'or et de l'argent

Un problème dont la solution intéresse vitalement un milliard de personnes.

MARCHES A RETABLIR

(L'article qui suit est le premier d'une série sur le problème de l'or et de l'argent en tant qu'ils influent sur la prospérité des nations. On sait qu'il est fortement question, depuis un certain temps, de convoquer une conférence mondiale pour relever la valeur de l'argent comme l'une des bases monétaires.)

(Par Joseph-H. Baird, service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Washington, 17. — L'or, qui fut le serviteur de l'homme est devenu son maître. Le prix de l'argent est tombé si bas que plus de la moitié du monde (principalement l'orient) a vu tomber d'une manière formidable son pouvoir d'achat.

En Chine, aux Indes, au Mexique et ailleurs encore, c'est l'argent qui est la base monétaire, l'étalon. En 1919, l'argent valait $1.15 l'once. L'an dernier, la valeur en était tombé à moins de 28 cents, ce qui a causé des souffrances immenses.

Ce ne sont pas seulement les pays à étalon-argent qui ont souffert, mais aussi ceux dont l'étalon est l'or. Ces derniers pays ont en effet perdu des marchés, alors que leurs produits s'entassaient dans les entrepôts.

Cette situation a donc poussé les économistes à étudier les rapports de l'or et de l'argent, comme bases monétaires.

C'est à peine si l'argent s'est relevé de quelques cents depuis l'an dernier.

Si ces deux métaux suivaient les lois générales de l'offre et de la demande, leurs valeurs respectives paraîtraient dépendre de leur rareté comparative. En un demi-siècle, de 1881 à 1930, la production mondiale de l'or a été de 14,534,840 onces, alors que celle de l'argent fut de 175,314,000 onces. Ce serait une proportion normale de 12 à 1. Et cependant cette proportion est loin d'être constante.

Il ne saurait être question de relever la valeur de l'argent par les lois économiques normales. Aussi demande-t-on de plus en plus en Europe et en Amérique qu'il soit pris des mesures internationales artificielles pour augmenter la valeur de l'argent et pour rétablir ainsi la puissance d'achat de plus d'un milliard de personnes.

Les rebelles repoussés en Mandchourie

Les troupes de Mandchourie remportent une victoire à la rivière Soungari.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Tchangtchoun, Mandchourie, 17.—Les troupes de Mantchoukouo ont repoussé aujourd'hui les rebelles chinois dans une bataille sur le bord de la rivière Soungari, puis se sont emparées de la ville de Noungan et se sont mises en marche vers Fouyou.

Quand les rebelles ont tenté de traverser la rivière sur des bateaux, l'artillerie de l'armée de Mantchoukouo a ouvert le feu et un bon nombre de ces bateaux ont été coulés. Au moins 150 des ennemis se sont noyés.

(Service de la Presse Associée)

Nankin, Chine, 17.—Sur la demande de la légation des Etats-Unis, le gouvernement chinois a envoyé hier avec la plus grande rapidité possible, des troupes vers Pengpou, dans la province d'Angouei, où des groupes considérables de communistes font des ravages. La légation américaine a demandé la protection pour les habitants américains de la région.

Le gouvernement a envoyé 3,000 soldats de Nankin et une division de Souchéou.

La garnison de Pengpou est composée de troupes restées fidèles au gouvernement de Nankin.

Deux ambassadeurs seraient présents

Brandon, Manitoba, 17. — Deux ambassadeurs assisteront à la cérémonie de dédicace du Jardin international de la Paix entre le Manitoba et le Dakota Nord, annonçait ce matin, M. V. Udall, président du bureau d'administration du Jardin. L'honorable W.-D. Herridge, ministre du Canada à Washington, et l'honorable Hanford McNider, ministre des Etats-Unis à Ottawa, seront présents. Ce jardin est situé pour moitié dans le Dakota et pour moitié dans le Manitoba. Le terrain a été donné par le gouvernement de l'Etat et de la province. Il sera entretenu par un certain nombre d'associations d'horticulteurs des deux pays.

SOMMAIRE

POUR les DAMES p. 4, 7, 11
EDIT. . . . . page 6
THEATRES . . . . page 8
PARLEMENT . . . page 10
FINANCE . . . . page 16
SPORT . . . . . page 18
RADIO . . . . . page 22

HENRY MORGAN & Co.

TELEPHONE PLateau 6261

LIMITED

HEURES du MAGASIN 9 A.M. à 6 P.M.

Notre salon de barbier pour messieurs est ouvert de 8 a.m. à 7 p.m.—Le samedi de 8 a.m. à 9 p.m.

POUR BIEN DORMIR

Nous pouvons dissiper vos ennuis avec un couvre-lit d'un dessin individuel, piqué ou tailleur, fait pour mettre en relief exactement le thème de couleurs que vous avez dans l'idée. Ou bien, nous pourrions vous suggérer un couvre-lit en soie souple — rajah par exemple — pour mettre par-dessus les couvertures la nuit. Ces ouvrages à l'aiguille et autres font les délices de nos ateliers.

—Morgan—Rayon des ouvrages à l'aiguille—Troisième étage.

Commencez la saison du grand air avec une

ONDULATION PERMANENTE FREDERICK

$5

Rendez les mois de vacances deux fois plus agréables avec une ondulation peu coûteuse et à la fois souple et naturelle — une ondulation à bouts roulés et facile à entretenir. Notre ondulation à **$5** répond à toutes ces exigences.

Téléphonez de bonne heure pour fixer votre rendez-vous. Nous donnons aussi les fameux permanents New Zoto — par de machine — pas d'électricité.

—Morgan—Salon de beauté, —Mezzanine du 2ème étage.

Parures de Toile Basque

7 morceaux **1.25**

Nappes seulement **85c**

Egayez votre maison d'été ou votre véranda de ville avec ces nappes délicieusement gaies — très jolies avec leurs nombreuses rayures et leurs vives couleurs sur fond crème — en grosse toile résistante.

Se lavent et se repassent facilement.

LA PARURE

Nappe de 54 x 54.
6 serviettes de 12 x 12.

1.25

—Morgan—Troisième étage.

Pyjamas, Chemises de Nuit, Fourreaux, Parures de Danse

Spécial—$1

En rayon indémaillable d'excellente qualité, léger, frais, facile à laver. Modèles tailleur et garnis de dentelle. Pyjamas une-pièce avec contrastes de couleurs. Chemises de nuit à encolure en pointe, avec empiècements de dentelle. Fourreaux garnis de dentelle au haut et au bas. Jupons courts aussi compris.

Toutes les nuances pastel et blanc.

—Morgan—Lingerie pour dames—Deuxième étage.

Que faut-il porter en ville?

"Jeunesse"

vient à votre secours avec quatre Nouvelles Robes

Vêtements de ville appropriés pour celles qui doivent passer l'été en ville. Robes fraîches pour thés et dîners, et petits ensembles légers pour le magasinage, les affaires ou la visite de fin de semaine non préméditée.

Toutes au même prix **$35**

pour Dames et Jeunes Filles

—Morgan—Deuxième étage.

(A)—Pour un jour un peu frais voici une robe en crêpe Elisabeth blanc avec pois noirs ou marine, ou plus pratique, encore en noir ou marine avec pois blancs.

(B)—L'élégante blouse longue blanche doublera l'utilité de ce chic ensemble. Le veston et la jupe sont en crêpe plat noir, marine, brun, jaune ou blanc.

(C)—Un capelet blanc attaché haut suivant la nouvelle mode, donne une apparence de gala à cette robe-manteau en crêpe givre fleuri, rouge, bleu, noir ou vert.

(D)—Pour aller à l'église, à un lunch, ou à une fonction officielle, cet ensemble imprimé couvrira élégamment sa propriétaire. Rouge, bleu ou vert.

—Morgan—Deuxième étage.

Carpettes Axminster

PREMIERE QUALITE — bonnes pour durer dix ans en prenant un soin raisonnable.

Nous ne voulons pas dire que vous pouvez permettre aux enfants de se promener dessus en patins à roulettes, mais, avec un usage raisonnable, normal, ils seront encore en service au bout de dix ans.

Marque Peterboro, tout laine, texture serrée et moëlleuse sous les pas. Un bien meilleur placement qu'une carpette orientale bon marché. Des fluctuations ont amené une baisse de 30% dans les prix de ces excellentes carpettes. Beaucoup de patrons. Six grandeurs — six prix.

4'6" x 7'6"	10.75	9' x 9'	27.50
6'9" x 9'	19.75	9' x 10'6"	29.50
6'9" x 10'6"	23.75	9' x 12'	33.50

—Morgan—Troisième étage.

LINOLEUM INCRUSTÉ

1.25 la verge carrée

Marque Barry Staines — fini tuile marbrée — incrusté en lignes droites — légères imperfections mais pas au détriment de l'apparence ni de la durée.

—Morgan—Troisième étage.

Venez au "Garden Shop" pour vos Arbustes, Rosiers, Graines, Treillis, Berceaux, Outils de Jardin

Spécial! Arbustes **3** pour **$1**

Hydrangée — P. G. Hydrangea Arborescens — corallinées, "snowberry", chèvrefeuille, spirée, weigehias, deutzie, seringa, etc.

Roses polyanthes — nombreuses variétés . . . . 3 pour **$1**

Pommiers . . . . . 5 pour **3.25**

OUTILS DE JARDIN

Rouleaux à pelouse—peuvent être utilisés en trois pesanteurs différentes — vides ou remplis de sable ou d'eau. . **11.50** et **12.50**

Brouettes — peinturées en rouge, bonne roue d'acier, —**7.75**

Dévidoirs de boyau — tout en métal — peuvent tenir 100 pieds de boyau. **2.75**

Tondeuse de pelouse — couteaux de 12 pouces, fonctionnement facile . . **5.75**

Boyau d'arrosage — 50 pieds de boyau de ½ pouce, gondolé, avec crampons et accouplements . . . **4.25**

Arroseuses de pelouse — rondes **1.25**

Cisailles anglaises — fortes **1.25**

Râteaux de jardin — 14 dents **50c**

Bêches de jardin — manche en "D" **1.35**

Fourches de jardin — manche en "D" **1.15**

Arrosoirs — en tôle galvanisée, 6 pintes . . **1.15**

TREILLIS et BERCEAUX

Treillis — les uns unis, les autres finis en blanc, —**50c** à **2.25**

Berceaux — solides, patrons et dessins assortis, blancs ou fini naturel, —**8.50** à **26.50**

—Morgan—Quatrième étage.

Les Galeries du Quatrième Etage Présentent

Services à Diner en Semi-Porcelaine Anglaise

Excellente Qualité Valeur Exceptionnelle **13.50**

Les jolies nouvelles formes carrées avec bordures vertes et décorées de panneaux en relief, de fleurs printanières et de fleurs en couleur. Le beau fini ivoire met en relief les splendides coloris. Service pour huit.

Gravures Encadrées

Reproductions en couleurs de dessins français au crayon, signées et titrées par Barday. 8 sujets — édifices historiques et rues de Paris. Cadres dorés 11½ x 15½ pouces. **1.50**

CARAFES en VERRE TAILLE

$3 chacune

En beau verre européen à dessins d'olives ciselés. Carrées, à trois côtés et de formes antiques. Uen rare occasion tant qu'il y en aura.

SERVICES A THE GAIS

3.50

23 morceaux en porcelaine décorée à la main — valent presque une fois autant. Large bordure de fleurs rouges et feuilles vertes.

TABLE A CAFE

4.85

Pied pliant, avec plateau en cuivre de 20 pouces d'un dessin oriental. 21 pouces de haut. Très commodes pour café, ustensiles de fumeurs et magazines.

LAMPES JUNIOR A TROIS BOUGIES

Avec abat-jour

12.50

Lampes lourdes d'un fini or ou bronze, avec commutateur dais et ampoules Mazda. Abat-jour tailleur en soie celanese dans les couleurs et formes populaires.

—Morgan—Galeries du quatrième étage.

Menus Articles

SOUS-BRAS—blancs, numéros 2 et 3. —La paire . . **25c**

CEINTURES HYGIENIQUES — nouveau tissu élastique de 1 pouce, **25c**

RESILLES PRINCESS PAT — tous les genres et toutes les couleurs. —Douzaine . . **85c**

FIL COAT—rouleaux de 275 verges. —La douzaine **1.15**

CISEAUX DE COUTURIERE — 7 et 8 pouces de long, **25c**

SOIE LIQUIDE — pour arrêter les défilures de bas — dans tubes **25c**

SACS A VETEMENTS — intérieur caoutchouté, fermoirs zipper. Couleurs unies . . **3.50**

SUPPORTS - D'HABITS — en bois poli. —Douzaine . . **20c**

EMBAUCHOIRS — en bois poli. —3 paires **25c**

SACS A EMPLETTES—en paille tressée — doublés—deux poignées . . . **50c**

—Morgan—Arcade des dames.

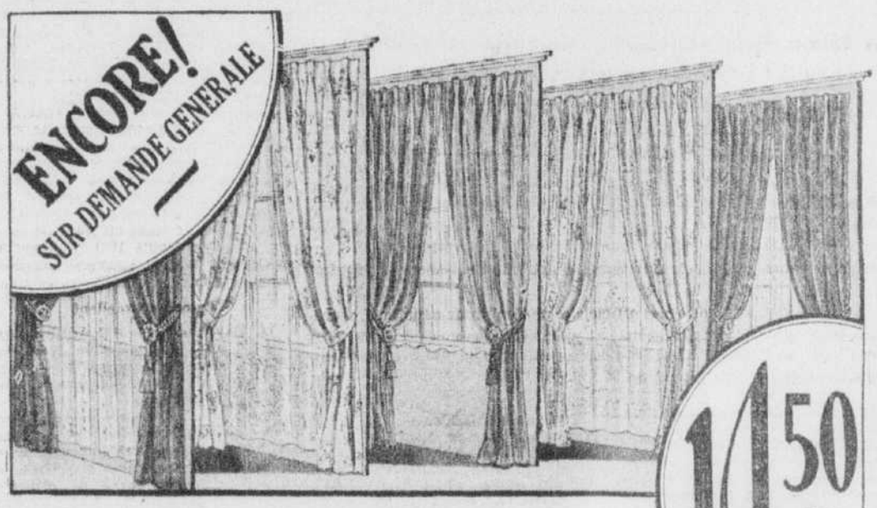

Doubles Draperies Doublées

165 paires cette fois, en riche

DAMAS

La dernière fois une foule de clientes furent désappointées de ne pas pouvoir se procurer trois ou quatre paires de la même sorte et la demande a de beaucoup excédé l'offre. Nous avons fait une visite dans le gros et demain nous offrirons 165 paires de ces draperies en damas importé, dans les nuances les plus recherchées.

Les mêmes excellentes caractéristiques qu'auparavant: 2¾ verges de long, doublures en sateen écru, finies avec tête française, crochets et attaches.

24 paires rouges.	25 paires vertes.
30 paires rouille.	36 paires or.
26 paires bleues.	24 paires mûre.

—Morgan—Rayon de la draperie—Troisième étage.

COTON! COTON!

VOILES ANGLAIS IMPRIMES

Seulement **25c** la verge

Une qualité que vous trouverez tout à fait satisfaisante. Texture claire et légère, avec dessins imprimés en couleurs voyantes — toutes solides, sur fonds pâles.

36 pouces de large.

COTONS IMPRIMES ANGLAIS

Durables — **35c** la verge

Texture serrée, sans apprêts qui s'enlèvent au lavage et rendent le tissu mousseux. Jolis petits dessins imprimés, pour vêtements d'enfants et robes d'intérieur.

COTONS CANADIENS IMPRIMES

20c la verge

Grande variété d'excellents cotons à jolis dessins pour vêtements d'enfants et d'adultes.

—Morgan—Troisième étage.

Georgettes Imprimés

2.50 la verge

Le Favori de la Mode

Pure soie — clair mais beaucoup plus durable que sa finesse le laisse entendre.

Fond noir, marine pâle, brun médium, corail et marine, avec petits dessins floraux imprimés en couleurs joliment fondues. 38 pouces de large.

—Morgan—Rayon de la soie—Troisième étage.

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, MARDI, 17 MAI 1932 — LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

Trois enfants perdent la vie dans un incendie

Les victimes sont: Léo, Marcelle et Deguise Gaudette. — A Buckingham.

Les pertes matérielles

(Du correspondant de la PRESSE)

Buckingham, 17. — Trois enfants ont péri dans les flammes, ce matin, dans notre ville, et leurs cadavres ont été transportés à la morgue, où le coroner tiendra une enquête. Les victimes sont: Léo Gaudette, 11 ans; Marcelle Gaudette, 5 ans; Deguise Gaudette, 3 ans. Tous trois étaient dans la maison de leur père, M. Joseph Gaudette, et malgré tous les efforts tentés par les pompiers et les volontaires, on ne put les arracher à la mort.

Le feu prit à 7 heures 10, ce matin, alors que les enfants étaient encore au lit.

M. Gaudette a perdu tout son ménage, et il n'avait que $200 d'assurances. M. Joseph Chevrier, qui habitait cette maison, a aussi perdu son ménage, mais les assurances couvrent les dommages qu'il a subis.

Seul Deguise Gaudette a eu la figure carbonisée. Les autres victimes furent asphyxiées par la fumée, mais ne furent pas brûlées, car les pompiers maîtrisèrent rapidement les flammes.

Promotions à la Sûreté provinciale

M. Léon Lambert — M. Maurice Lalonde — M. Rosario Lemire

M. Maurice Lalonde devient chef suprême de la Sûreté provinciale

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — Plusieurs nominations viennent d'être annoncées dans la Sûreté provinciale, pour régulariser le statut de ce corps en vertu de la loi passée à la dernière session. La Sûreté provinciale, en vertu de cette loi, doit être gouvernée par un chef suprême et par un chef de division. Lorsque le chef suprême a résidence à Montréal, le chef de division a juridiction sur le district de Québec. Lorsque le chef suprême demeure à Québec, le chef de division a juridiction sur la région de Montréal.

En vertu de la nouvelle loi, le chef Lalonde, du bureau de la Sûreté provinciale, à Montréal, devient chef suprême de la Sûreté de la province; le major Léon Lambert devient chef de la division de Québec, avec juridiction jusqu'à Trois-Rivières, qui forme les limites de la division de Montréal; le chef Rosario Lemire devient chef des détectives provinciaux. Le major Lambert a juridiction sur les policiers provinciaux et le chef Lemire sur les détectives provinciaux. Le détective Adolphe Tremblay devient assistant du chef Lemire et portera le titre de sous-chef du bureau des détectives provinciaux.

La nationalisation de la radio ne convient pas à l'Australie

Le système par lequel les postes de radio appartiennent à des entreprises privées, contrôlées par l'Etat, fonctionne parfaitement en Australie. M. Golding, de Sydney, Australie, interviewé ce matin par un rédacteur de la "Presse", à l'hôtel Mont-Royal, lui disait:

"Le gouvernement australien a établi un contrôle de la radio, mais les postes de radio sont maintenus par des particuliers. Ainsi, à Sydney, le poste le plus important appartient à un grand magasin de nouveautés. Chaque programme est précédé d'une annonce publicitaire. Je ne crois vraiment pas que l'on puisse en Australie subvenir à l'entretien des postes sans le concours de la publicité."

Il existe six postes de transmission radiophonique à Sydney seulement. La plupart des programmes comporte des présentations musicales et l'on ne fait que très rarement usage des disques phonographiques, nous dit M. Golding.

Le système de la British Broadcasting Company ne serait pas du tout apprécié par le public australien, conclut M. Golding.

Le feu ravage les forêts et la brousse, détruit un village et menace 2 villes

Val Alain dans le comté de Lotbinière est réduit en cendres et la population de Rouyn et Noranda se prépare à les évacuer.

(Spécial à la PRESSE)

Rouyn, 17—Les villes de Rouyn et de Noranda sont de nouveau menacées de destruction. En effet, les incendies de brousse que l'on croyait avoir éteints, la semaine dernière, ont repris avec plus de vigueur et les flammes activées par un vent violent s'avancent vers les deux villes d'où l'on aperçoit les flammes qui s'élèvent au-dessus du nuage de fumée qui couvre toute la région. Les communications télégraphiques étant interrompues, il est difficile d'avoir des nouvelles des environs.

On rapporte que tous les bâtiments de la mine Amulet ont été réduits en cendres et qu'à la mine Noranda, on craint que les flammes ne fassent sauter un dépôt de poudre. Les propriétés de la mine Waite-Montgomery sont, dit-on, menacées de destruction.

Un pont sur la ligne du Canadien National au lac Dufault, entre Rouyn et Amos, aurait été aussi détruit.

Toute la population est sur pied et s'apprête à quitter notre ville et celle de Noranda pour se réfugier sur les bords du lac Osisko. Les hommes travaillent avec ardeur à enrayer la marche des flammes, mais sans grand succès. Seule une pluie abondante pourra sauver la situation.

La salle d'audience où a lieu le procès des communistes était complètement remplie de fumée durant toute la journée d'hier.

Communications interrompues

(Spécial à la PRESSE)

Amos, 17. — Les communications télégraphiques avec Rouyn et Noranda sont interrompues et il est impossible d'avoir ce matin, aucune nouvelle des progrès des incendies de brousse.

N. de la R.

A 11 heures, ce matin, une nouvelle dépêche télégraphique adressée à notre correspondant de Rouyn n'a pu être transmise, la ligne télégraphique ayant été endommagée par les flammes.

Village réduit en cendres

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — Le petit village de Val Alain, comté de Lotbinière, a été réduit en cendres, hier après-midi, par un incendie de forêt. Il se composait d'une cinquantaine de maisons. Les flammes poussées par une forte brise détruisirent l'église et les 50 maisons du village dans l'espace de vingt minutes. On n'a rien pu sauver. Le train du C. N. R. No 1 qui a traversé les ruines du village quelques instants après sa destruction, a transporté gratuitement tous les habitants sans abri dans les paroisses environnantes où ils sont hébergés par des parents et des amis.

Sinistre rumeur

La rumeur veut que cet incendie aurait été criminellement allumé par des individus pour se venger de personnes qui ne les auraient pas encore payés pour leur travail dans la construction de certains campements de l'endroit. On ferait une enquête à ce sujet.

Le village de Val Alain est situé à 122.4, milles à l'est de Montréal, sur la route principale du Canadien National. La gare du chemin de fer, la maison des cantonniers, la station de pompage et quatre wagons vides appartenant au C.N.R. ont été la proie des flammes.

Dès que les autorités du C.N.R. furent averties du danger qui menaçait Val Alain, elles envoyèrent d'Aston et de Joffre, des cantonniers sur la scène de l'incendie. L'Express Maritime reçut l'ordre de s'arrêter à Val Alain et de transporter gratuitement tous les habitants qui voulaient se réfugier à Manseau, à douze milles à l'ouest. Un autre rapport reçu plus tard disait que le train No 2 procédant vers l'est avait reculé de Manseau à Aston Junction pour éviter le feu qui faisait rage entre Val Alain et Ville Roy. Le train no 75 emprunta une autre route. Les derniers rapports disaient que les ponts avaient échappé à l'incendie et que les trains pouvaient circuler sans danger dans le secteur.

North Bay, Ont., 17. — Les habitants du nord de l'Ontario respirent un peu plus à l'aise depuis hier soir, alors qu'une pluie abondante est venue les aider à mettre sous contrôle les feux de forêts qui faisaient rage depuis quelques jours dans les districts de Kirkland Lake, Foss Mills et Boston Creek et menaçaient de destruction certaines bâtisses des environs. Malgré les efforts de tous les hommes de cette région, presque toutes les habitations du hameau de Rosegrove, à 10 milles de Swatika dans le district de Boston Creek, ont été rasées par le feu.

Une tempête de neige

Fort William, Ont., 17. — Tandis que les citoyens de Montréal et des environs s'épongeaient sous une température de 90.4 degrés, une tempête de neige s'abattait, durant toute la journée d'hier, à la tête des Grands Lacs et retardait le chargement des grains à bord des cargos.

La neige suit une chaleur torride

Saint-Paul, Minn., 17. — Environ 40 heures après avoir été accablés par une température variant de 85 à 99 degrés, les habitants du nord du Minnesota ont eu un peu de neige, hier.

93 degrés à Boston

Boston, 17. — Une température atteignant 93 degrés à Boston et dépassant 90 degrés dans la plupart des villes du New-Hampshire et du Vermont, s'est fait sentir, hier après-midi.

Chaleur et humidité

New-York, 17.—Ce fut hier la journée du 16 mai la plus chaude jamais enregistrée à New-York, soit un maximum de 82 degrés. Une humidité évaluée à 41% faisait paraître la chaleur encore plus grande qu'elle ne l'était en réalité.

Voie ferrée inondée

Churchill, Manitoba, 17. — La vague de chaleur subite d'hier a changé les rivières en torrents et a empêché le chemin de fer de circuler le long de la baie d'Hudson.

Il y a des groupes d'ouvriers tout le long de la voie au cas où il serait nécessaire de faire des réparations. Il n'y a eu encore aucun dommage, mais on a cru plus prudent d'arrêter la circulation des trains.

Dans la Gatineau

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17. — De violents feux de brousse sévissent en plusieurs endroits dans la Gatineau spécialement au lac Serpent, à Castor et à Bouchette. Les habitants de ces régions combattent ces incendies qui peuvent devenir sérieux. M. Henri Kieffer, chef du service préventif provincial surveille la situation de près.

Au lac Serpent, les flammes ont ravagé une superficie de 10 milles carrés. Hier 10 nouveaux incendies ont été découverts dans un rayon de 50 milles de Maniwaki. Les flammes étaient activées par un vent du sud fort violent, mais heureusement la pluie est tombée, hier soir, et a facilité le travail des gens qui combattent ces incendies et qui les ont maintenant en grande partie maîtrisés.

Le village de Moncerf et celui de Rivière Joseph ont été menacés pendant toute la journée d'hier, mais on espère avoir écarté le danger aujourd'hui.

Hameau détruit

North Bay, Ont. 17. — Les feux de forêts ont causé des dommages considérables dans le nord d'Ontario, dimanche et hier. Heureusement, grâce à une pluie abondante qui est tombée, les flammes furent en partie maîtrisées, hier soir, et on espère avoir écarté tout danger. Le hameau de Rosegrove, à 10 milles de Swastika a été réduit en cendres ainsi que la gare du T. N. O. Les sinistrés ont été hébergés par les cultivateurs des environs.

Dans les Cantons de l'Est

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 17.—Des feux de forêts occasionnés par la sécheresse font des ravages dans les Cantons de l'Est et plus précisément dans la région de Chartierville, comté de Compton. Une vaste étendue de bois est en flammes dans cette section qui abonde en forêts. L'incendie fait des progrès mais ne menace pas encore le village de Chartierville, ni les maisons de cultivateurs situées dans les environs.

Le feu court sur une longue lisière, poussé par le vent et consume tout sur son passage. Les gens de l'endroit ont fait appel au service des terres et forêts, dont les officiers sont maintenant sur les lieux.

Les cultivateurs de cette région n'anticipent rien de bon de la grande chaleur que nous avons eue depuis quelques jours. La sécheresse, dit-on, peut être désastreuse pour les semailles. Le thermomètre est monté hier à plus de 85 degrés à Sherbrooke.

Scierie menacée

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — Les pompiers de Québec ont été appelés, hier après-midi, à Laval, en arrière de Beauport, où un feu de forêt faisait rage et menaçait de destruction la scierie Vallières. Les pompiers, aidés des citoyens de Laval, durent installer des boyaux sur une longueur de 1200 pieds pour puiser l'eau de la rivière. Ils ont réussi heureusement à maîtriser les flammes.

Pas de crainte à Montréal

Or, nous informe, aux bureaux du ministère des terres et forêts, édifice du nouveau palais de justice, qu'en ce qui concerne la région nord de Montréal, on n'a reçu aucune nouvelle pouvant laisser croire à des feux de forêts inquiétants. Les rapports quotidiens que font les inspecteurs du ministère n'ont rien révélé d'anormal, du moins jusqu'à date, bien qu'on ait vécu plus ou moins dans l'anxiété à cause du manque absolu de pluie depuis le premier mai courant.

Convention libérale dans la division Maisonneuve qui a été fixée au 30 du courant

Elle sera tenue sous la présidence de l'hon. P.-J.-A. Cardin, qui dirigera, au nom de son parti, la prochaine campagne électorale. — Aspirants-candidats convoqués.

L'hon. Fernand Rinfret s'abstiendra

Il y aura convention libérale, salle du marché Maisonneuve le lundi 30 mai courant, pour le choix d'un candidat à l'élection fédérale complémentaire dans la division Maisonneuve, Jacquelle, comme on le sait est fixée au 27 juin prochain. Cette convention sera tenue sous la présidence de l'hon. P.-J.-A. Cardin, ancien ministre de la marine, qui dirigera personnellement la campagne de ladite élection.

Une réuhion de l'organisation libérale centrale a eu lieu à cette fin, hier soir, à laquelle avaient été convoqués tous ceux dont les noms furent mentionnés jusqu'ici comme candidats possibles, savoir: MM. Edgar Laliberté, avocat; Georges Robert, avocat et conseil du Barreau de Montréal; A.-A. DesRoches, échevin d'Hochelaga et membre du comité exécutif; Joseph Jean, avocat; Dr A. Larose, dentiste; Ubald Fortin et J.-O. Cordeau, professeurs à l'emploi de la commission des écoles catholiques de Montréal; Déus Courchesne, marchand en gros de légumes et fruits, et candidat libéral-indépendant aux élections fédérales générales de 1930.

Liste de noms demandés

Tous ces candidats possibles ont été invités à dire le genre de convention qui leur conviendrait, puis à suggérer chacun les noms de cent électeurs représentatifs comme délégués à la convention, noms qui seront communiqués dès cette semaine à l'organisation libérale centrale qui demandera ensuite aux chefs de la division Maisonneuve de déterminer le choix définitif des délégués officiels.

Le public, avons-nous appris, sera admis à la convention, cependant que sans y participer, un espace spécial devant être réservé dans la salle du marché pour les délégués.

Il est entendu que l'hon. Fernand Rinfret ne participera point à la prochaine lutte fédérale, cela à cause de son titre de maire de Montréal.

Assistaient à la réunion d'hier soir, outre les aspirants-candidats, MM. Jules Desmarais, organisateur en chef du parti libéral pour le district de Montréal; Pierre-F. Casgrain, M.P., whip en chef du parti libéral aux Communes; Dr Arthur Denis, M.P., Georges Caron, échevin de Maisonneuve, et autres.

LES SUITES DE LA MORT D'UNE MOUCHE

Toronto, 17. — Quand une mouche meurt cela n'a pas l'habitude d'attirer l'attention des hommes politiques, ni des directeurs d'industries, ni de provoquer de longues correspondances. Mais tout dépend du genre de mort.

Dans une fromagerie de l'est de l'Ontario, une mouche alla mourir dans une meule de fromage. La répercussion fut considérable.

Cette meule parvint à un importateur de Londres et finalement fut servie dans un restaurant où un consommateur aperçut la mouche.

La chose alla jusque devant l'honorable Howard Ferguson, haut commissaire du Canada à Londres qui avertit le ministre de l'agriculture de l'Ontario. De longues lettres furent échahgées entre différents hauts-fonctionnaires de deux gouvernements et de grandes fromageries.

Enfin comme conclusion les marchands vendront quelques verges de moustiquaire de plus.

Un des plus importants événements de l'histoire économique de l'empire

Les débats de la conférence impériale qui s'ouvrira le 21 juillet à Ottawa seront suivis avec attention par les pays étrangers.

(Du correspondant de la "Presse")

— Ottawa, 17. — Lorsque la session fédérale sera terminée toute l'attention se portera sur la conférence économique impériale qui s'ouvrira à Ottawa le 21 juillet et qui sera l'un des plus grands événements enregistrés dans l'histoire politique et économique de l'empire. On s'attend que la conférence se termine à la fin du mois d'août ou au commencement de septembre.

Il y aura environ 36 délégués officiels et de nombreux assistants, secrétaires, techniciens qui représenteront au moins 250 personnes. Ces visiteurs seront logés au Château Laurier plusieurs étages ayant été réservés par le gouvernement à leur intention.

On attend aussi une trentaine de journalistes d'Europe, autant des Etats-Unis, sans compter les journalistes canadiens. En tenant compte des membres de la Galerie de la presse il y aura plus de cent journalistes réunis dans la capitale pour suivre les developpements de cet événement qui est d'une si grande importance pour tout l'Empire britannique et même pour plusieurs autres pays.

Il y aura aussi une foule d'observateurs non seulement chez les hommes d'affaires d'Europe et d'ailleurs mais également envoyés par des gouvernements étrangers qui veulent être tenus au courant de ce qui se passera à Ottawa.

Cette conférence amènera donc des centaines de visiteurs à Ottawa.

On s'attend qu'une grande partie du travail à cette conférence soit fait par des commissions siégeant à huis-clos, mais il y aura aussi quelques assemblées générales publiques tenues probablement à la Chambre des Communes.

Le programme social de la conférence ne sera définitivement préparé qu'après la session mais l'on sait que le gouvernement songe à bien faire connaitre le Canada aux délégués. Dans ce but il y aura probablement un voyage à travers le Canada, de l'Atlantique au Pacifique puis des excursions spéciales, en fin de semaine, aux Mille Iles, à Niagara, dans le Saguenay, dans la Gatineau, visite des travaux de la Beauharnois. Les differents clubs de golf d'Ottawa ouvriront leurs portes aux distingués visiteurs tandis que le Canadian Club et autres organisations du même genre donneront des déjeuners afin d'entendre les chefs des différentes délégations à la conférence.

A SUIVRE SUR LA PAGE 11

Faux ministre au bagne

Un récidiviste connu dans plusieurs villes du Canada, ayant déjà été condamné à Toronto, à Smithfalls, à Winnipeg, à Saskatoon et à Calgary, sous différentes accusations de vols et d'obtention d'argent sous de fausses représentations, a été encore envoyé au bagne pour deux ans, ce matin, par le juge J.-O. Lacroix, sous quatre accusations d'obtention de marchandises et de pension sous de fausses représentations au détriment de trois magasins à rayons de l'ouest de la ville et d'un hôtel de cette ville. Le prévenu est connu sous le nom de Robert Lang alias Victor Soanes, alias Victor Sonance, et il est âgé de 33 ans. Il avait l'habitude de se présenter comme étant un ministre de l'église anglicane.

Un premier ministre démissionne par TSF

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Londres, 17. — Le premier ministre Hogan de l'Etat de Victoria, Australie, s'est servi d'un téléphone sans fils pour offrir sa démission et celle de son gouvernement aujourd'hui comme son parti venait d'être défait aux élections locales.

Le lieutenant-gouverneur de l'Etat, sir William Irvine, accepta la démission du gouvernement mais demanda à ses membres de rester en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs aient été choisis.

C'était la première fois qu'un premier ministre donnait sa démission par téléphone.

Les fêtes jubilaires de Mgr Georges LePailleur

Les fêtes du jubilé sacerdotal de Mgr Georges LePailleur, P.D., curé de la Nativité, commenceront le dimanche 29 mai pour durer toute la semaine et se terminer le dimanche 5 juin. Un programme minutieux a été préparé pour l'occasion; elles se dérouleront dans les différentes écoles et institutions de la paroisse; sauf le jeudi 2 juin que le jubilaire se réserve; ce soir-là à 7 h. 30, il fera le renouvellement de ses promesses cléricales entre les mains de S. Exc. Mgr Gauthier. Le lendemain, sera la fête même du cinquantenaire de son ordination; il chantera la messe à neuf heures et S. Exc. Mgr Deschamps sera le prédicateur. Le soir, à 7 h. 30, il y aura consécration au Sacré-Coeur par le jubilaire. Le dimanche, 5 juin, il chantera la grand'messe et le prédicateur sera le R. P. Alfred Charron, provincial de la Congrégation de Sainte-Croix. A trois heures, Mgr Deschamps bénira les cloches.

Accident probable

Le cadavre du noyé qui fut repêché, hier matin, vers 6 h. 30, au pied de la rue Des Seigneurs, a été identifié à la morgue. Il s'agit de M. Michael Shine, 68 ans, 1410 Frontenac. Le vieillard s'est noyé dans le canal, il y a déjà quelques semaines. Il demeurait chez des amis. Un verdict d'accident probable a été rendu, ce matin, à l'enquête du coroner.

L'assurance doit être plutôt une mesure fédérale

M. R.-C. Davison, économiste anglais, à la Commission des assurances sociales.

"Il serait préférable que l'établissement de l'assurance sociale au Canada fût une mesure fédérale plutôt que provinciale, a déclaré, ce matin, devant les membres de la Commission des assurances sociales, réunis sous la présidence de M. Edouard Montpetit, M. R.-C. Davison, éminent économiste anglais de passage au pays, avant d'aller assister à quelques congrès, aux Etats-Unis.

Ayant été le seul témoin entendu ce matin, M. Davison donna de minutieux détails sur les assurances sociales contributives, telles qu'instituées en Angleterre jusqu'à l'après-guerre et auxquelles on revient, le système d'assurances sans contribution ou la dole étant en train de ruiner le pays depuis 1921. Il appuya également sur l'assistance proprement dite qui devra toujours exister.

Principe excellent

M. Davison déclara le principe de l'assurance chômage excellent mais difficile dans son application car on ne peut connaître exactement l'étendue du chômage.

Quant à l'assurance-maladie, elle a pu être imposée dans les centres agricoles anglais parce qu'il s'y trouve 800,000 employés; dans le Québec, la situation est tout autre, les fermiers étant tous des patrons. L'application de l'assurance-maladie dans les villes de la province de Québec aurait pour effet de stabiliser la population des dites villes.

Procès à Rouyn de quatre communistes

Rouyn, 17. — La manifestation communiste qui eut lieu le 1er mai dernier a eu comme conséquence l'ouverture hier du procès de 34 personnes accusées d'avoir tenu une assemblée illégale. Le magistrat E.-J. Couture présidait. Quatre des accusés seulement ont vu leur cause entendue; ce sont Steve Pavletich, Croate; Alec Matti, Russe; Byll Simergo, Yougoslave, et Emil Sulsa, Hongrois. Les autres auront leur procès à tour de rôle.

Me L. Roy, avocat de la Couronne, défendit le droit du conseil municipal et de la police locale d'empêcher la tenue de toute assemblée qui peut être considérée comme troublant la paix publique ou mettant en danger la propriété des citoyens. Me M. Garber, avocat des accusés, prétendit qu'en vertu des règlements de la ville de Rouyn, l'assemblée du 1er mai n'était pas illégale, et il déplore l'intervention de la police, qui a transformé une paisible réunion en une manifestation hostile.

Le chef Lapointe, de la police municipale, et le constable Gaudet, de la gendarmerie royale, vinrent déposer que les accusés leur avaient jeté des pierres.

L'un des accusés, nommé Matti, déclara qu'il n'avait été qu'un spectateur.

Délégation de S.-Edouard et de Villeray au sujet du service des tramways

Demain matin, à onze heures, une délégation doit avoir une entrevue avec la commission des tramways pour traiter, particulièrement avec le président de la commission M. Saint-Cyr, le problème concernant les tramways desservant les quartiers Saint-Edouard et Villeray. La délégation insistera pour une amélioration du service dans les rues Saint-Denis, Saint-Hubert, Christophe-Colomb et Bélanger.

Le budget allemand prévoit la construction de deux croiseurs

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Berlin, 17. — Le budget allemand prévoit la construction de deux nouveaux croiseurs de poche de 10,000 tonnes chacun, annonce aujourd'hui le journal "Tageblatt". Il prévoit également une première annuité pour la construction d'un troisième navire de guerre du genre permis malgré les restrictions imposées par les traités. Ces navires coûteront de 35 à 40 millions de marks, soit environ 10 millions de dollars chacun, ajoute le journal. La construction en sera commencée à une date conforme aux décisions de la conférence du désarmement.

Le budget de l'armée et de la marine de guerre s'élève en tout à 674,500,000 de marks, soit environ $168,625,000.00, soit une diminution de 15 millions de marks si l'on compare avec l'année 1931.

Déclaration de Lapointe admise

Après un débat qui a duré toute la matinée, une déclaration que Charles-Edouard Lapointe, accusé du meurtre de sa belle-mère, Mme Edouard Lapointe, aurait faite et signée, le 6 novembre dernier, a été acceptée par le président du tribunal, l'hon. juge C.-A. Wilson. Cette déclaration sera soumise aux jurés, cet après-midi.

Me Lucien Gendron, l'un des procureurs de la défense, s'est opposé à la production de ce document sous le prétexte que la déclaration de l'accusé n'avait pas été volontaire et libre. Les divers officiers de police, l'avocat de ce département et le secrétaire de la Sûreté ont affirmé que Lapointe avait été mis sur ses gardes et qu'aucune menace ou promesse ne lui avaient été faites.

Me Gendron a basé son objection sur le fait que l'accusé avait refusé de faire des déclarations l'incriminant, la veille, et que les détectives l'avaient interrogé alors qu'ils étaient en possession des déclarations venant de deux autres personnes, déclarations qui jetaient des soupçons sur Lapointe.

Au cours du débat, les jurés se sont retirés de la Cour. Le juge Wilson a fait remarquer que la police devait avoir recours parfois à certaines méthodes pour pincer un accusé et que c'était à la Couronne à se prononcer ensuite sur la légalité de ces méthodes. Pour lui, la déclaration de Lapointe est légale. Celui-ci déclare qu'il a tué sa belle-mère mais que l'arme à feu a été déchargée accidentellement.

M. DesRoches propose un programme de travaux en aide aux chômeurs

La situation, au point de vue chômage, va-t-elle s'améliorer avec assez de rapidité pour pouvoir supprimer tout à fait, l'hiver prochain, l'aide aux sans-travail, soit en travaux publics soit en secours directs? Voilà une question qui cause un certain souci à la présente administration. L'échevin A.-A. DesRoches, commissaire et président de la Commission échevinale de chômage, pour sa part, semble d'avis que la ville doit parer à toute éventualité et préparer un programme de travaux au cas où il serait nécessaire, encore l'hiver prochain, de porter secours de cette façon à nos familles ouvrières. Mais, cette fois, a déclaré ce matin M. DesRoches, l'administration se promet de faire exécuter un programme de travaux à la main.

La construction de canaux, a-t-il dit, pourrait par exemple fournir beaucoup plus de travail que certains articles inscrits au programme de l'ancienne administration.

La ville a un grand nombre d'égouts collecteurs et d'égouts ordinaires à faire construire. Dans des districts, l'égout collecteur manque; dans d'autres, l'égout ordinaire est insuffisant. Il s'ensuit, dans le dernier cas, que des inondations se produisent et que la ville est appelée à payer des dommages.

Trois cambriolages

M. Albert Gagnon, 1662, appartement 2, est, boulevard Saint-Joseph, s'est plaint au poste de police No 14 que pendant son absence, hier soir, entre 9 et 10 heures, des inconnus se sont introduits dans sa demeure à l'aide d'une fausse clef, et lui ont volé 3 bagues, un collier, une montre et un revolver, le tout valant $200.

Des cambrioleurs se sont aussi introduits, dimanche, chez M. David Frenette, 6583, rue Christophe-Colomb, et lui ont volé un paletot valant $200, ainsi qu'un manteau de seal, de la valeur de $300. En découvrant l'effraction, hier, M. Frenette a porté plainte au poste de police No 15.

M. J. Fontaine, 809 ouest, rue Notre-Dame, a constaté en ouvrant son magasin, hier, que l'établissement avait été visité, dimanche, par des cambrioleurs qui ont emporté pour environ $400 de cigarettes. Il a porté plainte au poste No 6.

L'hon. R. Teilly, à Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — L'hon. R. Teilly, ministre des terres et des mines du Nouveau-Brunswick, est venu à Québec, hier, pour discuter avec l'hon. M. Laferté certaines questions concernant le retour à la terre. Mais il n'a pas pu rencontrer M. Laferté, qui était à Montréal. Après une entrevue avec le sous-ministre de la colonisation, M. L.-A. Richard, l'hon. M. Teilly est parti, hier soir, pour Ottawa.

Un affreux drame de l'onde se déroule à Chambly-Bassin sous la vue de témoins impuissants

Un bac bascule et deux personnes se noient.—Un père voit mourir son fils sous ses yeux.

Une affreuse tragédie de l'onde s'est déroulée, hier midi, quand un homme et un adolescent se sont noyés dans la Petite Rivière Montréal, à Chambly-Bassin. Les deux victimes sont: M. Samuel Braitman, 44 ans, de McMasterville, et Roméo Vincent, 17 ans; de Chambly-Bassin.

Les deux malheureux ont perdu la vie lorsque le bac sur lequel ils traversaient avec un autre compagnon, et aussi deux animaux, entre Chambly et l'île Meunier, pencha perpendiculairement et les précipita dans l'eau. Le troisième personnage était M. Joseph Vincent, de l'île Meunier, père du jeune homme. Il se sauva en se cramponnant au bac renversé.

Les deux animaux, un cheval et une vache, appartenaient à M. Braitman qui avait obtenu la permission de les mettre au pâturage dans l'île. Accompagné de M. Vincent et son fils, Braitman monta sur le bac et l'on effectua la traversée. La rivière a près d'un arpent et demi de large. Rendu à une vingtaine de pieds du bord, le cheval s'énerva et commença à se cabrer. Ses mouvements firent pencher le bac et le poids entraîna tous les occupants à l'eau. M. Braitman et le jeune Vincent se cramponnèrent à la tête du cheval et se faisant le noyèrent et perdirent aussi la vie.

Rivé désespérâmment au bac, M. Vincent, père, tendit les deux rames aux victimes. D'autres part, le courant emportait le bac au loin et le malheureux père fut le témoin impuissant de la mort atroce de son fils.

M. Vincent fut secouru plus tard et aida aux recherches. Deux heures après la fatalité les cadavres furent repêchés. Après avoir entendu la preuve des circonstances qui ont entouré ce drame, la Cour du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle dans les deux cas.

Des pompes vaines

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Sandringham, Angleterre, 17. — La voiture à incendies du roi George, un appareil moderne dont il était très fier, a fait fiasco quand on en a eu besoin. On l'amena à une meule de foin qui avait pris feu sur le domaine du roi tandis que le monarque était allé se promener. Les pompiers travaillèrent activement mais l'engin ne fonctionna pas et la meule brûla.

Nouvel organisme pour aider l'agriculture

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17. — On apprend, aujourd'hui, que l'on a préparé la législation nécessaire pour l'établissement d'un bureau pour le placement ou la mise en vente des produits agricoles, (marketing board). Cette législation permettrait à ce bureau de faire une enquête générale sur les conditions des produits de la ferme et de l'industrie laitière.

Il est possible que ce bill soit l'un de ceux que le gouvernement présentera en fin de session.

Le mercure tombe de 36° en douze heures

Il s'en est fallu de 0.6 degré que la journée d'hier fut proclamée la journée la plus chaude jamais enregistrée au cours d'un mois de mai. Elle arrive tout de même au deuxième rang, soit immédiatement après la journée du 30 mai 1929, alors que le thermomètre avait marqué 91 degrés.

Heureusement pour nous le mercure n'est pas demeuré bien longtemps dans ces hauteurs et il en est dégringolé si vite que ce matin il était glissé à 54 degrés, soit une chûte de 36 degrés en une douzaine d'heures. Ce brusque changement n'est pourtant pas dû à l'abondance des averses que nous avons eues, puisque le bureau météorologique du McGill nous informe qu'il n'est tombé que quelques gouttes d'eau au cours de la nuit dernière. A part ces petites averses, nous n'avons pratiquement pas eu de pluie depuis le 1er mai, et la chûte totale depuis le 30 avril n'a encore atteint que 0.63 de pouce. L'an dernier, dans tout le mois de mai il était tombé 2.74 pouces de pluie, tandis que la normale pour le même mois est d'environ 3 pouces.

Accusés de terrorisme

Henry et Joseph Cohen, alias Kid Cohen, deux frères, comparaissaient ce matin devant le juge Maurice Tétreau sous deux accusations. Ils auraient, au cours des 18 derniers mois, extorqué de l'argent de M. Abraham Schachter, de la Famous Imperial Garment Company, en le terrorisant. Deux cautionnements de $950 chacun ont été exigés de chacun des accusés et l'enquête a été fixée au 25 mai.

M. Schachter aurait eu des troubles avec les unionistes et il aurait cru sa vie en danger. Afin de se protéger il aurait engagé les deux accusés comme gardes-du-corps et ceux-ci auraient profité de la circonstance pour se faire payer de fortes sommes d'argent.

Un incendiaire

Alfred Larivière a comparu ce matin devant le juge Maurice Tétreau sous une accusation d'incendie. Il s'est avoué coupable d'avoir mis le feu à une maison de la rue Troy dans le but de frauder une compagnie d'assurance. Il a été envoyé à la Sûreté pour trois jours et il recevra sa sentence le 27 mai.

Le Dr Laporte et le Dr Lesage, en Cour

Le Dr Zénon Lesage, échevin du quartier Saint-Jean, a subi son examen volontaire, ce matin, devant le juge Enright sous l'accusation d'avoir volé une boîte de scrutin, au poll No 15, dans le quartier Laurier, le 24 août dernier, jour de l'élection provinciale. Il déclare avoir des témoins à faire entendre en défense et le juge a fixé l'audition de ses témoins au 30 du courant.

Le Dr René Laporte a aussi subi son examen volontaire sous l'accusation d'avoir, en juin 1931, vendu des narcotiques sans permis. Il a été condamné à subir son procès en Cour du Banc du Roi.

Dans Maisonneuve

Ce soir, au no 1651 rue Letourneux, salle Buffalo aura lieu un grand ralliement pour offrir la candidature à M. Ubald Fortin, à l'élection complémentaire de Maisonneuve, à 8 h. 30.

POUR UN BON DENTIER

Dr A. MASSON

BE. 4613 — 4064, S.-Denis

Endor

CACHET pour DORMIR

Efficace dans tous les cas de: FATIGUE, SURMENAGE, INSOMNIE procure sommeil calme et réparateur en boîtes de 1 et de 6 cachets

AU CANADA

MERIOT, 751 Victoria Square, MONTREAL

Le nom du Dr Gaspard FAUTEUX

doit vous rappeler les mots "sans douleur"

Dr Gaspard Fauteux, dentiste

Le Franco-Américain

Tél. HArbour 7150-7159

1242 Saint-Denis, Montréal

CONVOCATIONS

Anciens de la Baie: demain soir, en la salle de l'Union du Commerce, 1079 rue Berri, concert-boucane. Tirage.

Chambre de Commerce: demain après-midi, à 4 h., assemblée régulière.

Ordre des Fils d'Italie, loge No 1374: en l'hôtel Windsor, samedi prochain, dîner suivi de danse, à l'occasion de la réception de M. A. Plante, M.P.P., comme membre de la loge.

Les médecins de la partie nord de notre ville sont invités à une réunion spéciale devant être tenue demain soir, à la salle du poste de police, No 7035, rue S.-Dominique.

La Vie Féminine

Le Courrier de Colette

Existe-il un secret suprême pour se faire aimer ? Une fortune à qui le dévoilera !

D.—Dites-moi s'il existe un secret, je dirai: suprême, de se faire aimer d'une jeune fille que l'on adore, mais qui se montre indifférente tout en étant gentille? J'ai aimé et j'aime toujours une brunette de dix-huit ans, avec toute l'ardeur de mon coeur de vingt-et-un ans. On dit parfois qu'un jeune homme ne plaît pas à celle qu'il aime parce qu'il ne sait pas se montrer assez indépendant, mais peut-on l'être vis-à-vis de quelqu'un qu'on adore? La distance qui me séparait de ma bien-aimée était assez considérable et m'empêchait de la voir souvent.

Dernièrement, voyant comme j'étais accueilli sans empressement, je résolus de ne plus la revoir. Mais, j'avais trop compté sur mon orgueil, car je ne puis l'oublier. Faut-il donc que celle que j'avais choisie parmi tant d'autres ne réponde jamais à mon amour? —

I WILL ALWAYS LOVE YOU, M.

R.—Il y a longtemps que je posséderais d'énormes rentes, si je savais le secret suprême pour se faire aimer.

Ce secret existe pourtant, mais il est incommunicable, parce qu'il n'est pas exactement le même pour deux individus. En d'autres termes, il y a autant de secrets qu'il y a d'amoureux. A vous de deviner le vôtre. Personne ne le fera pour vous.

Il se peut qu'une enfant de dix-huit ans soit assez coquette pour dissimuler ses sentiments et s'amuser un peu d'un amoureux transi, avant de couronner sa flamme, si je puis employer cette formule démodée et si vague qu'elle peut signifier trop ou trop peu.

Il se peut aussi que votre empressement soit désagréable à la belle enfant et qu'elle souhaite, de votre part, un peu plus d'indépendance. Sans doute, on peut être indépendant vis-à-vis de quelqu'un qu'on adore; surtout lorsqu'on croit que c'est là, le vrai chemin pour arriver à son cœur. C'est l'enfance de l'art: inquiéter, pour occuper sans cesse la pensée.

Il est fort possible aussi que vous n'ayez pas beaucoup observé les goûts et le caractère de celle que vous aimez et que vous lui déplaisiez faute de savoir ce qu'elle aime et ce qu'elle déteste. L'adoration muette et extasiée flatte une femme, mais n'éveille pas nécessairement d'écho dans son cœur; elle préfère les conquêtes un peu difficiles. Elle préfère surtout qu'on se donne de la peine pour deviner ce qu'elle ne dit point, qu'on pressente un peu ses goûts et ses caprices pour les combler avant qu'elle les ait exprimés.

Peut-être, enfin, vous trompez-vous sur vos propres sentiments et ce que vous prenez pour un amour invincible, n'est-il que la crainte d'un échec possible et le dépit déguisé de sentir que vous avez affaire à quelqu'un de plus fort ou de plus habile que vous.

Quoi qu'il en soit, à votre âge, on ne parle pas, sans sourire, de sentiments éternels. Si vous trouviez le secret de vous faire aimer, je ne serais nullement surprise que la jolie brunette ait un jour à pleurer sur votre infidélité; on croit toujours que le premier amour est définitif. Vous ne faites pas exception à la règle, quoi que vous en pensiez. Demain, après demain, une autre, blonde ou rousse ou brune encore, passera dans votre chemin. Et c'est un nouveau secret qu'il vous faudra chercher. La constance est rarement le fait des garçons de vingt ans et ce n'est pas à cet âge heureux qu'il suffit d'un souvenir d'amour pour remplir le cœur. — COLETTE.

D.—J'ai deux amis: l'un que je n'aime pas du tout, est très bon garçon, mais ne travaille pas en ce moment. L'autre, que j'aime beaucoup, n'a pas d'emploi non plus. Lequel me conseillez-vous d'épouser? — IL M'AIME, JE L'AIME.

R.—Aucun des deux, pour le moment du moins. Quand ils travailleront, vous pourrez choisir celui que vous préférerez, à condition qu'il n'ait pas de ces défauts qui rendent la vie d'une femme trop difficile. Il se présentera peut-être d'autres partis, du reste, qui seront plus avantageux.

D.—Pour extraire l'eau d'un moteur, il suffit de faire geler le récipient dans un frigorifique et d'extraire l'huile pendant que l'eau est congelée. — "AIDEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES", A DIT LE SEIGNEUR.

R.—Je vous remercie au nom de tous ceux qui feront leur profit du renseignement.

D.—Peut-on, à vingt-quatre ans ne pas avoir trouvé son idéal? J'ai reçu plusieurs jeunes gens; je me fatiguais d'eux et je les éconduisais. J'en ai regretté quelques-uns. Pourtant, je ne suis pas difficile, car il y en avait de fort peu jolis parmi ces prétendants. Il est vrai que je suis jeune de caractère. Il me semble que je fais tout pour me rendre aimable. Puis-je avoir raison de désespérer? — CHIFFON.

R.—On ne rencontre jamais son idéal, puisque la définition du mot lui-même est celle-ci: Une chose qui n'existe que dans l'imagination. Sans doute, à vingt-quatre ans, une jeune fille n'est pas fondée à désespérer de l'avenir. Il y aura sans doute quelqu'un qui saura fixer votre coeur. En attendant, appliquez-vous à devenir sérieuse. Vous avez déjà passé l'âge où l'on se fait pardonner d'être "une petite folle". Il faut savoir ce que vous voulez, vous attacher davantage aux qualités morales qu'à l'apparence physique de ceux que vous rencontrez, être enfin l'architecte consciencieux de l'édifice qu'est votre avenir.

D.—Serais-je heureuse en épousant un jeune homme, plutôt par raisonnement que par amour? Il y a deux ans que je le recois; il a vingt-huit ans, possède de très belles qualités, occupe une belle position, mais je ne l'aime pas d'amour, à cause de son apparence physique qui ne me plaît pas. J'ai pour lui beaucoup d'amitié, c'est tout. — UNE QUI EST AGÉE DE TRENTE ANS.

R.—C'est vous seule qui, vous connaissant, pouvez savoir si vous trouverez le bonheur dans cette union. Pour moi, elle me paraît, en tous points convenable. A votre âge, on connaît assez la vie pour en peser toute les réalités. Réfléchissez.

D.—Mon mari prétend qu'il n'est pas obligé du tout à ma mère et moi, il me semble qu'il l'est au même titre que mes frères et que si elle ne faisait payer une pension par ses enfants, nous devrions y contribuer? — MISÈRE.

R.—Chacun des enfants, fille ou garçon, doit contribuer selon ses moyens à l'entretien et à l'alimentation des parents s'ils sont dans le dénûment.

D.—Est-ce que le diplôme académique est suffisant pour être admise à enseigner dans les écoles publiques à Montréal ou s'il faut avoir passé par l'école normale?—UN CURIEUX.

R.—En principe, je crois que l'on n'engage que des élèves d'école normale, mais la règle souffre peut-être des exceptions.

D.—Quel jour se trouvait le 25 mars 1904? —FLEUR DES CHAMPS.

R.—Un vendredi.

COLETTE

STYLE MILITAIRE

ROBE de suédine à col et parements de fourrure rase. Le boutonnage lui donne la note militaire.

On est prié ...

De ne formuler qu'une seule demande à la fois.

De ne demander aucune adresse commerciale; les annonces y pourvoyant.

De donner son adresse quand on demande à échanger recettes, chansons ou renseignements.

De ne poser autant que possible que des questions d'intérêt général.

D'être patients, enfin, parce qu'aucune lettre ne peut recevoir sa réponse dans la semaine où elle a été écrite. Le courrier est, pour cela, trop volumineux.

L'Art Culinaire

Deux omelettes (Pour 6 personnes)

Travaillez dans une terrine ou dans un bol 2 tasses de sucre avec 6 jaunes d'oeufs de façon que votre composition devienne légèrement blanche et épaisse; fouettez dur en neige 8 blancs d'oeufs que vous mélangez doucement avec vos jaunes d'oeufs et votre sucre en faisant bien attention de ne pas casser vos blancs d'oeufs, c'est-à-dire les faire retomber.

Beurrez un grand plat ovale, mettez dans une poche une petite partie de l'appareil qui servira à faire la décoration finale.

Faites avec le restant de l'appareil une espèce de monticule que vous lissez tout autour avec une cuiller ou un couteau spatule.

Quand tout est bien lisse, prenez votre poche et décorez votre omelette soufflée.

* * *

(Pour 8 personnes)

Pour faire l'omelette surprise, il faut faire un appareil tel qu'indiqué dans la recette précédente.

Prenez un morceau de gâteau éponge que vous placez sur un plat long ovale; creusez dans le gâteau éponge un trou assez grand pour placer votre glace soit à la vanille soit au chocolat, le parfum importe peu.

Arrosez votre biscuit avec une liqueur telle qu'anisette ou marasquin et bouchez le trou, dans lequel vous avez mis la glace, par un petit morceau de gâteau éponge.

Servez-vous de l'appareil tel qu'indiqué ci-dessus pour couvrir entièrement votre gâteau éponge, lissez avec une cuiller ou un couteau spatule, faites une garniture à l'aide de la poche, saupoudrez de sucre et placez votre dessert dans un four chaud.

Servez aussitôt cuit, c'est-à-dire aussitôt coloré et à table, vous pourrez constater de la surprise de vos convives quand ils apercevront au centre de ce plat fumant une glace parfaitement froide.

* * *

Ris de veau braisé "Bonne-Maman"
(pour 6 personnes)

Prenez 6 beaux ris de veau que vous dégorgez, blanchissez et faites rafraîchir.

Prenez une casserole à fond épais dans laquelle vous coupez une carotte, du céleri, des oignons, des queues de persil, un clou de girofle, une feuille de laurier. Placez tout cet ensemble dans le fond de votre casserole que vous aurez eu soin au préalable de beurrer.

Déposez vos ris de veau sur ce fond et mouillez avec du jus de viande aux trois-quarts de la hauteur de vos ris de veau.

Placez votre casserole ainsi préparée dans un four bien chaud à découvert.

Quand vous obtenez une bonne coloration et que vous sentez que la cuisson est faite, réduisez votre sauce et mouillez-la ensuite d'un bon verre de vin de Porto.

Passez votre sauce à l'étamine, complétez l'assaisonnement, ajoutez une cuillerée de beurre frais, ensuite placez vos ris de veau dans un plat creux.

Pour servir vos ris de veau, versez votre sauce dessus au moment de servir et surveillez pour que le plat soit chaud.

* * *

Croûte dorée ou pain perdu. — Coupez sur une brioche ou pain rassis des tranches d'un pouce d'épaisseur que vous faites tremper dans le lait vanillé et froid.

Trempez ensuite vos tranches dans des oeufs battus légèrement sucrés, placez-les ensuite dans une poêle contenant du beurre clarifié bien chaud, colorez vos croûtes des deux côtés.

Egouttez et dressez sur serviettes, saupoudrez de sucre vanillé.

Le Foyer Moderne

Le décor de la table — Raffinement et goût

L'Exposition des Arts Ménagers présentait à Paris, cette année, une rétrospection du décor de la table et de la salle à manger. Cette pièce—du moins celle où on prend, dans l'intimité, le repos familial — ne fut, jusqu'à XVIIIe siècle, aucunement différente des autres. En effet, la population tout entière, petits ou grands, humbles ou puissants, mangeait dans une chambre non décorée encore du nom de salle à manger, et où la table chargée de mets voisinait avec le lit conjugal et les berceaux des enfants.

Mais l'art de la table et du bien manger ayant toujours été en honneur en France, il s'ensuit que le décor de la table a évolué depuis des siècles, en même temps que la civilisation de notre pays, pour arriver de nos jours à un degré élevé de raffinement et de goût.

Simplification

Comme le style de nos meubles, comme les garnitures de nos robes, il se dépouille et se simplifie. Autrefois, la nappe de fine toile ou de damas blanc disparaissait sous les compotiers chargés de fruits, les cristaux taillés, les surtouts, les réchauds d'argent, les candélabres et les flambeaux, les bonbonnières remplies de friandises, les pièces montées, chef-d'oeuvre du pâtissier et du confiseur. Aujourd'hui se précise la recherche de l'unité, par l'harmonie des lignes, — pas de mélanges de styles — et celle des couleurs, entre la lingerie, la porcelaine, la verrerie, la décoration florale, dont les tons se complètent ou se font mutuellement valoir par leur uniformité ou leur contraste, suivant le cas.

Vaisselle

La vaisselle de porcelaine s'orne de bandes ou larges filets qui couvrent le bord de l'assiette, laissant souvent le fond blanc. On aime les couleurs vives, rouge bleu, roy, vert, et souvent elles sont rehaussées d'une large bordure argentée ou dorée,dont l'effet est très modernes. L'argent est plus employé que l'or, car il s'assortit aux couverts, à tout ce qui, sur la table, est métallique. Citons aussi un service de Limoges en gris et corail, et un autre moucheté noir et rose, du plus joli effet. La faïence est plus souvent toute entière du même ton tendre, ivoire ou grise, citron, bleu pâle ou rose, quelquefois brune ou noire (surtout pour les services à dessert, à thé ou à café), ou bien, elle présente sur tout le bord de l'assiette, une série de rayures de plusieurs tons, formant bande (par exemple fond beige à rayures marine et rouge, fond bleu pâle à rayures vertes, noires et rouges). Les écossais sont également fort en vogue.

Cristal

Le cristal taillé ou gravé retrouve une vogue extraordinaire, d'autant plus grande que nous en fûmes privés pendant la guerre et même depuis. Le gobelet fut très à la mode durant les dernières années, mais le verre à pied se refait beaucoup à condition que le pied en soit bas et assez massif. D'ailleurs, on recherche assez l'impression de lourdeur, mais plutôt dans la forme que dans la matière elle-même. On aime le cristal légèrement teinté, surtout en bleu foncé ou en brun, dont la nuance sombre ne nuit pas à la transparence. Le pied est quelquefois d'une couleur différente de la tulipe et l'on voit même le cornet de cristal posé sur un socle de métal. La série des verres est toujours la même — les vins sont toujours aussi bons et pareillement appréciés — il y a le verre à eau, le verre à bordeaux, à madère, la coupe de champagne que l'on remplace souvent par la flûte.

Couverts

Les couverts sont d'une ligne simplifiée à l'extrême. Les courbes sont évitées autant que possible, et sans cambrure aucune; reste à savoir s'ils sont aussi faciles à manier que ceux qui les précédèrent. Le couteau est grand, non resserré à la virole et toujours en acier chromé, ce qui assure l'inaltérabilité de leur poli, peu de manches de bois, mais plutôt de métal, d'ivoire, ou de composition de toutes couleurs. Nous ne citerons que pour mémoire, les couverts de cristal taillé, incolore ou teinté, qui ne nous paraissent guère pratiques, et —peut-être par manque d'habitude — ne satisfont pas l'oeil.

Le porte-couteau est un bloc allongé, en cristal blanc ou teinté, de forme cubique ou triangulaire, à arêtes vives. Il se fait aussi en feuille de métal chromé, découpée, ainsi que le porte-menu.

Nous avons parlé de ce qui est nouveau dans le décor de la table; il nous reste à dire à celles qui possèdent de beaux services de belle verrerie, de belle argenterie, qui ne sont pas ultra-modernes, que rien de tout cela n'est démodé, et qu'il serait fort dommage de s'en défaire pour les remplacer par du nouveau. Laissons cela aux jeunes ménages qui se montent et encore... si leurs parents ou quelque personne de leur famille leur offrent un de ces services, que nos économes grand'mères réservaient pour les grands jours, qu'ils ne dédaignent pas ce cadeau, dont la valeur reste toujours grande, le temps étant presque sans action sur la porcelaine, le cristal, l'argenterie.

Objets en caoutchouc. — Tous les objets en caoutchouc qui peuvent se trouver dans un cabinet de toilette, se dessèchent et se cassent s'ils ne servent pas souvent. Pour obvier à cet inconvénient, les laver de temps en temps à l'eau tiède et les frotter de glycérine. Tous ceux, assez petits pour être tenus en boîtes, seront conservés dans du fer blanc.

Pour les longs tuyaux de caoutchouc, le mieux est lorsqu'on ne doit pas s'en servir pendant un certain temps d'enrouler dessus une bande de gaze glycérinée. Si l'on doit s'en servir de temps en temps, les rouler dans l'appareil lui-même, recouverts d'une serviette humide pliée en plusieurs doubles et qu'on remplacera.

L'ART DU COUVERT

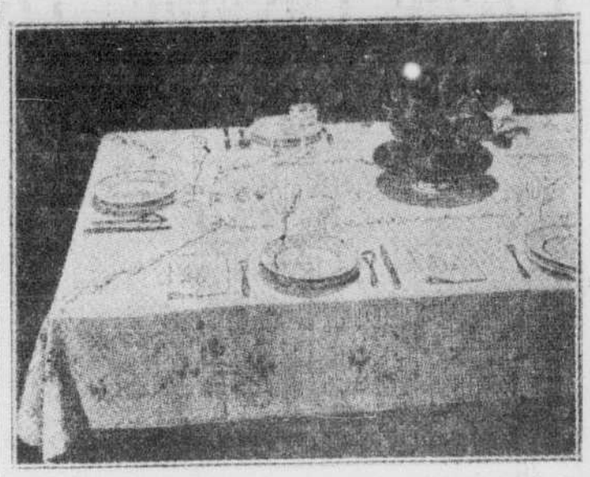

Mettre une table est actuellement tout un art, car on ne se contente plus, pour son décor, de la correction froide et classique d'autrefois; on entend que chaque table soit en quelque sorte le reflet de la personnalité de la maîtresse de maison, qu'elle en révèle les goûts et l'élégance.

De Magnifiques Epaules

douces, duveteuses au toucher, d'une apparence fascinante qui ne se rayera pas, ne se tachera pas, ne s'enlèvera pas, ne fera pas voir les effets de la transpiration. Dansez, livrez-vous aux sports avec l'absolue confiance que votre teint gardera sa beauté originale.

Envoyez 10c. pour échantillon

CRÈME ORIENTALE de GOURAUD

Teintes: Blanc Chair et Rachel

Ferd. T. Hopkins & Son, Montreal, Que.

UN MERVEILLEUX SOUPER D'ENFANT

QUAND vous arrivez à la fin d'une journée qui a été bien occupée, mère, pourquoi ne donneriez-vous pas aux enfants un bol de flocons de maïs Kellogg avec du lait pour le souper?

Comme ils raffoleront de ces délicieux flocons grillés! Et comme c'est facile à préparer! Pas de trouble. Pas de cuisson. Et le mieux de tout, c'est un souper tellement hygiénique! Les diététistes disent qu'un repas du soir facile à digérer, comme le Kellog avec du lait, aide les enfants à dormir plus profondément et à se mieux porter.

Servez donc des Kellogg souvent au lieu d'aliments chauds et lourds. Délicieux pour le déjeuner ou le lunch, avec des fruits ou du miel. Epatant pour une collation à la fin de la veillée.

Les Kellogg comptent parmi les aliments les plus commodes et les plus économiques. Un seul paquet en contient pour plusieurs repas et ne coûte que quelques sous. Toujours frais comme au sortir des fours à cause du sac intérieur hermétiquement ciré au haut et au bas. Fabriqués par Kellogg à London, Ontario. Qualité garantie.

Régalez-vous d'un bol de Kellogg's

Réparations
— DE —
PIANOS, RADIOS et PHONOGRAPHES

Nous nous spécialisons dans la réparation complète et la remise au point de ces instruments.

Des ouvriers experts font partie de notre personnel régulier.

Téléphonez donc pour faire venir notre estimateur et lui faire examiner votre piano, radio ou phonographe.

Estimations gratuites.

MArquette 7701 - Local 7

LINDSAYS
C.W. LINDSAY & CO. LIMITED

1112 rue Sainte-Catherine Ouest
580 rue Sainte-Catherine Est
6885 rue Saint-Hubert
MONTREAL

THÉ BRODIE

très rafraichissant

Avec le thé, c'est le mélange qui compte. Des feuilles de thé de première qualité, mélangées par un personnel d'expérience, vous assurent, dans le Thé Brodie, un breuvage vraiment délicieux et rafraîchissant. Noir ou vert chez la plupart des épiciers.

BAS DE SOIE *GRATIS*

Les Produits Brodie vous assurent une valeur additionnelle. Des bas de soie et autres primes attrayantes peuvent être obtenus en échange des coupons trouvés dans presque tous les Produits Brodie. Collectionnez ces coupons et demandez la liste de primes.

BRODIE & HARVIE LIMITED
314, rue Bleury, Montréal

J'ADORE la vie d'un marin ... Une occasion unique de devenir bouleversante et émancipée!... Qu'on me donne mon pantalon matelot fait de tissu Ondese*... qu'on m'apporte mon petit gilet fait de tissu Ondese*. Comme je l'aime ce crêpe Ondese* . . , sa surface ondulée et rugueuse . . . sa texture épaisse et durable.

* Un tissu d'été Celanese

C'est un été Celanese

JOUR DE SIMPSON à Montréal

Jubilé de Diamant DE SIMPSON 1872 1932

Crêpe Lavable—Toile—Voile

Crêpe Celanese Pastel
Toile garantie indécolorable
Voile imprimé

5.95

Dans cette collection vous pourrez choisir des robes différentes et pratiques pour l'été.

Crêpe — Dessins de boutons de rose, appliqués, jours, tous des motifs très délicats, de garniture exclusive. Sans manches, manches courtes. Blanc, rose, bleu, jaune, vert.

Toile — La toile promet d'être très en vogue si l'on en juge par la demande. Voici des modèles charmants. Sans manches, manches polo. Blanc, bleu, vert, jaune, orchidée. Garantie lavable et indécolorable.

Voile — Pour les femmes qui s'habillent en grandes tailles, ces modèles ont été faits expressément pour elles. Noir, marine et brun avec blanc. Manches longues. Lignes amincissantes. Tailles 14 à 20, 36 à 46.

Simpson, au troisième.

Panamas

Blanc - Crème

1.69

Avec garniture de ruban

L'an dernier, les femmes payaient 3.95 pour la même qualité. La qualité est belle. Grands rebords élégants. Profitez de cette offre du "Jour de Simpson".

Garniture en noir, brun, marine, blanc.

Simpson, au deuxième.

Élégants Manteaux

Valant 19.50 — En crêpe et diagonale de qualité

12.95

Ces manteaux sont des copies de manteaux valant $25 et 29.50. C'est vous dire leur apparence exclusive. Larges revers, boutons, piqûres. Echarpe de soie de couleur vive ou garniture de renard vicuna, galadin ou lapin. Doublure pour deux saisons.

Noir et marine en quantité aussi beige, brun clair, tuile et vert.

Tailles pour toutes : 13, 15, 14 à 20, 38 à 44, 16½ à 26½.

Simpson, au troisième.

Souliers d'Été

Prix spécial pour la Vente de mai

Ces souliers sont pratiques pour les sports et pour celles qui ne sont que spectatrices. Nous avons conclu un achat spécial qui nous permet de vous offrir ce prix de faveur.

Sandales tressées avec semelles de cuir ordinaires, souliers de sport en couleurs combinées, et autres modèles de rue. Noir, bleu, brun, noir et blanc, brun et beige, tout blanc, brun et beige. Pointures 2½ à 8, largeurs AA à C dans le lot.

Pas de commandes téléphoniques.

Simpson, au deuxième.

4.85

Dentelle Lingerie

Valant .18 à .60 la verge régulièrement

.10

Dentelle en bande pour incrustation, pour bordure de lingerie. Plusieurs bandes ont 6 pouces de largeur. Dessins riches imitant la véritable dentelle. Crème, beige, rose beige.

Pas de commandes téléphoniques.

Simpson, au rez-de-chaussée.

Nappes et Serviettes en Venise, Filet et Richelieu

29.50

Nappes 72 x 108" et 12 serviettes 18 x 18".

Toile fine, broderie riche à la main, motifs splendides en Venise. Voilà de quoi se composent ces magnifiques parures de table à dîner. Venez tôt pour cet item.

HOME LOVERS CLUB

Payez 10% comptant et six mensualités sur achats de $25 et plus. Pas d'intérêts.

Parures à Dîner d'Italie

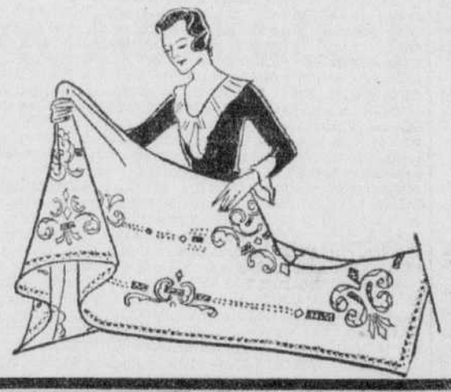

$10

Régulier 19.50 à 29.50
Seulement 60 pouces

Nappes en trois grandeurs. 72 x 90, 72 x 108", 72 x 126 pouces. Avec douze serviettes assorties. En toile crème très épaisse. Véritable broderie d'Italie à la main.

Simpson, au quatrième.

20660 verges de Soieries et Tissus d'Été

La première fois à ce prix—Régulier 1.58 à 3.95

1800 verges de Crêpe de Soie Imprimé

largeur : 38 pouces.

Pour 3.50 ou $4, vous avez une jolie robe paraissant en valoir le triple. Excellent choix de dessins délicats, de coloris, d'oppositions de couleurs. Soie exclusive qui se vendait tout récemment 1.98 à 2.95.

2000 verges de Chiffon Imprimé Pure Soie

Y compris du chiffon de Mailinson et de l'Exposition de Paris. C'est vous dire l'exclusivité de ces tissus. Dessins de fleurs riches et originales. Fond vert, rose, jaune, noir, bleu. Pour des robes de réception et de danse, il est tout indiqué. Largeur 38 à 42 pouces.

Cotonnades Exclusives Fantaisie

Marquées 1.58 et 1.98.

La plupart de ces tissus sont exclusifs au Salon des soieries. Ils sont très exclusifs et ont été choisis très spécialement. Tissus à trame espacée et fantaisie, tweed de coton — Jaune, blanc, vert, bleu, rose, coquille, orange. Largeur 36 pouces.

1.00

Lainages

Régulier 1.98
Largeurs 54 pouces

Effets de mouchetage, diagonale. Noir, marine, fauve. Aussi lainages très minces pour robes légères. Splendide variété. Venez tôt pour cet item.

Simpson, au deuxième.

Vente de Mai de Radios Très Connus

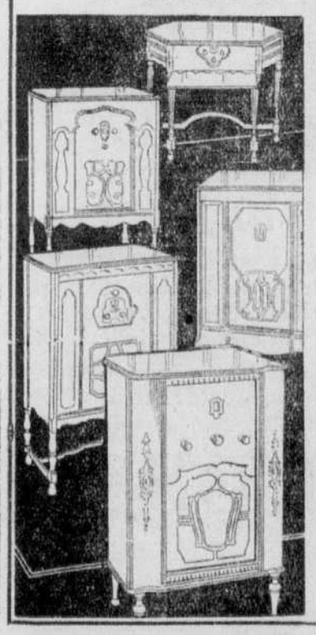

ROGERS modèle table 6 lampes. Complet—En vente à **$33**

SERENADER console, 7 lampes. En vente à **$37**

TEMPLE de cheminée 21, 5 lampes, lampes multi-mu et Pentode, haut-parleur dynamique. En vente à **$38**

SERENADER consolette, lampes screen-grid et détectrice, haut-parleur dynamique. En vente à **$39**

FREED EISEMANN NR85 console 8 lampes. En vente à **$40**

TEMPLE 17 de cheminée, 7 lampes, superhétérodyne, lampes multi-mu et pentode, haut-parleur dynamique. En vente à **$40**

TEMPLE 22 console 5 lampes multi-mu et pentode, grand haut-parleur dynamique. Prix 1932 119.50. En vente à **$46**

SERENADER console R, 7 lampes screen-grid et détectrices jumelles, haut-parleur dynamique. Prix 1932 120.50. En vente à **$48.50**

NORTHERN ELECTRIC "Richelieu" console 6 lampes multi-mu et pentode, haut-parleur dynamique. Prix 1932 97.50. En vente à **$48.50**

ECHOPHONE console 92 superhétérodyne, 7 lampes multi-mu et pentode, haut-parleur dynamique. Prix 1932 109.50. En vente à **$57.50**

SERENADER console 8 lampes screen-grid et détectrices jumelles, contrôle du son, haut-parleur dynamique. Prix 1931 150.50. En vente à **$58.50**

WESTINGHOUSE console 7 lampes screen-grid, haut-parleur dynamique. En vente à **$58.50**

DEFOREST modèle de cheminée Encore. Prix de 1932 $79.50. En vente à **$59.00**

FADA modèle console 53 superhetérodyne à 7 lampes multi-mu et pentode, haut-parleur dynamique, contrôle du son. Prix 1932 $129. En vente à **$64.50**

SONORA superhétérodyne, 9 lampes multi-mu et pentode, contrôle automatique de volume, contrôle du son, haut-parleur dynamique. Prix 1932 $135.50. En vente à **$68.50**

WESTINGHOUSE Columaire 8" superhetérodyne, châssis 8 lampes, contrôle du son, haut-parleur dynamique. Prix 1931 $129.50 En vente à **$69.50**

ATWATER-KENT console 7 lampes superhetérodyne, multi-mu et pentode, contrôle du son, haut-parleur dynamique. Prix 1932 $162.50. En vente à **$77.50**

PHILCO de cheminée 9 lampes superhetérodyne, haut-parleur dynamique. Prix 1932 $99.50. En vente à **$79.50**

Spécial à 9 a. m.

N'importe quel radio offert dans cette vente jusqu'à $40 pourra être acheté avant DIX heures, mercredi matin, pour seulement—

Après 10 heures, tous les appareils qui resteront retourneront à leurs prix d'écoulement déjà bas.

$25

Le Service de Radio gratuit de Simpson vous assure l'installation à votre entière satisfaction de l'appareil à votre antenne et à votre prise de terre et des instructions concernant le fonctionnement.

10% comptant et le solde en DIX mensualités égales—

SANS INTERET

Six versements mensuels accordés avec le grand Spécial de 9 heures.

—Simpson, au cinquième.

SOUS-SOL À PRIX BAS DE SIMPSON

600 Robes de Crêpe Imprimé

Se vendaient 2.69 à 2.98.

Facilement lavables. Couleurs indécolorables. Grand choix de jolies modes. Manches courtes et longues, impressions de fleurs sur fond bleu, vert, noir, brun, beige, rouge. Achetez-en en quantité pour l'été.

Tailles 14 à 20, 36 à 44.

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au sous-sol.

1.98

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 7 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P.Q.

Tél.: HARBOUR 1261 — Le soir, voir l'Almanach du Téléphone ou se trouvent les numéros des divers services.

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens - français et catholiques : indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

"...une (médaille) à un grand journal qui s'est placé au "premier rang de la presse d'Amérique, la PRESSE de Mont-"réal, qui fait un si large et si sympathique accueil à tout ce "qui vient de France et à qui l'Académie adresse son plus "cordial salut." (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année, tel que lu par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 18 décembre 1931, selon le texte publié dans le "Temps" de Paris.)

MONTREAL, 17 MAI 1932

FRATERNITE COLOMBIENNE

Les fêtes par lesquelles les Chevaliers de Colomb de Montréal et de la région environnante viennent de célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de leur ordre laisseront de profonds et agréables souvenirs dans la mémoire des personnes qui ont eu l'avantage d'y assister. Les directeurs de la grande fraternité colombienne savent donner aux cérémonies de leur association de l'éclat en même temps que de la dignité. Aussi sont-elles toujours largement fréquentées.

Il ressort de chiffres cités au cours de la dernière convention d'Etat que les Chevaliers de Colomb sont aujourd'hui au nombre de 554,000 dans l'univers entier, dont 16,100 dans le Canada. Si l'on se rappelle que les Chevaliers sont étroitement unis entre eux, individu à individu, groupe à groupe, peu importe les frontières ou les distances, il est aisé de comprendre que l'Ordre colombien constitue une puissance à travers le monde actuel.

Puissance heureusement appliquée à l'élévation morale et au bien-être des populations dans les différents pays où sont organisés les Chevaliers de Colomb. Toutes les causes catholiques, cela va de soi, puisque l'Ordre est d'abord et principalement une chevalerie catholique, mais aussi toutes les causes patriotiques, charitables, philanthropiques sont certaines de trouver dans l'association colombienne une précieuse auxiliaire sans cesse disposée à prêter le secours de sa large influence, de sa vaste organisation, de ses propres ressources.

La réputation acquise ainsi par les Chevaliers se fortifie avec les années. On se rappelle, par exemple, le rôle très bienfaisant joué par l'Ordre au cours de la guerre de 1914-1918, tant au profit des soldats eux-mêmes qu'à l'avantage des familles restées en arrière. Hier encore, au banquet du cinquantenaire, le premier ministre de la province, l'hon. M. Taschereau, après avoir dit que l'oeuvre des Chevaliers de Colomb était nécessaire, exprimait le voeu qu'elle s'occupât de deux entreprises qui, à l'heure actuelle, doivent attirer l'attention particulière de notre communauté: le mouvement de retour à la terre afin de diminuer le chômage dans les villes et la consolidation de la situation financière de l'Université de Montréal. Nul doute que les Chevaliers sont disposés à répondre à cet appel et qu'ils sauront justifier la confiance qu'on leur témoigne.

La "Presse" est heureuse d'offrir ses félicitations et ses bons souhaits aux Chevaliers de Colomb à l'occasion du jubilé d'or qu'ils viennent de célébrer.

UNE NOUVELLE VICTIME

Quelques jours à peine après l'assassinat du président Doumer en France par un fanatique, le premier ministre du Japon, Tuyoshi Inukai, vient de succomber sous les balles d'une bande de jeunes cadets de l'armée et de la marine japonaise, mécontents de la politique du gouvernement. Au lieu de fuir, comme on le lui conseillait, le "vieux renard gris", ainsi qu'on surnommait Inukai, a préféré faire face à ses assaillants qu'il ne croyait sans doute pas aussi déterminés à exécuter jusqu'à la fin leur funeste projet. Il a payé de sa vie son courage.

Ce nouveau crime a son point de départ dans l'état d'effervescence qui règne parmi la jeune génération japonaise, de même que dans la jeunesse de presque tous les pays aujourd'hui. Inukai représentait l'ancienne politique, plutôt lente et modérée dans ses desseins et ses tractations avec les puissances étrangères. Or, les tenants d'une politique plus active, plus énergique du Japon, parmi lesquels se trouvent nombre de membres de l'armée et de la marine, ne prisaient pas cette attitude conciliante. Pour manifester leur désapprobation, ils ont résolu d'accomplir un coup de force et ils se sont attaqués à la personne même du premier ministre reconnu pour incarner les idées de la faction conservatrice.

Il ne semble pas toutefois que les assaillants, s'ils ont réussi à détruire un de leurs principaux adversaires, aient beaucoup avancé leur cause. On n'en veut pour preuve que l'indignation qui s'élève partout à travers l'empire japonais et la démission immédiate des ministres de l'armée et de la marine, auxquels on attribuait des sympathies pour le groupe des nationalistes extrémistes. Le gouvernement de Tokio n'a perdu la tête et, dès après la mort d'Inukai, a pris des mesures pour empêcher le mouvement révolutionnaire de se répandre dans la masse.

N'empêche que les hommes d'Etat du Japon restent exposés à la menace d'un attentat comme celui dont le premier ministre a été la victime. On a raison de croire que les nationalistes ardents de l'empire nippon, surtout au siège du gouvernement, ne désarmeront pas, mais que, au contraire, ils recourront de nouveau et chaque fois que l'occasion leur paraîtra propice, à la violence et à l'intimidation pour faire prévaloir leurs vues auprès des autorités. Le nationalisme, une fois exalté, peut aller jusqu'aux pires extrémités. Espérons toutefois que les idées plus sages prévaudront et que le peuple japonais, par son attitude, imposera la paix aux jeunes esprits trop emportés et leur fera comprendre qu'il n'attend pas son salut, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, de leurs démarches abusives et de leurs sanglants attentats.

LES SEMAILLES

M. Léo Brown, surintendant des fermes de démonstration de la province de Québec, a fait samedi dernier, à la radio, une causerie très importante pour les agriculteurs à cette époque saisonnière. Les semailles, sujet qu'il a traité, constituent pour tout cultivateur soucieux de ses intérêts une opération délicate, fondamentale, dont dépendent le succès ou l'insuccès des récoltes, et cependant, beaucoup de cultivateurs ne semblent pas y attacher encore assez l'attention et le soin qu'elles nécessitent. Trop souvent, dit M. Brown, sous prétexte que la saison est tardive, plusieurs acres de terre arable sont ensemencées chaque année dans des conditions telles qu'il serait plus avantageux de laisser la semence en grenier ou moulue pour engrais alimentaire du bétail. De ce fait, la production agricole de la province est diminuée d'au moins 10 pour cent, au préjudice non seulement de la classe rurale, mais de la communauté toute entière.

Le cultivateur québecois produit généralement lui-même la plus grande partie de sa semence, néanmoins ce qu'il en doit acheter du commerce représente une somme substantielle, considérée dans la totalité. Pour certaines récoltes en particulier, l'agriculteur envisage chaque année un déficit de bonnes semences qu'il doit forcément acheter des provinces-soeurs ou de l'étranger. Il y a là une lacune à combler qui, du point de vue économique, vaut de retenir la plus sérieuse considération, car plus de trois millions d'acres seront mises en culture ce printemps dans la province, dont 2,328,000 en céréales, 166,000 en pommes de terre et le reste en produits maraîchers, mais, légumes fourragers, graines potagères de toutes sortes, etc. Or, ces divers ensemencements demandent environ 5,700,000 minots d'avoine, 88,000 boisseaux de blé, 26,000 de seigle, 11,000 de fèves et haricots, 47,000 de pois, 196,000 de sarrasin, 357,000 de grains mélangés et 2,300,000 de pommes de terre, sans compter plusieurs millions de livres de graines fourragères: mil, trèfle rouge, trèfle alsike, trèfle blanc, luzerne, pâturin, agrostide et autres pour la formation ou la rénovation des prairies et pâturages, soit un volume énorme de semences d'un coût global fort considérable.

Les semences représentent donc un capital très élevé et il importe de les produire en quantité adéquate aux besoins de la ferme, ce qui suppose aussi qu'elles doivent être de qualité excellente, d'où la nécessité de bien préparer le sol, de le bien ameublir et de le bien fumer, afin que le bon grain fructifie abondamment. A cet égard, des réformes s'imposent.

Il est regrettable, dit M. Brown, de constater que dans l'exploitation de nos grandes fermes québecoises l'idée des hauts rendements à l'acre nous ait toujours moins intéressés que la fascinante ambition de posséder grand de terre, l'ensemencer et de récolter en peu de temps. On a très probablement poussé, au delà de la limite pratique, nos méthodes de simplifier la culture tant on a cherché à la rendre extensive. Aussi, nos hommes les plus avertis en agriculture disent-ils qu'il est temps de revenir à une culture plus soignée dans la province de Québec; d'ailleurs, les résultats obtenus aux fermes de démonstration, qui existent depuis douze ans en cette province, nous ont prouvé d'une manière irréfutable la valeur de cet avancé. La crise mondiale que nous traversons et à laquelle malheureusement l'agriculteur n'a pu se soustraire lui commande d'être plus que jamais ouvert à tout ce qui peut contribuer à l'amélioration des méthodes de production. La première résolution à prendre devrait conséquemment être de faire tous les ensemencements en parfaite condition, dût-on en réduire quelque peu l'étendue.

La préparation du sol est donc un facteur essentiel de productivité qu'il ne faut pas négliger, et par cela l'on doit entendre que la terre, même la plus riche, ne peut être féconde, donner son plein rendement, si elle n'est pas parfaitement drainée, convenablement labourée, bien ameublie et suffisamment fumée d'engrais naturels ou chimiques. La causerie de M. Brown est, dans les circonstances, un petit traité de saison d'une actualité de prime importance pour les agriculteurs de la province et du Dominion.

LETTRE DE QUEBEC

Quelques rayons

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Québec, 17. — La crise économique qui enserre le monde de ses maigres tentacules, qui fait couler tant d'encre et, aussi, hélas! tant de larmes, se fait sentir partout, on le sait. Mais c'est peut-être particulièrement dans nos ports de mer que ses effets sont les plus sensibles et c'est là, dans ces endroits d'où partent et arrivent les produits du monde entier que l'on peut constater l'universalité de la crise. Notre port de Québec, naturellement, comme les autres, a subi, depuis deux ans, de rudes assauts du monstre multiforme. Ses élévateurs sont actuellement remplis de grains qui resteront probablement là tant que la situation économique n'aura pas pris une meilleure tournure. Pendant plusieurs années, l'on a entretenu de sérieuses espérances, pour le port de Québec, dans les exportations des animaux domestiques, vivants, chevaux et bétail. Certaines saisons, l'on avait même établi des records de ce côté. Mais toutes les espérances sont tombées à l'eau, c'est le cas de le dire, dans l'eau du Bassin Louise.

Mais, d'un autre côté, il y a présentement certaines exportations de produits québécois qui permettent de nous réjouir quelque peu au milieu du "lamento" général. Ainsi les exportations de notre industrie laitière beurre et fromage, via le port de Québec, dépasseront peut-être cette année tout ce qui a pu être enregistré, les années passées, dans les annales de la Commission du Havre. L'an dernier, à la suite de pourparlers avec un groupe de gros commerçants britanniques, les autorités des entrepôts frigorifiques de notre port ont pu faire ouvrir de très importants marchés pour ces produits de notre industrie laitière et, cette année-là, près de quatre millions de livres de beurre et de fromage québécois furent dirigés sur les marchés d'Angleterre où leur qualité les plaça immédiatement au premier rang. Dans le passé, l'on expédiait ces produits directement de Montréal et l'on a fini par comprendre qu'en expédiant du port de Québec l'on réalisait un produit de près de cinquante pour cent plus élevé.

Les maisons intéressées dans ce commerce sont présentement en plus grand nombre que jamais et, de ce côté-ci de l'océan, l'on estime qu'il est plus profitable de faire les expéditions du port le plus rapproché de l'océan. Tout dernièrement, M. Hervé Baribeau, gérant les entrepôts frigorifiques de la Commission du Havre, était informé qu'une des plus importantes firmes de la Métropole avait décidé d'expédier tout le fromage du district de Québec directement de notre port au lieu de le centraliser, comme auparavant, à Montréal. De ce côté donc des exportations des produits laitiers, le port de Québec bénéficierait, cet été, d'un trafic considérable.

Et il y aurait les mêmes perspectives pour les exportations de poisson dont les ventes augmenteraient considérablement, paraît-il. Si les pourparlers en cours donnent d'heureux résultats, deux navires, au cours de la saison de la pêche, seront spécialement affectés au transport du poisson entre Québec et les différents postes de la Côte Nord du fleuve. Il s'agit surtout du saumon. A Québec, ce saumon, chargé immédiatement sur des transatlantiques rapides pourra être délivré sur les marchés d'Angleterre à peu près sept ou huit jours après sa capture dans les eaux de nos rivières et de notre fleuve. C'est-à-dire qu'il sera encore frais et excellent pour la consommation ayant été soigneusement expédié dans la glace.

Voilà, au moins, quelques rayons qui percent le ciel sombre qui plane déjà depuis trop longtemps sur notre monde commercial.

SAINTE-FOY

Fêtons Dollard le 24 mai

La fête de Dollard sera, semble-t-il, célébrée cette année avec plus d'éclat que jamais, s'il faut en croire les nouvelles qui nous parviennent de tous les coins du Canada français. Des réunions, des soirées, des pèlerinages s'organisent. Toutes ces manifestations ont pour but de magnifier le héros du Long Sault, de le proposer comme modèle d'héroïsme et de ténacité à notre jeunesse, de glorifier la mémoire de nos ancêtres.

On ne saurait cette année accorder à cette fête trop de solennité, ne serait-ce que pour venger la mémoire de ce héros national des attaques dont elle a été en butte en ces derniers temps. On voudrait que Dollard n'ait été qu'un simple aventurier, élevé sur le piédestal de héros national par un caprice populaire.

M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, vient de faire la part de ces accusations, dans un examen critique très approfondi, à l'aide de pièces historiques originales. Qu'en conclut-il? "On ne saurait nier, dit-il, dans cette affaire du Long Sault, ni le caractère militaire de l'expédition, ni la grandeur du dessein, ni l'importance souveraine des résultats, sans imaginer, chez les contemporains, ou la plus grossière erreur dans l'interprétation des faits, ou une vaste conspiration pour fausser l'histoire".

Ainsi, la jeunesse canadienne-française peut donc sans hésiter prendre Dollard des Ormeaux pour modèle et porter avec orgueil, le 24 mai, **la rose de Dollard**, emblème de la fête. Elle se doit, cette année, d'apporter à cet événement un caractère plus solennel, un enthousiasme plus sincère, une foi plus ardente.

Le Comité d'organisation de la fête de Dollard.

BILLET PARISIEN

Le suffrage universel

par JEAN-BERNARD

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, le 6 mai 1932.

Voici, pour la seconde fois, quelques observations sur le Suffrage universel.

Depuis soixante-dix ans, les critiques n'ont pas manqué, les grands écrivains surtout se sont montrés les plus sévères. Si vous consultez la "Correspondance" de Gustave Flaubert, vous y verrez qu'à la date du 3 août 1870, il écrivait à George Sand:

"Le respect, le fétichisme qu'on a pour le suffrage universel me révolte."

Quelques jours après, il revenait sur le même sujet et ajoutait:

"Le premier remède, disait-il, serait d'en finir avec ce "S. U.", la honte de l'esprit humain. Tel qu'il est constitué, un seul élément prévaut au détriment de tous les autres, le nombre domine l'esprit, l'instruction, la race et même l'argent qui vaut mieux que le nombre."

Il faut ajouter que ces lettres n'étaient pas destinées à la publicité; ce sont des conversations la plume à la main, conversations à bâtons rompus et où Flaubert, qui avait un caractère un peu bizarre, se laissait aller à son humeur parfois aigrie par ses ennuis de famille, ses embarras d'argent. Il n'y a donc rien d'absolu ni de définitif et ces condamnations de la démocratie et de ses organes, prononcées parfois "ab irato", manquent évidemment d'autorité.

Goncourt, qui était au fond monarchiste et qui, dans tous les cas, haïssait la démocratie, n'est guère plus tendre, et, le 23 mai 1869, il écrivait dans son "Journal":

"Les élections ! Eh bien, quoi! C'est le suffrage universel tout brut! Après de si longs siècles d'une si lente éducation de l'humanité sauvage, revenir à la barbarie du nombre, à la victoire de l'imbécilité des multitudes aveugles!"

Déjà l'année précédente, avec une brutalité d'expression qui ne lui est pas familière, il avait écrit cette courte condamnation:

"14 mai 1868. — Dans l'élite de ceux qui pensent, il se fait une visible réaction contre le suffrage universel et le principe démocratique; et des esprits se mettent à voir le salut de l'avenir dans une servitude de la canaille, sous une aristocratie bienfaisante des intelligences."

Il va de soi qu'on ne saurait souscrire à de semblables pronostics; nous savons, du reste, que les artistes, les écrivains laissés à leur inspiration, ne sont pas tendres pour les foules qui ne les comprennent pas ou les dédaignent.

* * *

Déjà le vieux Fontenelle, qui pourtant était un esprit fort pour son temps, avait dit:

"Donnez-moi quatre personnes persuadées de l'opinion la plus absurde et je suis sûr d'en persuader avec elles deux millions d'autres."

C'était la condamnation du suffrage universel avant son éclosion. Ceux qui le virent fonctionner comme le célèbre économiste Le Play ne sont guère plus indulgents:

"Qui voudrait appliquer à ses affaires privées les principes qu'il préconise en politique, dit Le Play, et pousser la logique d'un faux système au point de soumettre les décisions concernant ses intérêts, son honneur et sa vie, au verdict de la plupart des citoyens qui l'entourent?"

C'est la même opinion que nous trouvons sous la plume d'un écrivain avancé, le docteur Toulouse, qui écrivait il y a quelque temps:

"Si le citoyen décidait de ses affaires privées comme il le fait des affaires publiques, il serait vite acculé à la ruine. Voyez-vous un quincaillier se mêlant un beau jour d'ouvrir un magasin de tissus et chargeant un plombier sympathique de lui acheter des lainages? Or, le boulanger qui vote pour un marchand de couleurs, aux fins de le voir voter plus tard une loi sur l'enseignement, est une assez bonne caricature du suffrage universel."

L'"Humanité", organe des communistes de Moscou, déclarait aux dernières élections législatives : "Nous sommes gangrenés par trois quarts de siècle de suffrage universel".

Diable, mais en chirurgie, la gangrène nécessite une opération rapide. Nous n'en sommes pas là. Les hommes les plus portés aux solutions nettement radicales ne défendent même plus le principe lui-même et considèrent le suffrage universel comme le moindre des maux. M. A. Aulard, qui fut professeur d'Histoire de la Révolution à la Sorbonne, a écrit il y a dix ans dans le "Rappel" du 7 avril 1922:

"Notez que je ne suis pas du tout un admirateur béat du suffrage universel. Seulement, je crois, avec les hommes de 1789 et avec les hommes de 1793, qu'il n'y a pas d'autre moyen d'exprimer la volonté générale que le suffrage universel; ce ne sera jamais un instrument parfait; mais je n'en vois pas d'autre; on le peut améliorer, on le peut pratiquer autrement, on peut former par l'exemple de meilleures moeurs politiques."

On peut bien dire que c'est soutenir le suffrage universel comme la corde soutient le pendu. Mais, disent certains esprits entiers, le suffrage universel, c'est la base de la République, elle est intangible; supprimez l'une, l'autre disparaît. C'est là une hérésie et un des pères de la démocratie contemporaine, Jean-Jacques Rousseau, a répondu par avance:

"Un peuple a toujours le droit de changer ses lois, même les meilleures. Car s'il veut se faire du mal à lui-même, qui est-ce qui a le droit de l'en empêcher?"

Un esprit absolu, M. Paul Bellet, a publié, vers 1885, une étude qui est évidemment un paradoxe (imprimée chez veuve Zabicha, à Paris) et où il propose, sans rire, de s'en rapporter au tirage au sort. "La loi, disait-il, admet la délégation par le sort pour le pouvoir judiciaire pour le jury". Pourquoi ne pas appliquer ce système au Sénat et à la Chambre des députés? M. Paul Bellet invoquait l'exemple d'Athènes où le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire étaient exercés par des magistrats désignés par le sort. Plus loin de nous, Savonarole ne fit-il pas élire, en 1498, le Sénat de Florence par la voie du sort?

Pour le moment, ce sont là évidemment discussions académiques, mais quand on voit le désenchantement d'esprits distingués pour cette institution à qui nous devons tant de bévues, tant de sottises et tant d'abus, les meilleurs parmi les vieux républicains sont troublés.

LA VIE RURALE

LES PLANTES-RACINES

Sauf quelques modifications, qui consistent dans la distance à laisser entre chaque plant lorsqu'on fait l'éclaircissage, on cultive de la même manière les plantes racines proprement dites, telles que betteraves, carottes, panais, que les plantes vivaces.

Les meilleurs rendements des plantes-racines sont obtenus dans des terres légères, riches en vieil engrais et bien défoncées. Il existe parmi ces racines des variétés hâtives que l'on sèmera de bonne heure au printemps pour avoir des légumes dès la fin de juin. Pour la provision d'hiver on sèmera un peu plus tard des variétés tardives qui généralement donnent un meilleur rendement et se conservent mieux en cave.

Dans le semis, on distance les rangs de 15 à 30 pouces, selon que l'on veut faire les travaux d'entretien — sarclages et binages — à la main ou avec des chevaux. Le temps de la récolte venu, on arrache les légumes et on coupe les feuilles dans le collet; on les laisse ensuite s'assécher sur le terrain pendant quelque temps et on les rentre à la cave. On peut les y conserver, soit en les disposant en tas de 4 ou 5 pieds de hauteur sur la terre battue, soit en les enterrant dans le sable.

Le succès de la culture des pommes de terre repose sur deux points particuliers aujourd'hui: l'emploi de la semence certifiée et la scrupuleuse observation des méthodes préconisées pour combattre les maladies et les insectes.

Les patates demandent une terre meuble et profondément défoncée, et pendant la végétation des binages répétés pour empêcher l'évaporation et garder l'humidité dans le sol.

On multiplie la pomme de terre par la division des tubercules, en laissant deux ou trois yeux à chaque morceau. On sème dans des rangs espacés de deux et demi à trois pieds et les plants sont mis à environ un pied de distance. Dans un prochain article nous parlerons des plantes bulbeuses.

—L'autorité civile ne doit servir, sous aucun prétexte, à l'avantage d'un seul ou de quelques-uns, puisqu'elle a été constituée pour le bien commun. (LEON XIII).

Vous souvient-il?

La "Presse" relatait, le 11 mai 1892, il y aura 40 ans demain:

M. Lowell, le nouveau député fédéral du Comté de Welland, Ont., a été présenté à la Chambre des Communes, hier, par MM. Laurier et Gibson.

L'Assemblée législative de Terre-Neuve a rejeté, par un vote de 22 à 8, le projet de loi concernant les traités des pêcheries présenté par le premier ministre Whiteway.

Mgr Labrecque, le nouvel évêque de Chicoutimi, a été sacré évêque, dans la Basilique de Québec, par Son Eminence le cardinal Taschereau assisté de Mgr Bégin et de Mgr Blais.

On lisait dans la "Presse", le 17 mai 1902, il y a 30 ans aujourd'hui:

Il est tout probable que nombre de prisonniers actuellement détenus dans les prisons canadiennes recevront leur pardon et recouvreront leur liberté en juin prochain, à l'occasion du couronnement du roi Edouard VII.

Le roi Alphonse XIII d'Espagne, a été investi, ce matin, à Madrid, de plusieurs décorations étrangères, dont l'Ordre de la Jarretière qui lui fut conféré par le duc de Connaught, représentant le roi Edouard VII.

Trente-neuf chambres de commerce ont déjà promis d'envoyer des délégués au congrès des chambres de commerce du Dominion, qui s'ouvrira à Toronto le 4 juin prochain.

La "Presse" écrivait, le 18 mai 1912, il y aura 20 ans demain:

La compagnie du Canadien-Nord a mis une équipe d'hommes à l'oeuvre, hier, pour déblayer les approches du tunnel projeté sous le Mont-Royal, du côté ouest.

La rumeur disant que l'hon. M. Graham, ancien ministre des chemins de fer et député de Renfrew-Sud, allait remplacer feu M. Charles-M. Hays, comme président du Grand Tronc, est démentie par l'hon. M. Grahan lui-même.

La Chambre des Communes anglaise a adopté, hier soir, par un vote de 348 à 267, le bill relatif à la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans les Galles.

La "Presse" relatait, le 18 mai 1922, il y aura 10 ans demain:

M. Georges Bouchard, le nouveau député fédéral de Kamouraska, sera probablement présenté à la Chambre des Communes, aujourd'hui. C'est le second député nouveau venu depuis le commencement de la session à Ottawa, le premier ayant été M. Ouimet, de Vaudreuil-Soulanges.

Depuis l'ouverture de la navigation, le 1er mai, 116 navires sont déjà venus à Montréal par le canal Lachine. L'année 1922 s'annonce fort active pour la navigation des Grands Lacs.

Le déficit réel des chemins de fer nationaux, déclare l'hon. M. Mitchell, n'est pas de $56,000,000, mais plutôt de $100,000,000. Qu'il ait tort ou raison, le public en sait toujours assez pour affirmer que la nationalisation a été un gigantesque fiasco.

BRIDGE-CONTRAT par F. O. COURTENAY — Fondateur du Système Officiel

Quatre-vingt-seizième leçon

Nous donnons aujourd'hui notre leçon hebdomadaire sur les règlements du bridge-contrat en commençant par étudier le cas d'un joueur qui passe avant son tour. L'attitude à prendre en ce cas varie suivant qu'une enchère a déjà été ou n'a pas encore été faite.

1.—S'il n'y a pas encore eu d'enchère de faite, le délinquant, si les autres joueurs remarquent son erreur, n'a plus le droit de parler jusqu'à ce qu'une enchère ait été doublée ou enlevée par une enchère de dénégation.

2.—Si une enchère a été faite avant que le délinquant commette son erreur, ce dernier est obligé de garder le silence jusqu'à ce qu'une enchère de dénégation ait été faite au-dessus de l'enchère qu'il a passée ou que cette dernière ait été doublée. Cependant, le partenaire du délinquant pourra enchérir à son tour et le délinquant lui-même pourra alors enchérir lui aussi quand viendra son tour.

Les pénalités pour le joueur qui passe avant son tour sont beaucoup moins sévères que pour le joueur qui enchérit, double ou redouble avant son tour, parce que dans ce dernier cas le délinquant donne une information déterminée et positive à son partenaire, tandis que, s'il passe avant son tour, il ne donne qu'une information négative, en quelque sorte plus utile à ses adversaires qu'à son partenaire.

ENCHERIR AVANT SON TOUR

Si un joueur enchérit avant son tour et que son erreur est remarquée, son enchère est annulée et son partenaire n'a plus le droit d'enchérir à cette donne. Le délinquant lui-même pourra cependant enchérir quand viendra son tour. Si un joueur enchérit quand c'est au tour de son partenaire à le faire, le tour passe au joueur suivant du partenaire du délinquant. Ainsi supposons que ce soit au joueur Sud à enchérir et que son partenaire, le joueur Nord fasse alors une enchère avant son tour, le joueur S perd son tour qui passe au joueur Ouest. Le délinquant (le joueur Nord) peut alors enchérir à son tour (après Ouest), mais le joueur Sud ne peut plus participer aux enchères.

La raison de ce silence imposé au partenaire du délinquant est évidente, c'est que ce partenaire profiterait d'une information illégale.

DOUBLER ET REDOUBLER AVANT SON TOUR

Une des offenses les plus graves au bridge-contrat est de doubler ou de redoubler avant son tour. Cette offense crée à peu près les mêmes situations et est sujette aux mêmes pénalités que l'offense du joueur qui enchérit avant son tour, excepté dans le cas où le délinquant double ou redouble alors que c'est au tour de son partenaire à parler. Dans ce dernier cas, les adversaires ont le choix entre les trois pénalités suivantes: a) ils peuvent exiger qu'on recommence la donne; b) ou bien permettre que le double ou le redouble reste tel quel et que la main se joue avec le contrat ainsi doublé ou redoublé; c) ou encore ils peuvent annuler le double ou le redouble et exiger que la main se joue avec le dernier contrat enchéri légalement avant le double ou le redouble.

L'information considérable donnée par le double ou le redouble fait par un joueur avant son tour justifie pleinement la sévère pénalité imposée.

Supposons que vos adversaires aient enchéri à quatre Piques à la suite d'une enchère de quatre Coeurs de votre partenaire et que ce soit maintenant à votre partenaire à enchérir de nouveau: si à ce moment vous doublez l'enchère de vos adversaires quand c'est à votre partenaire à parler c'est comme si vous disiez à ce dernier: "Partenaire, ne montez pas l'enchère à cinq Coeurs, nous ne pourrons pas faire notre contrat, tandis que nous pouvons empêcher nos adversaires de réussir leur contrat de quatre Piques". Vous empêchez alors un double probable de vos adversaires sur l'enchère de cinq Coeurs qu'aurait pu faire votre partenaire et en plus vous exposez illégalement vos adversaires à perdre plusieurs points en pénalité sur un contrat doublé et non réussi.

Les règlements du bridge-contrat sont faits pour régulariser ce jeu, promouvoir le bon ordre et surtout pour la protection de l'innocent ou du joueur honnête. Aussi remarquerez-vous que la plupart de ces règlements ont pour but principal de protéger les joueurs contre des adversaires injustes qui se donneraient des informations illégales.

La Santé Pour Tous

Contre les eaux stagnantes

Le spécialiste de la "Presse"

Nous avons indiqué hier quelques moyens d'assainir une localité. En voici d'autres.

Lorsque les eaux stagnantes auxquelles il a déjà été fait allusion ne peuvent pas être supprimées, à cause de leur utilité ou parce que les mesures destinées à assurer leur écoulement seraient trop onéreuses, il y a lieu de prendre les moyens de détruire les larves des moustiques dont elles sont généralement la cause.

S'il s'agit de pièces d'eau d'une assez grande étendue, on peut assurer la destruction des larves de moustiques en entretenant des poissons dans ces pièces d'eau.

Pour détruire les larves de moustiques dans les mares, les pièces d'eau ou réservoirs de peu d'étendue, on peut se servir, dans certains cas, de pétrole. Pour que le pétrole s'étale bien, on aura soin de le verser sur une série de points et non en totalité au même endroit.

Le mélange d'huile de pétrole et de goudron donne, dans certains cas, des résultats plus satisfaisants encore que le pétrole pur: il tue les larves plus rapidement et plus sûrement; il a surtout une action plus durable, l'évaporation étant plus lente.

C'est au printemps surtout qu'il faut s'occuper de détruire les larves, c'est-à-dire avant qu'elles aient eu le temps de se transformer en insectes parfaits.

Inutile de dire que les citernes et réservoirs qui contiennent de l'eau destinée à la consommation domestique doivent être soigneusement couverts.

Si, malgré cette précaution, l'eau des réservoirs se peuple de larves de moustiques, il faut sans retard aviser aux moyens de les détruire d'une façon ou d'une autre.

Ajoutons enfin qu'il ne faut pas oublier que les bois ombreux, les bosquets, les jardins touffus sont les réceptacles préférés des moustiques.

"LE COLLABORATEUR" (C. Montgorge):

L'Exposition coloniale a sonné le ralliement de tous ceux qui veulent s'affirmer, vivre largement, être des pionniers du progrès; elle a sonné le rassemblement des ouvriers, des commerçants, des agriculteurs, dont l'ambition ne peut se contenter des miettes de la table principale que tant d'affamés se disputent quand il y a partout, dans les salles voisines, des festins qui attendent les convives qui veulent s'évader des routines étroites et tenter la fortune.

L'Exposition coloniale a voulu surtout indiquer que la France est grande et que, dans toutes les parties du monde, sans s'expatrier, les Français pouvaient, chez eux, trouver un sort meilleur et digne d'envie.

Ne donnez pas de chance à la "Brosse qui rougit". Tenez les dents saines et blanches, les gencives dures et saines avec la

PÂTE À DENTS IPANA

et le Massage

FABRIQUEE AU CANADA. 15

AUJOURD'HUI, L'ASSURANCE VIE est aussi moderne que le matin—une police pour répondre aux besoins de chaque personne.

EXCELSIOR INSURANCE LIFE COMPANY

UNE PUISSANTE COMPAGNIE CANADIENNE

J.-J. Robichaud, gérant provincial, édifice Montreal Trust, Montréal, Succursale de l'ouest de la ville, édifice Dominion Square.

SURVEILLEZ LE JOURNAL DE DEMAIN!

LE CONCOURS D'UN AUTO PAR SEMAINE DES CIGARETTES TURRET SERA ANNONCE DEMAIN

Qualité et Douceur

CIGARETTES **Turret**

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

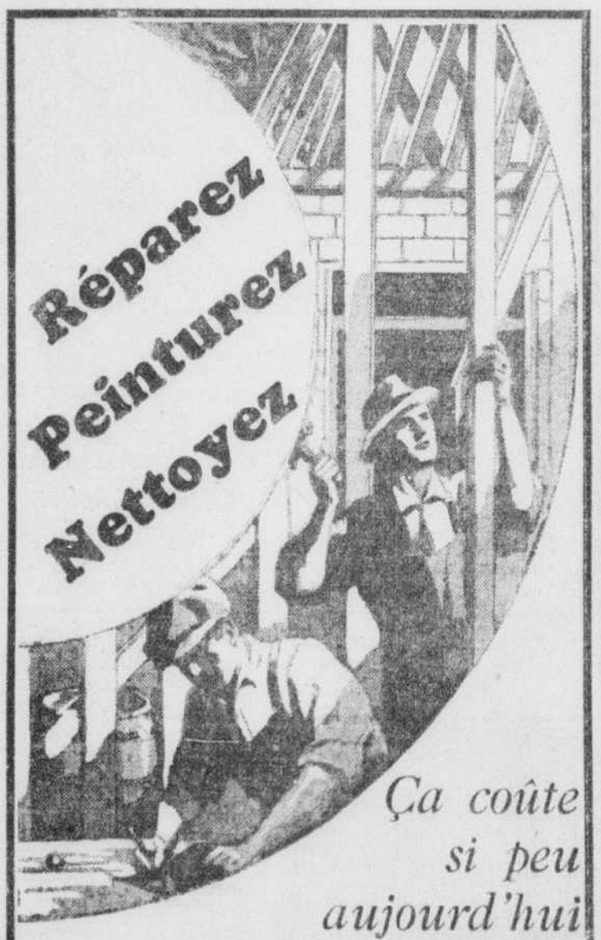

Ça coûte si peu aujourd'hui

VOUS serez agréablement surpris de constater les bas prix de tous les matériaux par le temps qui court. Quelles que soient vos exigences, elles seront satisfaites! Contribuez à rendre notre ville encore plus belle.

Collaborez avec les marchands locaux en lisant les annonces qu'ils feront paraître au cours de la "SEMAINE DU GRAND NETTOYAGE" dans

LA PRESSE

Semaine du grand nettoyage et de l'embellissement 21-28 mai 1932

Le BAIN BUCCAL du MATIN

La Pâte Dentifrice Minty produit une nouvelle sensation de propreté buccale, le matin. Son usage rafraîchit la bouche, adoucit l'haleine et rend les dents d'une blancheur éclatante. Le déjeuner a ensuite bien meilleur goût. Essayez-la.

pâte dentifrice aux trois qualités

Minty

ASSURE TRIPLE PROTECTION

25¢

ET ELLE LES VAUT BIEN

La Vie Sociale

Réceptions

— Mlle Lucile Lanctôt reçoit à l'heure du thé, aujourd'hui, en l'honneur de Mlle Pierrette Bisaillon. Mme Pierre Bisaillon et Mme J.-A. Lanctôt servent le thé et les glaces aidées de Mlle Jeanne Bisaillon et de Mlles Madeleine et Françoise Barsalou.

— Lady Allan recevra à dîner ce soir en l'honneur de M. F.-N. Beardmore, de Londres, actuellement à Montréal.

— Mlles Jeanne et Marcelle Dussault donnent un bridge et reçoivent intimement à l'heure du thé, aujourd'hui, en l'honneur de Mlle Thérèse Senez.

— Bridge et thé, aujourd'hui, chez Mlle Gilberte Sawyer en l'honneur de Mlle Cécile Lebeau dont le mariage aura lieu prochainement.

— Au bridge donné cet après-midi chez Mme J.-Emile Boucher en l'honneur de Mlles Lucienne Dugal et Gertrude Charest, le thé et les glaces sont servis par Mme A.-J. Dugal, Mme N. Charest et Mme Emile Trudel aidées de Mlles Gertrude Dugal, Thérèse et Françoise Charest, Gabrielle Pelletier-Mailhot et Hélène Leblanc. Les salons et la table à thé sont ornés de roses et d'oeillets blancs.

— Bridge intime, ces jours derniers chez Mme Jean Brisebois.

—Mme Hermile Trudel donnera un shower de verres, le jeudi, 26 mai, en l'honneur de Mlle Pauline Pilon, à l'occasion de son prochain mariage.

Déplacements

— Lord Beaverbrook, de Londres, est attendu au Canada prochainement.

—Lady Fiset et Mlle Allison Fiset, après un séjour de plusieurs mois à Ottawa, sont parties pour Rimouski.

—M. et Mme Georges Landreau s'embarqueront vendredi matin à bord de l'"Ausonia" pour un voyage de quelques mois en Europe.

— Mme Léon-Mercier Gouin, actuellement en Europe avec ses enfants, Lemer et Lisette, a fait un séjour en Hollande récemment.

— Mme Zeph. Hébert, arrivée à Paris dernièrement, est l'invitée de sa fille, Mme Philippe Krafft.

— Mme Errol Languedoc et M. Hazen Porteous ont passé quelques jours à l'Ile d'Orléans, avec Mme Charles Porteous.

—Mme Bruno Leclaire, de Notre-Dame de Grâce, est actuellement à Ottawa, l'invitée de sa fille, Mme Ulric Beauchemin.

— M. Hugh Allan s'embarquera vendredi pour l'Angleterre où il passera quelque temps avec sa fille, Mme G.-H. Wheler.

— Sir Newton Moore, de Londres et le sénateur Lorne-C. Webster ont passé la fin de semaine au Lac Placide.

L'Aide aux Enfants Infirmes

—Au bénéfice de l'oeuvre de l'Aide aux Enfants Infirmes, Mme Emile Vaillancourt et Mme Victor Martineau ont donné des bridges la semaine dernière.

Bridge de charité

—Les dames de Saint-Lambert organisent pour le mercredi soir 15 juin, un bridge au bénéfice des oeuvres des Petits Lits Blancs de l'Hôpital de la Miséricorde. Cette soirée de charité sera présidée par M. l'abbé A. Lessard, curé de Saint-Lambert et aura lieu en la salle de l'Académie Saint-Michel, rue Lorne, Saint-Lambert. Le comité d'organisation se compose comme suit: présidente: Mme Auguste Angers; vice-présidentes: Mmes A. Hope et J.-H. Chandler; trésorières conjointes: Mlles Pinard et Langlois, secrétaire-correspondante: Mme F.-X. Dupuis; secrétaire anglaise: Mlle M. Wickham. Pour tous renseignements, prière de s'adresser à Mme Auguste Angers, 123 Edison, Saint-Lambert, appel téléphonique, 42 ou à Mlles Pinard et Langlois, Hôpital Général de la Miséricorde, Montréal.

Prochains mariages

—Le mariage de Mlle Laurette Bouvier, fille de M. et de Mme Hosanna Bouvier, avec M. René Deschamps, fils de M. et de Mme J.-B. Deschamps, sera célébré, le mardi, 31 mai, en l'église Saint-Denis.

—Le 28 mai, à sept heures et demie, en la chapelle de la Basilique, aura lieu le mariage de Mlle Lily Dupré, fille de M. C. Dupré, décédé et de Mme Dupré, avec M. Jules Tougas, fils de M. et de Mme Z. Tougas. Après la cérémonie, il y aura réception chez les parents de la mariée, rue Sherbrooke ouest. Pas de faire-part.

Mariage Lane-Laurion

—Dans la plus grande intimité avait lieu mardi dernier, en l'église Saint-Léon de Westmount, le mariage de Mlle Louise Laurion avec M. Thomas Lane. La bénédiction leur fut donnée par M. l'abbé Oscar Gauthier. M. Paul Joncas accompagnait sa belle-soeur et le marié avait comme témoin son frère. La mariée portait un tailleur marine, un chapeau de sizol beige et des fourrures de martre d'Hudson; son bouquet de corsage se composait de pois de senteur. Immédiatement après la cérémonie, M. et Mme Lane partirent pour New-York et Atlantic City. A leur retour, M. et Mme Lane habiteront avenue Lacombe, Côte des Neiges.

Mlle Louise Beaulieu, fille de M. Didace Beaulieu, décédé, et de Mme Beaulieu, et le docteur Gilbert Brisebois, fils du docteur J.-M. Brisebois et de Mme Brisebois, décédée, dont le mariage sera célébré le 30 mai, à huit heures, en la chapelle de la Basilique. (Clichés LaRose, rue Saint-Denis près Sherbrooke).

Québec

—Lord Irwin est à Spencer-Wood, l'invité de Son Honneur le lieutenant-gouverneur et de Mme Henry-George Carroll.

—Son Honneur le lieutenant-gouverneur et Mme Henry-George Carroll ont reçu à dîner, hier soir, en l'honneur de lord Irwin.

—Au mariage de Mlle Evelyn Turner, fille de sir Richard et de lady Turner, de Toronto, autrefois de Québec, avec M. Gordon-D. Campbell, fils du docteur et de Mme G.-Gordon Campbell, de Montréal, qui aura lieu le samedi 11 juin, à Québec, en la cathédrale de la Sainte-Trinité, Mme J.-Gordon Ross sera dame d'honneur et les petites bouquetières seront: Jean Ross et Margaret Campbell. M. George Campbell sera le garçon d'honneur et MM. Stewart St. George et Harold Turner placeront les invités.

—M. et Mme Raymond Garneau et leurs fillettes sont parties pour le Lac Saint-Joseph où, ils occuperont leur villa pendant la saison estivale.

—Mme Charles Preston et Mlle Frances Preston sont de retour de New-York.

—M. et Mme B. Michaud sont revenus d'Europe à bord de l'"Ausonia".

—L'honorable et Mme Vincent Massey, de Toronto, arriveront mercredi à Québec et seront les invités du lieutenant-gouverneur et de Mme Carroll, à Spencer-Wood.

—L'honorable et Mme L.-A. Taschereau recevront à dîner, mercredi soir, en l'honneur de lord Irwin et de l'honorable et Mme Vincent Massey.

—M. et Mme Arthur LaRue annoncent le mariage de leur fille, Rachel, avec le docteur Lorenzo Fortin, fils de M. et de Mme Joseph Fortin, de Métis. Le mariage sera célébré le 4 juin, en l'église du Saint-Coeur de Marie. Pas de faire-part.

Ottawa

—Son Excellence la comtesse de Bessborough, accompagnée de l'honorable Mme Gordon-Ives rehaussait de sa présence le thé de charité donné chez lady Clark en faveur du "Canadian Girl Guides".

—Mme Hanford MacNider recevra à déjeuner, au "Country Club" jeudi

—M. P.-H. Routhier, qui voyage actuellement en Algérie, s'embarquera à la fin de mai pour revenir au Canada.

—Le haut-commissaire britannique et lady Clark ont reçu à déjeuner dimanche à Earnscliffe en l'honneur de lord Barnby, qui est l'hôte de Leurs Excellences à Rideau Hall.

—Mme John-A. Rogers, de Winnipeg, est attendu à Ottawa cette semaine et sera l'hôte de ses parents, M. et Mme E.-R. Bremner.

—M. et Mme J.-H. Le Rougetel ont fait un court voyage en automobile aux Etats-Unis, en fin de semaine.

Annoncez dans la "Presse"

"Avec lui tout luit"

Les Bains brillent avec BAB-O

15¢ le gros paquet

fait merveille par toute la maison

GARANTIS POUR 6 MOIS

OFFRE SPECIALE DE WANNER durant le mois de mai

PERMANENTS CROQUIGNOLE 3.50

PERMANENT A L'HUILE WANNER 5.00

Pas besoin d'ondulation à l'eau

1194 rue STE-CATHERINE OUEST

Entre Stanley et Drummond.

Ouvert tous les soirs. LA. 5158.

173—m.j.a.n B

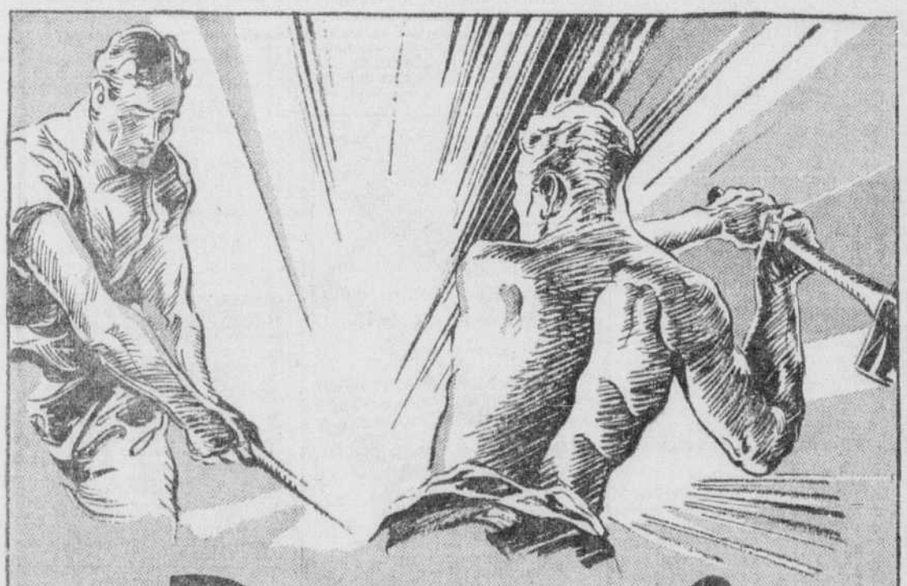

DOUBLE force

Le premier devoir d'un homme envers sa famille est d'assurer sa sécurité. Un compte d'épargne répond à ce besoin avec double force. Premièrement — c'est une réserve liquide toujours disponible et ayant toujours sa pleine valeur. Deuxièmement—c'est un placement sûr, qui rapporte régulièrement 3 pour cent.

La Banque Royale du Canada vous offre une attention courtoise et un service efficace à chacune de ses 881 succursales.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Capital, $35,000,000 Réserves, $39,155,106 Actif, plus de $750,000,000

PATRON No 736:—Robe d'après-midi, en crêpe satin uni à devant de dentelle. Se fait pour 16-18 et 20 ans, et en 36-38-40 et 42 pouces de buste.

N.B.—Veuillez faire remise par non postal, mandat d'express, ou argent sous pli recommandé. La Presse n'est pas responsable des lettres non reçues et n'accepte aucun envoi par chèque. Prière de ne pas commander des mesures autres que celles qui sont spécifiées.

LA PRESSE, Dépt. des Patrons, Montréal.

Ci-inclus 25 cents pour patron No 736

Ecrire non lisiblement

Rue et numéro

Grandeur

Ville et Province

Un catalogue des patrons est en vente au prix de 15 cents.

VENTE DE Renouvellement D'OGILVY

1000 Articles de corseterie variée

All-in-ones: En swami et broché de soie rose—panneaux élastiques aux côtés — hauts de dentelle ou d'épaisse soie—modèles variés—avec ou sans baleines — ceinture intérieure. — Tailles 32 à 46.

Réguliers $6 à $10.
Prix de la Vente, Mercredi,
$2.98

Corsets: Confectionnés de soie brochée ou de satin — panneaux élastiques aux côtés — "step-ins", "wrap-around". Ceinture et modèle laçant en avant. Tailles haute ou basse, avec ou sans baleines. Tailles 23 à 46.

Au deuxième chez Ogilvy

Grande Vente, mercredi, de

Tissus Lavables

2500 verges de beaux cotons imprimés
Prix de la Vente, mercredi 15c
Nouveaux dessins imprimés pour de fraîches robes d'été pour vous, mesdames, ou pour vos fillettes. Nous en avons une grande variété à ce bas prix.

1000 verges de piqué imprimé à mailles
Prix de la Vente, mercredi 77c
Dessins nouveaux et modernes. En blanc, naturel, rose, maïs, bleu pâle, nouveau bleu, mauve, jaune, maïs, corail, etc.

1000 verges de toiles irlandaises imprimées
Prix de la Vente, mercredi 89c
La toile est bien en vogue pour robes d'été, ainsi le veut Paris. Ces toiles irlandaises sont imprimées en toutes les nouvelles couleurs.

1000 verges de tissu "Web-o-rib"
Prix de la Vente, mercredi . . . . . $1.
Ce tissu est des plus nouveaux et promet d'être bien populaire cet été. Couleurs: blanc, jaune, bleu, vert, bleu foncé, naturel, rose et tangee.

1000 verges de tissu maillé de coton
Prix de la Vente, mercredi 33c
Beau tissu maillé avec dessin de pois polka tissé à même. En jolies nuances de rose, blanc, naturel, bleu poudre, maïs, vert, bleu pâle, pêche, etc.

3000 verges d'exquis voiles de coton
Prix de la Vente, mercredi 39c
Portez des robes de voile cet été! La Mode le prescrit aux élégantes! Dessins intéressants sur fonds pastels ou foncés.

Au troisième chez Ogilvy

Costumes de soie pour dames

Prix de la Vente, mercredi $25

Attrayants costumes de faille de soie en modèles à trois pièces. Jupe, blouse et jaquette. Vous y trouverez une variété de dessins imprimés et de couleurs unies. Les modèles sont très nombreux et variés. Tailles 14 à 44.

Au deuxième chez Ogilvy

Une grande "Vente de Renouvellement" de

Complets à un ou 2 pantalons

Mercredi $19.50

Ce groupe est pris de notre assortiment régulier à $35. Les modèles sont nouveaux ainsi que les tissus et les couleurs. Ces complets sont idéal pour l'été, pour vaquer à vos affaires ou pour pratiquer le sport.
Tissus : flanelles, worsteds, tweeds.
Couleurs : gris, bruns et bleus.
Dessins unis ou de fantaisie.
Modèles pour tous les genres de tailles.

Au rez-de-chaussée chez Ogilvy

880 Articles en argent plaqué et E.P.N.S.

Une superbe variété d'articles convenant bien pour cadeaux de noces ou "showers" et pour votre propre table.

Pots à eau,
Cocktail shaker,
Plats à entrées ronds,
Vases à fleurs,
Casseroles à intérieur de verre,
Plateaux à gâteaux variés,
Compotiers,
Paniers à pain.

Prix de la Vente, Mercredi,
$2.98

Services à dessert et plateaux,
Assiettes à gâteaux avec poignée au centre,
Vases pour les roses,
Théières,
Assiettes à tartes avec intérieur de verre.

Commandes téléphoniques et par la poste remplies promptement.

Au rez-de-chaussée chez Ogilvy

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Spectacles & Concerts

AU HIS MAJESTY'S

"La Danse des Libellules" a un gros succès de rire

Il est assez réconfortant d'observer en cette saison, c'est la Société Canadienne d'Opérette qui a fait les meilleures salles au théâtre His Majesty's. Sauf, bien entendu, dans le cas de Maurice Colbourne et Barry Jones, aucune troupe n'a attiré autant de monde que notre vaillante organisation lyrique, qui poursuit encore cette semaine sa belle série de succès.

Hier soir, à la première représentation de "La Danse des Libellules", il y avait encore foule, ce qui est fort significatif à une période de l'année où le théâtre est plutôt en baisse. Personne n'a dû regretter de s'être rendu au His Majesty's, car cette oeuvre de Lehar est certainement l'une des plus réjouissantes que l'on puisse entendre. Roger Ferréol, un chansonnier bien connu de la Butte Montmartre, et Max Eddy ont fait du livret un vaudeville plein de mots d'esprit et de situations drôlatiques. La musique de Lehar vient agrémenter cette suite de scènes cocasses par ses rythmes enjoués, et parfois y apporte une note variée grâce aux passages où la mélodie s'attendrit pour laisser aux amoureux le temps de s'exprimer leurs sentiments.

Il y a d'ailleurs beaucoup d'amoureux dans cette opérette: le duc Charles et Hélène, Baron et Charlotte Baron, Lecompte et Zuzu Lecompte, jusqu'à Dieulevant et Victoire qui se font parfois les yeux doux... Il faut savoir que le duc Charles de Follevie survient au château de ses pères, maintenant occupé et possédé par Durand, pour constater que Hélène est fiancée à Durand, mais sans passion, que Zuzu et Charlotte jouent leurs maris, qu'en somme il doit répondre aux avances de trois femmes. En fin de compte, il aura naturellement enlevé à Durand et sa fiancée et son château, ce qui s'opère d'ailleurs avec une facilité qu'on ne voit qu'à l'opérette, par des tactiques qui se chantent mieux qu'elles ne s'expliquent.

Pour ce qui est du titre, eh bien! il provient d'une danse fort adroitement réglée par Dora Marshall et où l'éclairage joue un rôle prépondérant. Avec des situations et des mots de vaudeville qui font rire, des chansons qui font valoir de jolies voix, de la musique dans la bonne manière de Lehar, allègre, parfois parodique et souvent pleine de charme, avec enfin de la danse, ce spectacle a de quoi ravir et amuser sans lenteur et sans longueur le public. C'est ce que réussit à faire la Société d'Opérette avec sa mise en scène de "La Danse des Libellules."

Dans l'interprétation on retrouve M. Lionel Daunais, fort élégant et bien chantant; Mlle Irène Trudeau, fort agréable en Hélène, réservée à point pour faire contraste avec ses compagnes; M. Gaston Saint-Jacques, toujours d'une drôlerie rondouillarde et très à son aise dans un vaudeville; Mmes Jeanie Arbelle et Lucille Turner, en effrontées jeunes femmes qui touchent à tout sans avoir l'air d'y toucher; Mme Jeanne Maubourg, qui sait faire valoir le moindre des rôles, cocasse en Victoire; MM. Lucien Coedel, Julien Ballas et Henri Poitras ridiculisant adroitement leurs fantoches de personnages. M. Albert Roberval dirige la représentation avec sa sûreté coutumière.

Dans des décors encore réussis de M. Georges Boesel, évolue une figuration plus à l'aise que d'habitude, comme on a pu l'observer hier soir dès le 1er acte.

On dit qu'actuellement au théâtre les gens ne demandent qu'une chose: rire! Ceux qui iront entendre "La Danse des Libellules" ce soir, ou demain en matinée ou soirée, ne seront pas déçus. C'est assurément l'opérette la plus gaie que l'on puisse entendre, et les comédiens de la Société y donnent libre cours à leur fantaisie.

A partir de jeudi, c'est "La Veuve Joyeuse" qui sera à l'affiche du Majesty's, avec Mlle Virginie Mauret en Missia et M. Charles Goulet en prince Danilo.

Si l'on en juge par la représentation d'hier soir, la Société d'Opérette termine vraiment sa saison en beauté.

Un nouveau cinéma français à Québec

Le circuit de salles françaises de la Compagnie Cinématografique Canadienne s'augmentera samedi d'une unité, à Québec. Le théâtre Impérial, situé rue Saint-Joseph, sera en effet inauguré comme français samedi, au cours d'une représentation de gala à laquelle sera convié le tout-Québec.

Pour la première semaine, le film à l'affiche sera "Prisonnier de mon Coeur", un film où Marie Glory et Roland Toutain sont en vedette.

Le programme de l'Impérial de Québec sera changé chaque semaine.

Récital d'orgue

M. B.-F. Poirier, organiste titulaire de Notre-Dame, donnera dimanche après-midi, à 4 h. 15, en cette église, un récital d'orgue dont le programme sera particulièrement intéressant.

AU NATIONAL

Un drame puissant et une comédie très drôle

Le spectacle de cette semaine au National jouit d'une mise en scène très élaborée et le public ne devrait pas manquer d'aller le voir. L'ouverture préparée conjointement par M. Hector Pellerin et M. Proulx, chef d'orchestre, est vraiment le clou de la soirée. Les danseurs évoluent dans de nouveaux costumes et exécutent la danse des papillons avec une grâce légère que les reflets lumineux d'un éclairage savant colorent de mille feux. M. Pellerin et Mlle Marie-Jeanne Bélanger, dans la partie lyrique, remportent leur succès habituel et toute la troupe d'ailleurs est applaudie au grand final.

Le drame écrit par M. Léry et joué par lui, Simone de Varennes et divers éléments de la troupe, décrit les dangers que la vie réserve aux jeunes filles dans les grandes villes. Dans le drame "Frère et Soeur", la jeune femme refuse d'écouter son frère plus averti, plus au fait de la vie. Ce dernier vainement se prétendra sa soeur des échecs et des malheurs qui l'attendent. Un dénouement imprévu donne au spectacle le ton qu'il faut.

M. Léry et Simone de Varennes se taillent un beau succès. Le texte est remarquablement soigné. "Quand on Se Retrouve" la comédie de M. Paul Héberl, est drôle au possible. Imaginez une famille composée d'un imbecile, d'un amoureux, d'un père indécis. Puis pour diriger cette maison une servante comme il ne s'en fait plus. La servante entend mener les choses à sa guise. Caroline et Mlle Rose Ouellette amusent l'auditoire tant et plus. Disons aussi que MM. Hebert, Jena Nel et surtout Teddy Burns se dépensent sans compter, et que Mme Simone de Varennes, Marie-Jeanne Bélanger ainsi que MM. Pellerin et C. Roger supportent leurs camarades. Bref, un spectacle comme on en voit rarement, en fin de saison, ou même durant la saison au National. Le film, "Les Amours de Minuit" poursuit son succès.

Ce que seront les privilèges et pouvoirs de la commission canadienne de radiodiffusion

Un projet de loi à ce sujet, présenté par le très hon. R.-B. Bennett, sera discuté cet après-midi même. — Notes explicatives qui l'accompagnent.

Commissaires adjoints prévus

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17 — On connaît un peu mieux maintenant dans quelles conditions le gouvernement entend établir la nationalisation de la radiodiffusion au Canada par le projet de loi que le très honorable R.-B. Bennett a déposé à la Chambre des Communes hier soir.

Il n'y a pas eu un mot de discussion, le débat devant se faire aujourd'hui sur ce projet ministériel, l'un des plus importants présentés depuis bien des années en Parlement.

Le premier ministre a d'abord fait adopter la résolution expliquant qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour décréter l'institution d'une commission à être connue sous le nom de la commission canadienne de la radiodiffusion, en vue d'acquérir, d'exploiter, de régler et de surveiller l'irradiation en Canada.

Ensuite, le projet de loi fut déposé et lut une première fois. M. Bennett déclare que le bill est basé sur le rapport du comité parlementaire qui a fait une enquête sur l'irradiation au pays, et il demande de suspendre la discussion jusqu'à cet après-midi. C'est ce qui fut fait. Voici le texte du bill :

Loi concernant la radio-diffusion

Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète :

1.—La présente loi peut être citée sous le titre : Loi canadienne de la radio-diffusion 1932.

2—La présente loi, à moins que le contexte ne s'y oppose, l'expression:

A) (Emission) signifie la dissémination de communications radioélectriques destinées à être reçues par le public, soit directement, soit par la voie de stations de relais ;

B) (Canal) signifie une longueur d'onde ou fréquence dans la bande de diffusion autorisée à être employée pour l'émission;

C) (Commission) signifie la commission canadienne de radio-diffusion;

D) (Programme local) signifie un programme organisé aux fins d'émission locale;

E) (Ministre) signifie le ministre de la marine;

F) (Programme national) signifie un programme organisé par la commission en vue d'une diffusion générale au Canada.

G) (Station privée) signifie une station qu'une personne autre que la commission exploite en vertu d'une licence.

H) (Radio) signifie et comprend la radiotélégraphie, la radiotéléphonie et toute autre forme de communication radioélectrique, y compris la transmission par sans-fil, d'écrits, de signaux, images et sons de toute nature au moyen des ondes hertziennes;

I) (Station) signifie une station munie d'un permis en vertu de la loi du radiotélégraphe et des règlements à titre de station d'émission commerciale privée ou à titre de station d'émission d'amateurs.

Commission qui se composera de trois membres

3 (1) Est par les présentes constituée une commission connue sous la désignation de commission canadienne de radiodiffusion. Elle se compose d'un président, d'un vice-président et d'un troisième commissaire que le gouverneur en son conseil doit nommer, lesquels restent en fonctions pendant dix, neuf et huit ans respectivement.

(2) Le commissaire en chef reçoit un traitement annuel de $ . . . , et chacun des autres commissaires un traitement annuel de $ . . .

(3) Deux membres de la commission constituent un quorum.

(4) Dans toutes procédures de la commission, les votes de la majorité doivent gouverner, mais, s'il n'y a que deux membres présents, le président ou le vice-président peut émettre un vote additionnel.

(5) Le bureau principal de la commission doit être à Ottawa, et la commission peut établir des succursales ailleurs.

4. La commission peut employer les fonctionnaires techniques, professionnels et autres, et les commis et employés qui peuvent être nécessaires. Ces fonctionnaires, commis et employés, doivent être nommés conformément à la loi du service civil.

5. (1) La commission est un corps constitué habile à passer des contrats, à poursuivre et être poursuivi au nom de la commission.

(2) Pour les fins de la présente loi, la commission a le pouvoir d'acquérir, détenir et aliéner des biens réels et personnels.

Toutefois, la commission ne doit pas aliéner de biens réels sans l'approbation du gouverneur en son conseil.

(3) La commission a le pouvoir de conclure, sur son propre crédit, tous arrangements commerciaux ordinaires de banque, sans avoir le droit d'emprunter sur son propre crédit ou autrement en émettant des obligations ou toute autre forme de valeurs à long terme.

Neuf commissaires adjoints

6. (1) Le gouverneur en son conseil peut nommer au plus neuf commissaires adjoints, qui restent en fonctions durant bon plaisir et ne touchent aucun traitement, mais à qui une somme annuelle peut être payée sous forme d'honoraires, laquelle doit être fixée par le gouverneur en son conseil. Il ne doit être nommé dans chaque province qu'un seul commissaire adjoint, et la nomination doit être faite après qu'a été consulté le gouvernement de la province dans laquelle réside le commissaire adjoint.

(2) Le commissaire adjoint est tenu d'organiser des comités consultatifs provinciaux ou locaux et d'agir en qualité de président de ces comités, et, à la demande de toute station privée, d'organiser un comité consultatif ou sous-comité en vue de coopérer avec cette station.

(3) Les membres du comité consultatif doivent agir sans rémunération et être choisis par le commissaire adjoint après qu'a été consulté le gouvernement de la province, de manière que les communautés provinciales ou locales respectives soient représentées.

Un conseil général

7. (1) La commission doit, au besoin, convoquer des assemblées d'un conseil général qui se compose des commissaires et des commissaires adjoints, et qui peut comprendre des représentants des comités consultatifs locaux et des stations privées.

(2) Le conseil général a pour fonctions de donner des avis relativement à la politique générale de la commission, y compris la composition, la nature et la coordination générales des programmes nationaux et locaux, la répartition du temps et toutes autres questions que la commission ou le ministre peut déférer au conseil général.

Pouvoirs de la commission

8. Nonobstant les dispositions de la loi du radiotélégraphe, chapitre cent quatre-vingt-quinze des statuts revisés du Canada, 1927, et des règlements établis sous son empire, mais subordonnément au pouvoir du ministre d'accorder une licence aux stations, la commission a la faculté de réglementer et contrôler l'émission au Canada faite par toute personne que ce soit, y compris Sa Majesté pour le compte d'une province ou du Dominion, et, sans restreindre la généralité des termes qui précèdent, ces pouvoirs s'étendent aux questions suivantes:

A) La commission doit déterminer le nombre, l'emplacement et la puissance des stations requises au Canada.

B) La commission doit déterminer la proportion de temps qu'une station doit consacrer aux programmes nationaux et locaux respectivement et la proportion d'annonces qui doit être autorisée, laquelle, à moins d'une permission de la commission, ne doit pas dépasser cinq pour cent de la durée de tout programme et elle peut prescrire la nature de ces annonces.

C) La commission peut faire au ministre des recommandations concernant l'octroi, la suspension ou l'annulation de licences d'émission privée, et, par dérogation aux dispositions de la loi du radiotélégraphe ou des règlements, le ministre peut émettre, suspendre ou annuler ces licences.

D) Nonobstant les dispositions de la loi du radiotélégraphe ou des règlements, ou les stipulations d'une licence octroyée jusqu'ici sous leur empire, la commission a le pouvoir de répartir des canaux qui serviront aux stations du Canada, et elle peut annuler cette répartition et lui en substituer une autre.

E) La commission peut prescrire les périodes qu'une station peut réserver périodiquement pour des programmes nationaux.

F) La commission peut interdire l'organisation ou l'exploitation de réseaux de stations privément exploitées au Canada.

G) Subordonnément à l'approbation du ministre, la commission peut aider et favoriser la construction de petites stations privées.

Emission par la commission

9. La commission a le pouvoir d'exercer les opérations d'émission au Canada, et, sans restreindre la généralité des termes qui précèdent, elle peut:

A) Conclure des conventions d'exploitation avec des stations privées pour l'émission de programmes nationaux.

B) Acquérir des stations privées existantes par bail ou, subordonnément à l'approbation du parlement, par achat.

C) Subordonnément à l'approbation du parlement, construire les nouvelles stations qui peuvent être requises.

D) Exploiter toute station construite ou acquise en vertu des dispositions des alinéas b) et c) du présent article; toutefois, le temps alloué par la commission aux programmes locaux à l'égard de toute pareille station est assujetti à la gestion du directeur de la station ou autre fonctionnaire en charge de cette station, lequel, relativement au programme local, doit agir de concert et d'accord avec la politique formulée par le comité consultatif local ou son sous-comité assigné à cette station.

E) Dresser des programmes et, par achat ou échange, obtenir des programmes dans les limites ou hors du Canada, et conclure les arrangements nécessaires à leur transmission.

F) Passer des contrats avec une personne (ou des personnes) au Canada ou ailleurs afin de s'assurer les services d'artistes pour les programmes dressés par la commission.

G) Subordonnément à l'approbation du parlement, prendre à sa charge toute émission au Canada.

H) Faire toute autre chose raisonnablement nécessaire à l'exercice de ses fonctionnaires et pouvoirs prévus aux présentes.

10. Avec l'approbation du gouverneur en son conseil, la commission peut établir des statuts ou règlements concernant chacune des questions mentionnées dans les deux articles précédents, et, en termes généraux, pour l'accomplissement des fins de la commission.

Expropriation et compensation

11. (1) Si la commission est incapable de s'entendre avec le propriétaire d'un bien au sujet du prix à payer pour ce bien qu'elle est autorisée à acquérir, elle a le droit d'en faire l'acquisition sans le consentement du propriétaire, et les dispositions de la loi des expropriations, chapitre soixante-quatre des statuts revisés du Canada, 1927, s'appliquent "mutatis mutandis" à l'acquisition de ce bien par la commission.

(2) Tous plans et devis déposés en exécution des dispositions de la Loi des expropriations peuvent être signés, pour le compte de la commission, par le président de la commission ou par l'un des commissaires, et le bien désigné et décrit dans ces plans et devis ainsi déposés appartient dès lors à la commission, à moins que les plans et devis n'indiquent que le bien obtenu n'est requis que pour un temps limité ou qu'il fait l'objet d'un droit de propriété limité ou d'un intérêt limité dans ce droit, et, par le fait du dépôt dans ce dernier cas, le droit de possession pour ce temps limité ou ce droit de propriété limité ou cet intérêt limité appartient à la commission.

12. La compensation payable à l'égard de la prise des biens dont la commission est ainsi saisie ou de l'intérêt dans ces biens ou des terrains endommagés par la construction des entreprises ou ouvrages, doit être établie conformément aux dispositions de la loi des expropriations, et, à cette fin, le procureur général du Canada peut déposer à la Cour de l'Echiquier, pour le compte de la commission, une requête à toutes fins et intentions comme si ce bien avait été exproprié par Sa Majesté et lui appartenait en vertu des dispositions de la dite loi. Le montant de tout jugement rendu sur ces procédures est payable exclusivement à même les fonds de la commission.

13. (1) En déterminant la compensation à payer, rien ne doit être alloué pour la valeur de la licence terminée par la prise de toute station privée, et nulle personne n'est censée avoir un droit de propriétaire dans un canal attribué jusqu'ici ou qui le sera désormais, et nulle personne n'a droit à une compensation par suite de l'annulation de l'attribution d'un canal ou par suite de l'attribution d'un nouveau canal le remplaçant.

(2)—Si la commission recommande d'annuler ou refuser de renouveler une licence dans l'intérêt général de l'émission au Canada et certifie que cette annulation ou ce refus n'est pas occasionné par une négligence de se conformer à la présente loi ou à la loi du radiotélégraphe ou aux règlements établis sous son empire, une compensation peut être payée jusqu'à concurrence de la valeur dépréciée de l'outillage radiophonique, ainsi qu'une allocation pour les frais du rétablissement des locaux à un état habitable pour des fins ordinaires.

Dépense de la commission

14. (1)—Pour les fins de la présente loi, la commission peut dépenser les deniers attribués par le parlement pour ces fins.

(2)—Le parlement ne doit pas attribuer pour ces fins une somme qui excède le revenu estimatif provenant des licences de réception, des licences d'émission commerciale privée et des licences d'émission d'amateurs, ainsi que des opérations de la commission sous le régime de la présente loi.

Toutefois, si, à la fin de toute année financière, il existe un solde non dépensé de deniers attribués ou si le revenu provenant des sources mentionnées dans le paragraphe précédent excède le montant attribué, le parlement peut attribuer ce solde ou excédent en plus de l'attribution permise par les présentes.

(3)—Le ministre des finances doit au besoin verser à une banque chartée, au crédit de la commission, les deniers attribués par le parlement pour les fins de la commission.

15. Tout revenu reçu par la commission et résultant de ses opérations sous le régime de la présente loi doit être versé à une banque chartée, au crédit du receveur général du Canada.

16. Toutes les dépenses effectuées par la commission sont assujetties à vérification de l'auditeur général de la même manière que les autres deniers publics.

17. Par l'intermédiaire du ministre, la commission doit soumettre au parlement un rapport annuel selon la forme que le ministre peut prescrire.

18. Chaque commissaire doit consacrer tout son temps à l'exercice de ses fonctions prévues par la présente loi, et il ne doit accepter ni occuper aucun autre poste ou emploi, ni avoir un intérêt pécuniaire direct ou indirect, individuellement ou en qualité d'actionnaire ou d'associé ou autrement, dans la radiodiffusion ou dans la fabrication ou distribution d'appareils radiophoniques.

19. Chaque commissaire adjoint doit consacrer le temps qui peut être nécessaire à l'exercice de ses fonctions prévues par la présente loi, et il ne doit accepter ni occuper aucun poste ou emploi autre que celui de directeur provincial ou régional ou de directeur de station, ni être intéressé, directement ou indirectement, individuellement ou en qualité d'actionnaire ou d'associé ou autrement, dans la radiodiffusion ou dans la fabrication ou distribution d'appareils radiophoniques.

20. Chaque commissaire, commissaire-adjoint et directeur provincial doit, avant d'agir en cette qualité, prêter et souscrire en présence d'un juge d'une Cour supérieure ou de comté et faire déposer au bureau du ministre un serment d'office en la forme suivante:

Serment d'office à donner

JE JURE SOLENNELLEMENT QUE, au mieux de mon jugement, de ma capacité et de mon habileté, j'exercerai et accomplirai fidèlement, sincèrement et impartialement les fonctions de commissaire en chef (ou selon le cas) de la commission canadienne de radio-diffusion et que, pendant que je continuerai d'exercer ces fonctions, je n'accepterai ni occuperai aucun autre poste ou emploi ou ne serai intéressé, directement ou indirectement en ma capacité personnelle ou en qualité d'actionnaire d'une compagnie ou d'associé d'une firme ou autrement, dans des opérations commerciales relatives à la radiodiffusion ni dans la fabrication ou distribution de postes émetteurs ou récepteurs ou autre matériel radiophonique.

21. Quiconque enfreint l'une des dispositions de la présente loi ou d'un règlement établi sous son empire est coupable d'une infraction punissable, après déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende d'au plus—dollars ou d'un emprisonnement pendant au plus—, ou des deux peines de l'amende et de l'emprisonnement.

Notes explicatives

Le projet de loi est accompagné des notes explicatives suivantes:

Le présent projet de loi a pour but de pourvoir à l'établissement d'une commission munie des pouvoirs nécessaires pour exercer des opérations de radiodiffusion au Canada, et en vue de réglementer et contrôler la radiodiffusion par d'autres agences.

3, 4, et 5. La commission de trois membres est instituée à titre de corporation indépendante, et il lui est donné un statut corporatif d'une façon générale. Le projet de loi laisse à la commission le contrôle des programmes nationaux, sans autre limitation que la restriction peu importante qui se rattache à l'élément d'annonces. Toutefois, sous l'angle financier, la commission est assujettie au contrôle parlementaire des deniers et à la vérification de l'auditeur général. Pour l'ensemble, elle se trouve dans la situation d'une commission parlementaire sans faculté d'emprunt et dépendant, pour toutes les questions financières, du parlement, qui doit pourvoir à ses fonds d'année en année dans le budget des dépenses et qui doit spécifiquement autoriser toutes les dépenses de capital importantes. L'obligation de présenter un rapport annuel assure un contrôle parlementaire additionnel.

La commission ne fait partie d'aucun département gouvernemental existant, mais elle doit faire rapport au ministre de la marine directement.

6. Le bill pourvoit à la nomination d'un commissaire adjoint et à l'organisation de comités consultatifs dans chaque province. Sous ce rapport, le projet dépend en grande partie d'un service public bénévole. Les fonctions des commissaires adjoints et des comités consultatifs se rattachent aux programmes locaux, qui sont ainsi placés sous un contrôle direct local et provincial.

7. Cet article prescrit l'établissement d'un conseil général. Les pouvoirs de la commission reposent sur les trois commissaires, ce qui permet à la commission de fonctionner rapidement et efficacement. Cet article pourvoit à la convocation, de temps à autre, d'un conseil général, afin de permettre la coordination des programmes nationaux et locaux, de mettre les commissaires en contact avec les conditions locales et d'assurer aux intérêts locaux et provinciaux une participation à la détermination de la politique générale.

Pour la réglementation et le contrôle de l'émission

8. Cet article traite des pouvoirs de la commission relatifs à la réglementation et au contrôle de l'émission, tant par ses propres stations que par des postes exploités privément. Les pouvoirs correspondent à ceux que le comité a recommandés. Il convient de noter qu'un pouvoir est inclus, du consentement du gouverneur en son conseil, pour favoriser l'établissement de petites stations locales. L'objet principal du bill est d'assurer une émission appropriée à toutes les parties du Canada, sans égard à la densité de la population. Le présent article permettra à la commission d'encourager l'établissement de petites stations dont la portée locale desservira des endroits qui ne sauraient être atteints autrement.

9. Cet article prescrit les pouvoirs nécessaires pour exercer des opérations d'émission au Canada. Il suit étroitement les dispositions du rapport du comité, et l'on peut observer qu'il existe un contrôle parlementaire très minutieux sur toutes les questions susceptibles d'entraîner des dépenses importantes.

11, 12 et 13. Ces articles pourvoient à l'expropriation de biens qui peuvent être nécessaires aux fins du comité, ainsi qu'à la compensation à verser aux stations privées lorsque leurs licences sont annulées en certaines circonstances.

Des crédits restreints

14, 15 et 16. Ces articles pourvoient au financement de la commission. Toutes les récettes de la commission, telles que le revenu et les annonces, sont créditées au receveur général, et la commission dépend absolument des crédits annuels votés par le parlement, les quels sont restreints aux droits de licenses et aux recettes de la commission.

18, 19 et 20. Ces articles prescrivent que les commissaires doivent consacrer tout leur temps à l'exercice de leurs fonctions et que les commissaires-adjoints ne doivent avoir aucun intérêt commercial dans la radio. Ils prescrivent également la formule du serment. On remarque qu'à l'article 3 les traitements des commissaires ne sont pas mentionnés. Le premier ministre, lui-même annoncera aux Communes cet après-midi ce que le gouvernement entend leur donner. Cependant il est admis que ce sera un traitement assez considérable.

Une autre lacune qui sera aussi comblée est celle qui se rapporte aux amendes et au terme d'emprisonnement pour infractions à la loi de la radiodiffusion.

Film d'étoiles pour le His Majesty's la semaine prochaine

Les commentaires vont leur train au sujet du film universellement acclamé à New-York, "Grand Hotel" que la direction du théâtre His Majesty's a présentera la semaine prochaine, et dont les représentations se poursuivront deux fois par jour pendant une période indéterminée, c'est-à-dire de façon à donner à tous ceux qui le désirent l'opportunité d'admirer l'oeuvre magistrale de la compagnie Metro-Goldwin-Meyer.

Un grand mouvement d'intérêt a été créé autour de ce film, qui comporte la plus forte distribution jamais vue au cinéma.

"Grand Hotel" se classe parmi les grands genres, tels que "Ben Hur" et "The Big Parade", qui, on s'en souvient, remportèrent non seulement aux Etats-Unis mais par tout le Canada les plus brillants succès.

Les principaux rôles dans "Grand Hotel" sont tenus par les meilleurs artistes d'Hollywood, tant masculins que féminins, tels que Greta Garbo, John Barrymore, Joan Crawford, Wallace Beery et Lionel Barrymore. La distribution comprend également des vedettes comme Lewis Stone, Jean Hersholt, Ferdinand Gottschalk, Tully Marshall et Robert McWade.

"Grand Hotel" est un drame unique par son thème, original par sa conception philosophique et surprenant par l'intérêt soutenu de son action.

Comme on le sait "Grand Hotel" est l'adaptation à l'écran du livre désormais fameux de l'Allemande, Vicki Baum. Du livre fut tirée une pièce qui fut à l'affiche sur le Broadway, toute la saison dernière. Seulement, au dire de la critique américaine, le film est encore plus étonnant, plus captivant, plus sensationnel que la pièce.—(Communiqué).

A LA PALESTRE

Que voulez-vous que fit la loi ? Qu'elle sourit !

La troupe que dirige habilement M. Louis-Philippe Héberl, et qui a pris nom Société dramatique paroissiale depuis qu'elle est associée à la Palestre, donna hier soir sa 150e représentation. A cette occasion elle interpréta, avec le concours de pratiquement tout son effectif, la comédie en trois actes d'A. Bisson, intitulée "Le bon juge". Les gens de robe avaient été convoqués personnellement à la représentation, mais, soit que la chaleur les en eût dissuadés, soit qu'ils craignissent que la peinture malicieuse de leurs tics leur pinçat le coeur, ils n'envoyèrent qu'un nombre restreint des leurs. On a même vu pour la première fois—et c'est étrange!—la Société dramatique attirer moins d'un tiers de salle. Cependant, quelques-uns de nos magistrats les plus en vue présidèrent conjointement et sourirent volontiers aux tirades satiriques et aux scènes malicieuses. Au fait, "Le bon juge" n'a rien de méchant: il raille tout simplement, et avec finesse, certaines manies et quelques travers de la loi et du code.

On a remarqué, surtout, combien M. Hector Charland, que la vie quotidienne met en relations directes avec la profession, a su entrer avec entrain et vie "dans la peau" d'un juge d'instruction. M. Claude Sutton a campé un type plaisant et traditionnel de greffier hargneux, rond-de-cuir et roué; M. L.-P. Hébert s'est fait une tête impayable de forcat malgré lui, et P. Guévremont incarna un bon reporter de race; M. Z. Monte a croqué sur le vif le caractère bonasse de Robin.

L'orchestre a droit à des éloges particuliers: c'est sûrement l'un des meilleurs ensembles que nous ayions eu l'occasion d'entendre en de pareilles circonstances.

Le Cercle Saint- Vital

Le Cercle dramatique S.-Vital clôturera sa saison les 30 et 31 mai, en présentant "FILS MAUDIT", drame en trois actes d'Yvon D'Arvor, à l'Ecole Viel, 10815 Montée St-Michel. Les tramways St-Denis-Sault, No 24, y conduisent. M. Ernest Loiselle sera au programme. (Communiqué).

Jeudi au théâtre Cartier

Jeudi soir, à 11 heures, au théâtre Cartier, rue Notre-Dame ouest, près du couvent, aura lieu un concert organisé par les Chevaliers de Colomb, conseil Saint-Henri, dont le président est M. Armand Cardinal. Ce concert, donné à l'occasion du 50e anniversaire de fondation des Chevaliers de Colomb, est organisé avec le concours de l'orchestre et des artistes de l'heure de radio "Allô Paris", sous la direction de M. Henri Letondal.

L'échevin Gabias, président du comité exécutif et plusieurs autres notables seront présents.

Soirée bien réussie

Le local 27 de l'Amalgamated Lithographers of America donnait vendredi soir une soirée de danse en la salle Rialto, à l'angle de la rue Bernard et de l'avenue du Parc. Le populaire orchestre de M. René Lupien faisait les frais de la musique.

On commémorait le cinquantenaire de l'association, et l'on s'amusa rondement. Plusieurs artistes de vaudeville égayèrent l'assistance pendant une bonne partie de la soirée.

De bons chanteurs interprétèrent plusieurs morceaux choisis du répertoire canadien.

POUR LA PARADE DU 24 JUIN PROCHAIN

LE MEDECIN ROBERT GIFFARD PREND POSSESSION DE SA SEIGNEURIE (1634). Char offert par la Montreal Light, Heat & Power Consolidated

Robert Giffard, médecin, reçut en 1633 la seigneurerie de Beauport en récompense des services qu'il avait rendus à la Nouvelle-France. Aussitôt il s'associa des laboureurs et des artisans et s'engagea à leur concéder dans des conditions avantageuses les terres qu'il avait obtenues. M. Giffard arriva en Canada avec sa famille, ses censitaires et un prêtre sur quatre vaisseaux. Ce noyau de colonie fut bien reçu par Champlain et peu de jours après on trouvait déjà Giffard sur sa seigneurie. Sous sa diligente impulsion, Beauport fut en peu de temps arraché à la forêt et transformé en un charmant village. On ne saurait trop louer l'entreprise du seigneur Giffard pour la colonie; on pourrait même avancer qu'il exécuta le plan auquel avait songé Champlain, mais que ce dernier ne put réaliser. — Extraits de l'Histoire du Canada par les F.E.C.

Ce char est gracieusement offert à la Société Saint-Jean-Baptiste par Montreal Light, Heat and Power Consolidated, 107, rue Craig Ouest.

Cinéma de Paris
694 Ste-Catherine O., vis-à-vis Eaton.
DEUXIEME SEMAINE
'LA PETITE CHOCOLATIERE'
avec RAIMU
178-5 E

Théâtre NATIONAL
Cette semaine Raoul Lery, Paul Hébert et la troupe dans "FRERE ET SOEUR". Comédie "QUAND ON SE RETROUVE". A l'écran, Jacques Varennes, "LES AMOURS DE MINUIT".
178-5 E

ST-DENIS
Théâtre Parlant Français
CETTE SEMAINE
Sur la scène—Les Artistes du Stella dans un Grand Guignol.
"DEVANT LA MORT"
A l'écran—Marie Glory et Fernand Gravey dans
"TU SERAS DUCHESSE"
178-4 E

ELECTRA
Murder In The Rue Morgue
avec BELA LUGOSI et SYDNEY FOX.
Aussi
LEFT OVER LADIES
COMEDIE et AUTRES.

PARC BELMONT CARTIERVILLE
LE LIEU IDEAL D'AMUSEMENT
Suivez la foule et venez vous amuser.
EDDIE DUCHESNE et son fameux orchestre
NOUVELLES ATTRACTIONS
FILMS PARLANTS GRATIS
Visitez notre Restaurant
Confort — Repos — Plaisirs variés
178—3E

MONTREAL REPERTORY THEATRE
M R T Pièces canadiennes, créations de l'Atelier du M R T.
17 Mai — S. Morgan Powell, Henri Letondal, R. H. Mainer
18 Mai — Mary Wallace Brooks, Sir Andrew Macphail, Tristan Bernard
BILLETS UN DOLLAR chez Lindsay, location, LA. 3937
8.30, MOYSE HALL, Université de McGill

IMPERIAL A L'AFFICHE
Le premier film FRANÇAIS de
Lily DAMITA et Adolphe MENJOU
"SOYONS GAIS !"
avec un dialogue d'un esprit, d'une verve pétillante, qui déchaîne le rire dans la salle.
GROS SUCCES A PARIS
11 à 1 h., 21c — 1 à 6 h., 26c
Le soir: 31c et 41c
Soirée de cadeaux vendredi
178—3 E

PALACE 2ième et dernière semaine — A L'AFFICHE
10 A.M. - 1 P.M. 30c
Film débordant de sensations
TARZAN The APE MAN
— avec —
JOHNNY WEISSMULLER
Champion nageur Adonis
Attraction supplémentaire
Chaque soir à 10.30 heures
RONALD COLMAN
dans
"THE DEVIL TO PAY"
Voyage gratis aux Antilles pour le couple le plus populaire devant se marier en juin. Détails au théâtre.
Commençant SAMEDI — SUR DEMANDE POPULAIRE :
"Sunshine Susie"
Le succès international

CAPITOL 10¢ 26¢
Two Big Hits
Etranges aventures de jeunes mariés
THIS IS THE NIGHT
with LILY DAMITA
CHARLIE RUGGLES - ROLAND YOUNG
THELMA TODD
Fredaines de jeunesse et monde interlope
DISORDERLY CONDUCT
with SALLY EILERS
Spencer TRACY — El BRENDEL
LOEW'S VAUDEVILLE et PICTURES
11.30 à 1 30c
Venez voir ce qui se passe dans un studio de radiodiffusion !
WILLIAM HAINES
ARE YOU LISTENING
— avec —
MADGE EVANS — ANITA PAGE
5 Excellents Nos Vaudeville
Mettant en vedette
SAMMY COHEN
en personne
"The American Beauty", sensation comique de "What Price Glory"

THEATRES CONFEDERATION
CHATEAU
ST DENIS - BELANGER
BERT WHEELER, ROBT. WOOLSEY dans "Peach O'Reno"
"Sherlock Holmes' Fatal Hour"
4— NUMEROS DE VAUDEVILLE —4
CARTIER
NOTRE-DAME - COIVENT
SIMONE CERDAN dans "Partir"
MOLLY O'DAY dans "Devil on Deck".
TIZOUNE et sa troupe.
MAISONNEUVE
ONTARIO - LASALLE
ANNABELLA dans "Son Altesse l'Amour"
BUCK JONES dans "TEXAS RANGER".
DOMINION
OUTREMONT
BERNARD - CHAMBORNEUF
MARY ASTOR, RICARDO CORTEZ dans "Men of Chance"
Eddie Quillan dans "The Big Shot"
EMPRESS
CHESTER MORRIS, BILLIE DOVE dans "Cock Of The Air"
Bessie Love dans "Morals For Women".
178-2 E

UNITED THEATRES

STRAND
Aujourd'hui—"Fireman Save My Child", "The Hatchet Man".
Merc.—vend. MARION DAVIES dans "Polly Of The Circus", "DANCERS IN THE DARK" avec Miriam Hopkins et Jack Oakie, Charlie Chase dans "The Nickel Nurser".

AMHERST
Aujourd'hui—"Fireman Save My Child", "The Hatchet Man".
Merc.—sam. "LA BANDE A BOUBOULE", drame parlé en français. NANCY CARROLL et Richard Arlen dans "Wayward", Actualités.

BELMONT
Aujourd'hui—"She Wanted A Millionaire", "High Pressure".
Merc.—sam. MARLENE DIETRICH dans "Shanghai Express", "PLAYGIRL" avec Loretta Young et Winnie Lightner. Comédie et Actualités.

CORONA
Aujourd'hui—"She Wanted A Millionaire", "After Tomorrow".
Merc.—sam. "BROKEN LULLABY" dans Lionel Barrymore et Nancy Carroll. CAROLE LOMBARD dans "No One Man", avec Paulkas et Ricardo Cortez. Dessins animés et Actualités.
GRAND SPECTACLE DE VAUDEVILLE

FRANÇAIS
Auj.—merc. CONSTANCE BENNETT dans "Lady With A Past", "THE CROWD ROARS" avec James Cagney et Joan Blondell. Comédie.
REPRESENTATION SCENIQUE SPECIALE

GRANADA
Aujourd'hui — "Broken Lullaby" — "Maker of Men".
Merc.- sam. GEORGE ARLISS dans "The Man Who Played God", JOAN BENNETT dans "She Wanted A Millionaire". Comédie et Actualités.

MONKLAND
Auj.—"Wayward", "Strictly Dishonorable".
Merc.-sam. ROBERT MONTGOMERY et Madge Evans dans "Lovers Courageous", "THE BEAST OF THE

La cause de Lapointe va rapidement

Seize témoins ont été entendus, hier après-midi, aux Assises.

LE MARI DE LA VICTIME

On a procédé rapidement, hier après-midi, au procès de Charles-Edouard Lapointe, accusé du meurtre de sa belle-mère, Mme Charles Lapointe, née Millette (Agnès). Ce meurtre fut commis le 2 novembre dernier, à la demeure de la défunte, au no 3209, boulevard Rosemont. En arrivant de son travail, pour le souper, M. Charles Lapointe trouva son épouse, tuée par une balle. Elle gisait inanimée dans la cuisine. Au moment de l'attentat, elle repassait de la lingerie.

En tout, 16 témoins ont été interrogés, hier. Le principal témoin a été le mari de la victime, M. Charles Lapointe. Il a raconté qu'il était revenu de son travail, vers 5 h. 40 p.m. Tout était sombre dans la maison. Il y pénétra par l'arrière et vit dans la cuisine, la forme inanimée de sa femme, gisant dans une mare de sang.

Effrayé, il courut chez un voisin, M. Louis Poitras. Celui-ci se rendit à la demeure des Lapointe et constatant que Mme Lapointe était morte, il conseilla à M. Lapointe d'avertir immédiatement la police. Celui-ci s'exécuta immédiatement.

M. Lapointe a ensuite donné plusieurs détails sur les membres de sa famille. Quatre enfants, dont 1 garçon et 3 filles demeuraient avec lui. L'accusé, plus âgé, vivait dans le centre de la ville. Il ne peut dire où il demeurait quoique sachant que c'était chez une dame Dubuc.

Il n'avait pas vu l'accusé depuis plusieurs jours, quoique celui-ci eut l'habitude d'aller prendre un repas de temps à autre à la demeure de son père. La victime était la seconde femme du témoin.

M. Lapointe a été détenu trois ou quatre jours à la Sûreté où il fut amené le soir même de la tragédie. Il fut libéré après l'arrestation de son fils, Charles-Edouard.

Les expertises médicales

Un autre témoin très important a été le Dr Rosario Fontaine, médecin-légiste. Il a constaté que la victime avait été tuée avec une carabine calibre 32 Stevens. On lui a remis une balle du même calibre, trouvée dans la cuisine près du cadavre. Les expertises en ballistique qu'il a faites lui ont permis de conclure que la balle avait été tirée par la carabine produite en Cour. La balle est fort déformée mais certaines caractéristiques, qu'il a constatées lui permettent d'en conclure ainsi. Le Dr Fontaine décrit ensuite la nature de ses expertises et de plusieurs autres auxquelles il s'est livré pour déterminer, par exemple, la façon dont l'une des fenêtres de la porte de la cuisine donnant sur l'extérieur avait été brisée. "Mes expertises m'ont permis de conclure que la vitre avait été brisée de l'intérieur", a dit le Dr Fontaine.

M. Louis Poitras

Il corrobore M. Lapointe et il lui a conseillé de ne toucher à rien avant l'arrivée des policiers, qu'il avait fait avertir de la tragédie. Il l'a rabroué parce qu'il avait projeté au dehors la carabine. M. Lapointe est alors allé chercher l'arme qu'il déposa aux pieds de la victime où les détectives la trouvèrent à leur arrivée.

Le sergent-détective Théodule Therrien, de l'escouade des meurtres, a décrit la nature des recherches de la police. Il a interrogé les membres de la famille Lapointe, dont l'accusé, à la Sûreté, le soir même de la tragédie. Il les laissa ensuite partir de la Sûreté, M. Lapointe, père, excepté. Celui-ci fut gardé du 2 novembre au soir au 5 novembre au midi, à la Sûreté.

Les autres témoignages

Le sergent-détective Alméo Rapin fut le premier dépêché sur les lieux. Lorsqu'il constata la nature de la cause, il téléphona à ses supérieurs et ceux-ci envoyèrent les sergents-détectives Ernest Francoeur et Therrien sur les lieux.

Le sergent Germain (Paul) et les constables M. Doiron et P. Dagenais furent les premiers officiers de police sur les lieux. Ils avertirent la Sûreté dès leur arrivée sur les lieux de la tragédie et maintinrent l'ordre jusqu'à l'arrivée des détectives.

Le constable J.-H. Aubry, chauffeur de la Sûreté, trouva la balle meurtrière qu'il remit au détective Rapin. Ce dernier la remit à feu le Dr Wilfrid Derome, en présence du Dr Fontaine.

Roger Desroches, un garçonnet, a vu la victime quelques instants avant le crime. Il était allé porter une copie à la "Presse", comme il le faisait tous les jours d'ailleurs. Cette copie de journal est produite comme exhibit par le détective Therrien.

M. Eugène Laflamme, anthropométriste de la ville, produit des photographies du lieu du crime et M. Albert Sincennes, architecte de la ville, des plans de l'intérieur de la demeure des Lapointe.

Le Dr James Chakamakis, de l'hôpital Notre-Dame, fut mandé sur les lieux mais il ne put que constater la mort de la victime. Mme veuve Pierre Millette a identifié la victime, qui était sa nièce.

La cause se continue.

Résultats d'examens à l'Institut Botanique

Ces jours derniers, ont eu lieu, à l'Institut Botanique de l'Université de Montréal, les examens du Certificat de Botanique générale et de Botanique systématique. Chacun de ces deux certificats de licence correspond à un cours de deux années d'études théoriques et pratiques.

Le jury se composait du F. Marie-Victorin, directeur de l'Institut Botanique, et de MM. Jules Brunel et Jacques Rousseau, chargés de cours.

Pour la botanique générale les candidats suivants ont subi les examens avec succès: Mlle Marcelle Gauvreau, M. A. Dansereau, p.s.s., Mlle Germaine Bernier, le R. F. Florentin, de l'Instruction Chrétienne, le R. P. Séraphin-Benoit, o.f.m., Mlle Dolorès Dubreuil.

Pour la botanique systématique: le R. F. Irénée, de l'Instruction Chrétienne, Mlle Marcelle Gauvreau, le R. F. Marie-Anselme, des Frères Maristes, Mlle Dolorès Dubreuil.

Feu M. C.-C. Ray

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17. — M. C. C. Ray, l'un des principaux marchands de charbon d'Ottawa, est mort à l'âge de 87 ans. Il était né aux Etats-Unis, dans l'état du Vermont.

RADIOS A MOITIÉ PRIX
—En vente demain seulement

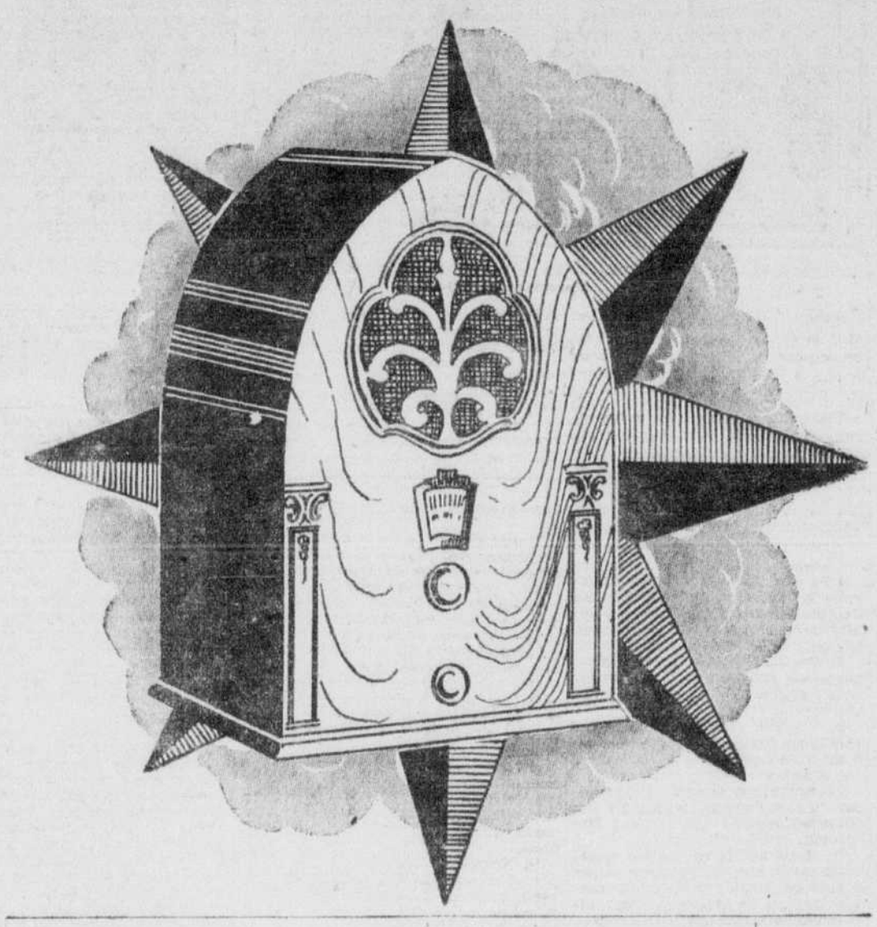

Voici la plus merveilleuse occasion de vous procurer un beau et bon radio à moitié prix et moins. Venez de bonne heure — à 9 a.m. —demain, et choisissez ce qu'il y a de mieux.

70 en tout à écouler

—Et ils vont certainement s'enlever vite. Dans le groupe il y a de gros modèles et des RADIOS-PHONOGRAPHES combinés

Silver Marshall Baby Princess

Tel qu'illustré à gauche — il y en a 4. Les caractéristiques de ce radio sont: 3 lampes bigrille, châssis protégé, haut-parleur électro-dynamique, disque unique de contrôle, pickup de phonographe, 6 lampes. Fonctionne uniformément sur bandes d'ondes longues et courtes. Débit d'une force de 245. Rég. $54.25. — Maintenant seulement **$22**

$5 comptant. $4 par mois jusqu'à paiement complet. Pas d'intérêt.

Kolsters

7 lampes — 5 en tout —Chacun **$53**

7 lampes — 7 en tout. Rég. $139. — Maintenant, chacun **$60**

Modèle à 7 lampes —Maintenant **$64**

Modèle à 8 lampes. —Maintenant **$75**

Modèle à 9 lampes. —Maintenant **$96**

$5 comptant. Solde $4 par mois jusqu'à paiement complet. Pas d'intérêt.

Et voici un modèle à 10 lampes — 3 en tout. —Chacun **$132**

$5 comptant. Solde $5.56 par mois. Pas d'intérêt.

$5 *installeront n'importe quel radio chez tout client dont le compte est approuvé.*

2 *ans pour payer le solde. Pas d'intérêt. Lorsque le solde est moins que $92, le paiement est de $4 par mois jusqu'à ce que le solde soit payé.*

Conditions spéciales pour les clients d'en dehors de la ville.

Marchandises emmagasinées et assurées gratis jusqu'à demande.

Spartons

9 lampes — 5 seulement. Rég. $158. Maintenant seulement **$79**

$5 comptant. $4 par mois jusqu'à paiement complet. Pas d'intérêt.

10 lampes — un seul. — Rég. $237.50. Maintenant **$99**

$5 comptant. $4.08 par mois. Pas d'intérêt.

10 lampes — un seul. — Rég. $237. 50. Maintenant **$99**

$5 comptant. $4.08 par mois. Pas d'intérêt.

11 lampes — 2 seulement. Rég. $378. Maintenant, chacun **$189**

$5 comptant. $8. par mois. Pas d'intérêt.

13 lampes — un seul. — Rég. $445. Maintenant seulement **$219**

$5 comptant. $9.34 par mois. Pas d'intérêt.

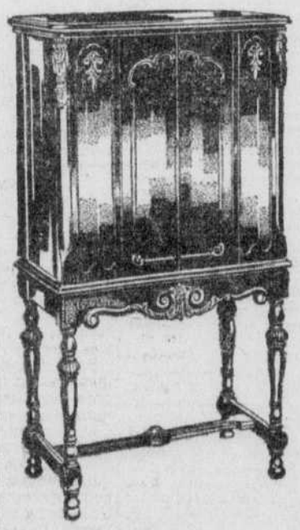

10 lampes. 2 seulement. Rég. $258.

Maintenant seulement

$109

$5 comptant. $4.56 par mois. Pas d'intérêt.

Silver Marshall

Le magnifque modèle Reine Anne (illustré à droite), 7 lampes. Rég. $129. — 3 en tout.

—Maintenant chacun **$59**

$5 comptant. $4 par mois jusqu'à paiement complet. Pas d'intérêt.

Marconi Combiné

10 lampes. Radio et phonographe combinés. 2 en tout.

—Chacun **$89**

$5 comptant. $4 par mois jusqu'à paiement complet. Pas d'intérêt.

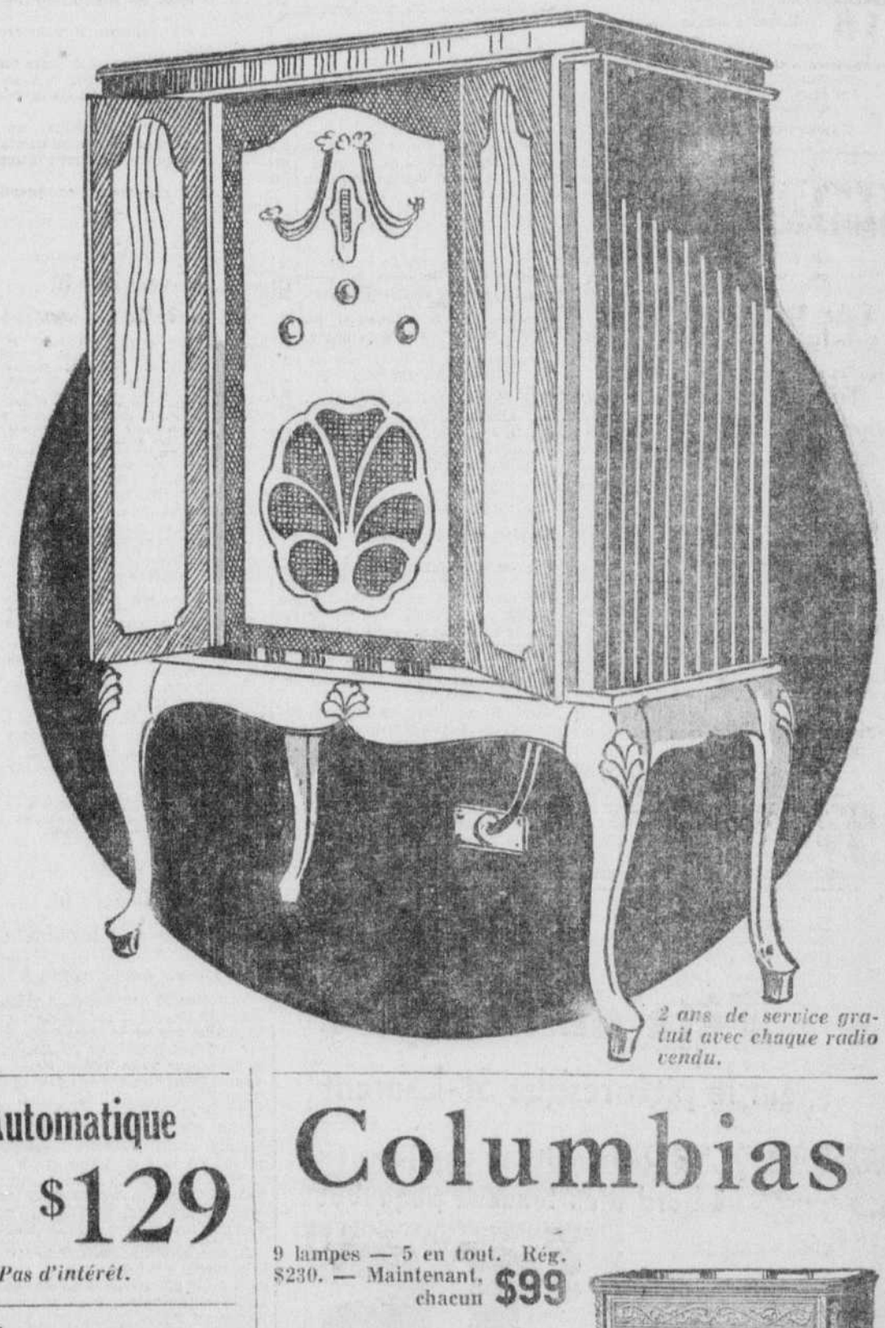

2 ans de service gratuit avec chaque radio vendu.

Marconi Combiné Automatique

10 lampes — radio et phonographe automatique combinés Un seul. —En vente à **$129**

$5 comptant. $5.39 par mois. Pas d'intérêt.

Fadas

7 lampes — 7 en tout —Chacun **$59**

7 lampes — 4 en tout —Chacun **$77**

8 lampes — 3 en tout —Chacun **$89**

$5 comptant. Solde $4 par mois jusqu'à paiment complet. Pas d'intérêt.

10 lampes — 1 seulement —à **$109**

$5 comptant. Solde $4.56 par mois. Pas d'intérêt

10 lampes — 1 seulement **$131**

$5 comptant. Solde $5.47 par mois. Pas d'intérêt

10 lampes — 2 seulement —Chacun **$153**

$5 comptant. Solde $6.43 par mois. Pas d'intérêt

Supertones

7 lampes — 2 seulement. Rég. $149. —Chacun **$74.50**

7 lampes — 1 seulement. — Rég. $159 **$74.50**

$5 comptant. Solde $4 par mois jusqu'à paiment complet. Pas d'intérêt.

7 lampes — 1 seulement. Rég. $225. —Maintenant **$110**

$5 comptant. Solde $4.56 par mois. Pas d'intérêt

Columbias

9 lampes — 5 en tout. Rég. $230. — Maintenant, chacun **$99**

$5 comptant. $4.08 par mois. Pas d'intérêt.

9 lampes — 1 seulement. Rég. $250. Maintenant **$119**

$5 comptant. $4.95 par mois. Pas d'intérêt.

9 lampes (radio et phonographe combinés) — 4 en tout. Rég. $335. Maintenant, chacun **$160**

$5 comptant. $6.73 par mois. Pas d'intérêt.

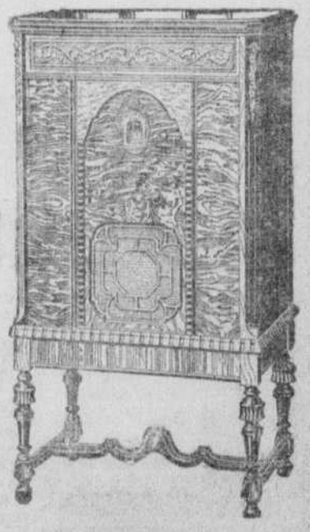

Heures: 9 a.m. à 7 p.m. — à 9 le vendredi — à 10 le samedi.

WOODHOUSE & CO., Limited 105 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal —les Grands Marchands de Meubles Britanniques

Affiliés à The British and Colonial Furniture Co., Limite d, et à The Cavendish Limited, Londres, Angleterre

Londres Birmingham Liverpool, Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesboro Sunderland Bristol Cardiff Edimbourg Glasgow Belfast Dublin

PAS D'INTÉRÊT

LA VOIX du PARLEMENT CANADIEN

"Une enquête sur la construction du pont de Montréal ne servirait aucune fin utile, dans le moment

Le premier ministre explique à la Chambre la différence entre le coût prévu et le coût réel de cette entreprise.

Des comptes en règle

La déduction de 10% du traitement des fonctionnaires est adoptée par la Chambre. — L'impôt spécial de 10% sur certains traitements.

Le vote des crédits

(Du correspondant de la "Presse")

— Ottawa, 17. — Le pont de Montréal, la marine de guerre du Canada, l'impôt spécial de dix pour cent sur le traitement des juges, la réduction temporaire des traitements des fonctionnaires publics, le désarmement, l'histoire de la guerre et d'autres sujets ont formé un programme très intéressant, pour la séance d'hier, à la Chambre des communes.

Il y a eu aussi une déclaration du ministre des finances, sur l'expédition du blé par le port de Churchill.

Relativement à la construction du pont de Montréal, le premier ministre a déclaré que, pour le moment, il ne voit pas la nécessité d'une enquête.

Le bill autorisant une commission fédérale de radiodiffusion a été présenté par le très hon. R.-B. Bennett, et cette mesure sera étudiée aujourd'hui, ainsi que les résolutions budgétaires.

Tous les crédits du ministre des finances ont été votés, de même que les crédits de la défense nationale. Dans ce ministère, il ne reste à examiner que les crédits de l'aviation.

La Chambre a étudié un crédit de $528,500 officiellement désigné comme suit:

Prêt aux commissaires du port de Montréal, avec intérêt à un taux qui sera déterminé par le gouverneur en conseil, pour une période et à des termes et conditions que pourra déterminer le gouverneur en conseil, et devant être affecté au paiement des déficits provenant des opérations du pont du port de Montréal.

Plusieurs députés en profitent pour insister auprès du gouvernement sur l'importance d'ordonner une enquête minutieuse sur la construction du pont du port de Montréal.

Enquête demandée

Le gouvernement, dit M. J.-S. Woodsworth (travailliste de Winnipeg-Centre-Nord), ferait bien de tenir une enquête sur la construction de ce pont, avant d'accorder des prêts additionnels à la commission du port.

L'hon. E.-N. Rhodes, ministre des finances, qui pilote les crédits devant la Chambre en comité, répond qu'il n'est pas en mesure de dire si une commission royale sera nommée pour faire enquête sur cette question. Il affirme, cependant, que la question n'a aucun rapport avec le vote du crédit demandé. Le Dominion a, conjointement avec la province de Québec et la ville de Montréal, l'obligation d'aider à combler les déficits provenant de l'administration du pont.

Répondant à d'autres questions, M. Rhodes informe le comité que le coût total du pont a été de $18,639,363. Le montant effectif des obligations émises est de dix-neuf millions. La province de Québec et la ville de Montréal sont chacune tenues de fournir $150,000, par mois, pour les intérêts. Les recettes d'opération accusent un excédent de $245,000, sur les frais d'opération du pont.

M. Robert Gardiner (des fermiers-unis de l'Alberta, Acadia), se joint à M. Woodsworth pour déclarer qu'une enquête devrait être tenue.

En réponse à M. Gardiner, M. Rhodes dit qu'une vérification a révélé que les comptes relatifs à la construction du pont étaient en règle.

Le gouvernement n'a pas l'intention d'enquêter

M. Gardiner n'en soutient pas moins qu'une enquête devrait être tenue, afin qu'on puisse trouver la cause de l'écart entre le premier estimé et le coût effectif, et il demande au premier ministre de déclarer spécifiquement si oui ou non le gouvernement prendra des dispositions à cet effet.

Le très hon. M. Bennett répond qu'une enquête ne servirait aucune fin utile, en ce moment, et le gouvernement n'a pas l'intention d'en tenir une. Trois hommes qui ont joué un rôle important dans la construction de ce pont sont morts depuis son achèvement, dit M. Bennett. D'où perte irrémédiable de beaucoup de renseignements nécessaires à la conduite d'une enquête minutieuse. Dans l'intervalle, le gouvernement a garanti le paiement de l'intérêt sur les obligations, détenues, en majeure partie, aux Etats-Unis et au Canada, et représentant un total de $19,000,000.

Bon gré mal gré, il faut que nous rencontrions cet intérêt, tous les six mois, poursuit M. Bennett. Il y a lieu d'espérer une augmentation des recettes provenant de la circulation sur le pont. Les plans du pont pourvoient à la pose de rails de tramway et il n'est pas improbable que le pont soit utilisé de cette façon, dans un avenir rapproché.

De l'acier plus fort fut utilisé

Le pont a coûté beaucoup plus que l'estimation faite en premier lieu, à cause du fait qu'on s'est servi d'un acier beaucoup plus fort que celui qu'on avait tout d'abord l'intention d'utiliser, et le pont tout entier est beaucoup plus lourd qu'on ne l'avait cru tout d'abord nécessaire. Le prix des immeubles requis pour les approches du pont a de beaucoup dépassé les prévisions.

Tout en répétant qu'aucune enquête n'est envisagée, pour le moment, M. Bennett promet que si, à un moment quelconque, il y a lieu de croire qu'une telle enquête servirait des fins utiles, il recommandera qu'elle soit instituée.

M. Woodsworth n'est pas satisfait de cette réponse, et il exprime l'opinion que le fait que quelques-uns des hommes chargés de surveiller la construction du pont sont morts n'empêcherait pas de mettre les faits en lumière. Il croit que si une enquête convenable était tenue on pourrait retrouver tous les renseignements nécessaires. Les dépenses énormes qui ont été occasionnées justifient une enquête, pense M. Woodsworth. Il pourrait, dit-il, admettre qu'il y ait eu un écart d'un ou deux millions de dollars entre l'estimation et le coût réel du pont, mais dans le cas actuel, sauf erreur de sa part, le coût estimé fut de $6,000,000 et le coût réel a été de $19,000,000.

M. Humprey Mitchell (travailliste d'Hamilton-Est), demande les chiffres de l'estimation primitive, montrant la division entre les dépenses estimées pour les terrains et les dépenses de la construction, et indiquant aussi le coût réel sous ces mêmes rubriques. M. Rhodes dit qu'il n'a pas ces renseignements en sa possession, mais qu'il pourra se les procurer. M. Mitchell pense que la Chambre a le droit d'obtenir ces précisions.

Chaque pièce justificative est en règle

L'hon. C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat et député de Saint-Laurent-Saint-Georges, fournit quelques détails, en sa qualité de membre de la Chambre. Son attention a été frappée, explique-t-il, par l'écart énorme existant entre le coût estimé et le coût réel du pont, et il s'est efforcé d'en trouver la cause. Il confirme l'explication fournie par le premier ministre, au sujet de l'acier plus lourd et des piliers plus résistants qui ont été utilisés, et il affirme que chaque pièce justificative a été trouvée en règle, par les évaluateurs. Si une enquête était tenue, il serait inutile d'en charger des vérificateurs, car on s'est déjà assuré que les comptes étaient en règle.

Personnellement, M. Cahan croit que tous les fonds dépensés ont été affectés directement à la construction du pont.

Le fait qu'après que la Chambre eut approuvé les devis du pont, on décida d'utiliser de l'acier plus lourd et des piliers plus résistants donne un autre aspect à la question, déclare M. Gardiner.

"A qui revient la responsabilité de ces changements?" demanda-t-il.

"La commission du port, de Montréal, répond M. Cahan, et avec l'approbation du ministre de la marine de l'époque".

M. Gardiner exprime l'idée qu'on consulte la loi, afin de constater si le ministre était autorisé à faire de tels changements.

La loi autorisant la construction du pont

Le premier ministre lit alors un extrait de la loi autorisant la construction du pont du port de Montréal. Il en ressort que les plans devaient d'abord être approuvés par le gouverneur en conseil. En même temps, la municipalité de Montréal était autorisée à emprunter de l'argent, sur la garantie représentée par le péage du pont, et à telles autres conditions qu'elle pourrait déterminer.

M. H.-E. Spencer, des fermiers-unis de l'Alberta, Battle-River, parle du rapport sur le coût du pont soumis par la firme de vérificateurs Price Waterhouse & Company, et demande au premier ministre s'il est satisfait de la façon dont les fonds ont été dépensés.

—Je ne suis pas satisfait, répond M. Bennett, qu'on ait dépensé $19,000,000 pour une construction dont le coût avait été estimé à $6,000,000, et je me suis efforcé, depuis quelques années, d'obtenir une explication qui me parut satisfaisante, mais je n'en ai pas trouvée. Je réponds à la question de l'hon. député avec la même franchise qu'il a mise à me la poser.

—Le premier ministre est-il satisfait, insiste M. Spencer, de laisser les choses au point où elles sont actuellement, ou bien a-t-il l'intention d'essayer d'en prendre davantage?

—"Il a déjà dit ce qu'il s'efforçait de faire", répond M. Bennett.

Le crédit est adopté

Une question posée par un député qui veut savoir quels étaient les commissaires du port de Montréal, en 1924, demeure sans réponse.

En réponse à une question de M. Humphrey Mitchell, travailliste de Hamilton-Est, M. Rhodes indique les dépenses totales occasionnées par le pont, les principaux item sont: substructure en acier, $8,190,996; achat d'immeubles sur la rive nord, $1,937,886; et intérêt pendant la construction, $2,045,340.

Il ne faudrait pas perdre de vue la responsabilité pour la modification des devis primitifs, et les précisions demandées à ce sujet devraient être fournies à la Chambre, dit M. M. Campbell, des fermiers-unis de l'Alberta, MacKenzie.

Le crédit est finalement adopté.

L'impôt spécial de 10 p.c.

Le ministre des finances présente la résolution suivante: "Qu'il y a lieu de modifier la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, afin de prescrire que les membres de la judicature, et que les membres de l'armée et de la marine militaire, et de l'aviation du Canada, et de la Royale gendarmerie à cheval du Canada, autres que les homme enrôlés, seront astreints à verser, en plus de toute autre taxe exigible en vertu de cette loi, un impôt spécial sur le revenu de dix pour cent du traitement qu'ils ont reçu, durant l'année fiscale 1932-1933."

Le ministre explique que le but que le gouvernement a en vue, en présentant cette mesure, est de permettre aux fonctionnaires en question de verser au trésor fédéral une contribution égale à la réduction du traitement de dix pour cent qu'ont subie les autres fonctionnaires. M. Rhodes déclare que la nature contractuelle des traitements que reçoivent les fonctionnaires mentionnés dans la résolution les soustrait à l'application des dispositions générales du bill no 19, autorisant la réduction des traitements. La modification qu'on se propose, aujourd'hui, d'apporter à la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, produira le même résultat.

Pourquoi des exemptions?

M. William Duff (libéral Antigonish-Guysboro, se dit opposé à toute réduction de traitements. Toutefois, puisque le gouvernement a cru bon d'adopter ce principe, M. Duff ne voit pas pourquoi il ne l'appliquerait pas également aux traitements des lieutenants-gouverneurs ainsi qu'aux pensions des juges en retraite. Si les gardiens de phares et les femmes de peine sont forcés de céder une partie de leur salaire au trésor fédéral, les hauts fonctionnaires susdits devraient, pense M. Duff, être placés dans la même catégorie.

Le député de la Nouvelle-Ecosse parle d'un juge en retraite, qui touche une pension de $12,000 par année et qui s'est remis à la pratique du droit, et d'un autre, qui touche $9,000 par année et qui s'est remis, lui aussi, à pratiquer.

M. Rhodes dit que M. Duff a tort de placer les "neuf représentant du roi" dans la catégorie des fonctionnaires. Ils forment une classe tout-à-fait différente, et le ministre ne pense pas qu'il soit judicieux de discuter sur ce point.

Quant aux pensions, le gouvernement n'y a pas touché, car les juges touchent ces sommes conformément aux termes de leur nomination officielle. M. Duff devrait se rappeler que les juges en retraite sont soumis à l'impôt sur le revenu.

Contribution plutôt forcée

"Le ministre des finances persiste à appeler cette réduction une "contribution", remarque M. Duff. "Une contribution est toujours faite volontairement. M. Rhodes veut-il nous laisser entendre que les pauvres femmes qui viennent ici faire le nettoyage, à cinq heures du matin, font une contribution volontaire? Il se peut qu'il y ait contribution dans le cas des juges et des officiers de l'armée. On leur a demandé de la faire, mais on ne l'a pas demandé à ces femmes de peine."

La droite rit de cette remarque de M. Duff.

—Et l'on n'a pas demandé non plus à mes honorables amis de faire une telle contribution", rétorque M. Duff.

—Certainement, on nous l'a demandé, lance le Dr Cowan (conservateur de Long-Lake).

"Eh bien, poursuit M. Duff, je n'ai jamais été bien enticé du gouvernement par caucus, mais je pense que si mes hon. amis ont été consultés sur cette question, avant l'introduction du bill, le moins que le premier ministre eut pu faire eût été d'envoyer un message à notre caucus, pour nous laisser savoir ce qu'on se proposait de faire".

M. Duff ne croit pas que le premier ministre ait discuté cette question avec ses partisans.

M. W.-T. Lucas, (des fermiers-unis de l'Alberta-Camrose) insiste auprès du ministre des finances sur la nécessité d'appliquer l'impôt aux intérêts sur les obligations du trésor fédéral.

M. Rhodes répond qu'il ne faudrait pas songer à la chose, particulièrement à une époque aussi difficile. Il faut que le crédit du pays soit maintenu, à tout prix.

Un peu plus de courtoisie!

M. J.-S. Woodsworth ne goûte pas cette réponse du ministère. Il déclare que le crédit du pays est présentement maintenu au détriment de femmes et d'enfants affamés.

M. Duff reprend alors son argumentation en faveur d'un impôt sur les pensions des juges en retraite. Il déclare qu'un lieutenant-gouverneur touche une pension comme ancien juge, outre ses allocations de représentants du roi. "Mon hon. ami ne viendra pas me dire que cela est juste", s'écrie-t-il.

—C'est là où vous vous trompez! interrompt M. Bennett. Sa pension a cessé lorsqu'il est devenu lieutenant-gouverneur. Vous ne devriez rien avancer sans avoir les faits en mains.

—Soit,mais les prévisions budgétaires la mentionnent encore. En passant, je dirai à mon très hon. ami d'être un peu plus courtois dans ses interruptions. Je n'endurerai rien de tel, j'aime autant le lui dire tout de suite!

M. Rhodes explique que les prévisions budgétaires ont été préparées de la sorte, pour la forme, au cas où le lieutenant-gouverneur prendrait sa retraite. Mais quant un juge pensionné accepte le poste de lieutenant-gouverneur, sa pension est immédiatement suspendue.

Volte-face du gouvernement

M. F.-G. Sanderson (libéral de Perth-Sud) parle de la volte-face du gouvernement, sur cette question. Le gouvernement, dit M. Sanderson, a commencé par affirmer qu'il lui était impossible de soumettre les traitements des juges à la réduction de dix pour cent. Il y a un mois, le gouvernement semblait déterminé à en exempter les juges, les officiers de l'armée et de la marine, ainsi que les membres de la gendarmerie royale.

Aujourd'hui, le gouvernement change son fusil d'épaule et réduit ces traitements par un moyen détourné. La réduction est décrétée sous la forme d'un impôt. M. Sanderson croit qu'il n'aurait pas dû y avoir d'exemptions. En s'engageant dans la voie des exemptions, le gouvernement a pris une attitude pleine de danger. Le peuple canadien n'est pas d'humeur a tolérer des mesures favorisant une classe aux dépens des autres.

Mesure qui a été acceptée

L'hon. Hugh Guthrie, ministre de la justice, informe la Chambre que les membres de la gendarmerie royale ont consenti à la réduction de dix pour cent projetée. M. Guthrie pense qu'il pourrait en dire autant des officiers de l'armée et de la marine. La même unanimité n'a pas été constatée parmi les juges, mais plusieurs d'entre eux se sont aussi déclarés en faveur de l'impôt.

Il y a une grande différence entre un impôt et une réduction de traitement, poursuit M. Guthrie. "J'ai déjà déclaré, et telle est encore mon opinion, que le traitement d'un juge ne devrait pas être réduit. Le gouvernement n'a pas le droit de faire cette réduction. Mais il peut décréter un impôt, ce qui est une chose bien différente".

M. A.-W. Neill (indépendant de Comox-Alberni) ne voit pas pourquoi le gouvernement a exempté les lieutenants-gouverneurs. Si, comme on l'a dit, ils sont les représentants du roi, il n'en est pas moins vrai qu'ils sont payés par le peuple canadien.

Plusieurs députés ont des questions à poser au ministre des finances, au sujet de la loi autorisant une réduction de 10 pour cent des traitements des fonctionnaires, en général. M. Rhodes conseille à tous d'attendre jusqu'au moment de la discussion de ce bill. On agrée la suggestion du ministre, et la résolution est adoptée.

La réduction du traitement des fonctionnaires

Le ministre des finances introduit immédiatement la mesure nécessaire pour faire suite à cette résolution, et elle subit sa première lecture. Avant la discussion en comité, toutefois, M. Rhodes voudrait qu'on dispose d'abord de la loi autorisant la réduction des traitements des fonctionnaires.

La Chambre reprend donc l'étude en comité plénier du bill No 19, autorisant la réduction de la rémunération des fonctionnaires publics, pour l'année financière 1932-33.

Le très hon. W.-L. Mackenzie King demande à quoi pourra bien servir le bill, étant donné que les déductions qu'il comporte ont déjà été faites, pour les mois d'avril et mai. "Il semble que vous vous tirez très bien d'affaires sans cette loi, observe M. King.

Le ministre des finances répond que lorsque la résolution a été adoptée en Chambre, le principe de la réduction s'est trouvé "ipso facto", approuvé, et il convenait de commencer à faire des déductions à la date précise qu'on s'était fixée.

Les maîtres de poste ruraux

Plusieurs députés, entre autres MM. J.-L. Brown (libéral de Lisgar), John Vallance (libéral de Battleford-Sud), et Alfred Speakman (des fermiers-unis de l'Alberta, Red-Deer), traitent des allocations versées en guise de loyers, aux maîtres de postes ruraux, et de leur inclusion dans la somme à laquelle s'appliquera la réduction.

M. Rhodes explique qu'il a un amendement à proposer, au moment voulu, afin d'exclure ces allocations de la rémunération imposable, dans le cas où ces dernières ne font pas distinctement partie de la rémunération que touche le fonctionnaire. Dans les cas où la déduction a déjà été faite, il y aura remboursement.

Cette déclaration du ministre est bien accueillie par les députés qui ont soulevé la question.

L'indemnité des députés

M. A.-M. Carmichael (progressiste de Kindersley) fait remarquer que bien que la loi autorise les déductions sur la rémunération reçue durant l'année financière 1932-1933, les sessions de la Chambre des communes sont de longueur variable, et il demande comment on s'y prendra pour déterminer la somme à déduire.

Cette question a été étudiée, répond M. Rhodes, qui déclare avoir un amendement stipulant que la contribution des membres de la Chambre représentera exactement dix pour cent d'une indemnité sessionnelle.

M. William Duff (libéral d'Antigonish-Guysboro) s'objecte à ce dernier amendement, alléguant que puisque la session s'est ouverte le 4 février, c'est-à-dire pendant l'année financière 1932-1933, le gouvernement n'a pas le pouvoir de faire une déduction quelconque sur les indemnités des députés, pour la partie de la session comprise entre le 4 février et le 31 mars. La seule réduction qu'il puisse être effectuée doit s'appliquer à l'indemnté gagnée depuis le 1er avril jusqu'à la fin de la session, dit M. Duff.

M. Rhodes ne peut accepter cette interprétation. L'indemnité d'un député n'a aucun rapport avec l'année financière affirme-t-il. Cette indemnité est payée au député, en retour de son assistance à la session, et l'amendement stipulant que la réduction sera effective seulement pendant la présente session la rend applicable, à partir du 4 février jusqu'à la prorogation.

Il n'y aura pas de réduction, s'il y a une session à l'automne

Le ministre fait remarquer que si une session spéciale est convoquée ou si le Parlement se réunit de nouveau, l'automne prochain, le présent bill sera de nul effet sur ces futures indemnités.

M. Rhodes propose alors un amendement autorisant le gouvernement à payer, à même le trésor fédéral, la cotisation de 5% que sont tenus de verser, pour le fonds de retraite, les fonctionnaires qui touchent une rémunération inférieure à $1,200 par an.

Cet amendement est adopté.

Les autos des ministres

L'hon. Charles Stewart, ancien ministre de l'intérieur, attire l'attention du ministre sur une injustice dont sont apparemment victimes les Orateurs des Communes et du Sénat, en ce qui concerne l'application de la réduction de 10 pour cent. M. Stewart déclare que l'an dernier, les membres du cabinet ont reçu chacun $2,000, outre leur traitement ordinaire, en remplacement de l'automobile qui était auparavant mis à la disposition de chacun d'eux. A cette époque, une allocation de $1,000 a été accordée aux Orateurs, dans le même but.

On peut mettre en doute l'économie qui a résulté d'un tel accroissement du traitement des ministres, motivé par la suppression de leurs automobiles, mais les ministres ne s'en portent que mieux, car la marche est très hygiénique.

Mais ce à quoi M. Stewart veut en venir, c'est que cette année, l'allocation de subsistance des Orateurs des Communes et du Sénat a été réduite de $1,000, et ils ont, en outre, à subir la réduction de dix pour cent.

M. Rhodes déclare qu'il est prêt à discuter, à n'importe quel moment avec M. Stewart, la question de savoir si l'octroi de $2,000 aux ministres, en remplacement de leurs automobiles, a résulté, oui ou non, en une économie. Pour sa part, il se croit capable de démontrer qu'il y a eu une économie considérable. Le ministre des finances dit que parmi les prévisions budgétaires figure un crédit, pendant l'étude duquel on pourra discuter la question soulevée par M. Stewart.

Le bill passe en 3e lecture

Les autres articles de la mesure sont alors approuvés. Toutefois, avant que le bill franchisse l'étape du comité, le très hon. W.-L. Mackenzie King exprime l'idée que le mot "réduction", qui parait dans l'intitulé du bill, devrait être remplacé par celui de "déduction", vu qu'il est important que le bill ne comporte aucune idée de réduction permanente des traitements.

L'idée exprimée par M. King est approuvée, le bill franchit l'étape du comité, subit sa troisième lecture et est envoyé au Sénat.

Les crédits de la défense nationale

La Chambre passe ensuite à l'étude des crédits du ministre de la défense Nationale, et adopte, en quelques minutes, des crédits représentant trois millions de dollars.

Au sujet du crédit de $2,462,000, pour le service naval, M. J.-S. Woodsworth (travailliste de Winnipeg-Nord Centre) veut qu'on le renseigne sur les faits et gestes de la marine canadienne, et il mentionne la participation de cette dernière à certains événements survenus dans des ports étrangers, depuis quelques mois.

Le colonel D.-M. Sutherland, ministre de la défense nationale, dit que les destroyers vont dans les eaux méridionales, en hiver, lorsque les conditions climatériques ne se prêtent pas aux manoeuvres, dans les eaux canadiennes, et ils remontent vers le Nord, lorsqu'arrive l'été. Telle est la coutume, pour toutes les marines du monde, déclare le ministre.

— Ces destroyers sont-ils en réalité des navires de patrouille ou bien des vaisseaux - écoles? demande M. Woodsworth.

—Assurément, ils servent à former des marins, répond le colonel Sutherland. Personne n'a jamais laissé entendre qu'ils étaient autre chose que des vaisseaux-écoles.

Destroyers qui sont la perfection même

—Quels canons portent-ils? poursuit M. Woodsworth.

—Les nouveaux destroyers "Skeena" et "Saguenay" portent, je crois, des canons de 4.5 pouces", répond le colonel Sutherland, qui explique que ces destroyers sont neufs,n'ayant été mis en service que l'an dernier. Il donne à la Chambre l'assurance qu'ils sont la perfection même, tant au point de vue de la construction qu'à celui de l'efficacité. Le "Vancouver" et le "Champlain" sont plus anciens, ayant été construits pendant la guerre.

Ce crédit est adopté, de même que d'autres sous les rubriques suivantes:

Levers topographiques, $20,000; le collège militaire royal, $360,000; service de radio, $167,000; monuments des champs de bataille, $146,800, et réclamations de guerre, $82,500.

Au sujet du crédit de $4,814,000 pour les troupes permanentes, M. J.-S. Woodworth rappelle un discours prononcé à Genève l'an dernier par l'hon. Hugh Guthrie, ministre de la justice. Il cite le compte-rendu du discours dans lequel M. Guthrie aurait dit que le Canada n'avait que suffisamment de troupes pour le maintien de l'ordre dans ses propres limites et qu'il n'avait besoin d'aucune autre force.

L'aide aux nécessiteux et la répression des désordres

"Le ministre a fait, en cette circonstance, un admirable discours", dit M. Woodsworth, mais sa déclaration à l'effet que le Canada n'avait que des troupes suffisantes pour maintenir l'ordre est en réalité une insulte au peuple canadien. L'insulte réside dans la supposition que le Canada aurait à dépenser autant d'argent pour le seul maintien de l'ordre, qui serait beaucoup mieux assuré, pense M. Woodsworth, si cet argent était employé à secourir les nécessiteux. Les méthodes répressives ne constituent pas le meilleur moyen de maintenir la paix dans notre pays, affirme-t-il.

La Chambre adopte les crédits du ministère des finances sans soulever d'objections. Un crédit de $826,628, pour traitements et dépenses casuelles des bureaux des sous-receveurs généraux est adopté en premier lieu, puis on vote $450,542 pour les traitements et dépenses casuelles du ministère.

Une longue liste de subventions et allocations est ensuite adoptée.

Au sujet d'un crédit de $4,500, pour la "Montreal Institute for the Blind", l'hon. E.-N. Rhodes, questionné par M. J.-S. Woodsworth, dit qu'il espère que le temps viendra bientôt où le gouvernement prendra en considération quelque mesure, au profit des aveugles. Il se dit sûr que tous les députés donneraient leur appui à une pareille mesure.

L'emprunt du Service National

Les banques et les courtiers en obligations ont touché une commission de trois quarts de 1 pour cent, sur la vente des obligations de l'emprunt du Service national, déclare l'hon. E.-N. Rhodes, en réponse à une question que lui pose M. G.-G. Coote (des fermiers unis de l'Alberta). La somme totale payée en commissions aux banques a été de $979,638, et aux courtiers d'obligations, de $819,468. Les frais occasionnés par l'emprunt ont été approximativement de 32,033,000. Le montant total de l'emprunt s'est chiffré à $221,198,000.

Un crédit de $120,000, pour les traitements et dépenses de la commission du tarif est ensuite adopté.

A ce propos, le très hon. W.-L. Mackenzie King demande au gouvernement d'expliquer le retard qu'il a apporté à nommer cette commission. La loi qui en autorise la création a été adoptée, à la dernière session du Parlement.

La commission du tarif sera bientôt formée

M. Rhodes déclare qu'il s'attend que les nominations soient faites, prochainement.

—La commission sera-t-elle nommée avant la conférence impériale? insiste M. King.

Le ministre dit qu'il n'est pas en mesure d'amplifier sa première déclaration.

L'hon Charles Stewart, ancien ministre de l'intérieur, ne voit guère en quoi la commission puisse être utile au gouvernement, qui effectue des modifications tarifaires, du jour au lendemain.

La Chambre vote un crédit de $4,844,000 pour les troupes permanentes du Canada.

Ce crédit provoque toutefois des objections plutôt vives. A un certain moment, M. J.-S. Woodsworth exprime l'idée que le Canada devrait procéder, sur-le-champ, à un désarmement complet. M. Woodsworth considère les troupes permanentes, en quelque sorte, comme des agents provocateurs, et il attire l'attention du comité sur le fait que le Canada est signataire de propositions de désarmement qui devraient être observées.

Une assurance contre les guerres

Il désirerait savoir contre qui le Canada fait des préparatifs militaires, et si le gouvernement considère les armements comme une espèce d'assurance contre les guerres.

Le Canada ne fait des préparatifs contre aucune nation en particulier, répond l'hon. D. M. Sutherland, ministre de la défense Nationale. Le crédit en question a été réduit de $206,000 comparativement au chiffre de l'an dernier, ce qui n'indique pas une attitude belliqueuse de la part du Dominion.

Le ministre déclare catégoriquement qu'il considère, en effet, les armements comme une assurance contre la guerre. Le Canada est une petite nation. Toutes les nations du monde possèdent des armées permanentes. Tant que le Canada voudra occuper une place dans le concert des nations, il lui faudra au moins les cadres d'une armée. Le ministre ajoute que les troupes permanentes remplissent deux fonctions: elles font office d'école de formation pour la milice, et elles constituent une force policière susceptible d'être appelée à l'aide des pouvoirs civils.

"Le Canada n'a aucun ennemi dans son voisinage et n'est pas en danger d'invasion", soutient M. Woodsworth. Il ne semble pas juste de notre part, de blâmer les puissances européennes pour leur refus de désarmer, si nous ne voulons pas le faire nous-mêmes".

M. Woodsworth pense que le Canada devrait au moins "faire un geste" dans la bonne voie. Il se dit satisfait de constater que le Canada n'expédie pas de munitions de guerre en Extrême-Orient, et il fait des commentaires peu favorables sur les expéditions de matériel de ce genre, faites par la Grande-Bretagne.

L'histoire de la grande guerre

M. G.-G. Coote, des Fermiers-Unis de l'Alberta, Macleod, reproche au ministre de la défense la temporisation dont son ministère a fait preuve, en ce qui concerne la préparation de l'histoire officielle relatant les hauts faits des soldats canadiens, pendant la grande guerre. Apparemment, les fonctionnaires de la section historique ont consacre 13 ans à la réunion de données, et M. Coote pense qu'ils ont dû en accumuler suffisamment, pendant ce temps, pour être en mesure de commencer la préparation de cette histoire.

Les principaux intéressés sont les anciens combattants eux-mêmes, dit M. Coote, et plusieurs d'enire eux ont l'inpression qu'ils seront morts, avant que l'ouvrage paraisse".

L'hon. D.-M. Sutherland, ministre de la défense nationale, déclare que le ministère a été occupé à recueillir les données nécessaires. Pour être utile, une oeuvre historique doit être exacte. Le colonel Sutherland mentionne des travaux de cartographie qui ont été exécutés, et affirme que les travaux préliminaires sont tellement avancés que les fonctionnaires concernés croient qu'ils pourront maintenant commencer la rédaction de l'ouvrage, qui comprendra 8 ou 9 volumes d'intérêt général, et un ou deux volumes moins considérables, se rapportant à des services particuliers. Un volume sera incessamment mis sur le métier, déclare le ministre.

Un énorme travail

L'histoire des guerres se divise en deux parties, poursuit le ministre. L'une est le récit absolument officiel des événements, renfermant les ordres officiels et d'autres renseignements de ce genre, l'autre comporte le récit de certains incidents, et tout en n'étant pas strictement officielle, est d'une lecture plus attrayante.

En réponse à M. H.-A. Spencer (des fermiers unis de l'Alberta, Battle-River) qui lui demande s'il n'est pas vrai que l'Australie, la Grande-Bretagne et d'autres pays ne sont pas beaucoup plus avancés que le Canada, en ce qui concerne la publication de l'histoire officielle de la guerre, le ministre déclare que dans certains cas, le genre "Narratif" d'histoire a été publié. La Grande-Bretagne est occupée à la préparation de l'ouvrage officiel, et les chapitres traitant des troupes canadiennes sont tous envoyés à la section historique du ministère de la défense, pour revision.

Quant à l'ouvrage dont le Canada projette la publication, il sera écrit par le colonel A.-F. Duguid, D.S.O. Le colonel Sutherland dit que ni cet officier ni aucun autre de la section historique ne peuvent être taxés de temporisation. Cette section n'a qu'un personnel peu nombreux, et elle a beaucoup à faire.

Le ministre ne pense pas qu'il y ait beaucoup de mécontentement causé par le délai. Les travaux préliminaires ont exigé beaucoup de temps.

L'hon. J.-L. Ralston, ancien ministre de la défense nationale, déclare qu'il se peut que le colonel Duguid n'ait pas un personnel suffisant, mais étant donné le caractère de l'ouvrage, il ne lui est guère possible de se faire aider.

Le colonel Ralston parle ensuite des travaux préliminaires et des autres tâches accomplies par le ministère, telles que la révision des faits concernant les bataillons, la préparation des documents pour la Chapelle du Souvenir, dans la tour de la Paix, au Parlement, et l'envoi à Londres de projets concernant le monument national commémoratif de la guerre. "Temporisation" est le dernier mot qu'on devrait accoler au nom du colonel Duguid, pense l'ancien ministre de la défense.

Il se peut qu'il ait eu plus de besogne qu'il ne pouvait en accomplir, commente M. Coote. J'aurais dû dire plutôt que le ministère de la défense avait fait preuve de temporisation.

Activités militaires réduites

Les manoeuvres d'infanterie seront discontinuées, pour cette année, et dix jours d'exercices seulement seront donnés aux artilleurs, 12 hommes par batterie. Telle est la déclaration que fait le ministre de la défense, au cours de la discussion des crédits de son ministère.

La milice non-permanente coûtera $1,837,400, cette année.

Au sujet d'un crédit de $663,500 pour fournitures générales, le ministre dit que cette année, une plus faible quantité de munitions est en cours de fabrication, et les crédits comportent la fermeture, pour une période de dix semaines, de l'arsenal de Québec, cet été.

Les autres crédits approuvés, sont $327,500 pour le service du génie et des travaux; $35,000, pour les dépenses casuelles, et $100,000, pour les services de cadets.

Il y aura augmentation du crédit pour les services de cadets, car la somme de $100,000 sera insuffisante, dit le colonel Sutherland. En réponse à M. H.-L. Spencer (des fermiers unis de l'Alberta, Battle-River), le ministre dit qu'il n'a jamais considéré les cadets comme appartenant à la milice.

Un crédit de $320,000, pour l'administration, solde, frais de déplacement, etc., est aussi voté.

L'expédition du grain, par Churchill

D'après une déclaration faite par l'hon. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer et canaux, il est probable que les taux d'assurance sur le grain expédié de Churchill seront légèrement réduits, cette année.

M. Manion affirme que le gouvernement n'a rien négligé, en vue d'obtenir une réduction des taux d'assurance sur le grain expédié de Churchill, et je pense qu'il y a lieu d'espérer une légère diminution de ces taux, pour la présente saison. Certains renseignements que nous avons reçus motivent notre optimisme. Le fait que l'entreposage et la manutention du grain seront gratuits supprime, du coup, une bonne partie de l'excédent d'assurance, bien qu'il soit naturellement entendu que le port de Churchill devra plus tard, être administré sur la même base que les autres ports du Dominion.

M. Manion termine en déclarant que son ministère fait tout en son pouvoir pour que la route maritime de Churchill subisse un essai aussi complet que possible, sous tous les rapports, au cours de la saison de 1932.

Cette déclaration a été accueillie par des applaudissements des deux côtés de la Chambre.

Le comité des noms spéciaux recueille la somme de $70,000

Les résultats finaux du comité spécial des noms spéciaux de la Fédération des Oeuvres Sociales de Santé se totalisent à $70,000, annonçait hier soir M. E. Savignac, P.S.S., à un dîner servi au Café Saint-Jacques. L'objectif proposé n'a pas été atteint, mais on compte sur l'apport des paroisses dont un grand nombre fourniront des souscriptions additionnelles. On a décidé de former un comité permanent pour continuer le travail commencé. Une revision des listes sera faite, de façon à rendre plus effectif le travail des solliciteurs en temps de campagne de souscriptions. Les solliciteurs ont été remerciés par M. Ernest Tétreau, président de la campagne, M. E. Savignac, P.S.S., sera président du comité permanent, le Dr J.-A. Beaudoin, administrateur; le Dr L.-L. Lamoureux, le professeur A. Saint-Pierre, et M. J.-O. Labrecque, directeurs. Mme Pierre-F. Casgrain, présidente du comité spécial des dames était présente au banquet.

Nous donnons plus bas la dernière liste des souscriptions importantes:

Mme Léopold Fortier, recette d'un thé $86.00; N.-Dame du Perpétuel Secours, 1er rapport, $198.44; St-Ambroise, 1er rapport, 1151.84; St-Nom de Jésus, 1er rapport, 423.54; Ste-Marguerite Marie 1er rapport, $68.00; St-Eusèbe, 2e rapport, $127.10; Ste-Brigide, 1er rapport, $119.22; St-Stanislas, 3e rapport, $846.10; National Breweries, employés, 123.30; Moquin Ltée, 25.00; Commercial Union Assurance, employés, $25.25; Royal Insurance Co. Ltée, employés, $67.50; Leriz Ltée, 25.00; M. l'abbé Beaudoin, $25.00; A.-E. Goyette, 100.00; Arthur Lyman, 25.00; Cayford Scott Press, 50.00; International Harvesters, 25.00; Acadia Fire Ins., employés, $52.23; Standard Paper Box, employés, $68.30.

Automobiliste victime d'un vol à main armée

Comme il arrivait à son garage,hier matin vers 1 heure 30, M. Jean Ethier 3402, rue Délisle, a été attaqué par deux bandits armés de revolvers qui lui enlevèrent la somme de $150. Leur mauvais coup fait, les chenapans s'enfuirent dans un auto qu'ils avaient laissé près de là, mais dont M. Ethier n'a pu prendre le numéro de licence. Il a porté plainte au poste de police No 17.

Accident de chasse

(Du correspondant de la PRESSE)

Beauceville, 17—M. Eugène Rhéaume a été victime d'un accident à Saint-Maxime de Scott, dans une excursion de chasse, avec un de ses amis, M. J. Guénette. En posant son fusil près de lui, dans un canot, il pressa accidentellement la détente et reçut la balle dans le côté droit. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où l'extraction de la balle fut pratiquée.

Mlle Jessie Marie De Both
fait ses délicieux

Chaussons aux Pommes
avec la Poudre à Pâte "Magic"

"QUAND une jeune ménagère me demande quelle poud

L'alimentation

Quelques notions alimentaires

Le rouge-barbet est classé parmi les poissons fins; il est plat, sa longueur est de 20 à 25 centimètres; il a des petites barbes sous la mâchoire inférieure et on le reconnait parmi les poissons rouges à sa couleur rosée.

* * *

Il faut prendre de préférence les dindons qui ont la peau blanche et fine, qui sont tendres et gras et dont les pattes sont noires. La femelle est plus délicate que le mâle, on la préfère pour rôti.

* * *

Les cornichons se servent dans le ravier avec des petits oignons confits dans le vinaigre.

La laitue doit être blanche et pommée, autant que possible. Il est fait exception pour les premières petites laitues qui viennent sous châssis; elles sont très délicates, mais ont moins de goût que les laitues de saison.

Une femme à Bisley

Victoria, 17. — La ville de Victoria qui s'est acquis une réputation enviable aux concours de tir de Bisley, enverra cette année à ce concours la première femme à y prendre part, Mlle Gwen Spencer, fille de M. et Mme Spencer, de cette ville, qui a annoncé son intention de partir le 3 juin. Mlle Spencer est âgée de 22 ans et a été plusieurs fois vainqueur dans des concours locaux.

Refuge déménagé

Environ 600 chômeurs ont dû changer de quartiers, hier soir, et, du refuge de la rue Vitré, coin Sainte-Geneviève, ils ont été transférés à l'immeuble portant le numéro 756 rue Vitré ouest. Ce déménagement a été pratiqué à la suite d'une ordonnance du service municipal d'hygiène. Dimanche soir, le refuge de la rue Sainte-Geneviève avait donné asile à 900 indigents.

COCONUT *en toute Saison*

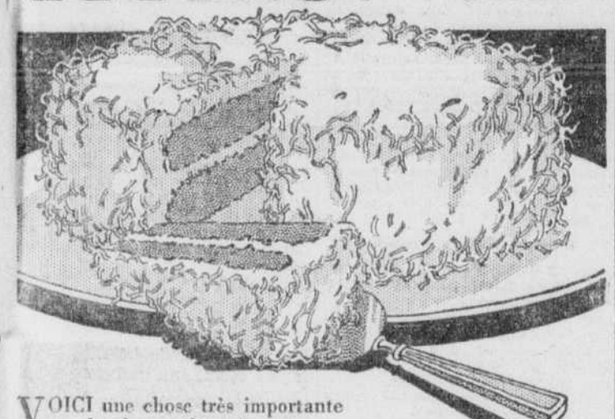

VOICI une chose très importante que la plupart des ménagères savent au sujet de coconut:—En *toute saison*, vous pouvez acheter Baker's Coconut tout aussi frais et savoureux qu'il était quand la coquille fut ouverte.

Ceci veut dire beaucoup! A toutes les époques de l'année, vous pouvez ajouter la fascinante saveur tropicale de la fraîche noix de coco et rendre tartes et gâteaux favoris infiniment plus appétissants.

Essayez Baker's Coconut dans votre tarte ou gâteau d'aujourd'hui. Votre épicier le vend. Produit au Canada avec des noix de coco fraîches.

Trois genres:

BAKER'S SOUTHERN STYLE—placé humide dans des boîtes—légèrement sucré—délicieusement frais.

BAKER'S PREMIUM SHRED—triplement scellé dans le carton familier conservant la fraîcheur.

A LA LIVRE—le même coconut frais plein de saveur, mis en paquet.

AIF-32

BAKER'S COCONUT

Activités féminines

Mme ARMAND LAPIERRE, qui fait partie d'organisation des dames et jeunes filles au sujet de la Quête publique du Bien-Etre de la Jeunesse, samedi le 21 mai courant.—(Cliché Albert Dumas)

Nouvelle fédération de femmes conservatrices

A une réunion de l'Association des femmes conservatrices de Montréal et du district, tenue hier à l'hôtel Place Viger, l'on a annoncé l'organisation de dix-huit succursales au cours de l'année.

On a fondé une fédération en affiliation avec l'organisation centrale. La présidente de chaque division devra voir à l'organisation des comités de paroisses.

Mme G. Massue est la présidente de district et Mme A. Trudeau, vice-présidente. Mme Dumont La Violette, présidente de l'association, a rendu hommage à l'hon. R.-B. Bennett, premier ministre. M. Alberic Blain, conférencier, parla du Manoir de Monte Bello.

Lord et lady Byng arriveront lundi

Sir Arthur Currie vient d'être prévenu que lord et lady Byng de Vimy ont modifié leur programme et qu'ils arriveront à Montréal à 6 heures p.m. (heure normale), lundi prochain, à la gare Bonaventure. On espère qu'une foule nombreuse acclamera l'ancien gouverneur général du Canada et sa femme, qui, désirant faire un séjour tranquille dans notre ville, n'apparaîtront que très peu souvent en public. Le dîner servi en leur honneur sera donné au Ritz Carlton le mercredi 25 mai.

Feu Mme F.-X. Corbeil

Nous apprenons la mort survenue cette nuit en sa demeure, 5961 de St-Vallier, de Mme Vve F.-X. Corbeil, née (Marie-Louise) Favreau.

La défunte laisse trois soeurs, Mlle Malvina, Mme W. Brasseur, Mme S. Laroche, deux frères, MM. Alphonse et Avila Favreau, tous de Montréal.

Les funérailles auront lieu jeudi, à l'église S.-Edouard, à 9 h. 30.

La poursuite de la lutte contre la tuberculose

Assemblée annuelle des dames patronnesses de l'Institut Bruchési.

Camps de santé

Les dames patronnesses de l'Institut Burchési poursuivant leur action bienfaisante dans la lutte contre la tuberculose, présentaient, ces jours derniers, un rapport de leurs activités durant l'année 1931-32.

Cette réunion générale tenue en les bureaux de la Croix Rouge, était présidée par Mme J.-A. Jarry et entre autres bienfaitrices présentes, on remarqua Mmes Dumont-Lavicolette, la baronne d'Halewyn, Mmes P. Blain, Pierre Rolland, O.-L. Noiseux, A.-M. Cholette, Geo. Richer, G. Levasseur, J.-A. Lefebvre, Mlle Lucille Noiseux, Mmes J.-H. Jasmin, vice-présidente, J.-H. Bouchard, trésorière, Mlle M.-L. Pilon, secrétaire.

Mme J.-A. Jarry

Mme Jarry exprima sa profonde gratitude à toutes celles qui ont pris part à la dernière compagne du Timbre de Noël. Des remerciements sont aussi offerts aux différents hôtels et magasins qui ont permis l'entrée de leurs établissemnts aux dames et jeunes filles pendant la semaine spéciale de l'ouverture et enfin aux journaux pour leur intelligente coopération.

La secrétaire, Mlle Marie-Louise Pilon, exposa le travail accompli par les dames patronnesses.

Timbre de Noël

Le Timbre de Noël, toutes dépenses déduites a rapporté cette année la somme de $12,000.00, ce qui, divisé entre l'Institut Bruchési et la Royal Edward, donne $6,000.00 chacun. En plus de ce montant, mentionnons autres oeuvres, collectes particulières et contributions des dames patronnesses qui se chiffrent à $7,392.00, ce qui porte le bénéfice de l'année, pour l'Institut Bruchési, à $13,392.00.

A même le montant des contributions des dames patronnesses, des paniers ont été distribués pour les fêtes de Noël, aux indigents et, cette année encore, grâce aux résultats obtenus par les activités de l'association, l'aide pourra encore être fournie aux Camps de Santé de l'Institut.

Des bases ont été jetées pour l'organisation de la prochaine campagne, à l'automne, et l'assemblée se termina en formulant des voeux de continuer à recevoir le précieux concours du public afin de combattre ce fléau qui, malheureusement, ne diminue pas dans notre province dans la même mesure que nous le voyons baisser chez nos concitoyens des provinces voisines.

Séance enfantine à Notre-Dame de Grâce

Les élèves du Jardin de l'Enfance de Notre-Dame de Grâce que dirigent les RR.SS. de la Providence,ont donné une séance récréative, dimanche après-midi, sous la présidence de l'honorable Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, aux cotés duquel on remarquait: Mme Honoré Mercier, le R. P. Gabriel Perras, o.p. et le R. P. Jean Laramée, o.p. aumônier de l'institution.

Le programme comprenait plusieurs pièces musicales, des récitations, une saynète et quelques exercices de gymnastiques.

Le R. P. Perras présenta les hommages de la communauté au président d'honneur.

Dans sa brève allocution, M. Mercier rappela avec émotion les quelques années de son enfance confiées à la direction des RR. SS. de la Providence. Parlant de la formation solide qu'elles donnent, il se dit heureux d'avoir lui-même eut le privilège de leur confier ses cinq fils. En terminant, le ministre félicita les jeunes artistes.

Un des plus importants...

SUITE DE LA PAGE 3

C'est la première conférence impériale qui se tiendra dans le Dominion et dans aucun des dominions. Cette conférence s'occupera entièrement de questions économiques; elle ne traitera pas des questions politiques ou constitutionnelles.

Parlant de cette conférence, le très honorable R.-B. Bennett a fait remarquer qu'on croit qu'un quart de la population du globe et habitant un quart de sa superficie, réunie par ses représentants à Ottawa, sera en mesure de préparer des lignes de conduite et des projets qui seront avantageux pour toute la population; et s'ils sont avantageux pour cette population ils seront par conséquent d'une grande, très grande aide à l'univers dans ses efforts pour reprendre son équilibre économique.

Les trois grandes questions qui seront étudiées à la conférence seront le commerce, les communications et la monnaie.

L'agenda de la conférence ne sera décidé qu'après consultation avec les différents pays intéressés ce qui sera fait immédiatement après la session.

Le premier ministre ne peut pas encore donner une liste complète des délégués qui assisteront à la conférence excepté pour les pays suivants:

Délégués du Royaume-Uni

Le très honorable Stanley Baldwin, M. P., lord président du conseil.

Le très honorable J.-H. Thomas, M. P., secrétaire d'état aux affaires des dominions.

Les très honorable Neville Chamberlain, M. P., chancelier de l'Echiquier.

Le très honorable lord Hailsham, c. r., secrétaire d'Etat aux affaires de la guerre.

Le très honorable Walter Runciman, M. P., président du Board of Trade.

Le très honorable sir Philip Cunliffe-Lister, C.E.B., M.P., secrétaire d'Etat aux affaires coloniales.

Délégués de l'Australie:

Le très honorable Stanley Bruce, trésorier suppléant.

Le très honorable H. S. Gullett, ministre du commerce et des douanes.

Délégués du Sud-Africain:

Le très honorable N. C. Havenga, ministre des finances.

Le très honorable P. G. W. Grobler, ministre des terres.

L'honorable A. P. J. Fourie, ministre des mines et du commerce.

Délégués de l'Inde:

Sir Atul Chandra Chatterjee, K.C.I.E.

R. K. Shanmukham Chetty.

Sir Padamji Pestonji Ginwala, chevalier.

Sir George Rainy, K.C.S.I., K.C.I.E.

Haji Abdullah Haroon Sahibzada.

Abdus Samad Khan, C.I.E.

Délégués de la Rhodésie du Sud:

Le très honorable H. E. Moffat, C.M.G., M.L.A., premier ministre.

L'hon. P. D. L. Fynn, C.M.G., M.L.A., trésorier.

L'honorable J. W. Downey (conseiller).

Ce pays qui a le statut d'un pays autonome aura quatre autres délégués dont les noms ne sont pas encore connus.

Stabilisation de la monnaie

Lord Barnby, ancien président des Industries Britanniques Fédérées, de passage à Ottawa, l'hôte du gouverneur général à Rideau Hall, déclare qu'une entente sur une politique monétaire dans le "territoire du sterling", soit dans l'Empire britannique, devrait être la base de toute entente commerciale à la prochaine conférence économique impériale. Les Industries Fédérées ont nommé un sous-comité spécialement pour préparer un programme à ce sujet qui sera soumis à la conférence. Lord Barnby dit qu'une copie de ce programme sera bientôt reçue et soumise au gouvernement fédéral à titre de renseignements.

Réunion prochaine de l'Amicale C.N.D., Sorel

La réunion annuelle de l'Amicale au Couvent de Sorel aura lieu le dimanche 5 juin.

Chacune des anciennes élèves est priée de considérer cette invitation comme personnelle et d'y répondre en donnant son adresse actuelle à la directrice de l'Amicale, C. N. D., Sorel.

M. A.-S. Eve, délégué à la Société Royale

M. A.-S. Eve, doyen de la faculté des cours de perfectionnement et de recherches scientifiques, représentera l'université McGill, au cinquantenaire de la Société Royale du Canada qui aura lieu, à Ottawa, du 26 au 28 mai inclusivement.

Plusieurs professeurs de McGill assisteront à ces fêtes, car plusieurs d'entr'eux comptent parmi les membres les plus notoires de la Société, dont le professeur F.-E. Lloyd, qui en est le vice-président.

Vol de 2 murs de pierre

Saugus, Mass., 17. — Il n'y a pas d'énigmes pour le chef de police John-T. Stuart. Il est vrai qu'il s'est montré quelque peu étonné quand on lui a demandé de retrouver deux murs de pierre qui ont été volés à Saugus, mais il croit que ce sont choses difficiles à transporter et il s'est mis consciencieusement à la recherche des objets disparus.

Etable incendiée

(Du correspondant de la PRESSE)

Thetford Mines, 17. — Un incendie a détruit l'étable de M. Olivier Lambert à Plessisville. Il a été allumé par un enfant, dit-on. La maison a été heureusement sauvée.

L'A. C. J. C. à Ottawa

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17. — L'union régionale d'Ottawa de l'A. C. J. C. a fait les élections de son comité, au congrès du printemps, tenu ici, auquel assistait le R. P. Paré, S.J., aumônier général.

Les élections, présidées par M. l'abbé Joseph Hébert, aumônier régional ,ont donné le résultat suivant: président, Aimé Arvisais; membres de l'exécutif, E. Robert, H. Racine, L. Martin, P.-E. Morissette, J. Cloutier, D. Loyer, L. Gagnon, A. Bissonnette, A. Potvin.

Prochain congrès noëliste

Le troisième congrès annuel des Noëlistes aura lieu en la salle de l'Académie, à Outremont, le dimanche 5 juin prochain. Pour tous renseignements, s'adresser à la présidente diocésaine: Mlle Irène Dionne, 5257, chemin de la Côte Saint-Antoine, téléphone: Walnut 0292.

UNE JOLIE FETE IROQUOISE

Baptême de Renée Nizan

Le dimanche 8 mai fut un jour de liesse pour les habitants de la réserve indienne de Caughnawaga. Leur bon curé, le Père C. Hauser, S.J., avait invité Renée Nizan à aller leur donner un concert; et eux, de leur côté, lui avaient préparé une magnifique réception.

Après son brillant récital de Notre-Dame, qui clôturait dignement son étonnante tournée d'Amérique, au cours de laquelle elle avait donné cent-sept concerts, Renée Nizan se rendit donc, avec un petit groupe d'amis, à Caughnawaga. L'accueil fut des plus chaleureux.

Le vieux presbytère et l'église sont construits sur le bord du fleuve, près des ruines du fort St-Louis, qui jadis servait d'abri contre les attaques des farouches et terribles Iroquois. Leurs descendants, eux, sont paisibles et hospitaliers. L'église possède des souvenirs précieux, dont plusieurs sont dus à la générosité de Louis XIV.

RENEE NIZAN fut reçue à Caughnawaga le 8 mai dernier, baptisée et prise en adoption sous le nom de "KARENNONNI" qui veut dire "celle qui fait de l'harmonie". Elle apparaît ici photographiée avec l'une des Iroquoises de la réserve.

Le récital de la jeune artiste française fut visiblement goûté par la nombreuse assistance. De son côté, la chorale iroquoise à quatre voix mixtes, exécuta, en iroquois, sous la direction du Père Bernier, S.J., le 150e Psaume de César Franck et quelques autres pièces intéressantes, avec une rare perfection. Les voix de femmes ont une beauté et une pureté de timbre remarquables. Le salut du St-Sacrement fut chanté, et admirablement chanté, en langue indienne. Les Chanteurs Iroquois font vraiment honneur à la science et au bon goût du Père Hauser, qui les a formés.

Après la cérémonie religieuse, on se rendit à la salle paroissiale, où se déroula une autre cérémonie, étrange, qu'on ne voit sans doute nulle part ailleurs.

Le grand chef était là, sur l'estrade, coiffé de son casque à plumes, entouré de quelques-uns de ses guerriers, comme lui en grand habit de gala, et le tomahawk à la main. Les femmes, chargées de colliers, portaient leur costume aux couleurs éclatantes, si pittoresque.

Le chef prononça un discours. Puis on chanta et on dansa. Les hommes exécutèrent une danse très curieuse; et les femmes, une autre, non moins bizarre, mais qui ne manquait pas de grâce.

La cérémonie devait se terminer par le baptême de Renée Nizan et son adoption dans la tribu iroquoise. Ses deux marraines vinrent la chercher dans la salle et la conduisirent par la main au grand chef. Celui-ci lui fit un petit discours. On la drapa d'un châle multicolore, et on lui mit sur la tête un diadème de perles enfilées et orné d'une aigrette. Elle exécuta, d'un air amusé, un pas de danse avec ses marraines; et tous firent autour d'elle une ronde échevelée, en poussant des cris gutturaux. Enfin le grand chef l'adopta dans la tribu, et lui donna le nom de Karennonni, "Celle qui fait l'harmonie".

Mademoiselle Karennonni était ravie. Ce sera un des plus jolis souvenirs de son voyage au Canada.

Le lendemain elle quittait Montréal pour aller inaugurer l'orgue de l'Université d'Andover, près Boston, un bel instrument de cent jeux, sorti des ateliers Casavant. Et trois jours plus tard, elle s'embarquait à New-York, sur le Paris, pour retourner en France, le coeur ému et plein de reconnaissance.

Mme P.-M. Haskell décédée

Mme Peter-M. Haskell, ancien préfet d'un chapitre de l'Ordre Impérial des filles de l'Empire, est décédée hier à l'âge de 78 ans, en sa demeure, avenue Rosemount, Westmount.

Mme Haskell naquit à Montréal. Elle demeura à Lachine pendant quelques années et y fut premier préfet du chapitre "Lachine Soldiers' Memorial" de l'I. O. D. E.

Elle laisse trois fils, Ludlow St.-J. Haskell, de Montréal une fille, Mme Walter-Dickson Jones, de Paris, et huit petits-enfants.

M. James-P. Anglin meurt subitement

M. James-Penrose Anglin, entrepreneur réputé, président de la firme de construction Anglin-Norcross, est décédé subitement, dimanche soir dernier, au cours d'une fin de semaine à Lanthier, près de l'Annonciation. Le défunt était âgé de 57 ans. Né à Kingston, en 1876, M. Anglin reçut son éducation aux universités Queen's et McGill et commença immédiatement son apprentissage dans la construction après avoir obtenu ses degrés. En 1902, il surveilla la construction des bureaux-chef de la banque de Montréal pour le compte de la firme McKim, Mead and White. En 1908, il organisa sa propre compagnie sous le nom d'Anglin's Limited, et en 1919 il forma en compagnie de M. Henry-J. Cross, la compagnie Anglin-Norcross, qui ne tarda pas à acquérir une vaste renommée à travers l'est du Canada.

Parmi les bâtiments construits par cette compagnie, il faut mentionner: les appartements "Château", le "Royal York" à Toronto, les magasins T. Eaton Co. Ltd, le château Frontenac, Québec, Drummond Court Apartments, Insurance Exchange Building, l'édifice de la banque du Commerce, à Toronto, l'édifice du Bell Telephone, à Montréal, et un grand nombre d'autres.

En 1902, il épousa Mlle Florence-E. Christy qui lui survit ainsi que deux fils, J.-P. et William Anglin, et trois filles, Frances, Mary et Jean Anglin.

Les funérailles auront lieu demain à 2 h. 30.

Feu M. E.-S. Bell

M. Edward-Seth Bell, fils de feu M. et Mme William Bell, de Shawbridge, est mort hier matin, après une longue maladie à l'âge de 65 ans. Lui survit sa femme, née (Ida-E.) Labelle. Il laisse aussi un fils, Willard Bell, de Fergus, Ont., et une fille, Mlle Laura Bell, de Montréal; ses frères, MM. H.-E. Bell, Alfred-C. Bell et un soeur, Mme Robert Bell, de Montréal. Il était autrefois voyageur pour la maison J.-C. Wilson, Limitée. Les funérailles auront lieu demain après-midi, à deux heures, de sa demeure, 770 avenue Hartland, Outremont.

J'ETAIS AUSSI MAIGRE QUE VOUS JUSQU'A IL Y A QUELQUES SEMAINES.

JE VOUDRAIS BIEN SAVOIR COMMENT ENGRAISSER UN PEU. VOUS AVEZ LA TAILLE QUE TOUT LE MONDE ADMIRE.

Les personnes maigres, décharnées, peuvent maintenant engraisser... rapidement!

Découverte sensationnelle — levure de bière importée la plus riche que l'on connaisse, maintenant concentrée sept fois. Donne à des milliers de personnes ci-devant maigres, 5 à 15 lbs en quelques semaines.

DES MILLIERS d'hommes et de femmes maigres, faibles, épuisés, ont été étonnés et enchantés de voir avec quelle rapidité ils acquirent 5, 10, 20 lbs — exactement ce qu'il leur fallait pour revenir au poids normal et à la santé parfaite — avec cette merveilleuse nouvelle levure de bière.

"J'ai gagné 13 lbs en 30 jours et mes nerfs sont plus forts," écrit Mlle Marie Bernatchez, St-Yvon, P. Q. "J'ai engraissé de 15 lbs," dit M. J.-A. Bird, Zenata, Sask. "J'ai acquis 8 lbs, mon teint s'est éclairci," rapporte Miss Helen Eaman, Truro, N. E. "10 lbs de plus," dit Mme D. Chaboi, Bureau Ménard, P. Q.

Les 2 plus grands reconstituants du corps sous une forme concentrée

Tout le monde sait que pendant des années les médecins prescrivirent la bière pour faire engraisser. On découvrit ensuite que la levure était merveilleusement favorable à la santé. Après des années de recherches et d'expérimentation on a fini par produire un traitement qui contient de la *levure de bière* importée, spécialement cultivée — la levure la plus riche connue — qui a été concentrée 7 fois en vertu d'un nouveau procédé — *rendue 7 fois plus puissante*.

Cette nouvelle sorte de levure, même employée seule, a un merveilleux pouvoir tonique. Mais pour obtenir des résultats encore plus rapides et plus parfaits, cette levure supérmement riche est traitée avec 3 espèces spéciales de fer, le grand fortifiant.

Le résultat est un merveilleux tonique insurpassable pour transformer les hommes et les femmes maigres, faibles, nerveux, épuisés, en des gens forts, solides, bien développés, aux nerfs fermes, au teint clair, débordant d'entrain et d'énergie.

Inutile de vous bourrer d'aliments que vous détestez. Pas d'huiles dégoutantes et nauséabondes. Pas de goût "pateux" —pas de gaz ni ballonnement. Au lieu de cela, une agréable petite pastille que vous aimerez à prendre.

La maigreur est un danger sérieux

Les autorités déclarent que les personnes maigres, anémiques, nerveuses, sont bien plus sujettes à de sérieuses infections et à de fatales maladies déprimantes que les personnes fortes et bien constituées. Tout le monde sait que des étoiles bien connues de la scène et de l'écran sont mortes pour avoir malheureusement voulu rester trop sveltes.

AVERTISSEMENT

Méfiez-vous des contrefaçons

Il y a des milliers de paquets d'Ironized Yeast *contrefaits* sur le marché. Attention—ne prenez pas de risque: Refusez carrément tout paquet non marqué 'Ironized Yeast'.

N'introduisez dans votre estomac aucune pastille qui ne porte pas la marque "I. Y." (Le fer de la *véritable* Ironized Yeast ne peut pas décolorer les dents ni bouleverser l'estomac). Rappelez-vous que l'Ironized Yeast est *éprouvée trois fois* quant à ses résultats — par nos propres chimistes, par un éminent médecin et par un professeur de bio-chimie d'un célèbre collège de médecine. Ce n'est qu'en prenant la *véritable* Ironized Yeast que vous obtiendrez ces bienfaits *vérifiés* que des milliers d'autres ont obtenus.

Résultats *garantis*

Peu importent votre maigreur et votre faiblesse, ou le temps depuis lequel vous êtes dans cet état, cette merveilleuse nouvelle Ironized Yeast devrait vous rétablir en quelques semaines comme elle l'a fait pour des milliers d'autres. Son succès a été tel, même dans des cas désespérés, qu'elle est vendue avec une garantie absolue de remboursement. Si vous n'êtes pas plus qu'enchanté des résultats du premier paquet, votre argent vous sera remis volontiers et instantanément. En vente dans toutes les pharmacies. Ou s'il vous est plus commode de commander directement, envoyez $1.25 à la Canadian Ironized Yeast Co., Ltd, Case 1723, Montréal, P.Q., Desk C-316.

NE TOUSSEZ PLUS

Sapinol

des MONTAGNES

LE REMEDE DE FAMILLE EFFICACE — VOUS SOULAGERA DANS TOUS LES CAS DE

Toux - Rhumes - Bronchite

En vente partout — Exigez-le

À nos Annonceurs

Nous apprécions hautement votre coopération en nous faisant tenir votre copie d'annonce aussi longtemps que possible avant la date de publication. Ceci nous permettrait de vous donner un service entièrement satisfaisant.

LA PRESSE

NOS SUCCURSALES

Pour l'accommodation de nos nombreux clients et annonceurs nous avons installé une succursale à la Pharmacie

J. P. DURAND

651 rue Jarry (coin Foucher) Tél.: CAl. 5229-0015.

pour la réception des annonces classées, ainsi que les naissances, décès, etc., qui seront acceptées aux mêmes prix qu'au bureau principal.

LA PRESSE

178-2

AU MAGASIN DU SOUS-SOL EATON ET AUX

MAGASIN TECO 1207 rue Sainte-Catherine est — MAGASIN TECO 2269 avenue Mont-Royal est

★ Souliers en toile et chevreau blancs

pour dames et jeunes filles.

Frais, confortables et élégants, ces souliers sont offerts mercredi, à prix de grande économie. Escarpins, sandales à lanière, oxfords lacés ou à 1 lanière. En chevreau blanc et toile beige. 2½ à 7 dans le lot. Talons hauts ou cubains.

Prix spécial au Sous-Sol, mercredi

1.98

★ Jolis imperméables

50 seulement pour jeunes filles

Prix spécial au Sous-Sol, mercredi 3.98

La quantité est limitée, soyez ici dès 9 heures, mercredi matin. En cuirette avec envers en épais coton chevronné. Epaules Raglan, gros boutons et devants croisés. Nuances variées, 14 à 20 dans le lot.

★ Nouvelles jupes

pour jeunes filles

Prix spécial au Sous-Sol, mercredi 1.98

Grand solde de manufacture de jupes, offertes à prix d'aubaine, mercredi. Jolis modèles avec taille haute, plis, poches, nouvelles ceintures, boutons, etc. Lainages crêpés et charmine à pois. 14 à 20 dans le lot.

★ Chandails pour dames

Prix spécial au Sous-Sol, mercredi 1.84

Modèles à manoches courtes en fine laine dentelée. Toutes les couleurs populaires. Tailles 32 à 40 dans l'assortiment. Vous devrez vous rendre de bonne heure mercredi matin et faire votre choix.

★ Corsets pour dames

Prix spécial au Sous-Sol, mercredi 1.00

Grand sol de corsets le prix bien supérieur! Corselettes, ceintures, corsets attachant en arrière, en joli coutil. Tailles, corselettes: 30 à 42 et ceintures et corsets 26 à 34 dans le lot.

★ Bas pour dames

Prix spécial au Sous-Sol mercredi .75

Bas en grenadine entièrement façonnés. Vous paieriez ordinairement 2 fois ce prix pour cette qualité. Nuances pour le printemps et l'été. Soie chiffon avec talons étroits. Pointures 8½ à 10 dans le lot.

★ Oxfords de camp pour garçonnets

Prix avantageux au Sous-Sol, 1.69

Fameux souliers "Scampers" pour garçonnets, en élan canadien, avec semelles et talons d'une seule pièce en caoutchouc "Wingfoot No Trax". Pointures 1 à 5½.

★ Sous-vêtements pour hommes et garçons

Combinaisons en nansouk croisé "88" pour hommes. Avec ou sans boutons. Tailles 34 à 44 69

Combinaisons en nansouk croisé 68 x 72 pour hommes. Avec ou sans boutons. Tailles 34 à 44 59

Combinaisons en nansouk croisé pour garçons. Avec ou sans boutons. Tailles 24 à 32.

Prix spécial au Sous-Sol, mercredi, chacun . . .37 *et* .49

★ Valises

Prix avantageux au Sous-Sol, 4.79

En brun et avec un compartiment dans le couvercle pour chemises. Environ 26" de longueur. Venez voir notre assortiment au Sous-Sol.

★ Sacs Boston

Prix avantageux au Sous-Sol, .79

Sacs à emplettes en cuir noir avec poignée de cuir. Construction solide.

★ Costumes en toile pour garçons

Prix spécial au Sous-Sol, mercredi 1.00

En toile irlandaise qui durera longtemps. Crème uni avec garnitures en couleurs contrastantes. Tailles pour 3 à 8 ans.

★ Pantalons de flanelle pour garçonnets

Prix spécial au Sous-Sol, mercredi 1.49

En flanelle de qualité gris moyen. Poches ordinaires, passe-ceinture et revers au bas. Tailles pour 10 à 18 ans.

VOIR AU VERSO

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

VOIR AU VERSO

• NOUVELLES DU MAGASIN EATON •

Robes lavables brodées

en Celanese inaltérable

Voyez-les ! Ne sont-elles pas justement les robes que vous vouliez pour votre fin-de-semaine du 24 mai . . . et pour tout l'été ! Elles sont fières de leurs manches bouffantes, leurs encolures festonnées et à boucle, leurs garnitures de boutons d'écaille, le godé ou les plis de leurs jupes ! Hyacinthe, sable de mer, maïs, bleu doux et azur, rose écaille, blanc. Tailles 13 à 19, 14 à 20 et 36 à 44. Toutes brodées à la main.

Prix très spécial, mercredi, chacune **3.98**

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin et commandez en mentionnant la lettre indiquée ici.

Au troisième chez Eaton—Rue Université

Vous voudrez acheter plusieurs de ces

Fraîches robes pour la villa

Huit modèles, en coton fameux "Fruit of the Loom", tous irrésistiblement frais et jeunes! Nous ne pouvons en énumérer tous les détails charmants: ruches par plpis, garnitures de piqué brodé, col d'organdi, gros boutons, nervures contrastantes, jupes par plis ou godées, manches courtes et coupées. Les nuances sont ravissantes, convenant pour dames de taille régulière ou forte. 14 à 20, 36 à 44, 46 à 52.

Nous en avons 1,000 à prix spécial mercredi.

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin et commandez en indiquant la lettre mentionnée ici.

Au troisième chez Eaton—Centre

Vous êtes invités à

une exhibition

du célèbre artiste anglais R.-J. MUNNINGS R.A. à la

• *Galerie des Beaux-Arts*

M. Munnings est reconnu comme le plus grand peintre vivant de chevaux. Ces tableaux de scènes de chasse et de course, avec chasseurs, jockeys et chiens lui ont mérité les acclamations des critiques et des connaisseurs.

Un des tableaux est illustré au-dessus.

Galerie des Beaux-Arts, au cinquième, rue Sainte-Catherine

De la Vente de Mai de manteaux de fourrure, modèle en

Rat musqué

119.00

Manteaux des plus élégants, en belles peaux foncées du centre du dos ou à effets deux tons, avec les nouveaux détails 1932 du col, des manches et des manchettes. Tailles des échantillons, 16 à 36. C'est une offre remarquable même pendant une vente comme celle-ci! Tailles jusqu'à 40 sur commande.

Conditions de Paiements Différés moyennant un supplément équitable.

Au troisième chez Eaton—Rue Ste-Catherine

Emmagasinez vos fourrures chez Eaton

Elles sont assurées d'une protection absolue contre le feu, le vol et les mites, dans nos voûtes modernes à air froid, les plus grandes à Montréal.

Manteaux et costumes de tissu aussi emmagasinés.

2 ½% *d'une juste évaluation*

Téléphonez à PLateau 9211 — Salon des Fourrures — et notre livreur arrêtera chez vous

Salon des Fourrures—troisième étage

Spécial de la Feuille d'Erable

★Raquettes Slazenger

presse et couvre-raquette, et 3 balles

Spécial de la Feuille d'Erable, mercredi, l'ensemble **4.44**

Ces raquettes viennent de nous être livrées et sont fraîchement lacées. Les balles sont de cette saison.

N'est-ce pas une aubaine extraordinaire? Il va sans dire que vous voulez vos accessoires de tennis avec le 24 mai!

Les raquettes Slazenger sont connues, et nous avons une telle variété de pesanteurs que vous trouverez certainement celle qui vous convient.

La presse-raquette est à gond tombant. La couvre-raquette est caoutchoutée et imperméable, de nuance tan.

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin

Au quatrième chez Eaton—Rue Université

★ ***Aussi en vente aux 2 Magasins Teco***

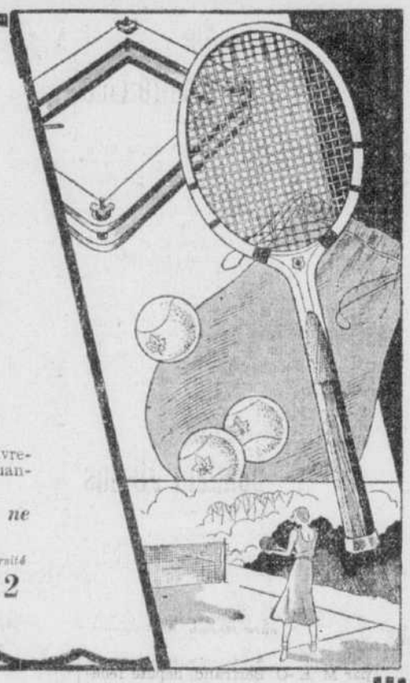

Conférence de mercredi

pendant la présentation des

Tissus Celanese d'été

à 11 a.m., 2.30 p.m. et 3 p.m.

Assistez à chacune des causeries . . il y va de votre intérêt . . . car les tissus Celanese forment de jolis costumes à un coût moindre.

Présentation par mannequins

11 a.m. à 1 p.m.—3 p.m. à 4.30 p.m.

11 a.m. Le sujet de la causerie sera "Cantons Celaslik et autres genres de tissus".

12.30 p.m. Répétition de la causerie précédente.

3.00 p.m. Une causerie sur la manière de combiner les gais imprimés et les couleurs unies.

Soumettez vos problèmes de couture à la

Représentante des patrons McCall

ici toute cette semaine

Profitez de l'aide qu'elle vous donnera grâce à sa connaissance parfaite des patrons McCall. Elle sera aussi heureuse de vous conseiller dans le choix des nuances et des tissus.

Au deuxième chez Eaton—Rue Ste-Catherine

Voyez ces meubles à prix très avantageux

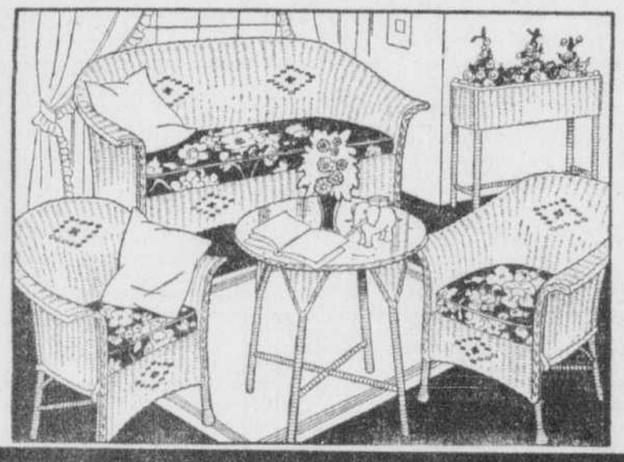

Pour le solarium

Un mobilier très joli

Prix spécial, mercredi, 5 meubles **29.75**

Beau fini en crème antique. Coussins à ressorts amovibles, recouverts en une belle qualité de cretonne dont les nuances harmonisent avec celle du mobilier. Les cinq meubles consistent en: sofa, 2 fauteuils, une table centrale et un porte-fougère. Tous les meubles tels qu'illustrés. Fauteuil supplémentaire. Prix spécial, mercredi **6.95**

Au quatrième chez Eaton—Centre

Lit complet à prix très spécial

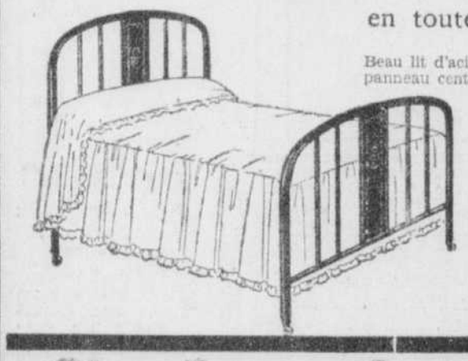

en toutes les dimensions ordinaires

Prix spécial, mercredi **14.95**

Beau lit d'acier, de forme ovale et tubulaire, fini noyer, avec panneau central décoré. Sommier rehaussé en câbles d'acier. Matelas rembourré de coton, fini avec bords roulés, et recouvert en une très bonne qualité de coutil. Les 3 articles sont de qualité supérieure.

Oreillers "Victor" Simmons

Prix spécial, mercredi, la paire **1.95**

Bien rembourrés de plumes de poulet stérilisées, et recouverts en coutil ne laissant pas passer le duvet. Confortables et durables. Environ 20" x 26".

Au quatrième chez Eaton—Centre

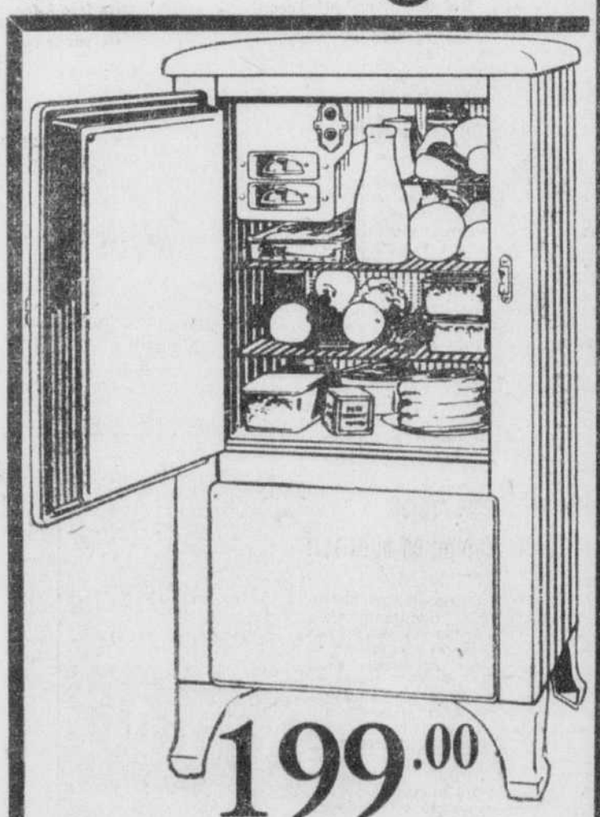

199.00

Kelvinator

.... en vente chez EATON

A la collection la plus complète de refrigérateurs électriques à Montréal,nous avons ajouté le Kelvinator. C'est une excellente nouvelle, si l'on considère que Kelvinator est l'un des pionniers de la réfrigération électrique.

Kelvinator est reconnu comme l'un des réfrigérateurs les plus rapides et les plus efficaces. Sa construction est solide, son style élégant, son opération économique.

Voyez les nouveaux Kelvinators, mercredi. Chaque cabinet est éclairé électriquement; les tablettes sont parfaitement disposées.

Ils vous donneront des années de service satisfaisant:—
Le modèle illustré est le K-4 à 199.00. Notez ces caractéristiques:

Surface des tablettes — 8.1 pieds carrés.
Capacité d'emmagasinage de nourriture—4 pieds cubiques.
2 cabarets de congélation "Standard" (1 cabaret en caoutchouc Flexo).
42 cubes de glace.
3.4 lbs de glace par congélation.
2½" d'isolation tout autour.
Dimensions totales — Hauteur 49 7/16" Largeur 26 1/32" Profondeur 24 3/16"

Ce modèle peut être acheté d'après le mode de paiement Meter-Ice. Pas de dépôt initial.

En plus de Kelvinator, EATON vous offre le Frigidaire, le Viking, le General Electric, le Westinghouse et le Mayflower. Tous ces modèles de réfrigérateurs électriques jusqu'au montant de 225.00, peuvent être achetés d'après le mode de paiements Meter-Ice — 25c par jour — sans dépôt initial.

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin

Au cinquième chez Eaton—Rue Ste-Catherine

Eatonia

Laveuses électriques

à prix très avantageux

Il est prouvé que la laveuse EATONIA est la plus populaire de toutes les laveuses électriques modernes. Venez la voir mercredi... comparez-la avec les autres marques connues... vous admettrez avec nous que cette machine est de la meilleure qualité possible pouvant être vendue régulièrement à ce prix avantageux.

Quelques caractéristiques: —

Moteur de ¼ c.v., engrenages trempant dans l'huile (et par conséquent très durables), construction en acier, cuve de 24" de diamètre, 15½" de profondeur, et émaillée porcelaine à l'intérieur et l'extérieur, couvercle d'aluminium, 4 roulettes d'opération facile, essoreuse de métal sur rouleaux en caoutchouc. Toutes les parties de métal en contact avec l'eau sont inoxydables.

Conditions de Paiements Différés: 9.80 au comptant et 10 versements mensuels de 9.44

Au Sous-Sol chez Eaton—Rue Université

98.00

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

★ *2ième jour de notre offre en*

Articles de toilette, etc.

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin

Articles de toilette		*Articles de toilette*	
Baume Italien Campana	.24	Parfum Coty, la drachme	.29
Lotion Jergen	.36	Parfum Djer-Kiss, 2 drachmes pour	.25
Rafraîchissant Pond, gros format	.75	*Remèdes brevetés, etc.*	
Déodorant Mum, gros format	.46	Sal Hepatica, moyen et gros formats	.47 et .89
Crèmes à la lavande EATON, Cold au Vanishing	.29	Sirop Pellows, grosse bouteille	.98
Dentifrice Ipana	.31	Huile de pétrole médicinale EATON, 32 onces	.69
Dentifrice Colgate 2 pour	.35	Kotex 3 pour	.85
Lavoris .35 et	.65	*Savons, etc.*	
Lotion Ilias de Pinaud et crème à barbe, les 2 pour	.83	Savons Calay, Palmolive et Lifebuoy 4 pour	.25
Poudre Coty pour la figure	.43	Chipso, gros format 2 pour	.27
Talc Joli Soir 2 pour	.25	Savon Surprise 21 pour	1.00
Houppes Velours 3 pour	.25	Savon de castille Vitella, environ 10 onces 2 pour	.25
Talc Mennen	.17	Papier de toilette Blue Ribbon, rouleaux de 8 onces 7 pour	.49
Danderine, moyen et gros formats .45 et	.79	Nettoyeur Diamond, 3 boîtes pour	.20
Shampooing Evan William 3 pour	.25	Poudre ammoniaque H. and C. 3 pour	.20
Shampooing Blondex	.73	Savon à l'huile d'olive, Spécial pour le bain 3 pour	.25

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Victoria

★ *Aussi en vente aux 2 Magasins Teco*

VOIR NOTRE ANNONCE AU VERSO

AUBAINE DU MATIN

Bas de soie

entièrement façonnés pour dames

Prix très spécial, mercredi **.77**

Ce bas prix s'explique par l'achat très spécial des irréguliers de deux de nos plus populaires séries. En épaisse soie service jusqu'à l'entrée ou jusqu'au haut. Beige, Suntan, fauve, en pointures 8½ à 10 dans le lot.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Université

48e ANNEE — No 179
MONTREAL, MARDI, 17 MAI 1932

2e SECTION **LA PRESSE** PAGE 13

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

Parlons le français partout et parlons-le bien toujours.

AU JOUR LE JOUR

Le règne de la confiance renaît;

Le renouveau économique s'accentue d'indiscutable façon.

C'est l'heureuse constatation que chacun se plaît à souligner et, cette fois, il semblerait que le mouvement dût se maintenir, se renforcir, se prolonger.

Nos centres urbains et ruraux s'éveillent à la vie industrielle, témoin Chambly-Canton où une usine importante vient d'être inaugurée maintes perspectives d'agrandissement prochain;

Témoin aussi les projets de relations commerciales qui se dessinent entre le Canada et les Bermudes où fut tenue une imposante Conférence parlementaire à laquelle plusieurs de nos sénateurs et députés étaient présents;

Témoin, enfin, l'encourageant rapport que le président et les membres de la Commission du port ont soumis au ministre de la Marine et qui accuse un revenu accru ainsi qu'un total d'exportations et d'importations supérieur à celui de l'année précédente.

Cette poussée que nous voulons soutenue, cet élan que nous souhaitons irrésistible, ces faits étayés sur des chiffres: tout cela se produit, comme par un hasard providentiel, au moment où le "Letitia" nous amène un contingent de financiers avertis, aptes à saisir l'excellente tournure que prennent nos affaires, à discerner l'immensité du marché que notre Dominion offre à toutes les manifestations de l'activité humaine.

Les Doukhobors aussi ont leurs "fils de la liberté", mais ils n'ont aucun lien de parenté avec l'association fameuse d'une troublante époque de notre Histoire. Ceux qui, aujourd'hui, s'intitulent de la sorte ne sont que des fumînés d'une pratique ridicule qui s'appelle le nudisme et qu'ils entendent employer pour se moquer des lois régissant chez nous la bienséance publique. Toutefois il y a plus; car l'exercice du culte nouveau masque la mise en opération de mesures franchement terroristes qui se traduisent par des attentats contre le pouvoir établi, le sabotage des services d'Etat et l'incendie des maisons d'école. Le déshabillage général des lointaines colonies de la Colombie britannique semble un prétexte grossier imaginé pour couvrir les explosions d'un fanatisme que ne peut tolérer plus longtemps l'hospitalité canadienne, si large et si bienveillante soit-elle.

C'est dans des conditions dramatiques que se déroule à Rouyn le procès des communistes accusés de sédition; car au moment où s'instruit cette sensationnelle affaire, les feux de forêt envahissants menacent la ville et poussent une âcre fumée vers le palais de justice. La situation devient inquiétante là-bas et déjà de gros dégâts matériels sont enregistrés. L'insuffisance des pluies d'automne y a déterminé une extraordinaire sécheresse et tous les moyens de prévention d'incendie dont dispose le gouvernement fonctionnent inlassablement. La tâche des autorités est double cette année, puisqu'aux dangers de l'élément destructeur s'ajoutent les sourdes menées d'étrangers fortement teintés de bolchévisme et capables de tout oser. Les troubles survenus le 1er mai ne laissent aucun doute quant aux tentatives des agents moscoutaires qui ont envahi le paisible territoire de l'Abitibi et les pouvoirs civils n'ont pas à hésiter. Ils savent assez qu'il est dans les odieuses traditions des communistes de profiter des moindres perturbations de la nature pour redoubler d'audace et de sauvagerie. En attendant, l'honorable M. Mercier ne veut point s'écarter de la sage pratique qu'il a instituée en interdisant l'accès des grands bois au public et en n'accordant d'ici nouvel ordre aucun permis d'y circuler. L'expérience l'a convaincu que l'imprudence des "metteux d'feu" a couché plus d'arbres que le hache des défricheurs

Etat satisfaisant

Londres, 17. — La condition de l'oeil droit de M. Ramsay MacDonald est satisfaisante et le premier ministre pourra bientôt quitter Londres pour sa demeure d'été, à Lossiemouth, Ecosse.

Importance de l'inspection dans l'usine

M. Morley définit au congrès de sécurité le rôle de l'inspecteur de sécurité.

AUTRES ORATEURS

Au congrès de sécurité industrielle ce matin, la section métallurgique se réunissait sous la présidence de M. J.-G. Notman et le conférencier, M. R.-B. Morley, gérant de l'association ontarienne de prévention des accidents, définissait le rôle de l'inspecteur de sécurité qui doit éclairer plutôt que sévir. L'industrie en Ontario a tiré bon profit de ses dépenses pour la prévention des accidents, a dit le ministre du travail d'Ontario, suivant M. Morley. La compagnie d'assurance Travellers a établi la règle suivante: 1-29-300, c'est-à-dire la proportion de 300 accidents sans blessures, 26 causant une blessure légère et 1 accident grave, ce qui montre que la sécurité s'allie étroitement à l'efficience dans la production.

Le Dr R.-Vance Ward discuta ensuite le rôle du médecin dans l'industrie et M. H.-S. Putnam posa la question: "La presse est-elle sûre parce qu'on l'a grillagée".

La section des textiles et industries alliées qui devait se réunir sous la présidence de M. Adolphe Dechaux avec MM. Clovis Bernier et Louis Guyon comme orateurs a vu son assemblée ajournée.

La sécurité paié

La section des industries du bois se réunissait avec celle des mines et carrières. M. Walter-H. Jones donna une causerie philosophique sur "La sécurité, proposition payante", se servant du récit biblique du bon Samaritain pour illustrer son idée. Il ne faut pas faire comme le lévite qui évita de résoudre le problème mais s'atteler immédiatement à la tâche. M. W.-G.-H. Cam parla de la concurrence comme nécessité dans la prévention des accidents; quand on ne veut plus concurrencer, on ne veut plus vivre, dit-il.

Le Dr A. Bramley-Moore, de l'hôpital Western, parlant de la sauvegarde de l'oeil, discuta les conditions d'embauchage de ceux qui ont la vue faible ou qui sont borgnes, insiste sur la nécessité de l'examen de la vue. M. McLaughlin discuta de la prévention au point d'un contremaître. Souvent le contremaître n'y est pas intéressé ou il l'est égoïstement. C'est en formant bien l'employé et en le surveillant continuellement qu'on peut arriver à réduire les accidents.

Le directeur Gauthier secourt une femme en revenant d'un incendie

Les pompiers de cinq casernes, le directeur Raoul Gauthier, le sous-chef C. Carson, les chefs de district E. Robert, Patrick Doolan et plusieurs journalistes étaient alertés vers 11 h. 10, cet avant-midi, rue Moreau, près de la rue Sherbrooke. La boite privée 871 de l'hôpital civique venait de sonner, laissant croire aux membres de la brigade des incendies qu'il y avait un gros incendie à cet endroit. A leur arrivée sur les lieux, ils constatèrent que le feu faisait rage dans un dépotoir et non dans l'hôpital. Une puissante lance et quelques extincteurs ont suffi pour éteindre les flammes qui brûlaient des rebuts de papier.

En revenant aux quartiers-généraux, le directeur Gauthier et son chauffeur, le pompier Pierre Langelier, portèrent secours à Mme Adrienne Marquis, 1433, avenue Delorimier, qui venait de perdre connaissance près de sa demeure. En voyant tomber la pauvre femme, M. Langelier se porta à son secours, la ranima et la conduisit chez elle. Une enquête a révélé qu'elle était malade depuis quelques jours et qu'elle était sortie sans la permission de sa belle-mère.

Vol aux Postes

Ubald Rochette, un employé des postes, comparaissait ce matin, devant le juge Maurice Tétreau, sous l'accusation d'avoir volé des colis de la malle alors qu'il était à son travail. Son enquête a été fixée au 25 mai. Deux cautionnements de $950 ont été exigés.

POUR LA SCIENCE

KENNETH-W. SIARD, de Latrobe, ancien inspecteur de l'eau dans l'Etat de Pennsylvanie, qui ne pouvant plus ployer les genoux par suite d'une attaque d'influenza et qui s'étant empoisonné à boire de l'eau de radium en dépensant $7,000 pour se guérir, vient de s'offrir aux spécialistes de Mount Clemens, Michigan, pour servir à leurs expériences scientifiques.

Les plaintes des ouvriers provoquent une enquête

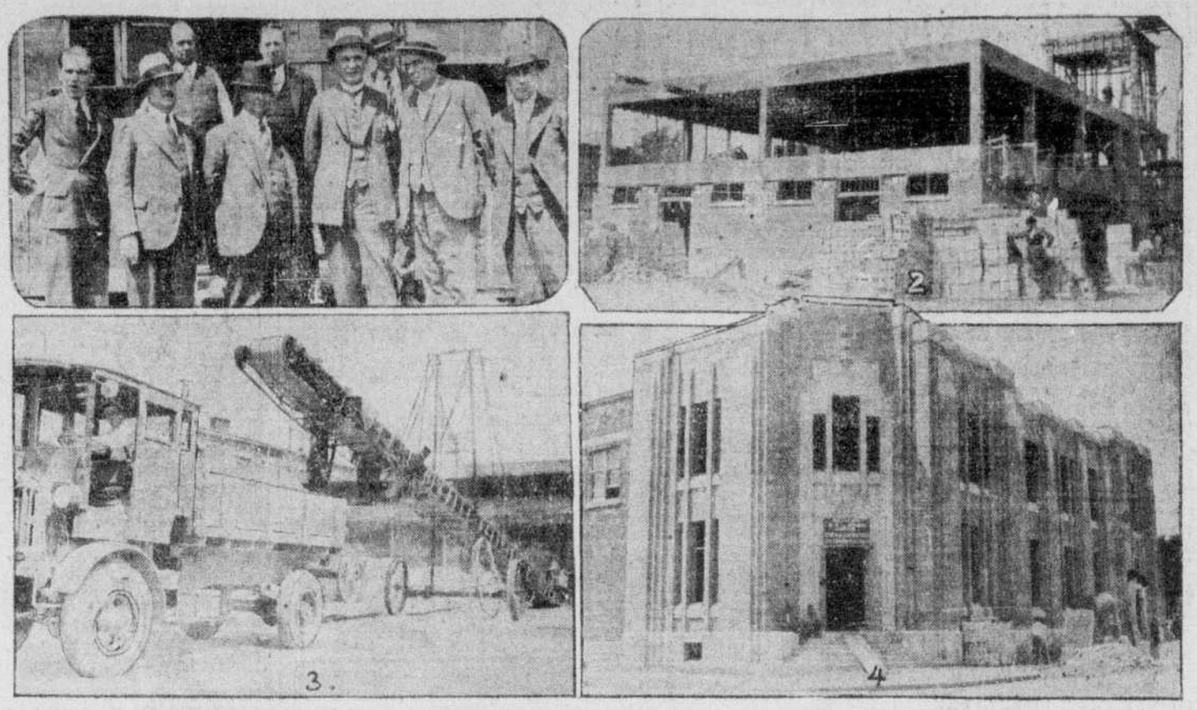

Quelques membres de la Commission du chômage, accompagnés par des journalistes, ont fait une visite des divers chantiers de construction subventionnés par les argents de l'octroi au chômage. Des sans-travail s'étaient plaints que les règlements édictés n'étaient pas observés par les entrepreneurs et ces réclamations firent naître une enquête. — On voit 1—de gauche à droite, rangée du bas: René-O. Boivin, de la "Presse", M. C.-E. Gélinas, ingénieur général des travaux de chômage, les échevins G.-R. Brunet, A.-A. DesRoches, président et A.-E. Goyette, de la Commission du chômage; rangée d'en arrière: M. J.-A. Aquin, représentant de la ville au chantier du tunnel de la rue Salaberry, M. H.-H. Dansereau, secrétaire de la Commission du chômage, et M. J.-A. Comette, surintendant à l'emploi de la George Mills and Son; 2—Les écuries du département de l'incinération à Notre-Dame de Grâces; 3—Un chargeur automatique pour le sable dans le chantier municipal de la rue de Fleurimont; 4—Le poste de police No 41, angle des rues Ogilvy et Bloomfield. — (Clichés la "Presse").

Violent incendie au théâtre Lido

Les pompiers de l'ouest de la ville, sous la direction du chef de district J. Presseau, ont travaillé pendant près de quatre heures la nuit dernière, pour éteindre un incendie qui faisait rage dans la cave du théâtre Lido, 2348 rue Notre-Dame ouest. Lorsque les pompiers furent demandés sur les lieux, vers 1 h. 30, le feu, qui aurait été causé par une fournaise à l'huile, menaçait de se propager aux étages supérieurs. Deux puissantes lances et du travail rapide ont empêché les flammes de causer des dommages considérables. Personne ne fut blessé pendant les manoeuvres.

Curé à l'Orignal pendant 25 ans

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17. — L'abbé Joseph Pilon, a célébré dimanche le 25e anniversaire de sa nominaiton comme curé de l'Orignal. Il y a eu messe solennelle célébrée par le héros de la fête; sermon par le curé Racan, de Limoges, puis banquet à la Casa Inn, présidé par M. E.-O. Bertrand, député fédéral de Prescott. A cause de son état de santé M. le curé Pilon a annoncé qu'il prend sa retraite et qu'il est remplacé par M. l'abbé Millard, curé d'Angers. M. le curé Pilon, né à Clarence-Creek, est âgé de 71 ans. Il a fait ses études à Rigaud et à l'université d'Ottawa. Il a été ordonné prêtre il y a 46 ans, par Mgr J.-T. Duhamel. Il ira demeurer à Rigaud au commencement de juin.

Le consulat yougoslave reste ouvert à Montréal

Le gouvernement yougoslave est revenu sur sa décision de fermer son consulat général à Montréal et a confié la charge de consul général intérimaire à M. Nikola Perazic, qui en remplissait déjà les fonctions depuis le mois d'août dernier. Les nombreux amis canadiens et les membres du corps consulaire ont exprimé déjà en grand nombre leurs félicitations à M. Perazic, qu'ils sont heureux de conserver ici. La nouvelle a été accueillie avec la plus vive satisfaction par les membres de la colonie yougoslave du Canada, qui voyaient avec une extrême appréhension la disparition de leur consulat. Nous nous plaisons nous-mêmes à féliciter le titulaire, M. Perazic.

Incidents d'un trajet accompli en auto-taxi

"Vous êtes un menteur et un lâche", disait ce matin le recorder Semple à un chauffeur de taxi qui poursuivait Arthur Paquette, 33 ans, de Smith Falls, parce que ce dernier avait refusé de lui payer $0.70 pour une course, s'était porté sur lui à des vestons, pour lequel il réclamait $15. veston, pour lequel il récalmait $15.

Le recorder ayant demandé au chauffeur de taxi quelle distance il y a de la gare Windsor à l'angle des rues Mansfield et Sherbrooke, trajet parcouru par l'accusé, celui-ci avait déclaré qu'il y avait 1 mille. "C'est à moi qui habite ce quartier depuis des années que vous osez dire cela", répliqua le recorder. "Quant à votre habit, vous l'avez depuis deux ans, il a coûté $35 et vous avez l'impudence d'en demander $15 aujourd'hui! Vous prétendez que l'accusé s'est porté à des voies de fait sur vous et il porte à la figure plus de marques que vous n'en avez vous-mêmes!"

L'accusation de voies de fait fut renvoyée et Paquette fut condamné à payer non pas $0.70, mais $0.45, et $7.50 pour l'habit au lieu de $15.

Le Montreal Tramway devra payer $2,980

Un corps de jurés vient de condamner la Cie des tramways de Montréal à verser à Mlle Grace Morrison, une somme de $2,980. Celle-ci avait poursuivi la défenderesse à la suite d'une blessure au pied droit qu'elle s'était infligée, lorsqu'un autobus appartenant à la défenderesse l'avait frappée et renversée sur la chaussée rue Sainte-Catherine, entre Closse et Atwater.

La Cie des Tramways n'avait pas produit de défense à l'action.

Mort accidentelle

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, par la Cour du coroner, dans le cas de M. Fred Filipow, 384 Congregation, mort au dépotoir après avoir absorbé des produits alimentaires empoisonnés.

Doukhobors en route pour le pénitencier

Nelson, C.-B., 17. — En route pour la prison de Oakalla, près de Vancouver, où ils seront détenus jusqu'à ce que les autorités fédérales en prennent charge, 118 membres de la secte des Fils de la liberté (doukhobors), condamnés à trois ans de pénitencier, ont été mis à bord de deux wagons de chemin de fer, attachés à un convoi à destination de la vallée Kettle. Ils ont été condamnés au pénitencier pour avoir paradé à Thrums sans vêtements. Le groupe comprend 84 hommes et 34 femmes.

La majorité des déportés ont pris les événements philosophiquement. Ils sont partis en chantant et en emportant les souhaits d'un fort groupe de coreligionnaires, venus pour les saluer. Peter Maloff, leur chef, était au nombre des prisonniers. C'était la première fois qu'il paradait, le 1er mai dernier, quoiqu'il eut pris part à plusieurs démonstrations auparavant.

Une femme attaquée par un cambrioleur

Mme Arthur Gagné, 5643, rue Saint-André, a eu, hier soir, la plus forte surprise de sa vie, croyons-nous. Elle veillait sur son balcon, en avant de sa demeure lorsque, vers 10 heures 30, elle eut affaire à se rendre dans sa cuisine. Comme elle arrivait dans cette pièce, elle se trouva face à face avec un cambrioleur qui venait de s'introduire dans la place, par la porte d'arrière.

Elle se mit à appeler à l'aide de toute la force de ses poumons.

L'homme craignant d'être capturé par les voisins, frappa Mme Gagné qu'il repoussa ensuite violemment, avant de prendre la fuite. L'officier de service au poste de police No 15, fut prévenu, mais à l'arrivée des agents, l'intrus était déjà loin.

Mort de M. William Casper

M. William Casper, ingénieur en chef du "Lanark" et l'un des vétérans du personnel maritime de la Canada Steamship Lines, est décédé à Kingston, dimanche. M. Casper demeurait à 4982 rue Adam, Maisonneuve.

Deux copains condamnés

Albert Gagnon, 27 ans, 25, rue Saint-Louis, Saint-Laurent, et Adriano Salvatore, 7033, rue Waverley, tous deux trouvés coupables, la semaine dernière, d'avoir tenté de voler l'automobile de M. Fred Cook, agent de la gare du C. N. R., à Dorval, et d'avoir pénétré par effraction dans la cave du restaurant de M. Joseph Chevalier, dans la même ville, au cours de la nuit du 2 au 3 mai courant, sont venus recevoir leur sentence, ce matin, devant le juge Amédée Monet. Gagnon a été condamné à six mois de travaux forcés, tandis que Salvatore qui a un dossier a été envoyé au bagne pour deux ans.

Aviateurs perdus ?

Port Darwin, Australie, 17.—Aucune nouvelle n'a encore été reçue du capitaine Hans Bertram, aviateur allemand et de ses trois compagnons, depuis qu'ils ont quitté il y a deux jours, Kupang, pour l'île Timor.

Une mort tragique

M. JOSEPH GUIMOND, contremaître à la Globe Shoe Company, de Terrebonne, qui, ainsi que la "Presse" l'a rapporté, s'est noyé dans le lac Hormidas, dimanche matin. Le cadavre a été repêché hier, et à l'enquête tenue par le coroner Aldéric Laurendeau à La Barrière, un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Situation du grain au port de Montréal

La commission du port a reçu en vingt-quatre heures à sept heures, ce matin, 932,897 boisseaux de grain contre 956,569 en 1931. Elle a livré en cet espace de temps 436,865 boisseaux comparativement à 1,054,048 à la date correspondante de l'an dernier.

Elle a actuellement en entrepôts 10,616,370 contre 10,340,087 en 1931. Les commandes en carnet se chiffrent à 1,157,025, alors que l'an dernier à la même période elles étaient de 2,014,641.

Anniversaire que fête le curé P. Cloutier

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — La paroisse de Saint-Augustin, comté de Portneuf, a célébré, dimanche, les noces d'argent sacerdotales de son curé, M. l'abbé Philémon Cloutier. Une messe a été célébrée au cours de laquelle le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Horace Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin. Le soir, il y a eu concert sacré.

Important succès pour le sans-fil

Brême, Allemagne, 17—La compagnie North German Lloyd annonce aujourd'hui un important succès scientifique et industriel. Une image a été transmise de Zurich, Suisse, par le sans-fil au paquebot le "Bremen", en route vers New York, et l'appareil récepteur de ce navire a donné non seulement une reproduction de l'image, mais une matrice prête à être utilisée pour l'impression dans un journal.

Le nouveau procédé connu sous le nom de "Radiotypie" est le résultat de longues années de recherches par Adalbert Guth, directeur de la Compagnie suisse de radiotypie.

M. D. Major, acquitté

M. Dave Major sur qui pesaient 3 accusations de possession et de vente de billets de loterie a été acquitté sur une de ces accusations, ce matin, devant le juge Amédée Monet, siégeant en Cour d'enquête préliminaire. Le juge a déclaré que la poursuite n'avait pas prouvé de façon satisfaisante que les billets de loterie produits en Cour avaient été vendus par l'accusé.

Une rivière a arrêté la marche des flammes

(Du correspondant de la PRESSE)

Beauceville, 17. — Le feu de forêt qui s'est déclaré la semaine dernière, ainsi que nous l'avons relaté, a causé des dommages évalués à $40,000. Les flammes ont ravagé le territoire qui s'étend de la Grande-Ligne à la rivière Caldway, entre S.-Joseph et Beauceville. On ignore la cause de cet incendie qui s'est déclaré dans la brousse à la Grande-Ligne et se communiqua à la forêt voisine. Heureusement, la rivière Caldway arrêta la marche des flammes.

Les personnes qui subissent des pertes sont MM. Auguste Plante, Gédéon Doyon, G. Gilbert, Théodore Gilbert.

Une nomination faite par Mgr Villeneuve

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — Le R. P. Pacôme, franciscain, a été nommé par Mgr Villeneuve, directeur de la Maison du Saint-Esprit qui s'occupe, depuis huit ans, d'évangéliser les membres de la colonie chinoise.

Ouvrier blessé

M. Ferdinand Pellerin, 52 ans, 3709 Saint-Christophe, a été blessé, hier soir, par un boisseau de sucre, à bord du "SS. Uranienburgh", ancré au hangar No 46. Le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame où il souffre d'une fracture de la jambe gauche. Le capitaine Light, de la police du Port de Montréal, a fait enquête.

ESPOIR REPUBLICAIN

Paris, 17.—Les républicains nationaux espèrent enlever au Creusot le siège de M. Paul Faure, qui a déjà perdu la municipalité de cette ville.

Empoisonnés par de l'alcool méthylique

(Du correspondant de la PRESSE)

Buckingham, 17. — Deux hommes âgés d'une trentaine d'années sont morts à l'hôpital S.-Michel de Buckingham après avoir bu de l'alcool-méthylique. Le premier a succombé vendredi soir vers 7 h. 30 et le deuxième vers 1 h. p.m. samedi. Ils disent se nommer Trudeau et Archambault et ne pas avoir de domicile. Ils ont acheté cet alcool dans une pharmacie à Buckingham, jeudi, dans la journée puis sont allés à l'hôtel de ville prendre l'eau nécessaire pour le diluer. Ils ont déclaré au chef de police que ce n'était pas la première fois qu'ils avaient de l'alcool méthylique et qu'ils en avaient bu avec les deux qui sont morts empoisonnés, il y a quelque temps à Papineauville. Le Coroner W.-J. Costello a décidé de ne pas tenir d'enquête.

Ecrivains allemands qui veulent se faire naturaliser Suisses

Berlin, 17. — Deux écrivains allemands renommés, M. Remarque, auteur de "A l'Ouest, rien de nouveau", et M. Emile Ludwig, historien, ont demandé la naturalisation suisse. La décision de M. Remarque semble être due aux violentes attaques des milieux nationalistes allemands contre l'auteur du célèbre roman de guerre, à qui les nazis reprochent sa tendance pacifiste.

Quant à M. Ludwig, connu pour ses nombreux ouvrages biographiques, en particulier sur Guillaume II, Napoléon, etc., il est déjà domicilié, depuis plusieurs années, dans le Tessin.

Deux citoyens qui sont victimes des tire-laine

M. Lazare Pelland, 8383, rue Drolet, s'est plaint, hier soir, au capitaine Laurin, du poste de police No 12, que comme il se trouvait, vers 8 heures 10, à l'entrée de l'Aréna, rue Mont-Royal, des pickpockets lui ont volé la somme de $160.

M. Albert Bissonnette, 1602 rue Préfontaine, a été la victime d'un vol semblable alors qu'il assistait dimanche, à une partie de balle au camp, dans l'Est de la ville. Des tire-laine lui ont volé la somme de $10.75 ainsi que sa montre d'or. Il a porté plainte au poste de police No 11.

Cabinet de coalition en Nouvelle-Galles du Sud

Sidney, Nouvelle Galles du Sud, 17. — Le premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, M. B.-S.-B. Stevens, qui a succédé au premier ministre dépossédé Lang, a formé hier un cabinet de coalition dans lequel entrent tous les partisans de l'ancienne opposition. Il s'est réservé le Trésor et a nommé Michael-F. Bruxner premier ministre suppléant.

M. Stevens a déclaré que le nouveau cabinet n'agirait que pour les affaires strictement courantes en attendant les élections générales du 11 juin. Aucun des membres du nouveau cabinet ne touchera des émoluments de ministre.

Au conseil de Granby

(Du correspondant de la PRESSE)

Granby, 17. — A la dernière assemblée du conseil municipal tenue sous la présidence du maire Boivin, l'échevin Bernier a donné avis de motion qu'il proposera à la prochaine assemblée un règlement municipal destiné à frapper d'une taxe annuelle pouvant aller jusqu'à $200, toutes les personnes résidant en dehors de la municipalité qui viendraient y faire un commerce, quel qu'il soit.

Les autorités municipales, à la même assemblée, ont aussi résolu de soumettre à un examen sévère les vacheries et laiteries qui alimentent de lait la population de Granby. Les laitiers qui ne se soumettront pas aux exigences de la loi se verront impitoyablement refuser leur permis de distribution. Les mêmes dispositions sont prises vis-à-vis des abattoirs et étaux de bouchers.

Nouveaux conseillers

(Du correspondant de la PRESSE)

Lac à la Tortue, 17. — Ont été élus conseillers, MM. Fernando Jacob, en remplacement de M. Thomas Carignan; Georges Prince, en remplacement de M. Albert Lanneville; Joseph Paquin, en remplacement de M. Antonio Dubois.

Protection aux chômeurs sur les chantiers

Tournée d'inspection des membres de la commission échevinale du chômage.

L'échevin DesRoches

A cause des plaintes multipliées reçues par M. H.-H. Dansereau, secrétaire de la commission du chômage, les échevins A.-A. DesRoches, A.-E. Govette et G.-R. Brunet, accompagnés par M. C.-E. Gélinas, ingénieur général pour les travaux du chômage, ont fait une enquête sérieuse sur les divers chantiers de construction subventionnés par l'octroi fédéral-provincial-municipal.

Grand nombre d'ouvriers avaient récriminé au sujet de certains abus. On a pu constater que dans plusieurs cas, leurs requêtes n'étaient pas vaines. Le président de la commission, M. DesRoches, n'a pas ménagé ses reproches à certains contremaitres qui employaient des ouvriers non munis des "lettres vertes". Ces lettres sont distribuées aux sans-travail bona-fide par l'inspecteur du chômage nommé dans chaque quartier. Elles ont pour but d'éloigner des travaux, les étrangers, de répartir justement les heures entre ceux qui veulent gagner leur subsistance et d'anéantir toute possibilité de favoritisme.

160 réguliers

L'échevin A.-A. DesRoches fit la leçon à certain contremaître qu'il surprit à traiter de façon assez grossière, un manoeuvre. En un autre endroit les échevins Brunet et Goyette firent de vifs reproches à un entrepreneur qui, sur une équipe de 250 hommes, maintenait 160 réguliers. Ce n'est pas là, l'esprit du règlement qui prévoit à la distribution équitable du travail entre le plus grand nombre de sans-emploi. Le règlement prévoit en effet que chaque chômeur reconnu a le droit de travailler trois journées de six heures, de façon intermittente, de sorte que tous les ouvriers puissent gagner.

Le président de la commission a accusé un autre entrepreneur de vouloir s'enrichir aux dépens des employés et l'a menacé de représailles s'il ne changeait pas sa façon d'agir. Il a aussi défendu à un chef d'équipe de forcer les chauffeurs de camions à travailler à la pelle. "Le chauffeur", dit-il, "doit se borner à l'exercice de son métier. Ainsi, un journalier pourra travailler à emplir le camion".

Le pont de la rue Rachel

On constata en quelques endroits, que les travaux étaient immobilisés par le défaut de matériel. La commission verra à ce que ces matériaux soient expédiés.

Le président, M. A.-A. DesRoches a déploré aussi l'imprévoyance de ceux qui ont ordonné la construction d'un pont à la rue Rachel, c'est-à-dire à une centaine de pieds du pont de la rue Sherbrooke.

Double anniversaire que Mgr F.-Z. Decelles fêtera à S.-Hyacinthe

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Hyacinthe, 17. — Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, célèbrera le 22 courant, le huitième anniversaire de son élévation au siège épiscopal de S.-Hyacinthe et le soixante-deuxième anniversaire de sa naissance.

Mgr de Saint-Hyacinthe est né à S.-Damase sur Yamaska comté de S.-Hyacinthe, le 22 mai 1870, et est le fils de Fabien Zoël Decelles, commerçant et de Mélina Dupont. Il fit ses études classiques et theologiques au séminaire de S.-Hyacinthe et fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale par Mgr Maxime Decelles, 5e évêque de S.-Hyacinthe, le 4 août 1895. Il fut successivement professeur au séminaire de S.-Hyacinthe, de 1895 à 1898; étudiant à l'Institut Catholique de Paris en France de 1898 à 1900; de nouveau professeur au séminaire de S.-Hyacinthe de 1900 à 1913; préfet des études en 1901; supérieur du séminaire, de 1913 à 1920. Il fut nommé chanoine titulaire de la cathédrale de S.-Hyacinthe, en 1914; vicaire général du diocèse en 1920, il fut sacré évêque de S.-Hyacinthe le 22 ami 1924.

Le 22 tombant un dimanche, l'anniversaire du sacre de Mgr de S.-Hyacinthe sera fêté le 19 mai, le jour de la retraite mensuelle du clergé.

Il y aura grand'messe à 9 h. 30 dans la cathédrale et à deux heures p.m. conférence et exercices spirituels. A midi un grand banquet sera servi à l'évêché puis les membres du clergé du diocèse présenteront leurs hommages à Mgr de S.-Hyacinthe.

Les arrestations faites par la police de Hull

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 17. — Le chef de police Groulx annonce dans son rapport annuel que la police a fait à Hull, l'année dernière, 1667 arrestations; parmi les gens arrêtés, il n'y avait que 494 citoyens de Hull. Dans le nombre, il y avait 602 femmes. Les objets et marchandises volés avaient une valeur de $74,564 et le recouvrement représente $69,154.

Le diner annuel des licenciés de l'école des hautes études

Une tradition établie depuis plusieurs années déjà veut que l'Association des Licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales reçoive les nouveaux Licenciés de la Promotion sortante. Cette année, le diner aura lieu samedi prochain, 21 courant, à 7 h. 30 p.m., en l'hôtel Place Viger.

La Promotion 1931-1932 compte 37 membres; elle est la plus nombreuse encore sortie de l'Ecole depuis 1913. Des personnalités importantes du Commerce, de la Finance et de l'Industrie seront présentes et prodigueront leurs conseils à cette phalange sur le point de prendre son rang dans la vie des affaires. Les anciens Licenciés seront aussi présents en grand nombre et tout fait prévoir une manifestation bien représentative de l'importance de notre grande Ecole d'enseignement commercial supérieur.

SUR LA SCENE DE L'ACTUALITE

M. GUILLAUME DUPUIS, qui dirigera le concert annuel de la Maîtrise du collège Notre-Dame, à la salle Saint-Sulpice, jeudi soir. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

Au fil de l'heure

LETTRE TURQUE

"Chère Azyadé, quelle confusion d'avoir à vous avouer qu'à mesure que se prolonge mon séjour j'acquiers des goûts nouveaux, j'adopte des manières nouvelles. Oh! rassurez-vous, je suis encore, dans l'âme, votre compatriote, mais il y a quelque chose dans ma façon de vivre et d'agir qui me surprend et m'inquiète. Au début, j'ai pensé que cette transformation n'était que superficielle, purement de commande, et que je me comportais ainsi moins parce qu'il m'était agréable de le faire que parce que j'espérais plaire en le faisant. Je me trompais; ces usages que je réprouve sont aujourd'hui mes maitres: je ne suis plus ici un étranger.

"Comment arriverais-je à vous expliquer tout cela? Je ne voudrais pas, par une peinture trop réaliste, détourner de moi une affection qui m'est infiniment précieuse et douce, et, d'autre part, ce serait, j'en ai peur, presque vous trahir que de vous cacher le changement qui s'est opéré en moi. Ce changement, je le sens à mille signes, mille particularités, et maintenant que je les passe en revue, que je les examine, je doute qu'ils suffisent à vous faire pénétrer ma détresse.

"Je vous confierai d'abord que je suis devenu sérieux, grave, austère. Ne m'en voulez pas de grâce, le succès de mes affaires en dépendait. Il m'est venu, en effet, de quelques sténographes, lectrices fidèles de Pierre Loti, que ma gaîté, ma bonne humeur avaient été cause que je perdisse plusieurs contrats importants. Il y a ici une langue et une civilité du commerce indispensables à qui veut réussir. Autant il est admis de se présenter le chapeau sur la tête, la cigarette aux lèvres, autant il est déplacé de mêler à l'entretien d'autres variations que celles de la température. Aujourd'hui que je sais, je me rappelle l'air ahuri d'un grand financier à qui je m'étais inconsidérément permis de conseiller la lecture du dernier ouvrage de Ferrero: "La fin des aventures". Au fond, je ne suis pas loin de lui donner raison: de quelle utilité l'histoire et la littérature peuvent-elles bien être au négoce?

"En conséquence, je ne lis plus que des études économiques, que la cote de la Bourse, et quelques revues légères pour pouvoir, dans les salons, placer un mot quand vient l'heure de raconter des polissonneries. Si ce n'était que cela! L'habitude, la nécessité, le chic de parler anglais m'ont presque fait oublier le français, ma langue d'adoption. En dehors des domestiques, il n'est personne avec qui je puisse le parler. On le trouve encore, paraît-il, au programme des écoles, mais plutôt comme le latin et le grec, à titre de langue morte.

"J'ai accepté le bridge, croyant ne pas trop déchoir; j'ai sacrifié aux jeux de société, pensant trouver de la sorte le temps moins long; j'ai renoncé à traiter d'affaires à table afin de ne pas démériter aux yeux de ceux dont le foie exige des eaux minérales; j'ai mangé de l'ananas à la mayonnaise, incapable de la dissimuler dans ma poche; j'ai brisé deux bâtons de golf dans l'espoir qu'on ne réinvitera pas; que vous dire de plus qui vous peigne mon déracinement. De toute nécessité, il faut que je me ressaisisse, que je redevienne moi-même, que je secoue ces servitudes. Un pas de plus et je prendrai un abonnement de saison au hockey, je fumerai la pipe dans la rue, je dégusterai des coupes multicolores au comptoir des pharmacies, je tutoierai tout le monde, que sais-je encore. C'en est assez: je préfère garder mes défauts, ceux que vous connaissez si bien, et je vous promets de n'y rien changer.

TURC.

CLASSIFICATION ET TARIF

Accord. de pianos	37	Calendriers	47	Machineries	87
Achats de créanc.	98	Camionnage	48	Mag. à louer	30
Acc. d'autos	70	Cartes postales	49	Maisons à louer	28
Adoption	38	Chambres à louer	19	Maisons à vendre	104
A échanger	94	Chambres dem.	20	Mais. c. à louer	31
Agences dem.	6	Chambres et pen.	21	Mais., camp. dem.	105
Agents demandés	5	Ch. et pens. dem.	22	Maisons dem.	103
A louer	17	Ch., pens. d'enf.	23	Mais. m. à louer	29
Ameublements	77	Ch., pens. d'été	24	Manufact. à louer	32
Animaux	69	Ch., pens. d'été d.	25	Matér. de cons.	88
Agences de Plac.	7 A	Chan. pour chan.	59	Mot. et Yachts	89
Appts à louer	15	Chevaux et voit.	81	Objets perdus	62
Appts à vendre	100	Coiffeuses	11	Objets trouvés	63
Appts demandés	14	Collection	61	Occasions d'aff.	107
Appts m. à louer	16	Comm. à vendre	82	Oeufs et volailles	90
Argent à prêter	98	Cottages à louer	26	On dem. à ach.	65
Argent demandé	97	Cottages à vend.	102	On dem. à louer	13
Argenterie, Nickel	30	Cottages demand	101	Pension, chasse	26
Art. de ménage	78	Cours, fem., filles	10A	Peintures	93A
Articles de sport	76	Démolisseurs	92	Prod. de beauté	67A
Associés demand.	7	Disparus	84	Professeurs	64
Autos-Camions	72	Divers	85	Pos. dem. femme	2
Autos à louer	73	Echanges, divers	86	Pos. dem. homme	1
Autos à vendre	71	Ecoles de métiers	9	Profession	114
Autos demandés	74	Eff. bur. et mag.	83	Prop., c. à vend.	106
Aux Malades	40	Elèves demand.	3	Radios	91
A vendre, divers	75	Electrolyse	57	Remboursage	65
A vend. ou échang.	96	Entrepreneurs	85	Règlements dettes	99
A vend. ou à louer	96	Emmagasinages	58	Réparations	66
Aviation	41A	Fem., filles dem.	10	Rés. d'été dem.	24
Avis de respons.	41	Fermes d'élevage	112A	Salle à louer	35
Bateaux et Engins	42A	Formations de cour.	60	Serv. domestique	12
Bicyclettes, Motoc.	79	Fourrures	84	Suggestions	74A
Bijouteries	42	Garages à louer	27	Terrains à vendre	110
Blanchissage	0	Gramophones	68	Terrains à louer	108
Bois et charbon	80	Ham., garc. rem.	3	Terrains dem.	109
Boutons, plissage	43	Hôp. de pompes	59A	Terres à vendre	113
Brevets	44	Hôpitaux privés	39	Terres à louer	111
Broderies	78A	Hôtels et Voyag.	69A	Terres demandées	111
Buanderies	45	Informations	61	Transports	67
Bureaux à louer	18	Inst. de musique	86	Vêtements	93
Cadres et Miroirs	46	Leçons demand.	4		

FIANÇAILLES, NAISSANCES, PROCHAINS MARIAGES, REMERCIEMENTS, INHUMATIONS, SERVICES ANNIVERSAIRES, IN MEMORIAM — 3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.

AVIS DE DECES, 3 centins par mot avec minimum de 50c par insertion.

EMPLOIS DEMANDES, 3 centins par mot avec minimum de 30c ou 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES, 3 centins par mot avec minimum de 45c et de quinze mots par insertion.

EN-TETES EN NOIR, $1.00 par insertion pour une ligne en caractère gothique 9 points (24 points à la ligne). L'annonce elle-même 3 centins du mot.

Ce tarif n'est que pour du comptant.

Montréal, 30 juin 1930, la "Presse".

DEMANDES

0 BLANCHISSAGE, MENAGE, ETC.

A BAS PRIX, expert blanchissage, pîtrage, peinture, tapissage garanti. HAr. 3324. 0—

A BAS PRIX blanchissage, tapissage, peinture garantis Gauthier, HAr. 7812. 0—178-3

A BAS PRIX, peinture, décorations, une spécialité, tapissage et blanchissage, C. A. Cloutier, CAl. 3651J. 6—177-3

A BAS PRIX, blanchissage, tapissage, peinture, ouvrage garanti. AM. 5043. 0—

APPELEZ Fronenac 5348, M. Geoffrion, peinture, tapissage, blanchissage, ouvrage garanti. 0—179-3

BLANCHISSAGE, tapissage, peinture extérieur et intérieur, Ouvrage garanti. Cherrier 0710. 9—

BLANCHISSAGE, tapissage, peinture, ouvrage garanti. Adressez: HArbour 8671, A. Gagné. 0—177-3

BON peintre de maison à bon marché, tapissage 2.25 par apt., plafond lavé et blanchi, 1.75, garanti. CHerrier 9439 Savard. 0—

DEMANDE blanchissage, tapissage, peinture à bas prix. Langevin Cher 8440. 0—

NE manquez pas. Bon marché. Blanchissage, tapissage, peinture, garantis. M. Larochelle, HArbour 1991. 0—178-3

PEINTRE blanchisseur, tapisseur demande ouvrage général. CHerrier 1508. 0—

PLAFOND blanchi 1.25, tapissage 2.00 apt, ouvrage garanti. LAne. 4317. 0—

PLATRIER, réparations de toutes sortes, blanchissage, prix raisonnable, satisfaction garantie. Beauvais, CA. 3298J. 0—177-3

PLATRIER demande toutes sortes réparations plâtre, 0.50 heure ou contrat. FR. 9164.

POURQUOI ne pas faire faire votre blanchissage, tapissage, peinture, imitation par un homme avec références, ouvrage garanti très bas prix. Laplois, Dollard 3972. 0—

TAPISSAGE, blanchissage, peinture demandé. Ouvrage garanti. AMherst 8095. 0—

1 POSITION DEMANDEE HOM.

BARBIER d'expérience demande position dans ouest. York 2290M. 1—

BOUCHER, longue expérience, parlant anglais, capable conduire étal. Pas différence ville ou campagne. Ecrire Casier 162 La Presse. 1—

CHAUFFEUR 9 ans expérience sur camion ou privé. HArbour 5976. 1—

CHAUFFEUR désire position. Appelez Atl. 1306, M. John. 1—

CONCIERGE demande place, expérience et références. Ecrire 5617 Eadie, Côte S.-Paul. 1—17,19

DEMANDE ouvrage de plomberie à la journée ou au contrat, travail garanti, licence. S'adresser 7605 De Gaspé, CAl. 2834W 1—

JEUNE homme pour ouvrage général. S'informer 4307 Henri-Julien. 1—

JEUNE homme 15 ans expérience comme chef de département machinerie, bilingue, meilleures références. 5614 Jeanne-Mance. 1—17,18,21

OUVRAGE de peinture, travail délicat, décoration. Appelez AMherst 2881. 1—

PEINTRE décorateur, lettreur, blanchisseur et scraper de plancher. Ouvrage garanti. Alphonse Carignan, 2338 rue Des Erables. Téléphone FA. 1632. 1—179-6

2 POSITION DEMANDEE FEM.

BONNE femme de journée, ménage, lavage, repassage, références. CHer. 3881. 3—

BONNE fille demande position dans maison privée, sans enfants. CHerrier 4810. 2—

BONNE FILLE de campagne désire position dans maison privée. Tél. FIts. 8427. 2—

BONNE femme de journée, avec références. AMherst 8149. 2—

COUTURIERE dans réparations toutes sortes. Aussi lavage, 60 douzaine, lavé, repassé. HArbour 3677. 2—

DAME garde-malade, excellente références, prendra cas immédiatement. Ch. 9863. 2—178-2

DAME désire position dans maison privée 1 ou 2 personnes. Clairval 7426, 4777 Ontario Est. 2—

FEMME demande de l'ouvrage chez personne seule sans enfant. Adressez par lettre 4201 Hochelaga. 2—

FEMME de journée, n'importe quel ouvrage, travaillerais immédiatement. AM. 3482. 2—

FEMME demande ouvrage à la journée ou semaine. Lancaster 5445. 2—

FEMME tiendra maison comme bonne seule. S'adresser 2329 Bourbonnière. 2—

FEMME de journée, 1749 St-Hubert, tél. FRont. 7844. 2—

FEMME désire ouvrage à la journée. CHerrier 4149. 2—

FEMME de journée, références, 2.00. Appelez entre 6-7 p.m., HArbour 4354 2—

FILLE de campagne désire ouvrage dans maison privée. AMh. 2349. 2—

FILLE de Gaspé recommandée désire position dans maison privée. Téléphone Cherrier 0621. 2—

FILLE de campagne désire position de fille de chambre dans maison privée. WEst. 0320M. 2—

FILLE demande position dans une maison privée. CHerrier 0162. 2—

FILLE demande position maison privée, téléphone Bélair 1915. 2—

FILLE distinguée demande position dans restaurant, maison privée, pas enfant. Bel. 5896. 2—

FILLE honnête désire position dans maison privée. AMherst 8054. 2—

FILLE de campagne demande position dans maison privée. Tél. Fr. 8455. 2—178-3 h

JEUNE femme honnête demande emploi dans maison privée. 4315 Nuson. 2—

JEUNE FILLE générale, bilingue, demande position dans famille, fait campagne, travaillante recommandée. DUpont 1250. 2—

JEUNE fille désire ouvrage général dans maison privée, appelez HAr. 9805. 2—

JEUNE VEUVE distinguée, parlant anglais, références. N'ayant pas d'enfant, désire position comme ménagère pour monsieur avec enfants, ville et campagne. S'adresser 7501 Difrenne, deuxième étage. 2—

PERSONNE fidèle désire emploi pour tenir maison pour 2 personnes. CLair. 8394W. Pas appeler après 9 hrs. 2—

PERSONNE expérimentée prendrait charge maison de veuf, avec enfants, gérante maison chambres, soins personne âgée ou malade, ou ouvrage à la journée. CHerrier 8288. 2—

SERVANTE générale désire position dans maison privée. 2929 Dandurand. 2—

STENOGRAPHE 7 ans d'expérience, connaissant parfaitement l'anglais et ouvrage général de bureau. Références. Tél. Cal. 5650M. 2—

STENOGRAPHE bilingue, active, expérimentée, désire position; petit salaire. Dollard 6928. 2—178-3

VEUVE demande position pour veuf avec ses enfants. FRon. 7683. 2—

VEUVE Française désire ouvrage, semaine ou mois. 5003, 6e Rosemont. Cherrier 0472. 2—

3 ELEVES DEMANDES

A BAS les sténographies impraticables, apprenez de l'auteur même, en trois mois, l'incomparable sténographie bilingue Perrault Duployé. Cours à l'institut ou par correspondance. 222 Sténographes diplômées. 29,003 diplômes octroyés. Institut Sténographique Perrault, 3 Ouest, Avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. Prospectus. 1—60-N.O.

3 ELEVES DEMANDES

COLLEGE Commercial Elie, 3615 St-Denis, HArbour 2628. Anglais, sténographie, comptabilité. Aussi télégraphie commerciale et chemin de fer. Cours individuels, jour et soir. Prospectus gratuit. 3—169-26

METHODE populaire pour jouer le piano à bas prix spéciaux. Progrès très rapides. Pour démonstration et brochurette gratuites, s'adresser à l'American School of Popular Music. MArq. 4966. 3—151-m,j,s

PROFESSEUR René Savoie, I.C., LL., B.A., B.S.A., brevets cours classique, commercial, 1448 Ouest Sherbrooke. PLateau 6717. 3—72-l,m,M,j,v.

5 AGENTS DEMANDES

ON DEMANDE agent vendeur pour portes et châssis. S'ad. J.-Camille Salvas, Yamaska Ouest, Que. 5—179-3

7 ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec 100.00 ou plus, pour bel étal de boucher, ouverte maintenant. CAlumet 0945F. 7—

ASSOCIE demandé, avec petit capital, très payant, de 6 à 9 hrs p. m. 5639 St-André. 7—

ASSOCIES ayant $5000 ou plus demandés dans une entreprise financière faisant de gros profits, capital garanti. Voir M. Fontaine, 520 Cherrier. HAr. 8085. 7—

ASSOCIE demandé avec petit capital, très bien garanti, commerce très payant. S'ad. 2418 Letourneux. 7—179-2

ASSOCIE avec capital pour compagnie de transport possédant bon contrat. Aussi propriétaires de trucks et chauffeurs licenciés désireux de s'intéresser dans l'entreprise. Ecrire de suite à casier 151 la Presse. 7—

AVONS besoin gérant, compagnie limitée, avec capital 1,500, sera garanti par hypothèque 1er ordre, position permanente, affaire sérieuse, aubaine pour homme voulu, immédiatement, 8532 St-Denis, Montréal. 7—

HOMME demande avec quelques cents dollars, ouvrage facile, beaucoup d'argent à faire. Casier 167 la "Presse". 7—

8 HOMMES, GARÇONS, DEM.

AMATEURS.—Acrobates, danseuses, chanteurs, garçons et filles pour juvéniles tous payés mardi Verdun Palace, mercredi théâtre National, vendredi Orpheum. CRescent 4483. 8—

APPRENTI boucher demandé pouvant fournir $300.00 de garantie. S'adresser à Harbour 6392, entre 6 et 7 heures p.m. 8—

BON barbier demandé pour place permanente. S'ad. à 1334 St-Zotique. 8—

BON couturier demande immédiatement, inutile de se présenter sans expérience, 3820 Masson, Rosemont. 8—

BON barbier demandé. S'ad. 2012 Orléans, coin Ontario. 8—

BRIQUETIER et un peintre devront avoir une échelle. 1976 Masson, après 6 hrs. 8—

COLLECTEUR demandé avec expérience, garantie exigée. S'adresser à 3619 rue Notre-Dame O. Voir M. Lefebvre. 8—h

COMMIS-EPICIERS demandés, pour devenir gérants, pour Thrift Stores Limited. Excellentes références exigées. S'ad. à 645 Wellington. 8—

COMMIS dans les fruits, bien expérimenté, capables de faire les étiquettes demandés par Thrift Stores Limited. Ecrire seulement à case 170 la "Presse". 8—

COMMIS pharmacien d'expérience pour demi-service, références première classe, parlant parfaitement l'anglais. S'adresser par lettre casier 169 la Presse. 8—179-3

COUPLE sans enfant pour petite conciergerie, logement donné en échange d'entretien, tél. Marq. 1858. 8—

COUPLE demande pour entretien de maison, homme seul, donnera logement, références exigées, jour 2101 Bennett, soir, 574 Bennett. 8—

DEUX solliciteurs-vendeurs, 1002 de Fleurimont, de 9 à 10 hrs, le matin. 8—

GARÇON ayant bicycle à gazoline et boîte de côté pour livraison. Greenberg, 6775 S.-Hubert. 8—

GERANT d'expérience avec références demandé pour un cabaret de nuit. Ecrire casier 148, la Presse. 8—14,17

GRAVEUR de bagues demandé, un an ou deux d'expérience nécessaire. S'adresser à 62, rue Sainte-Catherine est. 8—

HOMME seul ou couple demandé pour propriété de campagne, homme jardinier pendant cinq mois, femme lingère et repassage deux jours par semaine. Ecrire mentionnant âge, nationalité, expérience, références et gages demandés. Pas logés. Boîte postale 2109, Montréal. 8—

DEUX hommes de bonne apparence pour position de bonne apparence. 2 à 6 hrs, 303 édifice Amherst. 8—

HOMME avec camion léger pour tout le temps. Se présenter immédiatement avec son véhicule, 6540 avec du Parc. 8—

IMMEDIATEMENT, messager bilingue, âge 15 ou 16 ans. Les applications devront donner l'âge, l'expérience et références. Boîte 156 La Presse. 8—178-2h

JEUNE GARÇON d'expérience pour laver vaisselle en arrière du comptoir. 1897 Mont-Royal Est. 8—

JEUNE homme avec quelques cents dollars trouvera bonne position. 39 Notre-Dame est, chambre 5. 8—

JEUNE homme avec expérience pour vendre dans la ville ou la campagne huileurs à l'huile, ustensiles d'aluminium coulé, etc. S'ad. Acme Products Co., 4488 Delaroche, voir M. Caron, 9 à 11 a.m. 8—

JEUNES HOMMES demandés, 16. Ouvrage à l'année, bon salaire en commençant. 189 Desmoulins Est. 8—179-2

LOOPERS. Expérience sur la Sotco Steady Dial Machine, 28 points. Adresses Boîte 155, La Presse. 8—178-3h

MECANICIEN et peintre pour garage, avec expérience. 1066 S.-Zotique. 8—

MIREUR d'oeufs expérimenté. 3700 Saint-Dominique. United Poultry and Egg Co. 8—

NETTOYEUR compétent pour la soie, demandé. S'ad. Teinturerie Lasalle 01232 Atwater. 8—

ON demande un barbier immédiatement. S'ad. 5047 Notre-Dame Ouest. West. 0610m. 8—

ON demande bon vendeur au pourcentage pour vendre eau javelle dans épicerie, enchant chauffer camion, 2237 Larivière, tél. CH. 9268. 8—

PEINTRE tapissier, blanchisseur d'expérience demandé. S'ad. Hoolahan, 5654 Terrebonne, N.D.-G. 8—

PEINTRE d'enseignes demandé immédiatement doit être expérimenté. S'adresser à 4552 Saint-Urbain. 8—

PEINTRES d'expérience demandés, ainsi qu'un vitrier, pour ouvrage en dehors de la ville. Inutile de se présenter si non compétent. S'ad. jusqu'à 7 hrs ce soir, 5718 Chazlemagne. 8—

SOLLICITEURS demandés, commerce de plantes, radios et glacières. Pas d'expérience requise mais bonne apparence nécessaire. Avertement à commission. Un emploi agréable pour les sans-travail. Lindsay, 1112 Ste-Catherine ouest. 8—h

SOLLICITEURS, hommes, femmes, faites 30.00 à 40.00 par semaine. Pour détails, Living Room Furniture, 2556 Ste-Catherine Est. 8—17,19,21

SPECIAL

Nous avons besoin de six hommes ayant expérience du bureau ou des ventes pour travailler à une campagne spéciale. Doivent être honnêtes, recommandables et courtois. Excellente rémunération pour hommes consentant à travailler. Les postulants doivent avoir de bonnes références locales. S'adresser mercredi de 10 à 12 à M. Doyle, 1440 rue Sainte-Catherine Ouest, chambre 206. 8—bF

8 HOMMES, GARÇONS, DEM.

TRINTURIER d'expérience demandé pour manufacture de peinture bien connue. S'adresser au casier 161 la Presse. 8—178-3 h

TAILLEUR parlant les deux langues et apte à faire les modifications et à prendre les mesures, pour magasin d'habits faits sur mesures. Bonnes chances d'avancement. Ecrire case 168 La Presse, indiquant âge, expérience et salaire désiré. 8—

VENDEUR, expérience, gros salaire, entre 8 et 9, mercredi matin, 6963 Ave du Parc. 8—

VENDEUR de bonne apparence demandé pour un emploi permanent, une occasion, M. Papineau, 1051 rue Windsor. 8—

VENDEURS, jobbers, dans peanuts et noix, sur cartes, gens capables seulement, doivent se présenter, Quebec Nuts Co., 2187 Notre-Dame Est. 8—

VENDEUR avec camion demandé, bon pourcentage, 2237 Lariviere, CH. 9268. 8—

VENDEURS demandés pour placer Comfor Javel. Place permanente, excellentes chances. S'ad. 5213 St-Laurent. 8—

VENDEURS demandées à grosse commission. 1847 rue St-Luc. 8—179-2

VENDEURS avec auto, pouvant fournir dépôt 22 remboursable pour échantillons et représentants dans toutes les villes et villages de la province pour lignes nouvelles d'accessoires d'automobiles. S'adresser ou écrire à Speedlight, 5034 Des Erables. 8—

VENDEUR visitant épiceries, side-line, produits indispensables. M. Labrèche, 4474 Parthenais, soir 6 à 9. 8—

9 ECOLES DE METIERS

ABAISSEZ hauts prix. Savez-vous que la meilleure place pour apprendre métier barbier, succès assuré avec prix spécial, est chez Arthur Moreau, Ecole des Barbiers, 930 St-Laurent. 9—178-6

A BAS PRIX. Apprenez le metier de Barbier. Termes faciles. Position assurée. Diplôme. Pour informations, Ecole de Barbier Moler, 914 St-Laurent, Montréal. 9—178-6

APPRENEZ automobile, la plus vieille école, cours mécanique, licence obtenue. Leçons privées pour dames, 2251 Delorimier. Téléphone Amherst 2932. 9—204-N.O.

APPRENEZ automobile. Soyez protégé. Ecole Fédérale Enregistrée. — Automobile double contrôle, licence garantie. Diplômes accordés. Leçons privées pour dames, 1621 St-Denis. Tél. HArbour 5813. 9—178-3

DEUX jeunes hommes ambitieux pour apprendre le métier de barbier. Adressez-vous à M. Decliève, 1107 St-Laurent. 9—178-6

10 FEMMES, FILLES, DEM.

BONNE vendeuse expérimentée demandée, pour dépt. de confection pour dames, parlant les 2 langues, parfaitement, bon salaire et commission. S'ad. 3735 Notre-Dame Ouest. 10—h

BRODEUSES de fils tirés d'expérience et apprenties demandées immédiatement à 4311 Delaroche. 10—17,19,21

CHAUSSURES. On demande des trimeuses à la main pour ouverture. Charbonneau & Viguie Ltd, 1206 Craig est. 10—179-2

COUTURIERE d'expérience, demandée. S'ad. H. Cohen et Co., 1101 Ste-Catherine Est. 10—

COUTURIERE demandée pour réparages. S'ad. 1413 St-Marc. 10—

COUTURIERE dans les vestes, jeune personne sachant coudre, maison privée. 3935 St-Denis. 10—

2 DEMOISELLES pour travail de bureau, anglais, sténographie, comptabilité données en retour. College Bélanger, 206 St-Zotique, CR. 1949. 10—

FAISEUSES de poches et sur machine spéciale dans pantalons. 1604 St-Laurent, Kaufman Bros. 10—

FILLE demandée pour tâquer les boutonnières, expérience pas nécessaire. S'adresser 1108 St-Laurent, dernier étage. 10—

FILLES connaissant à fond le travail des ouvents à la machine, S'ad. à The T. Eaton Co. Limited, 677 Montréal, bureau de placement, 590 place Burnside.

FILLE d'expérience demandée pour salon de crème à la glace, 1138 Bernard, Atlantic 6923. 10—

FILLE de table expérimentée pour restaurant de haut ton. Doit parler l'anglais. 3956 St-Laurent. 10—

FILLES demandées pour faire poches dans pantalons sur machine spéciale et poser ceintures. S'ad. Kaussman, Rosenthal, 5e étage, chambre 504, 10 Ontario ouest. 10—

FILLE expérimentée demandée pour servir les tables dans une salle à manger. 1830 Ontario E., près Papineau. 10—

FILLE expérimentée demandée pour draper et finir emploi continu. S'adresser à 1485 Bleury, chambre 700. 10—

FILLE demandée pour restaurant, 633 Church, Verdun. 10—

FILLE d'expérience pour servir salle à manger et crème glacée. Papineau Sweet, 1997 Mont-Royal. 10—

JEUNE FILLE d'expérience demandée pour salon crème à la glace. Références exigées. 5864 Delorimier.

JEUNE fille pour servir dans restaurant, 6468 Blvd St-Laurent. 10—

LA SPENCER CORSET demande 3 représentantes bilingues, ligne médicale complète, travail indépendant et rémunérateur. Gérance de district. Mme H. Holmes, 3464 Delorimier. Tél. Am. 7368. 10—

MADAME BLANCHE, couturière, demande bonne ouvriere. S'ad. 1551 St-Marc, appt 18, matin 8-9, soir 6-7. 10—

MODISTE expérimentée, réparations de robes, manteaux, habits pour hommes. 3706 Notre-Dame Ouest, Wilbank 6453. 10—

ON DEMANDE des filles d'expérience dans pantalons. S'ad. à London Mfg. Co. Ltd. 360, rue Récollet, coin St-Pierre et Récollet, au 6ième étage. 10—179-2

OPERATRICES et presseuses de robes de soie demandées. Can. Ladies Wear, 10 Ontario O., 9ème étage. 10—178-6

OPERATRICES expérimentées demandées dans les robes de soie, bon salaire, emploi continu. Chambre 218, immeuble Hermès, rue Peel. 10—179-2

OPERATRICES expérimentées dans les robes de soie pour dames. 3575 St-Laurent, chambre 143. 10—

OPERATRICES pour robes d'enfants. S'ad. 8898 St-Laurent. CRese. 5885. 10—

OPERATRICES expérimentées dans les meilleures robes. S'ad. Co-Ed. Dress Corp. 1470 rue Peel, 4e étage. 10—

OPERATRICES pour robes expérimentées demandées. S'adresser chambre 212, édifice Hermes. 10—

OPERATRICES et drapeuse expérimentée, demandée, dans les robes. Bon salaire, position permanente. S'ad. 4085 Bleury, chambre 706. 10—

OPERATRICES expérimentées demandées immédiatement dans les robes d'été pour dames. Bon salaire, 1485 Bleury, chambre 606. 10—

OPERATRICES dans les robes demandées. Chambre 1002, 1435 Bleury. 10—

OPERATRICES expérimentées demandées dans les robes de soie. S'ad. chambre 501 immeuble Jacobs, 460 Ste-Catherine ouest. 10—

OPERATRICES d'expérience dans les robes de soie, emploi continu, bon salaire, chambre 402, Lennox Bldg. 10—

OPERATRICES expérimentées dans les robes de soie demandées à chambre 214, immeuble Hermes, rue Peel. 10—

OPERATRICES expérimentées dans les robes d'enfants demandées, petit salaire au début. 402 Notre-Dame E. 10—

OPERATRICES et presseuses expérimentées pour robes de soie. Se présenter immédiatement, chambre 606, 10 Ontario ouest. 10—

OPERATRICES expérimentées dans les robes de soie pour dames, travail à l'année, bon salaire. Bontex Garment, immeuble Hermes, 1470 Peel. 10—179-4

OPERATRICE et faufileuse de canevas dans coats pour hommes et garçons. S'adresser 1108 St-Laurent, dernier étage. 10—

PREPARATEUSES d'expérience dans les chaussures pour dames. Albee Shoe, 205 rue Vitré ouest. 10—179-2

PRESSEUSE expérimentée dans les vêtements de soie. M. Stetson, 750 rue Guy. 10—

WAITRESS demandée, 824 Beaubien. 10—

10A COURS, FEMMES, FILLES

COUPE, couture enseignées, 1 mois; devenez dessinatrices, modiste, machine de manufacture, Hemstitch, fourrure, 5 leçons. 4005 Mentana. 10A—17,19,21

11 COIFFEUSES

A BAS PETIT SALAIRE! Prix spécial à celles ayant dispositions pour coiffure et culture de beauté. Enseignées par experte. Institut de Beauté Marvel, 8 Ste-Catherine Est. 11—178-6

A BAS PRIX. Académie coiffure, cours complet, 15.00, diplôme garanti, position, termes faciles. Jour, soir. Coiffure gratis. 2005 Chambly, près Ontario, CLairval 3122. 11—110-N.O.

COIFFEUSE d'expérience sachant tout faire, position immédiate. Salon Violetta, 568 Ste-Catherine est. 11—

COURS complet Marcel, papier, à l'eau, teinture Komol, enseignons 8 jours, position permanente, croquignol, 3.00. Harbour 9745. 11—179-2

COURS coiffure, salaire en apprenant; coiffure gratis. Salon Vivani, 74 Ste-Catherine Ouest, près théâtre des Arts. 11—51-306

ECOLE de coiffure et culture de beauté, enseignement par Mme Wanner elle-même. Venez chercher livret d'enseignement, 1138 Ste-Catherine Ouest, entre Peel et Stanley. 11—171-m,j,s,n h

NOUS AVONS tous genres de coiffures et culture de Beauté. Venez chercher prospectus, 1138 Ste-Catherine Ouest. 11—160-m,j,s,nh

12 SERVICE DOMESTIQUE

BONNE cuisinière demandée. Inutile de se présenter sans références requises. Devra aller à la campagne l'été. S'adresser à 98 Chemin Ste-Catherine, coin Villeneuve.

BONNE cuisinière générale pour quatre personnes, avec références, 491 Argyle, Westmount. 12—

BONNE servante générale, petite famille, très particulière, bon langage, références exigées, $4.00 par semaine. ATlantic 9877. 12—

12 SERVICE DOMESTIQUE

BONNE servante générale, sachant faire cuisine, maison privée, 3 grandes personnes. 30 Holyrood, Outremont. 12—

BONNE cuisinière moyen âge pour campagne, maison privée, avec références. 1839 Plessis, FRon. 4680. 12—

COUPLE sans enfant, logement donné en échange de l'entretien de maison. PLat. 8861. 12—178-2

CUISINIERE, servante générale, ayant références et parlant l'anglais, demandée, immédiatement. S'ad. 372 Ste-Catherine O., chambre 123. Le soir, 828 avenue Wiseman, appt. 1. 12—

CUISINIERE générale bien recommandée pour 2 personnes passant l'été à Boucherville. Accès facile à la ville, salaire 30.00. Lavage en dehors. Ecrire références, renseignements à Casier 169, La Presse. 12—

FILLE demandée pour passer l'été à la campagne, 740 Wilder, Outremont. 12—

FILLE soin du ménage, devra coucher chez elle, références. 8259 Casgrain. 12—

FILLE pour aider, première servante, devra coucher chez elle, 10.00 par mois. 7433 St-Denis. 12—

FILLE ou femme pour ouvrage général de ménage. Doit être bonne ménagère, pas besoin d'autre. Bons gages, 85 Blvd St-Joseph ouest. 12—

FILLE GENERALE, 3 personnes, devra coucher chez elle. 2125 Blvd Décarie. Appt 4, DEx. 2233. 12—

FILLE générale sachant faire la cuisine. Références exigées. 46 avenue Maplewood, Outremont.

GOUVERNANTE française ou suisse expérimentée et possédant références de la ville. Doit être catholique. Ecrire case postale 2236. 12—178-2

JEUNE FILLE, environ 20 ans, pour 3 personnes, références exigées. DUp. 1097, le soir seulement. 12—

JEUNE fille recommandable couchera chez elle, demeurant environs. 8291 St-Denis. 12—

JEUNE fille pour soin ménage, famille 2 enfants, références exigées. AT. 1570, 1120 Bernard, appt 4. 12—

SERVANTE demandée, 31 ans ou plus, faire 5, cottage à Cartierville, No 2245 Boulevard Gouin ouest, place à l'année, famille de cinq. 12—

SERVANTE demandée, petite famille, bonnes conditions. 4702 Boyer. 12—

SERVANTE pour ouvrage général, références exigées, 5476, 4ième Ave. Rosemont. 12—

SERVANTE demandée pour ouvrage général, 4824 Avenue Western, Westmount 8497. 12—

SERVANTE demandée pas d'enfants, 12.00 par mois. S'adresser 419 Dorchester Est.

SERVANTE d'un moyen âge dans petite famille, référence. 4292 rue Ste-Catherine ouest, près avenue Greene. 12—

SERVANTE parlant un peu l'anglais et possédant bonnes références. 6016 Hutchison Apt. 12—

SERVANTE parlant l'anglais. Bon chez-soi pour la personne voulue. 825 Stuart, appt 1, Atlantic 2310w. 12—

SERVANTE demandée, jeune fille pour aider au ménage. S'ad. 4465 Blvd Lasalle, Verdun. 12—

A LOUER

15 APPARTEMENTS A LOUER

APPTS chauffés, 4 grandes pièces, modernes, placiers, poêle gaz, corde linge, incinérateur, propre, toujours loués, 40.00. Laissera 34.00. Venez voir. 3071 Christophe-Colomb, appt 3. 15—

APPARTEMENT PARKDALE COURT

3514—3524 rue Hutchison; 3515-3525 rue Durocher. Bâtisse à l'épreuve du feu située près de la rue Sherbrooke. Appartements modernes de 3-4-5-6 pièces, avec garage, frigidaire, eau chaude à l'année, taxes payées. Loyer raisonnable. S'adresser au concierge. HArbour 9898, ou à la Société Nationale de Fiducie, 55 Ouest St-Jacques. HArbour 2185. 15—17, 21 F

4 APPTS modernes, frigidaire, poêle à gaz, eau chaude, foyer, eau payée, 37.00. 7766 Querbes, appt 1, ATlantic 0472w. 15—

AVE Bloomfield 757, Outremont, sept, huit pièces, chauffé, frigidaire. AM. 9952. 15—177-3

J.-T.-Z. PATENAUDE

Bureau: 5040 Avenue du Parc. Tél. DOllard 4545, le soir, DOllard 6968. Appartements modernes, toutes parties de la ville, 30.00 et plus. 15—167-25 h F

QUERBES 7766, moderne, frigidaire, poêle à gaz, eau chaude, foyer, taxe d'eau payée, etc. Appel: 4. 15—

ST-ANDRE 3085, coin Laurier, appt 4, quatre chambres, chauffé, poêle à gaz, conditions faciles. ATlantic 0646. 15—

16 APPTS MEUBLES A LOUER

2 APPTS meubles, cuisine, ménage fait à neuf, chauffé, lumière, gaz, téléphone compris, 5.00 par semaine. S'ad. 508 Jolicoeur, Clairval 8179w. 16—

2 APPTS chauffés, meublés, gaz, électricité fournis, 1269 Dorchester Est, CHer. 8653. 16—

APPARTEMENTS Castle, 5249 ave du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 16—91-N.O.

BLVD ST-JOSEPH Est, 400, Joli appartement avec cuisinette, gaz, éclairage payés, concierge. Pla. 0952. 16—

DEUX pièces richement meublées, gaz, électricité, frigidaire compris, 65 Sherbrooke O. Pla. 3391. 16—14,17

MOUNTAIN 1438, voisin Ogilvy, meubles neufs, 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 16—178-6

ST-ANDRE 3429, 1 2 chambres bien meublées, gaz, électricité compris, frigidaire. Occupation immédiate. Adresser au concierge. 16—17,19,21

ST-DENIS 3813, grande pièce richement meublée 20.00 par mois, comprenant lumière, téléphone, possession immédiate. 16—

ST-DENIS 1727, une pièce meublée, cuisinette, gaz, concierge. 16—17,19,21

ST-DENIS 1660, Villa Marne, appartement une pièce meublée ou non meublée, concierge. Lanc. 6779. 16—12,14,17,19,21

ST-HUBERT 1771, chambre, vivoir, cuisinette, bain. Le loyer comprend: gaz, électricité. 16—179-2

SHERBROOKE Est 22, près St-Laurent, une et 2 pièces meublées, cuisinette, gaz, etc., 4.00 et plus. Concierge. 16—17,19,21

17 A LOUER

A BON MARCHE. Plancher à louer 20 x 40, pour entrepôt, bureau, magasin. DOllard 2110. 17—

ENTREPOT: St-Paul ouest 696, 3 étages et sous-sol, 65 x 30. M. Muilin, Harbour 5271. 17—7,10,12,14,17,19,21

19 CHAMBRES A LOUER

A BAS PRIX, grande chambre en avant, étage du bain, essentielles, gaz, tranquille, 3.50, 4.00, 4.50. 1006 St-Laurent. 19—

A BAS PRIX, grande, petite chambres, devant, tranquilles, confort, messieurs préférés. 426 Lagauchetière Est. 19—

A BAS PRIX, grande chambre, poêle à gaz, confort, tranquille, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00. 338 Lagauchetière, près St-Denis. 19—

A BAS PRIX, grande chambre en avant, 2 fenêtres, rez-de-chaussée, gaz, ménage fait, tranquille, 2.50, 3.00, 4.00. 1018 St-Timothée. 19—

A DULUTH Est 320, chambre avant, service gaz ou pour vieille personne, maison tranquille, 3.00. 19—

ALLEZ 223 Sherbrooke est, grande chambre en avant avec chesterfield, gaz, tél., tranquille, bas prix. 19—

A LOUER, plusieurs chambres, 2.00-3.00 semaine, grandes et confortables. 1304 Demontigny, coin Visitation. 19—

A LOUER chambre sur devant, téléphone, gaz, tranquille, 2.50. Autres 2.00. 1872 Ste-Catherine Est. 19—

AMHERST 1808, chambre chez dame seule, bon chez-soi. AMherst 6804. 19—

AVE VIGER 831, chambre devant 1.50, moyenne avec gaz, 3.00, grand salon 5.00, pour 2 personnes. 19—

AVE DU PARC 5021. Chambre simple et double, famille privée, repas si désirés CR. 8191. 19—

A 1923 VISITATION, belles grandes chambres sur devant, tout confort, 3.00, 3.50. Pfront. 8066. 19—

BELLE CHAMBRE, toutes commodités, ensoleillée, pension si désiré, bon marché. Venez voir. 84 Bernard. 19—

BELLES chambres 3.00, 4.00,

71 AUTOS A VENDRE

OCCASIONS JUST

3421 Ave du Parc 5711 St-Laurent
EXPOSITION en plein air à 5711 St-Laurent tout près de Bernard. CRescent 8396

OLDSMOBILE roadster 1929, 450.00 ; Chevrolet cabriolet 1929, 325.00 ; Pontiac cabriolet 1928, 300.00.

CHEVROLET sedan 1930, 500.00 ; Chevrolet coach 1930, 400.00 ; Chevrolet coupé 1930 375.00.

CHEVROLET Sport coach 1931, 600.00 ; Ford coach 1930, 350.00 ; Ford roadster 1931 425.00.

FORD Tudor 1929, 225.00 ; Studebaker coach 1927, 95.00 ; Chevrolet coupé 1927, $100.00 ; Chevrolet touring 1927, $90.00.

CHEVROLET coupé 1928, $175.00 ; Willys Sport coupé 1930, $350.00 ; Durant 1929, $290.00.

WHIPPET 1929 sedan, 250.00 ; Pontiac sedan 1928, 300.00 ; Chevrolet sedan 1927, $150.00 ; Nash sedan 1927, $185.00 ; Oldsmobile 1927, $100.00.

CHRYSLER 62 sedan, 195.00. La majorité de nos chars portent notre garantie par écrit OK.

UNE visite vous convaincra que nous avons le plus beau choix en ville. Just Motors Ltd, 2421 Ave du Parc ; 5711 St-Laurent.
71—179-2 F

74 AUTOS DEMANDES

ACHETONS automobiles comptant. Modèles pas avant 1928. "Crescent Garage", 5369 St-Laurent M. Forest. CRescent 8208
74—68-N.O.

DEMANDE petit auto cinq places, pas plus vieux que 1928. Wilbank 7549. 74—

SI vous désirez vendre votre auto ou camion, nous payons le plus haut prix comptant. A Libercant, 17 Marie-Anne Est.
74—179-5

75 A VENDRE, DIVERS

ATTENTION, Propriétaire, locataire, constructeur. Spécial, peinture, 1.85 le gallon, blanc plomb strictement pur, 3.75 le cent livres. Tapisserie, 5 cts et plus. Eugène Bélanger, 2421 Lafontaine, Amherst 2323.
75—177-6

A VENDRE, bon marché, stock complet pour faire les bonbons. S'ad 6936 St-Hubert
75—

BACHES garanties imperméables, complètes avec oeillets et cordes, à partir de 3.00, aussi un gros stock de toiles à bas prix Tarshis & Sons, Ltd, 450 rue McGill.
75—4-m.j.s

INSTRUMENTS de jardinier à très bon marché, comprenant Boyaux, Lances, Jets d'eau, Brouettes, Tondeuses à gazon, Rouleaux à gazon, Fourches, Déplantoirs, ciseailles, râteaux, Pioches, etc. Tarshis & Sons Ltd., 450 rue McGill. 75—173-m.j.s

MOUSTIQUAIRE de la verge. Bruce Coy, 5 magasins bien situés angle St-Paul et Bonsecours, 1447 rue Ste-Catherine Est, 1316 ave Mont-Royal, 3621 rue Notre-Dame ouest, 3795 rue Wellington, Verdun
75—178-6

BAIN en tôle, parfait ordre, 6 pieds, 5.00. 4052 Dorion. AMherst 4452. 75—

PEINTURE et émail, toutes les couleurs, aux plus bas prix en ville; aussi pinceaux de toutes dimensions. Tarshis and Sons Ltd. 450 rue McGill 75—171-m.j.s

VENDRA ou louera tente marquise pour fête, campement, kermesse, fera installation, facilité paiement. BYwater 0873. 75—

5000 VERGES de cendres livrées n'importe où. Mullin Bros., 1260, rue Conway, WIlfrid 0636. 75—

77 AMEUBLEMENTS

AMEUBLEMENT chambre noyer, salle dîner, chesterfield, boudoir, set, véritable occasion. 5868 Parc Avenue, près Bernard.
77—105-N.O.

AMEUBLEMENT 5 appartements, bon marché. 1489 rue Desjardins. 77—

26 APPARTEMENTS meublés, avec magasin si désiré, avec bail. Aucune offre raisonnable refusée. Loyer bas. 965 St-Antoine, Westbour 8720. 77—

DES ERABLES, coin Sherbrooke, 5 pièces; aussi ménage à vendre, 150.00; loyer 25.00. Harbour 4321. 77—

LAVAL, près Sherbrooke, 10 appts, avec garage, richement meublé, bon revenu. Propriétaire part pour Europe. Brunet, 354 Ste-Catherine Est. Harb. 4221. 77—

MAISON de chambre, touristes, 1175 Osborne, face station Windsor, loyer 30. Bargain, faire offre. Harbour 0544.
77—178-2

78 ARTICLES DE MENAGE

A BAS PRIX meubles neufs, rapis, chesterfields, salle, chambre, sommiers, matelas lits enfants, fauteuils, carrosses, glacières, poêles. Deuxième étage. Lagarde, 2012 Mont-Royal, entre Bordeaux-Delorimier.
78—137-N.O.

ACHETONS ameublements complets, échangeons, vendons meubles, poêles, fournaises, etc. O. Vaillancourt, 1769 Amherst. FR. 4414.
78—160-m.j.s.

AMEUBLEMENT complet presque neuf, 7799 St-Gérard, CAl. 0351. 78—

AMEUBLEMENT vivoir 8 morceaux, 22.95, lit 2.95, matelas 3.75, sommier 2.95, mobiliers chambre, 49.00, comptant ou termes, meubles échanges. National House Furniture Co, manufacturiers de meubles, 1909 Ste-Catherine Est; 6823 St-Hubert, CHerrier 5344.
78—112-N.O.

AMEUBLEMENT neuf, 99. 3 appartements 90 jours comme prix comptant. Pepin, 2229 Mt-Royal. FR. 1506. 78—65-N.O.

A SACRIFICE, chesterfield, lampe bridge tables, 55.00; salle dîner, chambre coucher, radio. 105 Sherbrooke Ouest. 78—179-5

AUBAINE, chesterfield neuf, 50.00, set chambre, piano, tapis, horloge grand-père, 2430 Parc Lafontaine, près Sherbrooke.
78—17.19.21

AVE VICER 831, lits double, simple, sofa-lit, poêle électrique, grande glacière, comme neuf. Harb. 1796 78—

BEAU chesterfield, set dîner, chambre coucher, pratiquement neuf, pris pour dette, sacrifiera 7220 St-Denis. 78—179-5

BEAU POELE à gaz McClary, parfaite condition, ayant coûté 80.00, pour 25.00. AMherst 1398—4570 Delorimier. 78—

BON moulin à laver électrique en coppe nickelée, parfait ordre, coûte 135.00, vendra 60.00. 4057 St-Denis. 78—

BON POELE à gaz, très solide, 4 ronds, fourneau, 10.00, après 4 hres, 1695 Letourneux. 78—

CARROSSE 3.75, coffre cèdre, 11.00, couchette 3.75, sommier 2.75, matelas 3.95, garde-robe 11.50, poêle à gaz 12.50. Grand choix de meubles, valeurs exceptionnelles. Conditions faciles. Vieux meubles échanges. M. Aber, 3611 Notre-Dame Ouest. WIlfrid 6010. 78—112-N.O.

CHESTERFIELD, dernier modèle, Sets, chambre à coucher, salle à dîner, déjeuner, comme neufs. 759—Sième Ave, Verdun.
78—

COUCHETTE simple en fer, matelas compris à sacrifice, 5035 Chabot. 78—

GLACIERE, chesterfield, divanette, meubles, gramophone, piano, radio, bonnes valeurs, moitié prix. Living Room Furniture, 2586 Ste-Catherine Est. 78—17.19.21

GLACIERE électrique neuve, livraison rapide, facilités de paiement. Généreux, 3418 Ave du Parc. LAnc. 6241. DOllard 1311.
78—179-3

GRAND miroir, 6 pieds x 5, haute valeur, pour club, salon, etc., $50. Cabinet argenterie de qualité, bargain à $20. S'ad. 7706 St-Denis, le jour de 9 à 7 p.m. Tél. CA. 4854J.
78—174-6

MACHINES Singer, Williams, Raymond, etc., familles, tailleurs, garanties, 7.00 à 35.00, crédit. Réparons, échangeons. Robitaille, 2652 Notre-Dame Ouest.
78—17, 19, 21

MACHINE Singer, violon, accordéon, réparons machine à coudre. Paradis, 5231 St-Denis, téléphone CRescent 5741. 78—178-2

MACHINE Singer basculante, set salle à dîner bon marché, 372 Mt-Royal Est. 78—

MACHINE à coudre Singer tailleur, avec moteur, peu usagée. 4447 Des Erables. AMherst 5448. 78—

MACHINE Singer, tête basculante, 7 tiroirs, noyer noir, bien bon marché. 1536 Ontario coin Maisonneuve. 78—16.17.18.21

MACHINE Singer basculante, dernier modèle, pratiquement neuve, bien bon marché, faut vendre. 1350 St-Andre. 78—

MACHINE Singer basculante, 14.50; bureau, 12.00; laveuse électrique, 1303 Papineau, Appt. 2; coin Ste-Catherine. 78—178-2

MAGNIFIQUE tapis axminster, un autre oriental, tout à fait neuf, vraie chance, 8175 Delorimier. 78—

MATELAS 2.95, prélart 0.29. Echangeons lits usagés. Pour estimation, CHerrier 9919, 1662 Ste-Catherine Est. 78—178-6

MEUBLES à sacrifice; set salon, 5.00, tables d'extension, 3.00; bureaux, 5.00; sideboard, 3.00; lave-mains, 1.00. Amherst Furniture, 1635 Sainte-Catherine Est.
78—175-6

PIANO, machine à coudre, couchette de fer et sommier simple, sommier double, moulin à laver. S'ad. 4276 St-Hubert

PLUSIEURS échantillons de meubles de tous genres à sacrifice. Piano, porte-musique, comme neuf. 1203 AMherst.
78—17,19,21

POÊLE électrique, 5 éléments, presque neuf, très commode pour maison campagne, bon marché, 2006 Ontario, Clairval 3544.
78—

SET de chambre pour jeune fille, rug, glacière, couchette bébé, bon marché, 7955 de Gaspé. 78—

SET DE SALON, vendra au prix de l'acheteur. Calumet 2118J, après 7 hrs. 78—

SOFA double 6.00, glacière, bassinette, chaise haute, lit d'enfant 2.50, bureau, petit bain, couchette brune. AM. 4989. 78—

VENEZ voir à 5252 Garnier, set de chambre, chesterfield, couchette complète, etc., très bon marché. 78—

79 BICYCLES ET MOTOC.

APPELEZ CRescent 4483 pour les réparations de votre bicycle, nous allons le chercher et en laissons un gratuitement durant les réparations. M. Cardin, prop. 79—

BICYCLES neufs et de seconde main, bon marché, et réparations de tous genres. 1748 Iberville. AMherst 7062. 79—178-6

MOTOCYCLETTES américaines et anglaises, neuves et usagées, grand choix, facilités de paiement. Miller's Motor Cycle Co., 1073 Côte du Beaver Hall.
79—164-m.j.s.

79 BICYCLES ET MOTOC.

POUR vos réparations de bicycles et motocyclettes, voyez Alex. Berthiaume, 4398 De-Laroche, CHer. 7348. 79—178-6

80 BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX. Welsh Scotch Américain; bois franc, scie 10.00, 12.00; 6 poches, 1.00; 18, 3.00. Joseph Charlebois, CHerrier 4421, FRontenac 3587. 80—190-N.O

A BAS PRIX, chez Piché-Desrosiers, DOllard 8448. Belles retailles planchers, 5 sacs 1.00, 27—5.00; slabs bois franc, 12—2.00; merisier, 13—2.00; slabs bois mou, 16—2.00; bois corde. Coke 3—1.00. Charbon.
80—17,19,21

BOIS de chauffage, 7 poches, 1.00; 15-2.00, bois pour allumer, 6-1.00. BE, 1935.
80—178-6.

81 CHEVAUX ET VOITURES

A SACRIFICE, juments 1150 à 1400 lbs, 30.00 et plus; dompeuse 50.00, lorrie. 1908 Moreau.
81—

BEAU CHEVAL brun garanti. 1227 Saint-André. —179-2

BELLE jument, tombereau neuf, moulin à tricoter à vendre. S'adresser 3430 Demontigny Est. 81—

CHEVAL, 1,200, jument 1,200, obligé de vendre immédiatement, bon marché, 4284 Fabre, près Rachel. 81—

QUATRE beaux jeunes chevaux, cinq et sept ans, 1400 lbs. 595 Letourneux. 81—

TOUTES sortes harnais doubles, simples, toiles à chevaux, lorries doubles, simples. 4130 Mentana. 81—

82 COMMERCES A VENDRE

BEAU PETIT restaurant avec 4 appts en arrière, très propres; cause; maladie. 6757 de Chateaubriand. 82—

BON restaurant, bonne clientèle, loyer 20.00, chauffé, ménage fait, cause départ pour campagne, 4653 Rasther. 82—

BOUTIQUE de plomberie et chauffage à vendre. Stock complet. LA. 5616.
82—178-2

COMMERCE lingerie, broderie, coupons, logement moderne, garage, loyer 38.00. Bonne raison vente. 8571 St-Denis. 82—

CORDONNERIE à vendre. Beau grand magasin, logement en arrière, clientèle faite 3844 Boul. Décarie. 82—

EPICERIE et restaurant à vendre, bon site. Cause de fatigue. 4370 Marquette. 82—

ETAL DE BOUCHER à vendre, bonne place d'affaire pour augmenter le commerce, dans le nouveau Verdun. 5587 Verdun.
82—178-2

ETAL de boucher dans un bon centre, avec une machine à glace, bon marché. Tel. West. 2022. 82—

GARAGE 3 milles de Montréal, route Ste-Anne Bellevue, outillage complet, bonnes affaires. Calumet 8206F. 82—

GRAND restaurant, affaires 400.00 par semaine, profits 100.00, prendra maison campagne et comptant. Pitteroy 0306. 82—

LICENCE taverne, transférable 10,000.00 occasion exceptionnelle. Propriétaire, DOllard 8196. 82—

MAGASIN ferronnerie, accepterait propriété et argent, seul du district, cause maladie. Dup. 0371. 82—

MANUFACTURE liqueurs douces, equipement complet, formules liqueurs comprises, aussi spécialités, 6 à 9 heures p. m., 5639 St-André. 82—

RESTAURANT à vendre, départ, cause de maladie, 1893 Panet. 82—

RESTAURANT, bonnes affaires, loyer bas, besoin d'argent. 717 Notre-Dame O. 82—

RESTAURANT, valeur 6,000.00. Sacrifiera pour 2,500.00. Cause: maladie. FRont. 0362.
82—17,20,21

RESTAURANT de luxe à vendre à bon marché. S'ad. 7370A St-Denis. 82—

RESTAURANT à vendre avec logement, 5735 Delorimier. 82—179-2

RESTAURANT épicerie avec logis moderne 5 appts, affaires 150, bon marché cause maladie. CAl. 7272. 82—

RESTAURANT, beau coin, bien bon marché à prompt acheteur, cause de départ. 1150 Ontario Est. 82—

RESTAURANT, chance extraordinaire, logis 10.00 par mois, mets vendu mercredi 10 hrs à sacrifice. 1955 Papineau. 82—

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires, seul dans les alentours. 1657 Cartier. 82—179-2

RESTAURANT-épicerie à vendre, bonne place d'affaires. Offre raisonnable sera acceptée. 4395 Mentana. 82—

RESTAURANT à vendre, maison privée en arrière, cause maladie, S'ad. 1922 Delorimier, AM. 3667 82—

RESTAURANT, 350.00 avec 3 appts meublés, beau radio. Affaires garanties. Venez voir un bargain: 331 Dorchester Est. 82—

RESTAURANT, un coin, 5 appts, ménage fait, planchers bois dur, chambre de bain. 330 Marie-Anne Est. HArb. 2909. 82—

RESTAURANT-librairie, établi depuis longtemps, gros stock, bon revenu, accepterais machine avec comptant, 2039 Lafontaine. 82—17.19

RESTAURANT à vendre, logis 4 appts et garage, près du Parc Lafontaine, 4268 Brébeuf. 82—

RESTAURANT avec 1 appt. en arrière, bonne place affaires, 2208 Ste-Catherine Est. CHerrier 0034. 82—

RESTAURANT 2 appts, bonne place d'affaires, 951 Duluth est, coin Mentana, près Parc Lafontaine. 82—

RESTAURANT. Chance extraordinaire, sera vendu 8 hrs soir sans faute, sacrifiera. Venez voir, belles fixtures, bon poste, 625 Duluth près Parc Lafontaine. 82—

SALON de coiffure à vendre avec machine permanent, 3775 Notre-Dame ouest. CHerrier 0199. 82—

SALON de barbier à vendre. Cause maladie. 217 Dorchester Ouest. 82—179-2

SALON de barbier, aucune offre raisonnable refusée. Cause: maladie. 7028 Boul. St-Laurent. 82—

TAVERNE bien située, bon chiffre d'affaires, loyer raisonnable, considérera propriété avec comptant. CAl. 1863. 82—

83 EFFETS DUR ET MAGASIN

ACHETEZ Dactylographes louées, vendus, échangées. Bonnes conditions. General Typewriter Service Company, 35 Notre-Dame ouest. LAncaster 7505. 83—41-N.O.

BALANCES calculatrices neuves et seconde main, registres, glacières, garanties deux ans, bon marché. 4287 Papineau. 83—178-6

BALANCE Toledo, show-case pyramide et carré, 5 et 6 pieds, bouilloire électrique pour hot dog. 3353 Ontario Est. 83—178-6

BALANCES, tranchoirs, hachoirs électriques, glacières, comptoirs, frigorifiques, achetés, vendus, échangés. Ménard & Proulx 291 St-Paul Est. HArbour 8643.
83—76-N.O.

CAISSES enregistreuses "National" neuves et d'occasion, achetées, vendues et échangées, bas prix, conditions faciles. 641 rue Craig Ouest. 83—188-m.j.s.

CAISSES enregistreuses achetées, vendues, échangées, réparées. No 1, Notre-Dame est. Tél. HArbour 6995. 83—115-N.O.

CLAVIGRAPHES, toutes marques, 20.00 en montant. Garantis. Vendons, achetons, échangeons. Ecrivez: Typewriter & Appliance, 753 St-Pierre. LAncaster 9237.
83—168-m.j.s.

COFFRE-FORT, gros coffre-fort à vendre, bon marché, téléphonez BYwater 1134.
83—12.14.17

COMPTOIR de nouveautés, dessus en verre, grande vitrine d'étalage, pour chemises, comptoirs d'épicerie, avec tiroirs, vitrines d'étalage. 1201 Ontario Est. 83—

NOUS achetons, réparons, vendons balances à calculatrices, tranche-jambon, blocs, hacheurs électriques, caisses enregistreuses. Laval Products Limited, 1091 Craig Est.
83—71-N.O.

SHOE-CASE de restaurant, coffre à glace, balancé, stock de restaurant, sacrifice, 1720 Panet. 83—

VITRINE d'étalage, cigares, glacière, Coca Cola, cartes postales, pistaches, stérilisateur antiseptique, grillage de pâte. 420 rue Guizot. 83—

84 FOURRURES

MAGNIFIQUE manteau mouton Perse garni Alaska, grandeur 42, à sacrifice. 1864 Marie-Anne, coin Papineau. 84—

RENARDS argentés de 100.00 pour 50.00, rouges réduits à 26.00; Marire de roche réduite à $20.00, baum foncé à $17.50. Manteau rat musqué réduit à $5.00. Cummings, 284 Notre-Dame ouest. 84—14.17.19

85 GRAMOPHONES

ORTHOPHONIC style gramophone, 3.00, parfait ordre, avec 100 sélections, 6621 rue Drolet. 85—178-6

86 INST. DE MUSIQUE

BEAU petit piano droit, parfait ordre, grand sacrifice, 85.00, faut vendre. 1714 St-Hubert.
86—187-N.O.

87 MACHINERIE

COURROIES, poulies et chaines, grand assortiment aux plus bas prix du Canada. Tarshis and Sons, 450 rue McGill. 87—N.O.

COURROIES, poulies, chaises, arbres de couche, moteurs, pompes, compresseurs, presses, tours, forets, meules. McCormick Machinery, 162 Murray. 87—73-m.j.N.O.

ETAUX de machinistes, mâchoires 3", base à pivot, 3.00; mâchoires 4", base à pivot, 4.95. Tarshis & Sons Ltd., 450 rue McGill.
87—17-m

MACHINE pour buanderie à vendre. S'ad. 1278 Mont-Royal Est. 87—

MOTEUR électrique Wagner, une force, parfait ordre. A qui la chance. 4665 Saint-Laurent. 87—

MOTEURS électriques, 110 volts, 1 phase 60 cycles, ¾ force, 12.50; ½ c.v., 18.00; ¼ c.v. 37.00; ¾ c.v., 50.00; 1 c.v., 57.00; 1½ c.v., 85.00; 2 c.v., 95.00; 3 c.v., 120.00 Absolument neufs et pleinement garantis. Tarshis & Sons Ltd., 450 rue McGill. 87—140-m.j.s

88 MATERIAUX DE CONS.

BRIQUES, pierre, bois chauffage, bois construction, portes, châssis. Labelle Ltée, 268 Queen. MArquette 1717. 88—176-6

BRIQUES, portes, châssis, soliveaux, bois de charpente, fournaise à eau chaude, radiateurs, tuyaux, charpentes d'acier, neufs et usagés. W. Lajeunesse et Cie, 1215 Papineau.
88—176-30

ESCALIER fer, 16 marches, pour façade, bel escalier pour en dedans avec poteaux chêne, 35— out. DUpont 4043. 88—

89 MOTEURS ET YACHTS

BUFFALO-EVINRUDE-KERMATH. PARR moteurs marins et industriels. Embarcations. Accessoires nautiques. Drolet, 710 St-Jacques ouest. 89—168-m.j.s.

MOTEURS marins, Elto Universal Scripps Réparations moteurs détachables, engins à gazoline et à l'huile tous genres. A. Belliveau, 663 St-Jacques. 89—168-m.j.s.

MOTEURS à vendre ¼ force, parfaite condition, 10.00. 4557 St-Denis. 89—

MOTEURS, hors de bord Evinrude. Ventes et service. Neuf modèles jusqu'à 36 h.p., avec magneto. Chalodpes hors de bord. Facilités de paiement. Fred. L. Mitchell, 1202 Notre-Dame Est. 89—14.17.19.21.24.26

91 RADIOS

BATTERIES rechargées pour autos et radios. Réparations générales de radios. Service Ex-Cell Batteries, 4325 Garnier. AMherst 4938. 91—

BEAU radio cabinet 9 lampes, garanti, peu servi, grand sacrifice, faut vendre. 3724 St-Hubert. 91—158-25

FAITES réparer votre radio, par un expert, ouvrage garanti, antenne 6.50. Calumet 6068, toujours ouvert. 91—178-2

RADIOS repris pour compagnie de finance. Bon marché. S'adresser chambre 412, 1440 rue Ste-Catherine Ouest. 91—178-3 h

RADIO combiné DeForest Crosley, tout neuf, garanti, modèle 1932, sacrifiera cause déménagement. 4375 St-Denis.
91—17,19,21

RADIO $39.00, nouveau modèle, terme facile, aussi combiné, bon marché 1346 Ste-Catherine Est. 91—167-25

VOTRE radio fait-il défaut? Appelez notre expert M. Bertrand; 9 ans d'expérience. DUpont 3647. 91—176-6

92 VETEMENTS

CHANCE exceptionnelle pour famille nombreuse, plusieurs pardessus, habits messieurs 38; aussi chaussures 7. 3441 Laval. 92—

PRENEZ cette opportunité, nouvelle marchandise anglaise, faite sur mesure avec nos garanties de bel ouvrage et de bonne coupe. Art Craft Clothes, 294 Ste-Catherine Ouest. 92—

IMMEUBLES

93 ACHAT DE CREANCES

$4000.00, première hypothèque. Notaire Duval, édifice Themis. HA. 1431 93—

94 A ECHANGER

A BAS PRIX, 6 logements, bon ordre, revenu $1440, considérerait petit échange. DUpont 2860. 94—178-6

ADRESSEZ-VOUS pour échanger votre commerce, cottage, terrain, automobile. J'ai plusieurs maisons à échanger. J.-E. Fleury, Calumet 4042. 94—178-4

A ECHANGER pour boucherie 3 logements rue Montsabré, revenu 600. Bargain. Comptoir Bellerose. Harbour 1969. 94—

A ECHANGER pour terrain, 5 logements rue Fullum, près Rachel, revenu 1332. Comptant requis. Comptoir Bellerose. Harbour 1969. 94—

A ECHANGER pour maison 1 étage, 2 logements rue Fullum, revenu 842. Comptant requis. Comptoir Bellerose. Harbour 1969. 94—

A ECHANGER pour épicerie, 6 logis rapportant 1,700, près église Immaculée-Conception. Do. 2721. 94—

A ECHANGER, pour épicerie, 2 étages, 3 logis neufs, rapportant 900. Clair. Front. 6117. 94—

A ECHANGER pour auto, 2 logements rue Eldale, revenu 840, comptant requis. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER, plusieurs maisons campagne, près Montréal, terres avec roulant ou commerces. J.-E. Fleury, CAl. 4042. 94—178-4

AVE VERDUN, 6 logis neufs, tous loués, revenu 1,500, échangera avec un peu d'argent. Cherrier 7683. 94—

AVENUE MAPLEWOOD, 6 flats chauffés, échangera pour cottage à Outremont ou autre propriété, comptant, 3,000. Petit, AMherst 2103. 94—17,19

CONCIERGERIE Boulevard Décarie, échangera pour autre propriété, terre, hypothèque et argent. AMherst 2103. 94—17,19

DUPLEX neuf, avenue Earnscliffe, fini moderne, échangera pour terrain, commerce, n'importe quoi avec argent. J.-E. Fleury, Calumet 4042. 94—178-3

ECHANGERA épicerie licenciée pour 6 logements; un bargain, boulevard St-Denis, Petit, AMherst 2103. 94—17,19

ECHANGERA pour épicerie licenciée 2 logements, 7 garages rue De Gaspé, un coin, bon marché. Petit, AMherst 2103. 94—17,19

ECHANGERAIS, 2 étages, 2 logements neufs pour terre aux environs de Montréal. Cal. 8232. 94—

MAGASIN marchandises sèches, stock environ 3500, loyer 70.00, chauffé, acceptera deux étages. 426 Guizot. DUp. 3081 94—

PROPRIETE neuve, 4 logements, près église, très moderne, chauffé eau chaude, prendra petite propriété ou terrain en échange. CRescent 8209. 94—17.19.21

RESTAURANT-épicerie demandée en échange. J'ai maison 3 logements rue Berri, prix 5,500. J.-E. Fleury, Calumet 4042. 94—178-3

RUE OUTREMONT, près l'Eglise, propriété 3 étages, 3 logements, 7 pièces, moderne, vraie occasion, considérera terrain, faites votre offre. Elwood 7660, Dupont 1633. 94—14.17

ST-GERARD, près Crémazie, 3 étages, coin de rue, neuf, très moderne, prendrait petite propriété ou terrain en échange. CRescent 7264. 94—

STATION gasoline demandée en échange d'une maison 3 logements rue Des Erables près Rachel, prix 8,500. J.-E. Fleury, Cal. 4042. 94—178-4

TERRE STE-ANNE DES PLAINES, 160 arpents, gros roulant, maison 12 appartements, échangera pour maison Montréal. J.-E. Fleury, Calumet 4042. 94—178-3

95 A VENDRE OU ECHANGER

BOULEVARD St-Joseph, construction moderne, 5 logements 8 et 4 pièces, 2 garages, considérera échange. Elwood 7660, Dupont 1633. 95—14.17

ETAL de boucher et propriété vendre ou échanger, bonnes conditions, départ, aucun agent. FRontenac 3243. 95—179-5

MAISON bien louée, nord de la ville, pour louer chambres ou dépôt d'essence. Crescent 6836. 95—

PRES WESTMOUNT, conciergerie neuve, 10 logements, garage, tous loués, revenus de 12,000.00, première hypothèque 80,000.00, due 1936, comptant environ 15,000.00. Chas. Cloutier. Cr. 3907. 95—

TERRE à Napierville, 200 arpents, route Nationale, verger à St-Hilaire dans montagnes. FR. 3383. 95—

96 A VENDRE OU A LOUER

MAISON sept appartements avec dépendances, 2 arpents de terre avec pommiers, pruniers, fraisiers, framboisiers. Située à 3 arpents de l'église et 2 arpents des chars électriques Q.& S. Co. Ry. S'adresser F.-S. Ménard, St-Paul d'Abbotsford, Co. Rouville, Qué. 96—

97 ARGENT DEMANDE

BALANCE de prix de vente $2,000.00, bien garantis, 7%, aussi $5,000.00. Vendra bon marché, particulier seulement. Cadet 133 La Presse. 97—14.17

DEMANDE 500 et 1,000, 7%, première hypothèque. Tél. CHerrier 4869. 97—17,19

DESIRE emprunter montant de 2,000 à 10,000, première hypothèque, paiera 7%. Choix de votre notaire. S'ad. Geo. Tanguay, Assurances, 4349 Papineau. AMherst 2525. 97—177-6

ON demande 500.00 à emprunter, bonne garantie sur propriété et terrain. 8297 Routhier. 97—

PLUSIEURS montants de 6500, divers autres montants, première hypothèque, propriétés modernes, excellent site. Oscar Desautels, HA. 9987. 97—17,19,21

98 ARGENT A PRETER

ABANDONNEZ troubles, inquiétudes. Dettes réglées facilement par entente avec créancier, quelles que soient vos difficultés. 39 Notre-Dame Est, chambre 5. 98—

ACHETE balances prix de vente, prêts en deuxième, troisième hypothèque. Couture, 286 St-Jacques ouest. 98—115-N.O.

A. JETTE & CIE, 84 Notre-Dame O. LAncaster 5246, courtiers en immeubles, experts en propriété. Etablie 1885. Prêts sur hypothèques; achetons créances hypothécaires.
98—91-N.O.

ARGENT prêté immédiatement sur diamants, montres, bijoux, fourrures. Harry Bloomstone (enregistré), autorisé spécialement par gouvernement, 267 Craig ouest, près Bleury. Lanc. 3549. 98—127-N.O.

ARGENT sur hypothèque. Balances de vente. Notaire Thomas Ducharme, 266 Saint-Jacques Ouest. Harb 6870. 98—300-m.j.s.

ARGENT à prêter, 6½, 7% première hypothèque. Montréal. Lippé, notaire, 5 Saint-Jacques Est. Marq. 3219. 98—92-N.O.

ARGENT à prêter sur hypothèque. Notaire Bohémier, 59 St-Jacques Ouest. HArbour 4026. 98—101-N.O.

BELANGER & BELANGER, notaires, 10 St-Jacques Est. Herbour 7137. Prêts hypothécaires. Reglements de successions.
98—48-N.O.

MONTANTS de mille à dix mille piastres à prêter sur première hypothèque. S'ad. Georges Tanguay, assurance, 4349 Papineau. Amherst 2525. 98—299-N.O.

PRETS personnels aux personnes à salaire. Strictement confidentiel. Aussi prêtons argent sur vos meubles. Taux d'intérêt bas. Public Finance Corporation Ltd., chambre 727 University Tower Bldg., 660 Ste-Catherine Ouest. 98—168-m.j.s.

SI VOUS avez des dettes, venez nous voir, nous les réglerons pour vous. Ajustements Bertrand, 20 St-Jacques ouest. 98—

2,000, 5,000, 10,000. Achat créances hypothèques. Martel & Côté, 152 Notre-Dame Est. Harb. 2425. 98—217-m.j.s.

$2,500.00 à prêter sur première hypothèque seulement, taux raisonnable. Elwood 7660, Dupont 1633. 98—14.17

3000, 5000, 2500, 1500, première hypothèque, propriétés finies, Montréal. Service rapide. Notaire Lebeau HA. 7868. 98—179-2

103 MAISONS DEMANDEES

AI BESOIN 5 logis 30 avec extension dans Delorimier, donnerai 4,000 comptant. AMherst 4947. 103—

104 MAISONS A VENDRE

ATTENTION. Voulez-vous un bargain? 5 logements modernes, rue Papineau, 3 garages pour 11500.00. Informations, matin, soir, tel. FRontenac 1816. 104—

AVEZ-VOUS terrain, commerce, automobiles avec du comptant. Si oui, nous avons des propriétés à vous offrir. Comptoir Bellerose, 1657 St-Denis, HArbour 1969.
104—178-6

BARGAIN, Parc Molson, 2 étages, 2 logements, neuve, garage, 5,500.00, comptant 700.00. Cal. 8332 104—

BARGAIN. Marquette propriété de rapport 6 logements, 4 chambres, moderne, bon revenu, considérera offre raisonnable. FA 2936. 104—

BOUL. ST-DENIS, propriété neuve, 30 x 45 éclairée 3 côtés, chauffée eau chaude, garage, faut vendre. CRescent 9209.
104—16,17,18,19,21

CHAMBORD, près Bélanger, 2 étages neufs, modernes, 6,800. Vrai bargain. Crescent 7264. 104—

DELORIMIER près Mont-Royal, paroisse Immaculée-Conception, magnifique cinq logements modernes, semi-détaché, 33 pieds de façade, finition de chêne, vendra à grand sacrifice, cause besoin d'argent. AMherst 7925. 104—

MAISON de CAMPAGNE

3 appartements, à 30 minutes en tramway du centre de Montréal, près d'église, école, terrain de 90 x 100. Conditions $150.00 comptant, balance $12.00 par mois, total $1,500.00. Plus d'informations écrire au propriétaire, Casier 3218, La Presse, Montréal.
104 ap.—178-5 F

MANUFACTURE à vendre, coin de rue Mt-Royal, fini béton armé, plancher ciment. AMh. 5318. 104—

MARQUETTE 5236, nord Laurier, 5 logements dont un 8 pièces, garage, rapportant 1560. Faites une offre. Propriétaire: M. Fontaine, 520 Cherrier. HA. 9835. 104—

PAROISSE ST-ALPHONSE, propriété 2 et 3 logements, moderne, bas disponible à l'acheteur, faites une offre, Elwood 7660, Dupont 1633. 104—14.17

PLUSIEURS beaux blocs, Des Erables, Blvd St-Joseph, aussi Fabre, prendrait petit échange. AMherst 5318. 104—

PROPRIETE 3 étages, 10 logements, 1 magasin, coin de rue, vendra à très bon marché. Règlement de succession. Larivière. HA. 9514, CL. 4887. 104—178-4

ST-DENIS 7808, 7 appartements; St-Charles 10537, 5 appartements; Marquette 4716, 7 appartements; Rosemont 5570 et 5724, 4e Avenue, 6 appartements. CHerrier 1212.
104—179-2

S.-GIRARD 8210, maison 2 étages, 2 logements 6 appts, fini chestnut, système chauffage. Dup. 3917. 104—168-22

106 PROPRIETES CAMP. A VEN.

A VAUDREUIL, belle résidence, bord de l'eau, valeur 4000.00, vendrai pour 2000.00. Amherst 3230. 106—

BOUCHERVILLE, 2 magnifiques résidences, 8 chambres, avec mobilier, sacrifiera à acheteur sérieux; de plus à Longueuil 2 étages. Renseignements, FAlkirk 2936. 106—

ILE BIZARD, bord Lac Deux-Montagnes. Magnifique résidence, grand terrain, aussi belle terre. AMh. 5318. 106—

PONT Viau, maison 1½ étage, avec garage et hangar, grand terrain, bord de l'eau, bon marché, pour comptant, aussi conditions faciles. S'adresser No 13 chemin du Bord de l'eau. 106—14.17

PROPRIETE à Montréal Nord, 13 terrains clôturés, maison, poulailler, bon marché, argent seulement. Cherrier 1212. 106—

REGLEMENT succession, St-Paul l'Ermite, chic bungalow, 2 étages, planchers bois franc, garage, situé près eau, 45 minutes centre ville, communications faciles, trains, autobus, route nationale. CHerrier 1281. 106—

RIVIERE des Prairies, bord de l'eau, 11191 Blvd Gouin, valeur 1800, vendra pour 2400; 400 comptant, balance comme loyer. LAnc. 5536. 106—

107 OCCASIONS D'AFFAIRES

AVONS acheteurs sérieux pour boulangerie campagne, magasin général, hôtel campagne, taverne. Petit, 1353 Mont-Royal est, Montréal. 107—178-3

J'AI une note de crédit de 2,000 sur Imperial sedan 7 passagers Chrysler, vendra 1,000.00, considérera échange, aussi termes. Ce char est positivement neuf, n'a jamais servi. Calumet 7951. 107—178-2

110 TERRAINS A VENDRE

AVENUE DU PARC, près Atlantic, 4 lots, beau site pour manufacture, garage. CHerrier 0354. 110—

BERRI, près de Liège, 2 terrains, 30 x 80; vendra bon marché à prompt acheteur. S'ad. 8048 rue Cangrain, tél. Calumet 7409-w. 110—

BOEDS de l'eau boisés à Ste-Geneviève, à 5 cents le pied, aussi lopins de terrain de ½ arpent ou plus, à 3 cents le pied. Harbour 1514. 110—10,12,14,17,19,21

RUE DES ECORES, 12 terrains, 35 x 105. Wilbank 6544. 110—

112 TERRES A VENDRE

140 ARPENTS, 500 culture, 2½ milles de St-Jérôme, crabtière, eau, électricité. S'ad. Joseph Benoit, tél. Atlantic 5257w.
112—18,21

8 LOTS, bonne terre pour cultiver et bonne maison, 800.00 comptant et la balance à termes faciles. 10826 Bruxelles, Montréal-Nord, tél. DUp. 1726. 112—17,19,21

VRAIE AUBAINE: Orford Lake, 500 arpents à moins de $10.00 l'arpent. Grange neuve, maison 10 appartements, chauffés, 10% comptant, balance termes faciles. Guardian Trust Company, MArq. 3737.
112—13,17,20,24,27

PROFESSION

AV

WALL ST. SE RELÈVE À MIDI—MONTRÉAL EST PLUS STABLE

Nouvelles brèves

Contraction encourageante dans le total du passif des faillites du mois d'avril.

* * *

La Bourse de New-York, qui débuta faible, se relève sensiblement vers la fin de la matinée.

* * *

La Bourse locale suit New-York et se raffermit lentement au cours de la matinée.

Un déficit pour les compagnies Algoma en 1931

Le comité des obligataires anglais envoie aux obligataires de l'Algoma Central and Hudson Bay Railway et de l'Algoma Central Terminals, le bilan de l'exercice terminé le 31 décembre 1931.

Il appert que l'année 1931 accuse un déficit d'opération de $30,836 avant la dépréciation, comparativement à un profit de $13,838 pour dernier semestre 1930. (N.B.—Comme les exercices précédents se terminaient le 30 juin, il faut se contenter de cette comparaison imparfaite). Les opérations de chemin de fer ont accusé pour les douze mois de 1931 un déficit de $17,377, contre un profit de $4,132 pour le dernier semestre 1931. Les opérations de navigation ont accusé en 1931 un déficit de $13,459, contre un profit de $9,705 durant le dernier semestre 1931.

Les revenus sont insuffisants, déclare la direction, pour assurer le paiement de l'intérêt sur les obligations du chemin de fer ou des termini de navigation.

Depuis juin 1930, on a racheté pour $64,000 d'obligations sur l'outillage, ce qui en laisse pour $253,000 en circulation.

Les revenus du chemin de fer ont diminué par suite de la réduction des expéditions de bois de pulpe et des matériaux nécessaires aux usines sidérurgiques, du trafic en général et des affaires de l'Algoma Steel Company. Des économies rigoureuses ont été effectuées dans tous les départements.

Les revenus de la ligne de navigation ont également baissé à cause de la réduction dans le fret. Les navires n'ont été notisés que pour un total de 260 jours en 1931, comparativement à 496 en 1930.

La compagnie a vendu pour $30,842 de propriétés boisées durant les derniers 18 mois, et les travaux se poursuivent aux mines situées sur ses propriétés.

La compagnie a dû faire consentir par les obligataires un moratoire relativement à l'intérêt dû le 31 décembre, extensible au besoin jusqu'à décembre 1933.

On ne signale aucun indice d'amélioration dans le trafic et la compagnie continuera d'exercer une stricte économie. Le comité a réduit ses honoraires de 10% d'août à décembre 1931 et les a ajournés pour l'année 1932.

Nipissing Mines montre une perte d'opérations

Toronto, 17.—Le rapport annuel de Nipissing Mines Company, Limited, montre que la valeur brute de la production pour 1931 se chiffre par $352,220 et que le coût de la production se totalise à $439,331, laissant une perte d'opérations de $87,111.

Le président de la compagnie, M. E.-P. Earle, déclara dans ses commentaires que le rapport était loin d'être satisfaisant pour des raisons en-dehors du contrôle de l'administration.

Le bilan de la compagnie montre un actif total de $3,546,283 et un passif total de $425,471. La production d'argent se totalisa à 1,000,000 onces, comparativement à 1,500,000 onces l'année précédente. Le coût de la production durant l'année augmenta sensiblement par once, et le prix moyen de l'argent, l'once, fut de 25 p.c. en bas du prix moyen de l'année précédente.

Forget & Forget: Le mieux que l'on puisse anticiper dans le moment, c'est un marché stable.

Bourse de New-York

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

	Ouv.	Midi
Allied Chemical	51½	52½
Allied Corn	37½	38¼
Am. Power and Lt.	7¾	7¾
Am. Smelting	27	28
Am. Tel. and Tel.	96	96½
Am. Tobacco "B"	66	64¾
Anaconda	4¾	4¾
Atchison	30½	30
At. Refining	11¾	11½
Auburn Motors	14	13¾
Beth. Steel	12¾	13¼
Can. Pacific	10¾	10¾
Ches. and Ohio	15¾	15¾
Chrysler	8	8¼
Coca Cola	93	94½
Corn. and South.	2½	2¾
Curtis Pub.	6	6
DuPont	45¾	47¾
Gen. Electric	21	23¾
Gen. Foods	36	36
Gen. Motors	13¾	14
Gillette	6	6
Goodrich	5	5
Int. Tel. and Tel.	14¾	14¾
Johns Manville	11	11½
Kennecott Copper	6¼	6¼
Liggett Ward	61½	63½
Loew's Inc.	24¾	25¼
Mont. Ward	10¾	10¾
N. Y. Central	16¾	16¾
North Am.	21¾	22¼
Packard	2¾	2¾
Radio	4	4
Sears Roebuck	17½	18½
Socony Vac.	10¾	10¾
Stand. Brands	11½	11½
Union Pacific	41½	42½
U. S. Steel	27	28
Vanadium	6¾	7
Westinghouse	22¾	23½
Woolworth	28½	29½

Beauharnois Power Corp.

La Royal Trust Company, agissant comme fiduciaire, a convoqué pour le 10 juin une assemblée des obligataires de la Beauharnois Power Corporation, en vue d'aviser aux mesures à prendre par suite du défaut de paiement par la compagnie de l'intérêt dû le 1er avril 1932.

NEW YORK REDEVIENT VIGOUREUX

New-York, 17. — Le raillement brusque des cours à la Bourse de New-York en fermeture hier fut de courte durée, car la liste revint en arrière au commencement des transactions aujourd'hui. Cette faiblesse fut toutefois temporaire et les cours montrèrent plus de vigueur à mesure que la séance avançait.

Les ventes ne furent pas considérables, toutefois. Des pertes de deux à trois points dans la première demi-heure apparurent dans des titres tels qu'Allied Chemical, American Tobacco "B", Auburn, Santa Fe, Eastman et Union Pacific. American Can, American Telephone, Case, Chesapeake and Ohio, North American, New York Central et Westinghouse Electric accusèrent des pertes variant d'un point et plus. U. S. Steel faiblit d'une fraction, mais General Motors et DuPont se maintinrent relativement stables.

Une des rumeurs qui déclancha ce redressement si soudain et inattendu hier après-midi fut la nouvelle d'une grosse fusion bancaire, qui fut toujours citée par le président de la banque en question, aujourd'hui. L'autre rumeur qui stimula les achats de couvertures concernait une assemblée spéciale des gouverneurs de la bourse qui devait suivant la rumeur abolir la vente à découvert. La question de la vente à la baisse ne fut pas même traitée, car cette assemblée fut convoquée dans le but d'en arriver à une décision technique au sujet de certaines opérations des courtiers.

Le compartiment des chemins de fer se remit à fléchir après avoir fait bonne figure en clôture hier. American Telephone cota 96, tandis que Consolidated Gas recula d'environ un point à 46¾. Le groupe des pétroles se maintint relativement bien.

Nonobstant les opérations de la Réserve Fédérale, la déflation du crédit se continua. D'après le rapport hebdomadaire des banques membres de la Réserve, les prêts et placements montrent une contraction de $137,000,000.

Les prêts sur valeurs baissèrent de $86,000,000, et le total des valeurs du gouvernement américain détenues, de $19,000,000. Les placements divers s'élevèrent par ailleurs de $7,000,000.

Une nouvelle favorable au compartiment des pétroles fut la décision de la Cour Suprême de limiter la production de pétrole dans l'Oklahoma, une mesure importante pour les producteurs qui essaient de rétablir l'équilibre entre la consommation et la production.

Le nouveau-Brunswick lance une émission d'obligations à 5½%

On annonce aujourd'hui que la province du Nouveau-Brunswick lance une émission d'obligations 5½% à fonds d'amortissement avec échéance dans 18 ans qui se vendent 95.50 rapportant 5.90%. L'émission se fait à des conditions similaires à celles des émissions lancées récemment par d'autres provinces et la vente s'en fera par le même groupe d'institutions financières.

Les revenus que la province veut en retirer serviront à fournir l'argent nécessaire pour acquitter la solde due le 23 mai sur les billets du Trésor de Londres et à fournir de quoi entretenir les routes et payer pour les développements poursuivis par la New Brunswick Electric Power Commission à Minto en particulier. On voudra bien remarquer qu'environ 50% de l'émission sera affectée à des fins de remboursement.

Le premier ministre de la province a donné la déclaration suivante à l'occasion du lancement de l'émission: "En réduisant rigoureusement les dépenses et en augmentant au besoin certaines taxes le gouvernement a réussi à présenter à la dernière session un budget bien équilibré par l'exercice qui achève le 31 octobre 1932, et tous les efforts sont tentés pour maintenir nos dépenses courantes en-dedans des limites des revenus. L'augmentation des taxes ne paraît pas devoir nuire au redressement des affaires ni à l'expansion industrielle. Quant aux octrois importants autres que ceux qu'on affecte à remédier au chômage, le gouvernement entend les réduire au plus bas minimum".

La province d'Ontario consommerait plus de bière dans l'avenir

Toronto, 17. — E.-P. Taylor, président et gérant général de la Brewing Corporation of Canada, exprima aujourd'hui l'opinion que l'augmentation récente des prix de l'alcool par la Commission de contrôle des liqueurs de l'Ontario favorise la vente de la bière. La Brewing Corporation of Canada contrôle les établissements Carling et Brading ainsi que huit autres établissements dans l'Ontario.

La population ontarienne d'avant-guerre consommait plus de bière que celle de Québec, mais la loi de l'Ontario renversa cette situation et il se consomma plus d'alcool qu'à toute autre époque antérieure. La vente de bière dans l'Ontario a baissé durant les quatre premiers mois de 1932 de 11% sur 1931 et de 17% sur 1930 pour la période correspondante. Il est admis que la vente de boissons distillées indique encore une plus grande baisse, d'où il faut conclure que la population revient à la bière pour des motifs de finance ou autres.

M. Taylor ajoute que la production moyenne de 34 brasseries de l'Ontario est d'environ un cinquième de leur capacité et que les divers établissements de sa compagnie, dans la même industrie, fonctionnent à un peu plus que la moyenne.

Les gros débits de bière, toutefois, ont lieu à l'époque des temps chauds, de sorte que le résultat de l'année entière ne peut être estimé par le résultat obtenu à date.

Les actions communes et privilégiées de la Brewing Corporation of Canada se négocient sur le Curb de Toronto.

Bruits et Commentaires

LES AUTOS :

Les usines Chrysler emploient actuellement plus d'ouvriers qu'elles n'en ont employés depuis trois ans. Elles fabriqueront ce mois-ci vingt-quatre mille Plymouth comparativement à vingt mille en avril.

Aux usines Ford, la production est présentement de deux mille voitures par jour. Le total de mai s'élèvera à cinquante mille.

Les concessionnaires de Chevrolet ont vendu 85% plus d'autos en avril qu'en mars.

LE MARCHE :

Des rumeurs peuvent faire monter la cote, la chose s'est encore vue hier en fermeture, mais pour bien peu de temps. Cet avant-midi, les cours se sont remis à glisser. Allied Chemical, American Telephone, Auburn, Consolidated Gas, Eastman, Atchison, Union Pacific, Pacific Gas baissent de plus d'un point.

Une fois de plus, les deux groupes les plus faibles sont ceux des chemins de fer et des utilités publiques. Air Reduction, American Can, Case, General Foods, New-York Central, Standard Gas, Westinghouse, Public Service, National Biscuit, Coca-Cola fléchissent d'un point, American Waterworks, Bethleem Steel, General Electric, Gillette, North American, Pennsylvania, Sears-Roebuck, Standard Oil N. J., United States Steel, Woolworth, National Dairy, Lambert, American Tobacco reculent d'une fraction. Chrysler, General Motors, Int. Telephone, Loews, Union Carbide, United Aircraft, Drug, Corn Products, etc., sont stationnaires. Quelques titres progressent d'un quart et plus, en particulier Du Pont, Johns Manville, National Power & Light, Borden.

Sur une quinzaine de valeurs transigées à Montréal, trois seulement présentent des fluctuations. Atlantic Sugar perd un point net et Quebec Power un demi. Dominion Bridge avance d'un demi. Abitibi, Bell, Brazilian, B. C. Power, Smelters, Nickel, Massey-Harris, Montreal Power, National Steel Car, Shawinigan, Dominion Textile restent au niveau de la veille.

OPINION :

Dans une conférence récente, le banquier bien connu, Clarence Dillon, recommande comme moyens de résoudre la crise l'abaissement des tarifs douaniers, la compression des dépenses d'administration des pays et des villes ainsi que le règlement des dettes internationales. Selon lui, la dépression n'a porté aucune atteinte grave au capitalisme.

LES MINES :

La production minérale du Canada, l'an dernier, s'est élevée à $227,456,365, d'après les statistiques revisées d'Ottawa, comparativement à $279,873,378, l'année précédente et $310,850,246 il y a deux ans. La valeur des métaux a été de $118,636,071 contre $142,743,764, celle des combustibles, de $54,588,864 à rapprocher de $68,184,485, et celle des matériaux de construction de $43,382,191 contre $53,727,466. Nous avons produit pour $55,715,120 d'or, $24,183,119 de cuivre, $7,260,060 de nickel, $6,140,739 d'argent et pour $6,059,244 de zinc.

PETITES NOUVELLES :

La livre sterling baisse de sept huitièmes à l'ouverture et l'escompte du dollar s'élève d'un huitième. La prime des fonds américains est de 12 et trois quarts.

* * *

Windsor Hotel abaisse le dividende de ses actions privilégiées cumulatives 6 et demi pour cent de $6.50 à $3.25.

* * *

Le Pérou projette d'imposer une surtaxe de 300% ad valorem sur toutes les importations américaines comme mesure de représailles.

* * *

La production de l'acier, en France, a été de 469,000 tonnes en mars contre 463,000 en février et 722,000 l'an dernier.

* * *

Le nombre d'actionnaires de 346 sociétés dont les titres se traitent à la Bourse de New-York, s'est élevé de 4,133,267, à 5,847,651 en deux ans, augmentation de 41%.

* * *

L'Autriche demandera à la Société des Nations l'autorisation d'acquitter le service de sa dette extérieure en produits naturels.

V. B.

SUR LE CURB

Cour fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 24 Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI ET DEMI

Ass. Breweries pfd — 5 à 65½.
B. A. Oil — 5 à 8¾, 10 à 8⅞.
Beauharnois — 50 à 0.50, 25 à 0.60, 25 à 0.60, 50 à 0.60.
Hiram Walker — 25 à 2¾, 2 à 3.
Hiram Walker pfd—25 à 9½.
Imp. Oil—10 à 9⅝, 50 à 8¾, 45 à 8¾, 10 à 8⅝, 25 à 8¾, 25 à 8⅞, 100 à 8¾, 100 à 8¾, 30 à 9, 100 à 9, 120 à 9, 15 à 9, 30 à 9, 5 à 9, 15 à 9, 25 à 9, 5 à 9, 50 à 9.
Imp. Tobacco pfd—125 à 4½.
Int. Petroleum—100 à 11¼, 30 à 11¾, 5 à 11¾.
Reliance Grain — 50 à 8½.
MINES
Amulet—100 à 0.07, 100 à 0.07.
Arno-Mines — 1000 à 0.01, 1000 à 0.01.
Noranda—10 à 14.75, 5 à 14.75, 10 à 14.75, 100 à 14.75, 50 à 15.15.

La production d'acier se maintient plutôt stable aux Etats-Unis

Pittsburgh, 17. — L'augmentation de la production d'acier dans la dernière quinzaine est attribuée entièrement à l'augmentation sensible des besoins de la Ford Motors Company, dont la production s'est élevée sensiblement. Sur la base de prévision de Detroit voulant que la production d'automobiles, ce mois-ci, s'élève à approximativement 180,000 voitures, les besoins de l'industrie de l'automobile en général absorberont environ 4 à 5 p.c. du rendement total de l'industrie de l'acier. On anticipe enregistrer d'autres augmentations en juin et juillet, grâce encore à une plus grande fabrication de voitures Ford.

La production de lingots la semaine dernière demeure inchangé à environ 22½ p.c. du rendement total, représentant un gain d'un point par rapport à la moyenne d'avril. Le taux d'avril rapporté officiellement à 22.52 n'est en réalité que de 21½ p.c., si on tient compte de l'augmentation annuelle de 3,000,000 de tonnes depuis la dernière constatation, le 31 décembre 1930. Le dernier rapport a été retardé pour quelques raisons avant rapport à l'American Iron and Steel Institute.

La production de l'industrie de l'automobile en général touchera son haut point en juillet ou en août à cause de la Ford Company dont la production retarde sensiblement toute l'industrie. Ces deux mois sont ordinairement les mois les plus tranquilles de l'année pour l'industrie de l'acier, dont la demande d'acier provient de deux groupes: celui de l'industrie de l'automobile et l'autre groupe. La demande du premier augmentera, tandis que celle du deuxième, qui absorbe environ 18 p.c. de la production de l'industrie d'acier, ne montrera pas d'amélioration prochainement du moins. Un ralentissement en juillet serait anticipé en temps ordinaire.

Les commandes d'acier de charpente ne furent pas considérables la semaine dernière, et l'activité de la semaine précédente fut également modérée, ce qui affaiblit sensiblement la moyenne depuis le 1er avril. Le volume moyen des contrats pour chaque semaine est d'approximativement 15,000 tonnes cette année et les travaux de négociations, à 125,00 à 200,000 tonnes, ne comprenant pas les 80,000 à 60,000 tonnes de plaques pour les écluses Hoover.

Contraction de l'impôt sur les revenus au pays

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa. — La situation financière du gouvernement fédéral ne s'améliore pas en ce qui concerne l'impôt sur le revenu qui continue à diminuer.

Le ministère du Revenu national soumet un tableau comparatif des perceptions par districts, reçues pendant le premier mois de l'exercice financier, avril 1931 et avril 1932.

Districts	1931-32	1932-33
Charlottetown	4,458.39	6,772.89
Halifax	121,480.84	84,159.34
Saint-Jean	112,026.97	91,222.06
Québec	57,971.28	82,966.68
Montréal	2,425,982.12	1,564,650.37
Ottawa	317,274.68	289,915.14
Kingston	16,884.35	20,363.29
Belleville	30,940.02	29,533.52
Toronto	1,962,413.06	1,191,865.62
Hamilton	601,999.81	324,479.06
London	661,628.34	397,029.91
Fort-William	23,609.78	12,584.65
Winnipeg	93,764.43	94,558.40
Regina	24,214.70	20,247.74
Saskatoon	13,321.94	11,154.70
Prince Albert	1,247.74	—
Calgary	124,660.50*	36,174.09
Edmonton	36,516.71	29,535.95
Vancouver	195,599.06	89,673.62
Yukon	528.37	57.81
Bureau central	247.90	57.82
Totaux	7,230,542.78	5,269,216.16

Comme on peut le constater par ce tableau, la diminution générale dans l'impôt sur le revenu est de $1,966,607 comparé à avril 1931. Les diminutions dans les districts les plus importants sont $831,332 à Montréal; $397,548 à Toronto; $554,598 à London.

Dans le district de Prince Albert, pas un seul sou n'a été perçu. Il y a une légère augmentation à Québec, Ottawa, Kingston et Hamilton, augmentation qui dépasse à peine cent mille dollars pour ces quatre villes.

COURS DES CHANGES

Côtes nominales du midi fournies par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale:

	Montréal
New York, dollar	12¾% pr.
Angleterre, livre:	
cable	4.12%
chèque	4.12%
France, franc	.0465
Belgique—	
franc	.0316%
belga	.1386
Italie, lire	.05811/16
Espagne, peseta	.0930
Suisse, franc	.3209
Hollande, florin	.4671
Norvège, couronne	.2065
Danemark, couronne	.2270
Suède, couronne	.2295
Allemagne, reichsmark	.3085
Tchecoslovaquie, couronne	.0339
Grèce, drachme	.085
Brésil, milreis	.0720
Finlande, mark	.0262
Chine, dollar H. K.	.2725
Pologne, zloty	.1265
Yougoslavie, dinar	.0202
Japon, yen	.1350
Autriche, schilling	.1580
Mexique, dollar	—

Un tiers moins de passif en avril dans les faillites

En regard des statistiques fédérales sur les faillites en mars 1932, publiées hier dans la "Presse", il est intéressant de donner les estimations de Bradstreet's sur le mois d'avril qui permettent de constater une amélioration encourageante.

Si le nombre des faillites d'affaires au Canada dépasse en avril celui de mars 1932 ou d'avril de l'année dernière, par contre le montant du passif impliqué accuse une diminution encourageante. D'après Bradstreet's, il y a eu 228 faillites en avril contre 208 en mars 1932 et 200 en avril 1931. Mais le passif ne s'éleva qu'à $3,157,000, soit une diminution de 30% par rapport à mars 1932 et de 16% par rapport à avril 1931. Ce fut même le montant le moins considérable depuis le mois d'août dernier. Il semble donc que les entreprises d'affaires de quelque importance tiennent mieux que depuis longtemps contre la dépression.

Comme de coutume, ce sont les entreprises de détail qui accusent le plus grand nombre de faillites, soit 159, contre 141 en mars 1932 et 169 en avril 1931. Le détail figure pour le plus montant, aussi, au total du passif.

Il y a eu moins de faillites dans le gros que durant le mois de mars, mais les manufactures en ont enregistré davantage.

Les banques ont fait figure notoirement excellente au cours de la dépression. Des trois faillites seulement qu'on signale au compartiment des institutions financières aucune n'implique une banque à charte. Le système bancaire du Canada fait à cet égard bien meilleure figure que celui des Etats-Unis.

LES A-CÔTÉS DE WALL STREET

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse" par Elmer C. Walzer)

New York, 17. — A la phase de la dépression où nous sommes le marché des titres est très sensible à l'effet des rumeurs. La plupart des rumeurs récentes sont marquées au coin d'un certain optimisme. Mais toutes n'ont pas eu de suites. C'est ainsi qu'hier aux approches de la fermeture on murmura partout que la Bourse allait deviser des moyens d'abolir la vente à découvert, lors d'une réunion spéciale qui serait tenue après la fermeture. La réunion eut lieu, en effet, mais il ne fut pas question de la vente à découvert et ceux qui sont renseignés de plus près prétendent que l'affaire ne sera pas mise à l'étude. On parla ensuite d'un gros merger bancaire, mais la chose fut mise catégoriquement.

Il semble que le marché n'a plus à s'approvisionner pour poursuivre la marche haussière, mais la liste est encore en mesure de se rallier substantiellement dès qu'on lui fournira un stimulant quelconque.

Compagnies de placements

La définition d'une compagnie de placements n'est pas facile, tant il en existe de variétés par le temps qui court. La Bourse a étudié le projet de certaines firmes de courtage qui se proposent de vendre des fractions combinées de stock d'une série donnée de compagnies et elle a décidé de classer cette opération dans la catégorie des trusts fixes, pourvu que le courtier achète les lots entiers et les vende au détail à ses clients. C'est précisément ce que le comité des gouverneurs discutait hier, alors que la rumeur le croyait en train d'étudier le problème de la vente à découvert. Si le courtier achète les actions par unités pour le compte de ses clients, de la façon habituelle, et prélève une commission, l'opération ne sera pas considérée comme une opération de compagnie de placement.

Titres à la pièce

Si la pratique de vendre les actions à la pièce à un grand nombre de clients différents se généralise, les bureaux de transfert et de régistration en auront plein les mains et le coût d'impression des certificats en sera considérablement accru.

Les compagnies ne répugnent pas à l'idée, cependant. Au contraire, elles y prennent goût. C'est à qui répartira ses actions parmi le plus grand nombre de petits détenteurs. L'American Telephone & Telegraph Company se vante d'avoir toute une armée de petits actionnaires. De même Cities Service et plusieurs autres. Le système de ventes d'actions à la pièce ou à l'unité accroîtra de beaucoup le nombre des actionnaires. Ce sera tout à l'avantage des compagnies quand les affaires marcheront bien, mais les plaintes en seront multipliées si les affaires vont mal.

Dame Rumeur . . .

Un président de banque s'étonne de la diversité et de la portée des rumeurs qui inondent Wall Street par le temps qui court. La chose a particulièrement attiré son attention lorsque sa propre banque a fait l'objet d'une rumeur qu'il a catégoriquement niée. La rumeur dont il s'agit avait une allure optimiste et on s'est empressé de lui donner de la publicité. Mais il en est nombre d'autres qui n'ont pas les honneurs de la publicité et commettent quand même un tort considérable quand on les colporte. Elles paraissent souvent intentionnelles et d'aucuns en concluent qu'elles sont mises en branle pour déprimer les stocks et donner aux découverts la chance de se couvrir. En bien des cas, pourtant, la rumeur a été lancée sans mauvaise intention et n'avait rien à faire avec ce point de vue. De ce temps-ci les opérateurs avertis ne prêtent aucune attention à ces rumeurs et ont généralement vite fait de les éventer.

Canadian Packers, Ltd

(Spécial à la PRESSE)

Toronto, 17. — On estime que le rapport annuel de la Canadian Packers Limited, qui doit paraître sous peu, accusera pour l'exercice clos le 31 mars 1931 des profits d'environ $400,000, contre $838,112 l'an dernier et $1,552,072 il y a deux ans.

LA COTE DES GRAINS

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

CHICAGO

	Début	Haut	Bas	Midi
BLE—				
Mai	54⅞	55⅝	54⅞	56⅝
Juillet	57	57⅝	56¾	57⅝
Sept.	58½	59⅛	58⅛	59⅝
MAIS—				
Juillet	33⅝	33⅞	33⅛	33⅞
Sept.	34⅛	35⅛	34⅛	35
AVOINE—				
Mai	23⅛	23⅝	23¼	23⅝
Juillet	22⅝	23⅛	22⅞	23⅛
Sept.	22⅝	23⅛	22⅝	22⅞
SEIGLE—				
Juillet	46½	46¾	46⅛	46⅝
Sept.	42⅝	42	41⅝	42
WINNIPEG				
BLE—				
Mai	63⅝	63¼	62¼	63¼
Juillet	63⅛	64⅛	63⅛	64⅛
Oct.	65¼	66⅛	65⅝	66⅝
AVOINE—				
Mai	36	36⅛	36	36⅛
Juillet	32⅞	33⅝	32⅝	33⅝
Oct.	29⅝	29⅞	29⅝	29⅝
ORGE—				
Mai	40⅛	40⅝	40⅛	40⅝
Juillet	39⅛	40⅛	39⅛	40⅛
Oct.	33⅞	34	33	34
SEIGLE—				
Mai	43⅛	43⅞	43⅛	43⅞
Juillet	43⅝	43⅞	43⅛	43⅝
Oct.	43⅞	44⅝	43⅝	44⅝

Le gouvernement du Pérou approuve la suspension temporaire de l'étalon-or

Lima, 17. — L'abandon temporaire de l'étalon-or au Pérou fut approuvé aujourd'hui par le Congrès à la demande unanime des directeurs de la Banque de la Réserve Centrale qui demanderent au gouvernement de suspendre la conversion du sol en or.

L'étalon-or fut abandonné en réalité samedi, lorsque la Banque de la Réserve suspendit la vente de traites étrangères. Le surintendant des banques déclara: "que la décision de la Banque de la Réserve Centrale ne signifie pas une dévalorisation de la devise, mais n'est qu'une mesure de prudence pour maintenir la présente réserve d'or de la Banque à cause des présentes conditions économiques mondiales."

Le sol péruvien, qui a une valeur nominale de 28 cents, est transigé efficieusement à 20 cents, et a une garantie de 98 p.c.

Une carte du Témiscamingue

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — L'hon. Honoré Mercier vient d'autoriser la publication d'une nouvelle carte de la région du Témiscamingue et de l'Abitibi, à l'échelle de trois mille au pouce. Les progrès de l'aviation ont permis d'acquérir, à l'aide de la photographie aérienne, une foule de renseignements précieux.

Le blé fléchit puis se reprend

Chicago, 17. — A la suite de la faiblesse de Wall St., le marché du grain a reculé pendant quelque temps aujourd'hui, mais il se rallia sur réception de nouvelles défavorables sur la récolte du blé d'hiver dans le sud-ouest. Le blé débuta entre ⅛ de moins et ⅛ de plus, recula un peu puis se rallia. Le maïs débuta entre ⅛ de moins et ⅛ de plus, s'affaissa quelque peu et se ressaisit ensuite.

A Winnipeg

Winnipeg, 17. — Le marché débuta entre ⅛ de moins et ⅜ de plus. Un bon mouvement d'achats d'octobre fut contrebalancé par un mouvement de ventes de juillet et octobre par Chicago. Le marché fut ferme.

Curb de New York

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

Alum. of America	24½	—	—	—	—	—
Am. Cyanamid "B"	2½	2⅝	2½	2⅝	—	—
Am. Gas & Electric	25¾	25¾	24⅝	25⅛	—	—
Am. Light & Tract.	15⅞	—	—	—	—	—
Am. Superpower	1⅝	—	—	—	—	—
Associ. Gas & El. "A"	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛	—	—
Brazilian Traction	8⅝	8½	8⅜	8½	—	—
Cities Service	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜	—	—
Canadian Marconi	⅜	—	—	—	—	—
Consol. & Beal. Pow. A	16	—	—	—	—	—
Cont. Copper	⅝	⅝	⅝	⅝	—	—
Deere & Co.	5½	—	—	—	—	—
Elec. Bond & Share	10⅝	11⅛	10⅝	11⅛	—	—
Ford Mot. of Can A	6½	6⅝	6½	6⅝	—	—
Ford of England	3½	—	—	—	—	—
Gulf Oil	30	30⅜	30	30⅛	—	—
Hiram W. G. & W.	2¾	—	—	—	—	—
Hudson Bay Mining	1	—	—	—	—	—
Humble Oil	39⅛	39⅛	39⅛	39⅛	—	—
Imperial Oil	8	8⅛	8	8⅛	—	—
Intl. Petroleum	10	10⅜	10	10⅜	—	—
Lehigh Coal & Nav	6⅝	6⅝	6½	—	—	—
Middle West Util.	—	—	—	—	—	—
Nour.	⅜	—	—	—	—	—
Mount. Prod.	2⅛	2⅛	2⅛	—	—	—
Nat. Pow. & Gas	10⅞	10⅞	—	—	—	—
Niag. & Hudson	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛	—	—
New Jersey Zinc	20	—	—	—	—	—
Salt Creek	2⅝	—	—	—	—	—
S.O. Indiana	18½	19⅛	18½	19⅛	—	—
S.O. Kentucky	11⅝	—	—	—	—	—
Un. Founders	⅛	—	—	—	—	—
Un. Lt. & Pow. "A"	2⅝	—	—	—	—	—

Nouveaux taux

Ottawa, 17. — Le taux du change concernant le trafic ferroviaire international, du 15 mai au 31 inclusivement sera de 12½ p.c. de prime, déclarèrent hier les officiers de la Commission des chemins de fer. Le taux de surcharge, en fonds américains, sur le fret international sera de 8 p.c. et la surcharge pour les voyageurs sera basée sur un taux de change de 12 p.c.

TRANSACTIONS D'HIER EN BOURSE LOCALE

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Vente	Chang.	Dern. Off.	Ferm. Dem.
5	Abitibi pfd		5				4½	5
15	Atlantic Sugar		22				21	22
138	Bell Telephone		89½	89½	87¾	88¼		88½
275	*Brazilian		9¼	9¼	8⅝	8⅝	— ½	9¼
170	B.C. Power A		19¾	19¾	19¼	19¼	— ¼	19¼
15	B.C. Power "B"		4½				4½	5
15	B.C. Power "B"		5	5	5	Inch.	4	4.50
30	*Can. Car		12	12	12	12	— ½	12¾
50	Can. Car pfd		35½	35½	35½	Inch.	35½	37½
125	Can. Cement		33	33	33	— 2	30	34
175	*Can. Hydro Electric pfd		36					30½
5	Can. Ind. Alcohol		80				80	1.00
515	Canadian Pacific Ry		11¾	11¾	11¼	11½	Inch. 12	12¼
10	Cockshutt Plow		4				4	4.50
25	Con. Smelting		35¼	35¼	35¼	35½	— ¼	35½ 38
960	Dom. Bridge		104½	105	104	105	— 1	104½ 111½
25	Dom. Steel & Coal		15½	15½	15½	15½	— ¾	15¾ 17½
65	Dom. Textile		40	40	40	40	Inch. 40	51
5	Hamilton Bridge		25½					25
669	Int. Nickel		5¾	5¾	5½	5½	— ¼	5½ 6¾
55	*McColl-Frontenac		8¾	8¾	8¾	8¾	Inch. 8	8 10
2,223	Mont. Power		27½	27½	26¾	27	— ¾	27 27¼
35	Nat. Steel Car		9½	9½	9½	9½	Inch. 9½	9¾
32	Quebec Power		13¾	14	13¾	14	— ¼	13¾ 14
716	Shawinigan		10¾	11	10½	11	— ¼	11 11½
5	Sherwin-Williams		17½					17½ 18
170	Steel of Canada		13	13	12	13	Inch. 13	13
100	Wabasso		7	7	7	7	— 3	5 7
20	Western Grocers pfd		55	54	54	54		54
49	Winnipeg Electric		2½	2½	2½	2½		2

—OBLIGATIONS—

$30,000	Service 1941	97.15	97.15	97.15	97.15	15	96.75 97.15
9,500	Power Debs.	37½	37½	35	36¼		36¼ 37

*—Ex-dividende. †—Nouveau haut. ‡—Nouveau bas.

— VENTES —

	Hier	Vente(s)	L'an dernier
Actions	9,800	5,408	62,500
Obligations	$12,500	$28,000	$57,100

Nouvelle émission

Obligations 6% de la

Cité de Shawinigan Falls

Datées du 1er mai 1932. Echéances semestrielles du 1er novembre 1932 au 1er mai 1939.

Principal et intérêts semestriels (1er mai et 1er novembre) au bureau principal de la Banque Canadienne Nationale à Montréal ou à toute succursale de cette banque au Canada, au choix du porteur. Coupures de $100, $500 et $1,000.

La Cité de Shawinigan Falls dont la population est de

Le Canada favorisera la Grande-Bretagne, tout en protégeant son industrie

L'hon. M. Stevens indique que le Canada est seulement prêt à acheter en Grande-Bretagne ce que son industrie nationale ne peut produire. — Sur le "Letitia".

Banquet de la mission écossaise

Bien qu'il se gardât de toute déclaration positive à ce sujet, l'hon H.-H. Stevens, ministre du commerce, délimita hier soir quelle serait, en principe, la politique canadienne lors de la conférence économique impériale à Ottawa cet été. Devant les membres de la mission commerciale écossaise, à laquelle il souhaita la bienvenue officielle au Canada de la part du gouvernement fédéral, et leurs invités, réunis en un dîner de gala à bord du bateau-exposition "Letitia", le ministre du commerce dit entre autres: "Il existe au Canada une large place pour l'industrie britannique, mais le Canada devra faire quelques restrictions quant aux produits qu'il fabrique lui-même ou aux marchandises déjà en vente sur son marché".

Plus de trois cents personnes assistaient au banquet, parmi lesquelles on remarquait l'hon. Fernand Rinfret, maire de Montréal, et M. J.-H. Rainville, président de la commission du port de Montréal. La plupart des membres officiels de la mission, ainsi que quelques-uns de leurs invités montréalais de marque, avaient revêtu le "kilt" traditionnel. Chaque table était ornée de petits étendards écossais et les nappes blanches étaient couvertes de tissu écossais.

Le menu d'ailleurs fut également symbolique de l'Ecosse: le haggis national étant présenté, comme il sied, précédé par un joueur de cornemuse, et surmonté de l'étendard écossais.

La dette canadienne en Grande-Bretagne

L'hon. M. Stevens parla de la dette financière du Canada au Royaume-Uni; il démontra que pour payer les intérêts et dividendes dus sur ce montant, qui se chiffre à plusieurs milliards de dollars, il est nécessaire que le Canada exporte ses produits et marchandises vers le Royaume-Uni. D'ailleurs, ajouta-t-il, les exportations vers le Royaume-Uni sont presque toutes faites par des unités maritimes anglaises, ce qui revient à dire que le Canada, tout en réussissant à écouler ses produits en Grande-Bretagne, fait toutefois largement profiter la plus importante des industries anglaises.

En résumé, le ministre du commerce exprima ses voeux qu'un échange de produits se fasse non seulement entre le Canada et l'Ecosse mais avec toute la Grande-Bretagne, à condition toutefois que l'industrie grandissante du Canada soit protégée dans la mesure du possible.

Une entreprise strictement privée

M. George-A. Mitchell, président de la mission commerciale, déclara que l'envoi d'un bateau-exposition au Canada par l'Ecosse prouvait l'esprit d'entreprise des Ecossais et leur désir, à l'heure actuelle, de favoriser les échanges commerciaux inter-impériaux dans toute la mesure de leurs moyens. "Nous croyons pouvoir dire, en toute connaissance de cause, que l'Ecosse est à même de fournir au Canada un certain nombre de produits et marchandises dont il a besoin; c'est pourquoi nous sommes venus ici. Cette mission n'est pas une entreprise officielle; c'est une entreprise strictement privée organisée par des industriels et des marchands écossais.

"Il est fort possible, me semble-t-il, de s'arranger de manière à utiliser les grandes ressources qui sont à notre disposition dans l'empire britannique, au profit de chacun de nous."

Le duc de Montrose, président honoraire de la mission, revêtu du "kilt", et le cou orné des insignes de chevalier de la Nouvelle-Ecosse, ordre dont il ne reste plus que quelques dignitaires, fut un des premiers à prendre la parole.

Canadiens-français et Ecossais

Le duc de Montrose, qui, depuis l'arrivée de la mission dans le port de Québec, n'a pas manqué une seule fois, de mentionner avec honneur la race française au Canada, rappela encore hier soir l'oeuvre commune accomplie par les Ecossais et les Français dans la région connue sous le nom de Nouvelle-Ecosse.

Cette mention permit au grand dignitaire écossais de démontrer que les expéditions écossaises vers le Canada ne sont ni choses nouvelles ni événements spasmodiques. Depuis des siècles, les Ecossais se sont "intéressés" au Canada, comme le dit Sa Grâce aux applaudissements et aux rires de ses auditeurs.

Sir William Clarke, haut-commissaire britannique au Canada, prit également la parole pour combattre le mot dépression qui, dit-il, ne sera sans doute plus qu'un mauvais rêve si la conférence de Lausanne, le mois prochain, et celle d'Ottawa, en juillet, réussissent.

L'hon. M. Rinfret

Dans un discours improvisé,—il n'était pas inscrit sur la liste officielle des orateurs—, l'hon. Fernand Rinfret, maire de Montréal, assura de nouveau, comme il l'avait fait hier matin à l'hôtel de ville, les membres de la mission commerciale écossaise, de la bienvenue montréalaise. Après avoir rappelé que durant la grande guerre, il était allé en Ecosse à titre de journaliste, l'hon. M. Rinfret salua la présence de l'hon. M. Stevens: "un homme que je tiens dans la plus haute estime."

M. Donaldson, membre de la famille propriétaire de la compagnie de navigation Anchor-Donaldson à laquelle appartient le "Letitia", dit que parmi ses projets était un bateau-exposition transportant une mission commerciale canadienne vers l'Ecosse, d'ici peu.

Le capitaine David Taylor, commandant du "Letitia" et un des vétérans de l'Atlantique, dit aussi quelques mots. M. Robert-W. Redford présidait. Le poste CKAC, de la "Presse", radiodiffusa les discours.

L'hon. H.-H. Stevens à bord du "Letitia"

L'hon. H.-H. Stevens, ministre fédéral du commerce, a souhaité, hier soir, la bienvenue officielle du gouvernement canadien aux membres de la mission commerciale écossaise venue de Glasgow à bord du paquebot "Letitia". La photographie ci-dessus a été prise quelques minutes avant le grand banquet officiel donné dans la salle à manger du paquebot. Au premier rang, de gauche à droite, sont: l'hon. Fernand Rinfret, maire de Montréal; le duc de Montrose, président honoraire de la mission; le capitaine D. Taylor, commandant du "Letitia"; l'hon. H. Stevens, M. George-A. Mitchell, président de la mission. Dans le groupe on reconnaît MM. R.-W. Reford, L.-E. Reford, l'hon. capitaine Atcheson, capitaine Finley, et Graham Donaldson. (Photo Anchor-Donaldson).

Fermeté des prix aux marchés des produits laitiers

Les prix ont une tenue très stable et sont même enclins à devenir de plus en plus fermes comparativement aux niveaux de la semaine dernière aux marchés des produits courants à Montréal.

La production de beurre montrera une augmentation sensible d'une journée à l'autre, mais entre temps, n'est pas très considérable. Les arrivages de la semaine passée furent un peu plus élevés que ceux de la semaine précédente, mais ne se totalisèrent qu'à 174 boîtes hier, en comparaison de 880 boîtes la journée correspondante la semaine dernière et 314 boîtes le même jour l'an dernier. Par suite des légers arrivages, les prix demeurent stables à 16½ c. la livre pour le No 1 frais ou reclassé, au wagon ou en fractions de lots. Il y a toutefois une certaine nervosité au marché du fait qu'on escompte une baisse des prix à un niveau d'exportation, lorsque les approvisionnements seront suffisants et que le surplus devra être exporté.

Le marché du fromage est plutôt tranquille à cause de la fermeture des marchés de la Colombie-Britannique par suite de la fête de la Pentecôte. Les marchands demandent toutefois 9¼ c. la livre. Les arrivages se totalisèrent à 679 boîtes, par rapport à 502 boîtes la semaine passée et 422 boîtes le même jour la semaine dernière.

Il a été décidé définitivement de ne pas tenir les enchères locales de beurre et de fromage cette semaine au Board of Trade de Montréal. Les arrivages de beurre sont suffisants cette semaine, et les réceptions de fromage continuent. La qualité du beurre s'améliore lentement et la semaine prochaine nous aurons le beurre de pâturage. On croit que les enchères hebdomadaires commenceront mercredi prochain et seront conduites par Henderson-Stuart, Limited.

La dernière nouvelle au marché des oeufs est le rapport hebdomadaire du ministère de l'agriculture annonçant que le haut point de la production cette année est passé. Si cette rumeur est véridique, le marché aura des grosses chances de se raffermir sensiblement.

Le marché des oeufs est stable avec des tendances de plus en plus fermes. Les classés d'Ontario ou des prairies cotent généralement 17½c à 18c la douzaine pour les extras, 14½c à 15c pour les premiers et 13c pour les seconds. Les locaux non-classés rapportent 16c pour les extras 14c pour les premiers et 12c pour les seconds. Les arrivages à Montréal sont légers, ne s'élèvent qu'à 1,491 caisses, comparativement à 2,032 caisses la semaine dernière et 2,636 caisses le même jour l'an dernier. Au détail, les prix se lisent comme suit:

	La douzaine en cartons	libres
Spéciaux	23-24c	21-22c
Frais extras	22-23c	20-21c
Frais premiers	19-20c	17-18c
Frais seconds	17-18c	15-16c

Au marché des pommes de terre, les derniers arrivages de nouvelles tubercules de Cuba rapportèrent livraison au chemin de fer $3 la caisse de 50 livres pour les No 1. Celles des Bermudes sont en route. Les nouvelles de Floride No 2 sont inchangées à $8 et $8.50 le baril. Les vieilles tubercules sont stables à 40-42c pour les montagnes vertes du Nouveau-Brunswick les 80 livres, 30-35c les 80 livres pour les blanches locales No 1, et 55c pour les montagnes vertes de l'Ile du Prince Edouard les 90 livres. On enregistre une forte demande pour de montagnes vertes du Nouveau-Brunswick à 53c le sac de 40 livres. Au wagon, ces prix sont inférieurs de 10c.

Les nouveaux prix de la bière et le public

Les nouveaux prix de la bière étaient mis en vigueur dans presque toutes les épiceries de Montréal (on calcule qu'un pour cent des épiciers ne s'est pas conformé à la décision de l'Association) hier matin. La journée n'a été marquée d'aucun incident regrettable: le public a accepté de bonne grâce la légère augmentation, nous disait hier soir M. R. Messier, secrétaire de l'association des Marchands détaillants dont l'association des épiciers est une section, et il semble qu'on a partout compris que les épiciers ne faisaient ce geste que parce qu'ils étaient forcés par la situation inextricable dans laquelle les plaçent les conditions économiques qui prévalent depuis une dizaine de mois. Les quelques épiciers dissidents ont été vus par des officiers de l'association et il est entendu qu'ils se conformeront dès aujourd'hui à l'entente établie par l'association quant à la nouvelle échelle de prix. Les ventes de la journée d'hier ont été normales. Nulle part on a enregistré une sensible diminution.

Le droit de passage sur les ponts de la rive sud

Le maire J.-T.-R. Boissy, de Saint-Lambert, a déclaré, hier soir, après la séance du conseil de cette municipalité, que le gouvernement fédéral avait décidé d'accorder aux automobilistes le privilège de se servir des mêmes billets de passage pour les ponts Victoria et du Port de Montréal. M. Boissy n'a pas voulu donner le nom du personnage qui lui a donné la réponse du gouvernement. Le maire espère que la décision des autorités fédérales sera bientôt mise en vigueur.

Juge "ad hoc"

L'honorable juge Paul Saint-Germain, de la Cour d'appel est actuellement à Ottawa siégeant comme juge "ad hoc" à la Cour suprême du Canada. Il avait été nommé à la requête de l'hon. juge en chef Anglin qui désirait la présence d'un juge de Québec pour entendre quelques appels de cette province. Il reprendra son poste à la Cour d'appel dès jeudi.

Examens de l'école de pharmacie

Grades académiques de la promotion 1932 et prix de l'année courante.

Les élèves dont les noms suivent ayant subi avec succès tous les examens du baccalauréat à l'école de pharmacie de l'université de Montréal, obtiennent le grade de "Bachelier en pharmacie". Par ordre de mérite: Jean-Louis Lamarre, avec grande distinction; Roger Fervac-Larose, avec distinction; Hector Dansereau, avec distinction; Moses Carin, avec distinction; Marcel-Camille Poitras, Hubert Filiatrault, Camille Dugal, Victorien Frédette, Moses Clayman, Gérald Larose, Jean Lanctôt, J.-Emile Séguin, Giuseppe-E. Radino, Jean-Claude Levaque, Laurent Lesage, Charles-Edouard Carignan, Armand Courchesne, J.-Amable Gauthier, Théodule Corbeil, Aristide Benin, Anatole Hélie, Jean Locas, Emile Riopel.

PRIX DE L'ANNEE

Prix d'examens: Offerts aux élèves qui obtiennent le plus de points au-dessus de 75% dans chaque matière respectivement. Pharmacie théorique, Jean-L. Mayer, $10.00; Matière médicale, Jean-Louis Lamarre, $10.00; Physique-Chimie, 1ère ins., Léo Houle, $10.00; Physique-Chimie, 2e ins., Joseph Radine, $10.00; Pharmacie magistrale, Anatole Hélie, $10.00; Pharmacie, galénique et chimique et titrimétrie; 1er prix, Nathan Burofsky, $15.00; 2e prix, Camille Dugal, $10.00; Chimie analytique: 1er prix, Jean-Louis Lamarre, $15.00; 2e prix, Armand Courchesne, $10.00.

Prix Wollacher: Les établissements M.-A. Wollacher de Hâvre, France, qui ont une succursale ici à Montréal, offrent chaque année une somme de cent dollars à être distribuée en deux ou trois prix aux élèves de la promotion qui se sont les plus distingués par leur application au travail dans le cours de leurs études et par leurs succès aux examens: 1er prix, $40.00 décerné à Jean-Louis Lamarre; 2e prix, $30.00 décerné à Roger-Fervac Laroso; 3e prix, $30.00 décerné à Hector Dansereau.

Prix de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal: pour récompenser l'ordre, le soin et l'économie dans le travail, décernés à Laurent Lesage et Camille Dugal.

Médaille de son Excellence le lieutenant gouverneur de la province, en récompense de ses succès décernée à Jean-Louis Lamarre.

Libère les Reins

Tonifie votre organisme. Bon contre rhumatisme et lumbago. Un excellent préventif des rhumes et de la grippe.

BOUTEILLE de 10 onces $1.15

Vendu aussi en bouteilles de 26 onces $2.70 de 40 onces $4.00

GIN de KUYPER

N'acceptez pas de succédané.

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs. Maison fondée en 1695 ROTTERDAM - HOLLANDE

BOURSE DES MINES

Cours du Standard Stock & Mining Exchange, de Toronto, fournis par la maison Geoffrion & Rainville, 225 rue Notre-Dame Ouest.

	Ouv.	Midi
Acme Gas & Oil	9	9
Amulet Mines	8	8
Barry Hollinger	4	4
Base Metals	30	30
Bidgood	1½	1½
Britain C. (Ponder	397	367
Buffalo	5¼	5
Castle Trethewey	10	10
Commonwealth Pete	5	5
Conagas	100	100
Dome Mines	1100	1100
Falconbridge Nick	50	50
Granada Gold	60	60
Hollinger	480	475
Homestead Oil	10	10
Howey Gold	30	30
Keeley	21	21
Kirkland Lake	27	27
Lake Shore	2650	2640
Macassa	28	28
Malartic	3½	3½
McIntyre	1540	1540
Mining Corp.	65	65
Moffat-Hill	1½	1½
Moss Mines	28	28
Nipissing	65	60
Noranda	1460	1500
Premier Gold Mines	38½	38½
Sherritt Gordon	21	21
Sisco	50	50
Stadacona	½	½
Sudbury Basin	19	19
Sylvanite Gold	44	44
Tashota Gold	1	1
Teck-Hughes	34½	34½
Towagmac	10	10
Vipond	26¼	26¼
Waite-Ark-Mont.	20	20
Wright Hargraves	221	221
HORS-COTE		
Abana	5¼	5¼
Big Missouri	5½	5½
Central Manitoba	5	5
Chemical Research	99	99
Conarum	35	35
Eldorado	101	100
East Crest	5¼	5¼
Hudson Bay	105	110
Kirkland Hudson	60	60
McLeod River	3	3½
Norcon	3½	3½
Royalite	425	425
Ventures	24	24
CURB		
Brownlee	1½	1½
Britt	5	5
Canadian Kirk.	2½	2½
Kirkland Town	10¼	10¼

Maire et échevins s'expliquent, et le chef est réinstallé

(Du correspondant de la PRESSE)

Ville Saint-Pierre, 17—A la réunion spéciale de notre conseil municipal, tenue hier soir, sous la présidence du maire J.-A. Lachance, le chef Adrien Richer a été réinstallé dans ses fonctions, sur proposition de l'échevin O. Kirkland, appuyé par l'échevin Joseph Fournier. Les échevins E. Gauron, D. Brand et J. Burns votèrent en faveur de la motion qui fut déclarée adoptée, par le maire. Le secrétaire a été autorisé à faire remise du salaire au chef, depuis sa suspension, il y a 10 jours. Le maire annonça, néanmoins, qu'il était contre la réinstallation du chef.

Le maire ajouta qu'il était encore d'opinion que la réunion du conseil, en comité, le 4 mai, était irrégulière, et c'est pour cette raison qu'il a refusé de présider cette réunion.

Alors l'échevin E. Gauron expliqua les difficultés qui existent, depuis quelques semaines, au sein du conseil. Il reprocha au maire d'être responsable des troubles survenus, en soulevant des applaudissements en sa faveur, des huées à l'adresse de certains échevins, etc.

L'ordre de fermer la porte de la salle à clef, le soir du 4 mai, a été donné au chef, par ce que ce dernier avait été informé qu'un groupe de chômeurs devait causer du désordre durant la réunion. L'échevin Gauron félicita le chef d'avoir obéi aux ordres du président du comité de police, l'échevin D. Brand, de fermer les portes de la salle municipale.

L'échevin Gauron a soutenu que l'assemblée du 4 mai était légale, d'après l'opinion de l'aviseur de la ville. Il admit que le maire avait droit de suspendre un employé, mais lui contesta celui d'avoir refusé de signer les chèques dûs par la ville, ce qui a retardé les contrats, fait perdre des escomptes à la ville, et un tort considérable aux fournisseurs.

Répondant aux attaques du maire sur le compte du secrétaire, M. Gauron, dit que la ville était parfaitement garantie, et qu'il appartenait au maire de surveiller les finances de la ville.

Suivant lui, le secrétaire actuel a toujours fait son

En terminant, il avança que l'on entendait répéter, ainsi... affaires allaient mal à Ville Saint-Pierre, et il blâma le maire pour cet état de choses.

Le maire lachance descendit alors de son siège, et prit la parole, sous la présidence du maire-suppléant, l'échevin O. Kirkland. Le premier magistrat reprocha à l'échevin D. Brand d'avoir donné l'ordre au chef de police de fermer les portes de la salle municipale à clef. Il réfuta les avancés de l'échevin Gauron, à l'effet qu'il serait responsable des ennuis survenus depuis quelques semaines. Le maire qualifia de complot ourdi la fameuse assemblée du 4 mai. Il reprocha au même échevin de manquer de respect au maire, et à certains employés, de manquer de discipline. Il réclame la tenue régulière des assemblées publiques; la paix et l'harmonie durant les délibérations.

Le maire, en terminant, reproche aux échevins de ne pas l'inviter, à toutes les assemblées de comité, bien qu'il en soit membre.

L'échevin D. Brand a assuré le maire que les échevins étaient prêts à coopérer avec lui, dans les bonnes mesures qu'il présentera au conseil, et demandent d'être traités avec justice, au cours des délibérations.

L'ordre le plus parfait a régné, durant toute l'assemblée.

PERTES AMERICAINES

Paris, 17.—Les Américains ont perdu, pendant la grande guerre, sur le front français ou à l'arrière de la zone de feu, 79,000 hommes

Investment Trusts

Cours fournis par Geoffrion & Rainville.

Américain	Offre	Dem
Amer. Founders Corp. Com.	¾	⅝
Corporate Trust Shares	1.54	1.70
British Type Investors	.70	.85
1st Custodian Shares	2.40	
2nd Custodian Shares	2¼	
Diver. Tr. Sh. Orig. Series	85¼	
Diver. Tr. Sh. Series "B"	3	3.20
Diver. Tr. Sh. Series "C"	1.75	1.85
Federated Capital Corp.	¾	1
Fundamental Trust Shares "A"	2¼	2¾
Fundamental Trust Shares "B"	2½	3
Independence Trust Shares	1.40	1.50
Insuranshares Certificates Inc.		
Low Priced Shares	1¾	
National Bond & Share	19¾	22
Nation Wide Securities "B"	2⅞	2¾
New York Bank Trust		
North American Trust Shares	2.05	2.20
United Co. Tr. Sh. Series "A-2"	2¾	
United Fixed Sh. Series "Y"	1⅞	
United Insurance Trust Sh. "F"		4½
Uni. N.Y. Ba. Tr. Sh. Se. "C1"		4¾
United Oil Tr. Sh. Series "H"		2¾
U. S. Elect. Li. & Pow. "A"	12½	14½
U. S. Elect. Li. & Pow. "B"	2¾	3¼
CANADIENS—		
Canada America Tr. Shares		3
Canadian Intl. Tr. Shares		4½
First All Can. Units	7.55	8.13
DISTRIBUTORS		
North Amer. Tr. Shares	2.05	2.20
North Amer. Tr. Shares	2.10	
Cumulative Trust Shares	2¾	2⅞
AMERICAN DEPOSITOR CORP.		
New Corp. Tr. Shares Accum.	1.54	1.70
New Corporate Tr. Sh. Accum.	1.54	1.70
Five Year Fixed Trust Shares	—	—
Old Corporate Trust Shares	1.59	

Can. Industrial Alchool

Les actionnaires de la Canadian Industrial Alcohol Company, Limited, approuvèrent à l'assemblée hier le changement proposé dans le statut de la compagnie réduisant le nombre des directeurs de quinze à huit.

Lors de l'assemblée annuelle, il fut annoncé que les directeurs élus se retireraient lorsque les actionnaires approuveraient le changement proposé. L'assemblée fut très brève et ne fut qu'une affaire de routine.

2 jeunes voyageurs qui ont échoué ici

Deux jeunes garçons disant venir de Cowansville et être orphelins, se présentaient à la Sûreté, hier soir, pour y chercher protection. L'un des enfants a dit être âgé de 15 ans, et l'autre de 8 ans. Ils ont donné le nom de Boucher, affirmant être frères et avoir perdu leur père et leur mère, il y a six ans. Comme ils avaient faim, le sergent-détective Ludger Blanchette leur fit servir un succulent repas, puis il les conduisit à la maison de détention pour les jeunes délinquants où on consentit à les recevoir pour la nuit, pour protection.

Un peu plus tard, le plus jeune déclara qu'il s'appelait Victorien Lapierre, que son compagnon se nommait Lionel Boucher et qu'ils venaient de Granby.

Les deux jeunes voyageurs seront reconduits aujourd'hui même, dans leurs familles.

Cette récompense serait divisée en quatre parts

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17. — On croit que la récompense de $1,000, dont $500 par la municipalité d'Ottawa, pour l'arrestation du meurtrier de Paul-Emile Lavigne, sera divisée en quatre parts aux personnes suivantes: Denis Miribelli et Richard Falkner, jeunes garçons d'Ottawa qui ont découvert le revolver jeté par William-G. Seabrooke, après le crime; Roy McGregor, de Montréal, qui a reconnu le revolver comme étant celui que Seabrooke lui a volé, à Montréal, et Harry Ash, employé chez S.-Roy Vineberg, à Montréal, où Seabrooke a brocanté des articles volés chez McGregor.

En imposant la peine de mort, le juge Logie n'a pas coiffé le tricorne noir, et à ce sujet, on fait remarquer que cette formalité n'est pas obligatoire, bien qu'elle soit généralement observée.

Une inondation dans la vallée de la Moselle

Le flot ruine les vignes, cause des morts nombreuses et sème la dévastation.

Cercueils transportés

Coblentz, Allemagne, 17 — Des inondations, qui portent à 31 le nombre des morts causées par plusieurs désastres le jour de la Pentecôte, ont apparemment semé le ravage dans la vallée de la Moselle, si l'on tient compte des maigres nouvelles reçues aujourd'hui.

Tous les messages téléphoniques venus des environs de Guels en plus d'annoncer la mort de six personnes et la disparition de plusieurs, dépeignent les torrents d'eau qui secouent et emportent les maisons, ruinent les vignes et arrachent les cercueils des cimetières.

L'inondation suivit un orage. La bravoure des agents de police durant ces scènes de destruction est remarquable. Par leurs efforts, une vingtaine d'excursionnistes furent sauvés de la noyade. Ces derniers s'étaient terrés dans une chapelle de Guels lorsqu'ils furent rejoints par le flot. Les policiers les tirèrent au moyen de câbles de leur refuge où ils allaient périr.

Jeune fille blessée dans une collision

Mlle Irène Church, 24 ans, 3501 avenue du Parc, a été blessée vers 11 heures, hier soir, au cours d'une collision entre l'auto dans lequel elle se trouvait et un autre véhicule. L'accident s'est produit vis-à-vis le numéro 960 ouest, boulevard Gouin.

Le chauffeur de l'auto était M. John Sherlock, 3677 Jeanne-Mance. Dans l'autre véhicule se trouvait M André Rouillard, 11956 Bois de Boulogne. Les deux voitures ont été fortement endommagées. Le lieutenant Trépanier, du poste de police de Bordeaux a enquêté. La jeune fille a été transportée à l'hôpital Général de Montréal, où elle souffre de multiples contusions et de coupures au cuir chevelu et au visage. Son état n'est pas très grave.

La somme de $175,000 manque pour continuer les travaux en régie

Il manque une somme de $175,000 pour terminer les travaux de chômage exécutés à la journée. L'administration actuelle semble sous l'impression que des travaux ont manqué de surveillance et qu'il n'y a pas eu, dans des cas, coopération entre quelques-uns des services intéressés. Ceci eut pour effet d'apporter des retards dans la poursuite de l'ouvrage et d'augmenter le coût de construction. La ville songe maintenant à employer les balances de crédits votés en plus du prix des contrats accordés pour les appliquer aux travaux faits en régie. L'administration, de plus, semble vouloir reprocher à certains entrepreneurs le renvoi d'équipes désignées par elle, ce qui serait une autre cause de retard.

Le Comité exécutif doit mettre à l'étude, cet après-midi, le problème du chômage et de l'aide directe à fournir aux sans-travail durant l'été Ottawa et Québec, contribuant chacun un tiers de l'argent requis, la ville devra aussi trouver quelque part l'autre tiers. Le budget relatif à l'aide directe devra être basé sur celui de l'hiver dernier, dit-on. Quant à l'hiver prochain, cela exigera une nouvelle étude, la situation actuelle pouvant se modifier. On attendrait aussi le résultat du voyage que fait présentement l'échevin Schubert, pour agir d'une façon ou d'une autre.

Record que 2 aviateurs tenteront de surpasser

Oklahoma, 17. — Deux aviateurs vétérans, Jimmie Mattern, de Fort Worth, Texas, et Bennett Griffin, d'Oklahoma City, projettent de surpasser le record du tour du monde en huit jours et huit heures établi par Wiley Post et Harold Gatty. Les deux aviateurs comptent partir de Chicago ou New-York pour se diriger vers Havre-de-Grâce et de là de l'Atlantique en Irlande, de l'Angleterre en Hollande, Allemagne, Pologne, Russie, Alaska et Canada.

M. André Boucher a été opéré à l'Hôtel-Dieu

M. André Boucher, de S.-Lambert, qui avait été blessé d'une balle de carabine, calibre 22, à l'arrière de sa demeure a été opéré, hier à l'Hôtel-Dieu. Les médecins ont réussi à extraire la balle qui s'était logée à quatre millièmes de pouce de la veine jugulaire.

Comme le projectile a touché un nerf du cou, le patient est paralysé. Le chef Wilfrid David, accompagné des agents Brooks et Desrosiers, de la police de S.-Lambert ont fait des perquisitions, hier, dans onze maisons et ont trouvé sept carabines de même calibre. Toutes ces armes ont été apportées ici et le docteur Fontaine, du laboratoire de médecine légale, de la province de Québec, les examinera dans le but de trouver avec laquelle de ces carabines le projectile fut tiré contre Boucher.

Envolée préparée

Seattle, Wash., 17. — Nathan-C. Brown, pilote new yorkais, est arrivé ici hier avec son gros avion rouge "The Lone Star" et il a chargé 1,000 gallons d'essence, probablement pour une envolée sans escale à Tokio.

Des enthousiastes de l'aviation à Seattle ont offert un prix d'environ $30,000 pour une telle envolée mais cette offre expire le premier juin. Brown dit que son appareil aux lignes fuyantes pourrait l'amener à Tokio en 50 heures.

Substituts à ces tireurs

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, Ont., 17. — Le soldat P.-J. Martineau, de La Tuque, et le capitaine D.-R. Blair, de Vancouver, ne peuvent pas aller à Bisley avec l'équipe de tir du Canada. Ils seront remplacés par le capitaine J.-W. Houlden, de Sherbrooke, et le major F. Richardson, de Victoria. Le départ de Montréal aura lieu le 11 juin.

Vaine tentative pour mesurer le rayon cosmique

Deux membres d'une expédition au mont McKinley meurent, un troisième est malade.

UN AUTRE EST DISPARU

Fairbanks, Alaska, 17.—Une expédition partie pour aller mesurer le rayon cosmique du haut du mont McKinley, le plus haut sommet en Amérique du nord, s'est terminée par la mort d'Allen Carpe, 36 ans, ingénieur de New York, et de Theodore Koven, 28 ans, membre de l'expédition.

Cette nouvelle a été téléphonée ici hier par H.-J. Leik, surintendant du parc national McKinley, qui revenait d'une ascension aux deux pics de la montagne.

Le surintendant dit que Koven a apparemment tombé dans une crevasse, qu'il en est sorti malgré ses blessures mais qu'il a succombé aux suites de cet accident. Carpe est aussi tombé dans une crevasse mais son corps n'a pas été retrouvé. On a essayé d'emporter le corps de Koven mais on renonça quand le garde-forestier G. Pearson tomba et se blessa.

Plus bas, dans la montagne, le groupe Leik rencontra E.-P. Beckwith et P.-T. Olton qui, avec N. Spadevecckia, avaient été débarqués sur le glacier Muldrow pour rejoindre Carpe et Koven, et participer à leurs recherches.

On rapportait que Beckwith souffrait d'une fièvre violente et que Spadecckia était parti pour Fairbanks pour demander un avion mais il était en retard de 4 jours.

Le juge Orde refuse de croire M. J. Aird

Toronto, 17—"Je ne peux avoir foi en votre récit", dit le juge J.-F. Orde, commissaire royal qui enquête sur certaines questions hydrauliques, au moment où John Aird, fils, de Toronto, disait avoir reçu $125,000 de la Beauharnois Power Corporation, en paiement de son "travail diplomatique et de ses avis techniques".

M. Aird raconta qu'il était allé à Montréal rencontrer M. Sweezey, alors président de la Beauharnois Power, lequel lui offrit $100,000 pour obtenir un certain contrat. Il nia absolument que ces argents lui eussent été confiés pour remettre au parti conservateur d'Ontario, tel que l'avait dit M. Sweezey pendant l'enquête de la Beauharnois.

Mihailoff assassiné

Sofia, Bulgarie, 17 — Dimitri Mihailoff, bras droit du "roi" Ivan Mihailoff, leader des émigrants macédoniens révolutionnaires, a été assassiné dans une rue de Sofia, hier soir. Le meurtrier s'échappa dans la foule. Dimitri Mahailoff était président de l'organisation légale des émigrants et conseiller du "roi", qui lui-même dirige les groupes rebelles formant l'Imro.

Bouchon à CHARNIERE IMPERDABLE

Le secret d'un VISAGE FRAIS et PROPRE

Chic, attrayant, visage frais . . . il commence la journée en se rasant d'après la méthode Williams.

The J. B. WILLIAMS CO. (Canada) Ltd.
3552, rue St. Patrick, Montréal. Dépt. 8.
Veuillez m'envoyer un échantillon gratuit d'Aqua Velva et de Crême à Barbe Williams.
(Ecrire au crayon en lettres détachées).
Nom
Rue
Ville
Province

Mousse rapide, abondante

Remplie d'humidité, fraîche mais non chimiquement froide, la Crême Williams produit rapidement une mousse abondante, riche, onctueuse. Epaisse, mais non graisseuse. Douce comme du lait, lisse comme un velours, sans une parcelle de teinture pour en affecter la pureté et la blancheur. Cependant, en dépit de son action douce et bienfaisante, elle accomplit promptement son oeuvre d'assouplissement et facilite le passage du rasoir. La Crême Williams est la préférée de la majorité des barbiers canadiens. Elle se présente en gros tubes à 35c et en tubes double format à 50c. Demandez-la chez les fournisseurs d'articles de toilette ou envoyez le coupon pour obtenir un généreux échantillon de cette Crême, secret d'un visage frais et propre.

CREME A BARBE Williams

LA SÉRIE MONTRÉAL-NEWARK REPREND AUJOURD'HUI

LE CANADIEN DISPUTERA LA 1ère PLACE AUX TECUMSEHS

Un nouveau meneur prendra la tête du circuit international de crosse à l'issue de la joute Canadiens-Tecumsehs, ce soir, au Forum et pour la première fois depuis l'ouverture de la saison la tête appartiendra à un seul des quatre clubs qui se disputent le championnat de la ligue cette année.

Et les Habitants devraient être ce seul club.

Ils ont à venger une défaite, la seule qu'ils aient subie depuis le début de la cédule, aux mains des Tecumsehs qui eux-mêmes se montrent invincibles depuis un revers aux mains des Maple Leafs à l'inauguration à Toronto. Bien que les Tecumsehs s'amènent ici avec la plus belle collection de compteurs du circuit avec des as comme "Scotty" Martin, Bert Dodds et Pim pour faire la terreur des gardiens de buts, le Tricolore peut faire face à l'orage qui se prépare en montrant avec orgueil la plus belle agglomération défensive vue depuis le regain de vie pris par la crosse l'an dernier.

C'est Suds Sutherland qui la domine.

Après un début chancelant en 1931, alors qu'il avait en vain essayé plusieurs concierges, Newsy Lalonde allait finalement chercher parmi les amateurs ontariens celui qui devait devenir la sensation du monde de la crosse et jouer le rôle prépondérant dans la conquête du championnat qu'effectuaient les Habitants.

Taillé comme un quartier de roc Sutherland devenait vite l'étoile partout où passait l'équipe. Son jeu audacieux, sa façon sensationnelle d'aller au devant de l'adversaire qui passait parfois à travers la défense en ont fait le héros de plus d'une victoire l'an dernier et cette année c'est encore sa personnalité qui domine parmi l'élément défensif des champions. Newsy Lalonde voulait avoir le meilleur: il a tenu parole.

Derrière les frères Langevin, Brassard et Smithson il est une barrière infranchissable et les Tecumsehs s'en apercevront ce soir.

C'est lui qui depuis l'ouverture de la saison courante a le meilleur record des gardiens du circuit. En quatre parties, alors que les Tecumsehs bien qu'ils occupent aussi la première place dans le classement, voyaient 34 points comptés contre eux Sutherland n'en laissait filer que 20 dans son filet et se donnait d'emblée un nouveau fleuron à sa couronne.

Avec une force comme lui à l'arrière chacun des points des avants comptent pour beaucoup et c'est ce qui fait que si le Canadien n'a pas montré autant de points à l'attaque il a quand même tenu la première place.

Chez les Tecumsehs c'est une tactique bien différente qui a valu le premier rang.

Agressif lui-même, Pete Campbell s'est entouré d'une collection des meilleurs compteurs ontariens et c'est une puissance offensive qui fait sa force.

Tandis que son équipe mène d'emblée dans la colonne des compteurs et que Bert Large dans les filets n'approche pas ni de près ni autrement le record de Sutherland, les Tecumsehs restent en tête.

Scotty Martin et Dodds en sont la raison principale.

L'Indien de S.-Régis à qui l'on niait le courage l'an dernier, y va de belle façon pour faire mentir ses calomniateurs. A date, il compte 14 points à son crédit, presque le tiers des 46 qu'a comptés son club. Manieur superbe d'une crosse, il possède un lancer qui ne pardonne pas. Seul Sutherland l'a empêché à date de faire des ravages contre lui et ce sont Maroons et Maple Leafs qui ont donné à Martin la plupart de son total de points.

Dodds, une recrue de l'année, donne raison au jugement de Champbell et suit de près Martin comme valeur offensive. Deux fois depuis le début de l'année il a compté quatre points dans un match et répéter ce soir serait une plume de choix à son chapeau.

Les écoliers de toute la ville ont été invités par la direction des Habitants et nul doute qu'il y aura de la vie dans le Forum ce soir.

Léo Boullanne, le Howie Morenz de la crosse, a promis de faire une saison digne de lui. A date il tient parole et sa tenue à l'avant rejoint ceux qui se rappellent les manieurs émérites d'autrefois. Le circuit ne connaît personne plus rusé ou plus gracieux que lui autour des buts.

Bel exploit des lanceurs des Yankees

Ils ont blanchi leurs adversaires dans les quatre dernières joutes de leur club pour égaler le record de la Ligue Américaine.

WASHINGTON PERD

(Par la Presse Associée)

Le stock dans le département des lanceurs des Yankees de New York, qui, il y a plus de dix jours, se vendait pour quelque chose comme dix sous la douzaine sur le marché ouvert et très peu de preneurs à aucun prix, s'était élevé à perte de vue aujourd'hui.

Surpassant le plus sensationnel exploit fait dans la Ligue américaine, il y a plus de vingt années, les lanceurs des Yankees ont égalé un record qui fut établi il y a 26 ans, et tout porte à croire qu'ils le briseront pour faire un nouveau record mondial.

Lorsque Vernon Gomez a infligé une défaite de 8 à 0 au Cleveland, hier après-midi, il est devenu le quatrième membre consécutif de l'équipe de Joe McCarthy à blanchir l'ennemi.

Johnny Allen, mercredi dernier, a battu le Saint-Louis par 3 à 0; George Pipgras a imité son compagnon en triomphant du Chicago, samedi, par 6 à 0, et dimanche, Charles Ruffing a blanchi lui aussi le Cleveland par 5 à 0.

Cet exploit égale le record de la Ligue établi par le Cleveland et le Boston en 1903 et 1906, respectivement.

Si le lanceur des Yankees, probablement le jeune Allen, tient, cet après-midi, le Cleveland à aucun point dans les deux premières manches seulement, il brisera le record actuel de 41 manches sans aucun point, établi en 1903 par le Cleveland.

Les Yankees ont encore à faire du chemin pour égaler le record de la Ligue Nationale de six blanchissages consécutifs. Cet exploit a été fait par le Pittsburgh en 1903.

Grâce à la magnifique tenue de Gomez sur le monticule, hier après-midi, les Yankees de New York sont montés en première position dans la Ligue Américaine, quelques points seulement en avant du Washington qui a subi un blanchissage aux mains du Saint-Louis, hier, par 2 à 0. Sammy Gray n'a accordé que trois coups sûrs.

Charley Berry, anciennement des Red Sox de Boston, a frappé un coup de deux-buts à la dixième inning, pour permettre au Chicago de triompher de ses anciens compagnons par le score de 4 à 3. Smead Jolley, qui est allé au Boston en échange de Berry, a fait enregistrer tous les points des Red Sox en frappant deux home runs, sur les balles lancées par Ted Lyons.

Le Détroit a accompli un ralliement à la quatrième manche, ce qui lui a permis de battre le Philadelphie par le score de 6 à 4.

Les lanceurs ont brillé dans deux des trois parties jouées dans la Ligue Nationale hier après-midi. Red Lucas du Cincinnati n'a alloué que trois hits aux Giants de New-York pour les vaincre par 6 à 2. Van Mungo, une recrue du Brooklyn, n'a accordé que quatre coups sûrs au Pittsburgh et le Brooklyn en a profité pour remporter une glorieuse victoire par 11 à 1. Lucas, lançant sa sixième victoire, n'a pas permis à aucun de ses adversaires d'arriver au premier but après que Koemecke eût frappé pour le circuit à la troisième manche.

Riggs Stephenson a frappé un coup simple à la neuvième manche, alors qu'il y avait trois de ses camarades sur les buts, pour faire triompher le Chicago par le score de 11 à 10 sur le Philadelphie.

Comme les Braves de Boston n'ont pas joué à Saint-Louis, hier, à cause de la pluie, les Cubs sont toujours en tête avec un avantage d'une partie et demie.

Sullivan lancera pour le Montréal cet après-midi

Le Montréal et le Newark joueront, cet après-midi, à 4 heures, leur partie régulière et termineront leur série de quatre joutes, demain après-midi, au Stade. Après quoi le Montréal partira pour Toronto afin de jouer une série de trois parties dans le Ville Reine, jeudi, vendredi et samedi. Dimanche, le Toronto et le Montréal joueront deux parties au Stade de la rue Delorimier.

Cet après-midi, Charlie Sullivan sera opposé à Bois Nekola, le lanceur gaucher du Newark.

Tous les clubs de la Ligue Internationale devront avoir 20 joueurs et pas un de plus, vendredi.

Le Royal a actuellement vingt et un joueurs avec lui. Qui partira? Tout semble indiquer que ce sera le lanceur Orville Jorgens.

On se prépare aux courses de Kings' Park

La saison des courses s'ouvrira bientôt. En effet, c'est le 28 mai qu'a lieu l'inauguration de la première réunion de l'année à la magnifique piste du King's Park Jockey Club, à Saint-Laurent. Les amateurs du sport des rois pourront alors être témoins d'épreuves fort intéressantes entre les meilleurs coursiers du continent américain.

Le secrétaire Monroe a préparé un programme qui convient à toutes les classes et comme les bourses sont fort alléchantes, il faut s'attendre à de nombreuses inscriptions.

La direction du King's Park a décidé de n'accepter que dix partants par course afin d'éviter les accidents et pour rendre les épreuves plus contestées et plus intéressantes.

La piste est actuellement en excellente condition grâce au travail du surintendant Reece. La piste a été relevée à l'extérieur et avec cette amélioration, le parcours ne sera jamais boueux, ce qui rendra les chutes impossibles et qui permettra aux coursiers de faire des temps plus rapides.

Les divers pavillons ont subi une toilette et King's Park offre maintenant un coup d'oeil charmant. Le confort ne fera pas défaut et les amateurs qui se rendront à la piste de MM. Smith et Reitman devront admettre que ces deux populaires sportsman ont doté la province de Québec d'une piste qui peut rivaliser avec les plus beaux hippodromes de l'Amérique du Nord.

LE CLUB CHARPENTIER

Le club de balle molle Charpentier lance un défi à tout bon club de la ville. Inf.: M. O. Germain, FR. 0032.

Shikat triomphe de McCready

New York, 17. — Dick Shikat, de Philadelphie, a défait Earl McCready, anciennement d'Audubon, Sask., hier soir, dans le match principal de la séance de lutte.

Shikat a pris l'unique chute après 21 minutes et 16 secondes de lutte. Shikat pesait 218 livres, soit neuf livres de moins que son adversaire. McCready a fait preuve d'un esprit sportif vraiment remarquable mais qui lui a coûté la victoire.

Peu de temps avant la chute, les deux gladiateurs roulèrent entre les cables et Shikat donna un coup à la tête de McCready. Celui-ci tomba sur une chaise placée autour de l'arène.

Comme il revenait lentement pour remonter dans l'arène, l'arbitre lui demanda s'il était blessé. McCready déclara qu'il voulait continuer et ne voulut pas remporter la victoire sur une déqualification.

Shikat et McCready se livreront une belle lutte, mais le match prit fin dans les circonstances que l'on sait.

Max Beauvais Limitée

FERMÉ

Voyez les détails dans la "Presse" de mercredi. . . !

Max Beauvais Limitée
385 rue St. Jacques O.

RÉSULTATS de Baseball

LIGUE NATIONALE

Philadelphie	030 122 003	10	12	1
Chicago	020 011 322	11	15	1

Batteries: Grabowski, Boley, Elliott, Collins et McCurdy; Smith, May, Tinning, Malone et Harnett.

Brooklyn	100 110 008	11	16	0
Pittsburgh	000 000 010	1	4	4

Batteries: Munns et Lopez; French, Spencer, Brame, Chagnon et Grace.

New York	101 000 000	2	5	0
Cincinnati	000 000 00x	0	8	1

Batteries: Fitzsimmons, Gibson et Hogan; Lucas et Mancuso.

	G.	P.	P.C.
Chicago	19	9	.679
Boston	16	9	.640
Cincinnati	17	14	.531
S.-Louis	14	13	.483
Philadelphie	13	15	.464
Brooklyn	11	15	.423
New York	9	13	.409
Pittsburgh	8	16	.333

LIGUE AMERICAINE

Cleveland	000 030 000	3	9	1
New-York	002 006 00x	8	11	0

Batteries: Pearson, Hudlin, Connelly et Sewell; Pyburk, Gomez et Dickey.

Chicago	000 300 000 1	4	6	1
Boston	000 100 003 0	4	6	4

Batteries: Lyons et Berry; Durham, Russell, Moore et Tate.

Detroit	000 300 100	6	8	1
Philadelphie	022 000 000	4	5	0

Batteries: Sorrell et Hayworth; Cain, Dethong, Walberg et Cochrane.

S.-Louis	010 010 000	2	8	1
Washington	000 000 000	0	5	1

Batteries: Gray et Ferrell; Weaver, Crowder et Berg, Spencer.

	G.	P.	P.C.
New York	17	6	.739
Washington	19	7	.731
Cleveland	18	12	.600
Détroit	15	10	.600
Philadelphie	11	14	.440
S.-Louis	13	17	.433
Chicago	6	18	.286
Boston	4	21	.160

LIGUE INTERNATIONALE

Jersey City	401 000 000	5	9	2
Buffalo	131 030 10x	9	14	0

Batteries: Fallenstein, Gallivan et Outen; Harriton, Danforth et Bloomer.

Baltimore	000 000 001	1	6	3
Toronto	000 001 01x	2	7	0

Batteries: Chaplin et Linton; Art Smith et Stiles.

Reading à Rochester, remise pluie.

Seules joutes au programme.

	G.	P.	P.C.
Newark	18	9	.667
Buffalo	17	11	.607
Montréal	18	12	.600
Rochester	14	11	.560
Baltimore	15	12	.556
Toronto	13	13	.480
Jersey City	6	22	.267
Reading	6	18	.250

AMERICAN ASSOCIATION

Minneapolis	2	12	0
S.-Paul	6	13	0

Batteries: Petty, Brillheart, Van denbers et Griffin; Harris, Adkins et Fenner.

Indianapolis	4	8	1
Columbus	7	9	0

Batteries: Cooney, Lyons et Angley; Ash et Reiser.

Louisville à Toledo, remise, pluie.

Kansas City à Milwaukee, remise, pluie.

DANS LES MAJEURES

LES ETOILES D'HIER

Vernon Gomez, Yankees.—A blanchi les Indians, ne leur accordant que cinq hits, pour faire remporter aux Yankees leur quatrième blanchissage consécutif.

Riggs Stephenson, Cubs.—Son coup simple avec les buts remplis, à la neuvième manche, a battu les Phillies.

Van Mungo, Dodgers.—A lancé les Pirates à quatre hits et a retiré cinq hommes au bâton.

Red Lucas, Reds.—N'a alloué que trois hits aux Giants, et a participé à deux points avec un coup simple pour gagner, 6-2.

Sam Gray, Browns.—A blanchi les Senateurs avec trois hits.

Charley Berry, White Sox.—Son deux buts dans la dixième manche lui enregistrer le point victorieux contre les Red Sox.

Vic Sorrell, Tigers.—Après avoir mal débuté, il n'accorda qu'un hit dans les six dernières manches pour remporter la victoire par le score de 6 à 0.

Voici les leaders des deux ligues:

LIGUE NATIONALE

Au bâton: Hafey, Reds, .433; Terry, Giants, .362.

Points: Klein, Phillies, 32; Collins, Cardinals, 24.

Points comptés sur les coups de: Terry, Giants, 23; Collins, Cardinals, et Klein, Phillies, 24.

Hits: Klein, Phillies, 41; Collins, Cardinals, et Whitney Phillies, 40.

Deux buts: Waner, Pirates, 13; Worthington, Braves, et Stephenson, Cubs, 11.

Trois buts: Klein, Phillies, 5; Suhr et Vaughn, Pirates, et Harman, Reds, 4.

Home Runs: Collins, Cardinals, 8; Terry, Giants, 7.

Buts volés: Frisch, Cardinals, 7; Stripp, Dodgers, 6; Waner et Piet, Pirates; Watkins, Cardinals, et Klein, Phillies, 5.

LIGUE AMERICAINE

Au bâton: Foxx, Athletics, .457; Dickey, Yankees, .447.

Points: Foxx, Athletics, 28; Cochrane, Athletics, 26.

Points comptés sur les coups de: Averill, Indians, 36; Gehringer, Tigers, 36.

Hits: Foxx, Athletics, 42; Porter, Indians, 40.

Deux buts: Campbell, Browns, 10; Johnson, Tigers, et Oliver, Red Sox, 9.

Trois buts: Myer, Senators, 6; Foxx, Athletics, 4.

Home runs: Foxx, Athletics, 9; Cochrane, Athletics, et Gehringer, Tigers, 7.

Buts volés: Chapman, Yankees, Blue, White Sox, et Burns, Browns, 5.

COUPS DE CIRCUIT D'HIER

Jolley, Red Sox, 2; Lee, Phillies, 2; Koenecke, Giants, 1; Klein, Phillies, 1; Frederick, Dodgers, 1; Rogell, Tigers, 1; Moore, Cubs, 1.

Les leaders: Foxx, Athletics, 9; Collins, Cardinals, 8; Terry, Giants, 7; Cochrane, Athletics, 7; Gehringer, Tigers, 7.

Total: Ligue Américaine, 108; Ligue Nationale, 90. Grand total, 198.

LES SIX MEILLEURS

	j.	a.b.	r.	h.	p.c.
Foxx, Athletics	25	92	28	42	.457
Dickey, Yankees	21	76	16	34	.447
Haley, Reds	21	78	17	32	.423
Terry, Giants	22	84	21	34	.381
Reynolds, Senators	22	97	14	35	.361
Whitney, Phillies	28	113	22	40	.354

LIGUE INTERNATIONALE
LES SIX MEILLEURS

	a.b.	r.	h.	p.c.
Purcnelli, Rochester	90	29	43	.478
Carnegie, Buffalo	113	29	49	.434
Arlett, Baltimore	113	29	42	.384
Barnhart, Jersey City	100	14	37	.370
Sand, Baltimore	85	10	31	.365
Walker, Newark	106	22	39	.361

JOUTES D'AUJOURD'HUI

Voici les parties qui auront lieu cet après-midi dans les différentes ligues de baseball la température probable et l'heure des rencontres:

LIGUE AMERICAINE
Cleveland à New York, clair, 3.15 p.m.
Détroit à Philadelphie, clair, 3.30 p.m.
Chicago à Boston, clair, 3 p.m.
S.-Louis à Washington, clair, 4 p.m.

LIGUE NATIONALE
New York à Cincinnati, clair, 3.45 p.m.
Brooklyn à Pittsburgh, nuageux, 3.30 p.m.
Philadelphie à Chicago, clair, 4 p.m.
Boston à S.-Louis, clair, 4 p.m.

LIGUE INTERNATIONALE
Jersey City à Buffalo, clair, 3.30 p.m.
Reading à Rochester (2), 3 p.m. et 4 p.m.
Newark à Montréal, clair, 4 p.m.
Baltimore à Toronto, clair, 3.30 p.m.

Matchs de lutte

Camden, N.J. Gus Sonnenberg, Boston, a défait Alan Eustace, Kansas. (Sonnenberg première chute 83:30. Eustace n'a pu continuer pour la seconde chute) Nick Lutze, S.-Louis, a fait match nul avec Karl Zoysko, Pologne.

Troy, N.Y. — Jack Ganson, 218, Californie, a renversé George Zarynoff, 206, Ukraine, 37:49; Lee Wykoff, 215, S.-Louis, a fait match nul avec Leo Macaluso, 206, East Aurora, N.Y., 30:00.

New York — Dick Shikat, 218, Philadelphie, a renversé Earl McCready, 227, Oklahoma, 21:16; Sandor Szabo, 205, Hongrie, a renversé Mihalyi Orgovanyi, 207, Hongrie, 20:32; Jim McMillen, 216, Chicago, a fait match nul avec Fritz Kley, 212, Allemagne, 30:00.

Norfolk, Va. — Ed (Strangler) Lewis, 235, Los Angeles, a renversé Benny Ginsberg, 209, Chicago, 19:00; Howard Cantonwine, 210, a renversé Tony Pelice, 215, en 19:00.

Worcester, Mass.—Jim Browning, S.-Louis, a défait Marin Plestina, New York, deux chutes sur trois. (Plestina première, 13:35, Browning deuxième, 16:16, et troisième, 3:42); Joe Malcewicz, Utica, N.Y., a fait match nul avec Jack Sherry, Ohio, 30:00.

Spokane, Wash. —, Steve Savage, 213, Chicago, a défait Dick Raines 210, San Francisco, alors que Raines n'a pu continuer pour la troisième et décisive chute, étant tombé hors de l'arène en essayant de donner un coup de bélier.

Colorado Springs—Mike Collins, 170, Fort Collins, Colo., a défait Jack McCarty, 162, Boston.

Dallas, Tex.—Fred Kupfer, 175, Philadelphie, a défait Wild Bill Edwards, 178, Kansas City, deux chutes sur trois.

Kansas City—John Pesek, 200, Revenna, Neb., a défait Everett Marshall, 230, La Junta, Colo., une heure, sept minutes, (la seconde chute n'a pu être prise, le temps du match limité à 2 heures étant expiré); Joe Savoldi, 200, Three Oaks, Mich., a battu Al Baffert, 205, Los Angeles, 32:00.

Lutte contestée dans la Ligue Internationale

Le Newark est premier mais le Buffalo et le Montréal le suivent de près de même que le Baltimore et le Rochester.

BUFFALO GAGNE

(Par la Presse Associée)

Le premier mois de la saison de la Ligue Internationale de baseball a satisfait les personnes qui ont déclaré au début de la saison que la course au championnat serait l'une des plus contestées jamais vues dans l'histoire de ce circuit, cette année. Et c'est la vérité.

Aujourd'hui, un peu moins de cinq semaines après l'ouverture de la saison de cette ligue, les cinq premiers clubs ne sont séparés que par une marge d'environ trois parties.

Le Newark, qui détient la première position, est en avant du Buffalo et du Montréal avec un avantage d'une partie et demie, tandis que le Rochester et le Baltimore suivent avec une partie et demie en arrière des équipes occupant la deuxième place.

Le Toronto qui est en sixième position, n'a que cinq parties en arrière du Newark et peut fort bien livrer une dure lutte dans ce circuit et si la chance le favorise, il peut aussi bien que n'importe quel autre club remporter le championnat.

Le Reading et le Jersey City, toutefois, sont pas mal éloignés des leaders. Le Buffalo, qui a le même nombre de parties gagnées et perdues que le club Montréal, est sauté en deuxième position grâce au pourcentage, hier, en battant le Jersey City par 9 à 5. Le fameux lanceur de secours, Joe Bloomer, a été la vedette indiscutable de la rencontre. Lorsqu'il a commencé à lancer dans la boîte, il y avait deux hommes sur les buts et aucun frappeur de retiré au bâton, et le Jersey City menait par un point, à la troisième inning. A partir de ce moment, il n'a alloué qu'un seul hit, un coup simple à la neuvième manche, et aucun de ses adversaires n'a pas pu atteindre le premier but.

Detore, Werber et Mueller ont frappé pour le circuit pour le Buffalo. Werber a fait son huitième home run de la saison.

Art Smith a permis au Baltimore de frapper six fois en lieu sûr dans la seule autre rencontre de la journée et le Toronto a gagné par 2 à 1.

Jim Chaplin n'a pas réussi à arrêter un coup frappé par Fritz à la sixième manche et Hughes a cogné un trois but pour faire croiser le marbre à son compagnon.

A la huitième inning, Stroner a fait un mauvais lancer et Owen a pu atteindre le premier but. Fritz et Hughes ont ensuite frappé des coups simples. Puis Michael a frappé un long coup à la droite du champ et aussitôt que le "fly" a été attrapé, Owen a pu se rendre à temps au "home".

TENNIS

L'ANGLETERRE GAGNE

Torquay, 17.—L'Angleterre a gagné les deux dernières matchs simples de sa série avec la Roumanie pour remporter une victoire de 5 à 0, dans le tournoi éliminatoire de la coupe Davis.

H.-J. David a défait N. Mishu, 4-6, 6-0, 8-6, 1-6, 6-4, et Fred Perry a triomphé de G. Poulieff 6-1, 6-3, 6-1.

L'Angleterre rencontrera la Pologne dans la troisième série de la zone européenne.

VICTOIRE DE LA FRANCE

Paris, 17.—André Merlin, l'un des meilleurs joueurs de tennis de France, a défait, hier après-midi, Gregory Mangin, des Etats-Unis. La France se trouve donc à gagner trois matchs contre deux, dans cette série spéciale.

Merlin a vaincu Mangin, 4-6, 6-4, 6-3, 6-4.

Sidney-B. Wood, Jr., champion de Wimbledon, et un autre membre de l'équipe américaine de la coupe Davis, a triomphé de Christian Boussus dans le match final, 1-6, 4-6, 6-4, 6-4, 6-4.

DEPART DES AUSTRALIENS

La Havane, 17.—Les membres de l'équipe australienne de la coupe Davis, qui ont vaincu Cuba dans leur deuxième série, se sont embarqués hier pour Key West.

Ils rencontreront les Etats-Unis dans la série finale de la zone de l'Amérique du Nord, à Philadelphie, les 27, 28 et 30 courant.

Mlle KRAHWINKEL CHAMPIONNE

Berlin, 17. — Hilda Krahwinkel, Allemagne, a remporté le championnat de tennis de Berlin, dans les matchs simples pour dames, hier, en battant Jadwiga Jendrzejowska, Pologne, 6-4, 6-1, dans la série finale.

Une diminution de plus de deux millions dans les paris, à Pimlico

Baltimore, 17. — Un montant de $5,148,685 a été risqué au pari mutuel au cours du meeting qui vient de se terminer à Pimlico. C'est la une diminution de $2,034,977 sur le montant parié en 1931, a-t-on annoncé hier. Il est fort possible que le club, pour la première fois de sa carrière, ait fait des courses sans profit.

L'arbitre arrête le combat à Toronto

Toronto, 17.—Wm. Stribling, boxeur poids lourd de la Géorgie a obtenu la décision de l'arbitre Lloyd Marsh sur Joe Doctor de Buffalo. Marsh a arrêté la rencontre à la neuvième ronde et a déqualifié Doctor parce qu'il ne faisait pas tout son possible.

Stribling pesait 188 livres et Doctor, 192½.

Stribling a eu l'avantage dans chaque ronde. Doctor paraissait déterminé à se rendre au bout des dix rondes et à maintes reprises, il s'est accroché à son adversaire, se retenant à lui.

L'arbitre Marsh avertit Doctor à la huitième ronde et lui dit de mettre plus d'action son jeu. A la neuvième ronde, Marsh arrêta le match.

Stribling a fait de son mieux, il s'est constamment porté à l'attaque, portant de rudes coups de sa droite à la tête de son adversaire. Il fit de vigoureux efforts pour mettre son adversaire hors de combat, mais n'y put parvenir.

Un record mondial

Lodz, Pologne, 17. — Mlle Weiss, membre de l'équipe polonaise qui participera aux Jeux Olympiques à Los Angeles, cet été, a établi un nouveau record mondial, hier, en lançant le disque à une distance de 40.34 mètres. (132 pieds et 47.22 pouces.)

LE FAMEUX LUTTEUR HINDOU DAULA FERA FACE A KATAN

L'une des figures les plus sensationnelles et les plus remarquables dans le monde de la lutte fera sa première apparition dans l'est américain lorsque jeudi, au Forum, dans l'une des préliminaires qui précédera la finale entre Jimmy McMillen et Tiny Roebuck, "Tiger" Daula, l'étoile des Indes, rencontrera Jack Katan, poids lourd canadien dans un match de trente minutes.

Les Hindous ont toujours piqué la curiosité des amateurs au superlatif et leurs athlètes n'ont jamais manqué de fasciner l'imagination populaire. Aussi la venue à Montréal d'un lutteur Hindou, tel que Daula, reconnu partout comme un digne successeur du fameux Gama, ne pouvait que soulever un intérêt énorme chez tous les fervents de lutte. Dès son arrivée en Amérique, il y a quelque temps, l'Hindou lançait un défi à tous les poids lourds du monde, cherchant surtout à obtenir un match avec Strangler Lewis et un autre avec Jim Londos. Il offrit même de verser $5,000 à une institution de charité s'il ne pouvait renverser Lewis, Londos ou n'importe quel autre lutteur qu'on voudrait lui nommer en moins d'une heure. Daula est un élève du célèbre Gama qui renversa Stanislaus Zbysko en moins d'une minute, alors que le Polonais était à son meilleur. Daula, qui est le principal lutteur du marajah de Mysore, dans le sud des Indes, est champion de l'Orient depuis dix ans. Il pèse dans les 240 livres, mesure plus de six pieds et on le dit extrêmement fort et rapide. Daula a un gérant du nom de Singh qui est, lui aussi, un lutteur de renom. Daula est vêtu de façon toute étrange dans ses matchs, ce qui ne fait qu'augmenter la curiosité des amateurs.

L'Hindou a livré une vingtaine de luttes sur la Côte du Pacifique depuis sa venue en Amérique et, à l'exception d'un seul il les a tous gagnés facilement. La seule rencontre qu'il n'a pu gagner a été contre Lewis. Ce match a soulevé de nombreux commentaires sur la Côte du Pacifique. Après dix rondes d'une lutte acharnée, le match fut déclaré nul, mais dans l'opinion des connaisseurs, l'Hindou avait eu le dessus et aurait mérité la victoire. Au cours de ce match, Daula n'alla au plancher que lorsque Lewis se mit à le frapper brutalement avec ses poings dans le cou. Peu habitué à ce genre de lutte, l'Hindou alla au plancher, mais lorsqu'il parvint à se relever il s'empara de Lewis comme d'une plume et le jeta en bas du rond. Ici, l'arbitre accorda un repos à Lewis, de sorte que l'exchampion put attendre plusieurs minutes avant de remonter dans l'arène pour poursuivre la lutte. Ses torsions de poignet et ses prises d'orteils sont, paraît-il, extrêmement douloureuses. Sa force est prodigieuse. En somme, il faut le voir à l'oeuvre afin de constater tout ce dont il est capable d'accomplir. C'est, paraît-il, l'un des plus fameux lutteurs qui soient jamais venus d'Orient en Amérique.

Le match entre l'Hindou et Katan, jeudi soir, sera limité à trente minutes. Le Canadien aura sûrement à forcer pour résister à Daula mais il s'est spécialement entraîné en vue de cette rencontre de sorte qu'il sera sans aucun doute en grande forme pour discuter la victoire à son formidable adversaire.

Dans une autre préliminaire, on verra le populaire et scientifique Einar Johannsen contre le sensationnel Joe DeVito. Johannesen a causé une vive surprise la semaine dernière en résistant à Dick Shikat. Le Norvégien a démontré qu'il était en superbe condition et que son voyage en Europe l'avait complètement rétabli de ses fatiques occasionnées par les nombreux matchs qu'il avait livrés par les années passées. Johannessen nous est revenu plus fort et plus habile que jamais. Il est inutile de parler de son adversaire qui est bien connu de tous les amateurs locaux. On sait que DeVito est reconnu comme un très redoutable lutteur, très puissant et excessivement rapide.

On verra aussi une rencontre de trente minutes entre Eugène Ledoux et Nazzarino Poggi, deux gladiateurs extrêmement agressifs et rapides qui devraient nous fournir un émotionnant spectacle. Battus la semaine dernière, les deux hommes sont déterminés à faire oublier cet échec par une victoire. Mais qui l'emportera?

La semi-finale alignera Renato Gardini et Jack Washburn dans une autre rencontre qui laisse prévoir une lutte furieuse et mouvementée. Les deux hommes ne sont pas des plus doux et ils devraient fournir un match furieux.

Comme on le voit, c'est une autre fameuse séance que présentera la direction du Canadien, jeudi soir, au Forum. Son matchmaker Alex Moore n'a rien négligé afin de présenter au public local un programme capable de satisfaire même les plus difficiles.

BASEBALL AU STADIUM
DEMAIN avec
NEWARK
à 4 hrs p.m.

CROSSE
FORUM, CE SOIR
8.45 P. M.
TECUMSEHS
vs
CANADIENS
Sièges de loges, $1.25. Sièges d'amphithéâtre, $1.00; non réservés, 75c. Sièges dans le Circle, 50c. Enfants, 25c.
TAXE INCLUSE.

Pour vous RAFRAÎCHIR

INDIA PALE
. . . un breuvage actif, pétillant, sain et vigoureux. La Bière Molson originale, avec ce goût que toute bière véritable doit avoir. (Etiquette Blanche).

EXPORT
. . . il y a de la vie et de la gaieté dans cette bière mousseuse; la favorite des hommes qui savent quel goût doit avoir une bière. (Etiquette Dorée).

STOCK
. . . une bière qui regaillardit et satisfait; de forte consistance, mais moelleuse. Plus douce au goût que l'Inda Pale ou l'Export. (Etiquette Bleue).

3 BIÈRES Pétillantes pour tous les goûts

MOLSON

La Bière que votre Arrière Grand'père buvait

ÉTABLIE à MONTREAL en 1786

DEGLANE BAT BARTUSH DANS UNE DURE RENCONTRE

LE CHAMPION GAGNE EN DEPIT DES TACTIQUES BRUTALES DE SON RIVAL

Deglane prend la première chute et la dernière. — Il s'affirme nettement supérieur à Bartush qui se montre aussi brutal que dans tous ces matchs passés.

SIMON EST ENCORE VAINQUEUR

Plus léger et plus en condition qu'il ne l'avait été depuis bien longtemps, Henri Deglane a remporté hier soir une victoire décisive sur Billy Bartush pour conserver son titre de champion du monde des lutteurs poids lourds devant une foule de 5,000 personnes, à l'Arena Mont-Royal.

Le populaire Français a pris deux chutes sur trois, la dernière moins de trente-cinq minutes après le début du match, l'un des plus courts disputés ici cette saison. De peu de durée, cette rencontre a néanmoins fourni de fortes émotions aux spectateurs. Deglane s'est assuré la première chute en dix-huit minutes puis Bartush a obtenu les honneurs de la seconde. Le champion a terrassé une deuxième fois l'aspirant à son titre pour remporter la victoire.

Bartush a fait grand honneur à sa reputation de lutteur brutal. Selon son habitude, il a combattu en furieux. Il a porté des coups de poings au corps, à la figure et sur la nuque de son rival. Il a tenté de le démolir par ses tactiques déloyales et impopulaires. Ce sont néanmoins ses propres brutalités qui ont causé sa défaite et Bartush n'a qu'à s'en prendre à lui-même aujourd'hui s'il a été vaincu par Deglane. Il a été le propre artisan de sa défaite.

Expliquons: Deglane et Bartush étaient sur un pied d'égalité ayant obtenu chacun une chute lorsque le Bohémien décida de recourir à ses tactiques coutumières qui l'ont rendu si impopulaire auprès des amateurs de lutte. Fonçant vers Deglane comme un forcené, il se mit à lui labourer le corps et la figure de coups de poings et de coude. Désirant se proteger contre ce déluge de coups, qui lui massacraient la figure, le champion appliqua une solide prise de tête à son rival et lorsque ce dernier continua à le frapper dans le corps avec ses poings et des genoux, Deglane l'envoya tomber en bas des câbles avec sa prise de tête. La chute ne manqua point d'affaiblir grandement le Bohémien qui se releva péniblement pour remonter dans l'arène au moment où l'arbitre Tremblay comptait sept. Bartush était toutefois trop affaibli pour continuer la lutte et ce fut un jeu d'enfant pour le champion de l'envoyer deux autres fois au tapis avant de lui river les deux épaules pour la chute décisive. La foule applaudit bruyamment le succès du champion du monde qui venait de prouver à son fougueux adversaire qu'il est parfois dangereux d'employer la brutalité. Sportsman comme toujours, Deglane se dirigea avec l'arbitre Eugène Tremblay pour aider Bartush à se relever après cette troisième chute lorsque bondissant soudainement, le Bohémien asséna un tel coup de poing à la mâchoire du champion que celui-ci alla s'étendre au tapis. Il fallut l'intervention immédiate de Tremblay pour empêcher que la lutte recommence de nouveau car Bartush semblait bien déterminé à renouer les hostilités.

Deglane s'est affirmé de beaucoup supérieur à Bartush. Très fort et puissant, le Bohémien n'a pu rivaliser en vitesse et en agilité avec le champion qui a eu presque continuellement l'avantage pendant la rencontr. Employant les prises les plus diverses, Deglane a eu maintes fois son adversaire en danger et celui-ci ne doit qu'à sa force terrible d'avoir pu résister si longtmps au populaire Français. Bartush n'a eu le dessus sur Deglane que dans les échanges de coups alors qu'il faisait tomber une grêle de coups sur le champion du monde. A diverses reprises, Deglane commença à riposter mais il était visible qu'il lui répugnait de se servir de telles tactiques et il évitait de frapper fortement son adversaire. Il se contentait de l'ébranler et de lui montrer qu'il était fort capable de se défendre. Il n'en a pas été de même pour Bartush qui a mis une ardeur sans pareille à rudoyer son rival et à l'étendre par de solides coups à la mâchoire et sur la nuque.

Dix-huit minutes après le commencement de la lutte, Deglane prenait la première chute au milieu des applaudissements de toute l'assistance tournée contre Bartush à cause de ses tactiques brutales qu'il continua à employer du commencement à la fin en dépit des efforts de l'arbitre Tremblay pour l'obliger à respecter les règlements de la lutte.

Bartush venait de prendre plusieurs coups d'Arpin de suite et tout heureux il se croyait assuré de la première chute quand Deglane le fit basculer par en arrière pour l'envoyer si rapidement au tapis que le Bohémien n'offrit aucune résistance lorsque le champion lui riva les deux épaules au tapis.

Le second engagement fut de courte durée. Deglane se mit à l'oeuvre dès le début et bientôt Bartush semblait à sa merci. Tout étourdi après avoir été projeté plusieurs fois au tapis, Bartush semblait une victime facile pour le champion lorsqu'il empoigna Deglane, le souleva facilement et l'envoya s'étendre avec force au matelas. Tout fier de son exploit, Bartush serra la main de l'arbitre qu'il proclama le meilleur au monde. Il se promena ensuite tout autour de l'arène, se frappant fièrement la poitrine pendant que la foule le conspuait à toute force.

Robert-Allaire

Yvon Robert a perdu sa première décision depuis son début à l'aréna aux mains de Louis Allaire dans la première préliminaire de la soirée.

Le match a duré les quinze minutes réglementaires, Allaire obtenant le verdict de l'arbitre à la fin des hostilités. Le vainqueur a été à l'attaque pendant presque toute la durée de la lutte et a décroché un triomphe bien mérité.

La rencontre a été dénuée de toute rudesse et a été fort goûtée de l'assistance qui a chaleureusement applaudi les deux gladiateurs à leur sortie du rond. Allaire pesait 205 et Robert 216.

Match nul

Léo Numa le populaire Scandinave, qui avait créé une si remarquable impression lors de son début local, il y a déjà quelques semaines, a fait match nul de vingt minutes avec Nick Skotos dans la seconde préliminaire de la soirée.

L'adversaire de Numa s'est rendu rapidement impopulaire par ses tactiques brutales. La rencontre venait à peine de commencer qu'il rudoyait Numa de son mieux. Il s'aperçut cependant que le Scandinave n'était pas prêt à tout encaisser sans riposter. Numa ne se fit en effet pas prier pour lui remettre le change et plusieurs fois, il lut porta de tels coups que le Grec décida d'y aller plus prudemment par la suite. La rencontre fournit de l'action rapide, les deux rivaux attaquant sans répit et maintenant une vive excitation parmi la foule. Le verdict de match nul était en tout conforme à ce qui s'était passé. Numa pesait 213 et Skotos 200.

Westenberg - Judson

Le troisième match de la soirée a fourni un spectacle purement scientifique mais qui a extrêmement intéressé la foule.

La rencontre alignait deux adversaires également scientifiques et forts et la victoire a été disputée avec acharnement de part et d'autre. Judson s'est surtout servi des clefs de bras et des prises d'orteil alors que Westenberg a surtout employé la prise de tête. En une circonstance, Judson s'est assuré une torsion de poignet qu'il conserva pendant trois au quatre minutes avant que Westenberg ne puisse réussir à s'en échapper. En quelques autres circonstances Westenberg a tenté mais sans succès quelques coups de bélier car Judson se tenait sur ses gardes.

Dénuée de toute rudesse et et fournissant de l'action rapide et intéressante pendant toute sa durée cette rencontre a vivement plû à la foule qui n'a pas ménagé ses applaudissements aux deux hommes. A la fin des hostilités, comme aucun des deux gaillards n'avait pu s'assurer une chute, Tremblay la déclara nulle. Judson ne pesait que 205 contre 220 par Westenberg.

Simon gagne

Raoul Simon, le colosse français qui n'a pas encore été battu depuis l'ouverture de la saison de lutte à l'Arena a ajouté une autre victoire à son remarquable record en triomphant de Jim Nelson dans la semi-finale de la soirée. Simon prit l'unique chute de la rencontre en un peu plus de dix minutes. Il prit un "half Nelson" pour envoyer Nelson au tapis et le terrasser par un écrasement général.

Simon s'est affirmé infiniment supérieur à son adversaire qui a donné l'impression d'être peu en condition. Simon a eu l'avantage du commencement à la fin et n'a eu aucune difficulté à vaincre son rival. Simon pesait 232 et Nelson 220.

Henri Deglane, 217, Montréal, a défait Billy Bartush, 225, Chicago, deux chutes sur trois. (Deglane 11.33, Bartush 10.25, Deglane 8.41).

Raoul Simon, 232, France, a défait Jim Nelson, 220, Galveston, Tex., chute en 10.33.

Marvin Westenberg, 220, Tacoma, Wash., et Frank Judson, 205, Detroit, ont fait match nul, 30 minutes.

Leo Numa, 213, San Francisco, et Nick Skotos, 200, Boston, ont fait match nul, 20 minutes.

Louis Allaire, 205, Worcester, Mass., a défait Yvon Robert, 220, Montréal, décision, 15 minutes.

Léo Bouliane, le "Howie Morenz" du jeu de crosse

LE GOLF

HAGEN VEUT Y PRENDRE PART

Détroit, 17. — Lorsqu'on lui a appris que son nom ne se trouvait pas sur la liste des concurrents dans le grand tournoi de golf ouvert de la Grande Bretagne qui aura lieu le 6 juin, Walter Hagen, quatre fois vainqueur de ce tournoi, a déclaré qu'il avait envoyé un cablogramme demandant d'y prendre part.

"Je ne sais pas toutefois si on acceptera mon inscription ou non", d'ajouter Hagen. "Je croyais que la fermeture des inscriptions était la même que notre tournoi national ouvert ainsi j'ai envoyé un cablogramme aussitôt que j'ai su que ce n'était pas naref."

Hagen est encore incertain s'il jouera dans le tournoi anglais, mais il voudrait que son nom soit inscrit sur la liste.

AU FOREST HILL

A cause de la mort de J.-P. Anglin, ancien président et président du comité des finances du club de golf Forest Hills, l'exécutif du club a décidé hier de contremander toutes les activités, cette semaine.

Tous les membres de l'exécutif assisteront aux funérailles qui auront lieu, demain.

Epreuves entre les bains affiliés à la C. A. S. A. à Montréal

Au bain Saint-Louis, angle de l'avenue Hôtel-de-Ville et de la rue Ontario, avait lieu une série d'épreuves de natation entre les différents représentants des bains de la ville de Montréal, affiliés à la Canadian Amateur Swimming Ass. Ces épreuves, qui réunissaient un nombre considérable d'enthousiastes de la natation, avait pour but ultime de promouvoir l'affiliation de nouveaux bains à la C.A.S.A., dans un désir général de voir se propager l'enseignement de la natation et les méthodes de sauvetage. L'échevin J. Monette, membre du comité exécutif, qui devait présider la soirée, ne put être présent et s'excusa dans une lettre assurant aux organisateurs de la soirée l'entier concours des autorités de la ville de Montréal. Cette réunion était la première du genre. Dans un enthousiaste discours, M. J.-E. Simard, secrétaire de la C.A.S.A. et président de la Société Royale de Sauvetage, cita à l'honneur l'instructeur du bain S.-Louis, M. W. Aird, lequel détient tous les diplômes de compétence et de mérite de la C.A.S.A. et profita de l'occasion pour faire un appel aux mères de famille, les invitant à envoyer sans crainte leurs enfants aux bains publics, assurées qu'elles sont que le sport de la natation ne comporte que des avantages, sous une aussi habile direction. Développant ensuite son idée, M. Simard souligna le fait que déjà quatre bains publics étaient affiliés à la C.A.S.A. et souhaita que d'autres imitassent cet exemple, de façon à former une association régie par les mêmes principes et mue par les mêmes ambitions. Quant aux avantages que comporte une telle association, ils sont clairement démontrés par les résultats, la natation étant le plus complet et le plus parfait des sports.

Au cours de la séance furent distribués des diplômes de la Société Royale de Sauvetage obtenus par des nageurs lors d'une récente épreuve au Bain Schubert. Etaient présents: MM. W.-W. Caven, président de la section de Québec de la C.A.S.A., G.-I. Austin, secrétaire, C.-H. Golden, ex-président, et autres.

JACK GAGNON SE BATTRA AVEC RIOUX LE 26 MAI

Jack Gagnon sera l'adversaire de Rioux le 26 mai à l'Aréna Mont-Royal, lors de la séance de boxe du promoteur Jules Racicot. Le jeune promoteur en est venu à une entente avec M. Oscar Benoit, gérant de l'Arena et, dorénavant, toutes ses séances de boxe auront lieu à l'amphithéâtre de la rue Mont-Royal Est. Son intention est de rendre cette place aussi populaire pour la boxe qu'elle l'est présentement pour la lutte et de rappeler aussi les fameux combats qui se sont disputés au temps des Deschamps, Fleming, Solly Green, etc. Comme le disait un de nos confrères, Racicot est bien le "Benjamin" de tous les promoteurs du Canada, mais la séance qu'il nous offrira le 26 au soir est d'une importance extraordinaire, et sera certainement l'un des événements de l'année. Nous sommes convaincus que le public se rappellera longtemps cette soirée.

Chacun des combats qui figureront au programme pourrait figurer comme finale sur n'importe quelle séance de boxe. Mais voulant donner un programme extraordinaire, le promoteur Racicot a donc pris tous les moyens possibles et on pourrait même dire impossibles pour présenter aux fervents de ce sport une soirée mémorable. Et comme nous le constaterons d'ailleurs, ça sera une séance inoupassable.

Jack Gagnon sera donc l'adversaire d'Elzear Rioux dans un combat de 10 rondes. Au premier abord, le promoteur Racicot ne pensait pas pouvoir faire venir Gagnon à cause de la forte somme qu'il exige de la part du promoteur, mais ce dernier après mûre réflexion, s'est rendu aux exigences du boxeur et a décidé de lui accorder la somme demandée. Comme on le sait d'ailleurs, Jack Gagnon est un de nos meilleurs poids lourds canadiens du monde entier et sa victoire concluante sur Tuffy Griffiths qu'il mit hors de combat en 6 rondes le prouve bien, quoique Griffiths fût classé en ce moment parmi les dix meilleurs poids-lourds au monde.

Rioux aura donc à faire la lutte de sa vie le 26 au soir.

Quoique le promoteur Racicot ait engagé Benny Brostoff pour se battre dans un combat de 10 rondes, il lui semble impossible dans le moment de lui trouver un adversaire convenable, car tous semblent l'éviter. Le petit juif qui, depuis son arrivée à Montréal, ne fait qu'avec des poids-plumes, aspire bien à la couronne de 118 livres, détenue par Al. Brown. "Cette année", dit-il, "je veux me battre avec des hommes de mon poids et je me crois de taille à lutter avec tout homme de 118 livres." Le fait qu'il fit match nul de 10 rondes avec Pete Sanstol le prouve bien. Une chose certaine, c'est que lorsqu'il est dans le rond, on est sûr de voir de l'action. Qui ne se rappelle sa brillante victoire sur Robert Paulhus l'été dernier? Il envoya même ce dernier au plancher à plusieurs reprises. Lorsque Young Zazzarino était à son meilleur, Benny Brostoff le battit en 4 rondes. Ralph McNaughton et Léo Kid Roy subirent le même sort dans leur rencontre avec le petit juif. C'est donc dire qu'il est redouté par plusieurs. Tout de même, le promoteur Racicot espère d'ici peu lui trouver un digne adversaire.

La venue de Jack Gagnon en notre ville causera certainement un très grand intérêt. L'on verra deux poids-lourds canadiens-français. Le vainqueur de ce match aura devant lui la plus belle chance de sa vie. C'est donc dire que les coups pleuvront drus et fermes ce soir-là. Gagnon est un cogneur dangereux et lorsque sa droite s'abat sur le menton de son adversaire, il n'y a pas de revenez-y. Rioux, d'un autre côté, possède la force, et ses coups de massue font certainement effet.

Benny Leonard bat Goldman en 2 rondes

Newark, 17. — Benny Leonard a mis Marty Goldman, welterweight, de New-York, hors de combat en deux rondes, hier soir.

Leonard pesait 149½ et Goldman, 143.

Un coup de la droite à la mâchoire a terminé la rencontre.

Springfield, 17. — Maxie Rosenbloom, champion mi-lourd a battu Harry Ebbets de Freeport, L. I., dans un combat de 10 rondes.

Rosenbloom a obtenu le vote de l'arbitre et de l'un des juges. L'autre juge a voté pour Ebbets.

Rosenbloom pesait 179 et Ebbets 176.

Ernie Schaaf, Boston, a mis Edward Winston, Waterbury, Conn., hors de combat en 4 rondes. Schaaf pesait 210, et Winston, 191.

Boston, 17. — Joe Knight, de la Georgie, et Charlie Bélanger, boxeur mi-lourd canadien se rencontreront le 23 mai dans un combat de 10 rondes.

Chicago, 17. — Jack Kilbourne, boxeur poids moyen d'Australie a concédé un avantage de 22 livres à Buck Everett, de Gary, Ind., mais a eu quand même peu de difficultés à obtenir la décision à la fin d'un combat de 10 rondes. Kilbourne pesait 161 livres et Everett, 183.

Kilbourne a eu le dessus dans huit rondes, et les deux premières ont été nulles.

Verdun jouera ce soir avec le Saint-Aloysius

Une partie de crosse sera jouée ce soir, à 7 heures dans la série du printemps pour la coupe Lalonde, alors que le S.-Aloysius et Verdun en viendront aux prises au terrain coin des rues Lotourneux et Notre-Dame Est. Si le S.-Aloysius gagne, il s'assurera une place dans la série de détail. Si le Verdun l'emporte, il prendra la première place dans la section des visiteurs et les chances des Shamrocks et du S.-Anthony ne seront pas si belles.

Paul-Marcel Raymond est en tête ces compteurs dans cette série.

Lord Bessborough sera là

La saison du sport des yachts à voile est ouverte depuis quelques jours sur le Saint-Laurent et le lac Saint-Louis.

L'on a annoncé hier que Lord Bessborough a accepté l'invitation du Royal St. Lawrence Yacht Club d'assister à l'inauguration de son nouveau quai, le 4 juin.

Défi de Beaurivage

Eddie Beaurivage lance un défi à Leo Salvas pour un combat de boxe qui aurait lieu à l'Aréna Mont-Royal ou ailleurs. Beaurivage est désireux de s'affirmer.

DELAMARRE PRATIQUE LA LUTTE AVEC EMILE MAUPAS

Après avoir émerveillé les populations pendant vingt ans par ses merveilleux tours de force, Victor Delamarre a décidé de faire de la lutte. Depuis quelques jours, il est rendu à Val Morin où il pratique avec Emile Maupas, le vétéran du matelas, l'un des hommes les plus habiles et les plus scientifiques que la métropole du Canada a jamais vus à l'oeuvre.

Maupas reprouve et condamne la brutalité dans les luttes. Il aime la lutte rapide, scientifique, brillante, dans laquelle les prises se succèdent les unes aux autres et fournissent de l'action et du mouvement bien propre à intéresser et à enthousiasmer le public. Maupas qui, en dépit des ans est resté étonnement jeune se plaît maintenant à inculquer sa science à ses élèves. Il est en train de former Yvon Robert et il a commencé à révéler à Delamarre les secrets de son art.

Maupas est convaincu que Delamarre deviendra un lutteur redoutable. Il possède une force phénoménale et une agilité et une souplesse peu communes. "Sa force lui permettra de paralyser les efforts d'hommes beaucoup plus lourds que lui et son agilité est absolument surprenante", a déclaré hier Emile Maupas, lors d'une visite à la "Presse" avec son protégé. "Delamarre est un homme qui ne laisse rien trainer," dit-il. Si un bras, une jambe sont à sa portée, il les saisit rapidement et il vous malmène son homme et l'oblige à céder?"

Delamarre arrivera sous peu à peser 165 livres et il sera alors en mesure de s'attaquer à des hommes pesant 20 à 25 livres de plus que lui.

Il y a toute apparence que Delamarre fera son début à Québec où il est extrêmement populaire, mais il n'est pas douteux que Montréal aura aussi occasion de le voir.

Pete Sanstol s'en vient au Canada pour y rester

Pete Sanstol est revenu pour de bon au Canada.

Arrivé samedi à Montréal après un séjour de plus de six mois en Norvège, le populaire petit boxeur a passé la journée d'hier et de dimanche à rendre visite à ses amis.

Sanstol était encore un enfant, peut-on dire, lorsqu'il est parti l'automne dernier pour aller passer quelques mois dans son pays. Il nous revient un homme dans toute la force du mot. Pendant le temps qu'il a été absent, il a mûri pourrait-on dire. Sa volonté s'est affirmé, il a mis de côté certain sentimentalisme pour devenir un homme d'action. Il voulait revoir ses parents, il voulait respirer l'air de son pays. Il a rencontré tous ses proches, il a revu ses anciens amis, les endroits où s'est écoulé son enfance, puis il a voulu revenir. Il a compris que son avenir est au Canada et il est revenu. Il a rempli les devoirs qu'il avait à remplir et il est revenu sur le sol canadien dont il a fait sa patrie d'adoption. Sanstol a compris pendant qu'il était en Norvège que des racines puissantes l'attachent à notre pays. Transplanté ici, il a formé des attaches vivaces et il compte bien que sa vie s'écoulera au Canada. Il aime notre pays, il aime la population canadienne-française sympathique et hospitalière et il se trouve ici en famille.

Le petit boxeur norvégien qui est l'image même de la santé compte bien que la prochaine saison de boxe sera l'une des meilleures de sa carrière. Il est prêt à rencontrer tout homme de sa classe. Le public de Montréal aura occasion de le revoir bientôt à l'oeuvre, lors des séances du promoteur Armand Vincent.

Gus Sonnenberg viendra rencontrer Westenberg

Dynamite Gus Sonnenberg sera au programme de la prochaine séance de lutte des promoteurs Lucien Riopel et Louis Létourneau, lundi prochain, à l'Aréna Mont-Royal.

L'ancien champion du monde rencontrera Martin Westenberg dans la finale d'un fameux programme qui comprendra plusieurs autres intéressants combats.

Au gymnase Beauchesne

Quatre bonnes rencontres de lutte seront à l'affiche ce soir, au gymnase Beauchesne, 1114 Beaubien est.

30 minutes.—J. Trudeau, 145 livres, vs Bill O'Brien, 149 livres.

30 minutes.—Boychuck, 160 livres, vs Jean Lagacé, 158 livres.

45 minutes.—Johnny Bélanger, 165 livres, vs J.-L. Marchand, 149 livres.

2 dans 3 à finir.—Rolland Labrie, 170 livres, vs Eddy Marquette, 167 livres.

Arbitre: E. Boucher.

Le fils d'Henry Ford dans les 500 milles d'Indianapolis, le 30 mai

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Indianapolis, 17.—Edsel Ford, fils de Henry Ford, conduira le premier auto qui partira le 30 mai dans la course de 500 milles à Indianapolis. Quarante concurrents se disputeront la victoire et la bourse.

Martin se battra à Ottawa

Frankie Martin, l'un des protégés de Sam Gibbs, qui a battu récemment Harry Leibovitz rencontrera demain Ernie Booth, d'Angleterre dans un combat de 8 rondes à l'Auditorium d'Ottawa.

Frank Fiore rencontrera Connie Morris, de Cleveland, dans un match de six rondes.

Pittsburgh. — Paul Pirrone, Cleveland, a mis Ray Tramblie, Rockford, Ill., hors de combat, 4.

LE VETERAN SPRING REÇOIT SON CONGE

Toronto, 17. — Doughy Spring, l'un des vétérans du club de crosse New Westminster, qui avait été engagé par le club Toronto, a été congédié par ce dernier. Les jambes de Spring ne pouvaient fournir l'effort que demande le jeu. Spring retournera à New Westminster.

Combats d'hier soir

New York. — Kid Chocolate a obtenu la décision sur Mike Sarzo, New York, 10; Enzo Piermonte, Italie, a mis Mike Collins, New York, hors de combat, 1.

Chicago — Jack Kilbourne, Australie, a obtenu la décision sur Buck Everett, Gary, Ind., 10.

Newark, N.J. — Benny Leonard, New York, a mis Marty Goldman, New York, hors de combat, 2; Ernie Ratner, Newark, a obtenu la décision sur Benny Valger, New York, 8.

Toronto—W. L. (Young) Stribling, Macon, Ga., a défait Jos. Doctor, N.Y., 9; Doctor a été disqualifié.

Terre Haute, Ind. — Sammy (Kid) Slaughter, Terre Haute, a obtenu la décision sur Rosy (Kid) Baker, Anderson, Ind., 10.

Sioux City, Ia.—Harold Hoxwood, Des Moines, Ia., a obtenu la décision sur Homer Sheridan, Sioux City, 6.

Alexandria, Va. — Bod Godwin, Adèle Ga., et Joe Banovic, Binghamton, N.Y., ont fait combat nul, 8.

Terre Haute, Ind. — Jackie Parker, 150, S.-Bernice, Ind., a obtenu la décision sur Joe Oriskell, 125, Georgetown, Ill., 6; Glenn Nidey, 139, Terre Haute, a obtenu la décision sur Jack Hansen, 136, Chlohg, Ill., 6.

Chicago — Pete Pantaleo, 129½, Philadelphie, a obtenu la décision sur Buddy Kears, 128 Chicago, 4; Fred Langford, 162, Gary, et Bob Grosmek, 161, Chicago, ont fait combat nul, 4.

GRANDE VENTE
de PANTALONS de FLANELLE

Achetez-en pour les sports — l'eau, le tennis, le golf, l'auto! Achetez-en pour ménager vos complets quand vous n'êtes pas en devoir. Pareille valeur ne se reverra JAMAIS!

PANTALONS DE FLANELLE GRISE. —Prix régulier $4.50, pour **$2.95**

PANTALONS DE FLANELLE GRISE. —Prix régulier $7.50, pour **$4.95**

PANTALONS DE FLANELLE BLANCHE. —Prix régulier $7.50, pour **$4.95**

PANTALONS DE FLANELLE BLANCHE. —Prix régulier $10.00, pour **$6.50**

PANTALONS DE FLANELLE BLANCHE ANGLAISE. —Prix régulier $12.00 et $14.00, pour **$8.95**

Pas de commandes téléphoniques ou C.O.D. — pas d'échange

R. J. Tooke Ltd
MONTREAL
Gentlemen's Wearing Apparel
PEEL AND ST. CATHERINE STREET

Magasin ouvert de: 8.30 a.m. à 6.30 p.m. Samedi jusqu'à 10 p.m.

Valises Autofab

POUR VOTRE AUTO

Voyager confortablement malles solidement construites en acier épais—garnitures à l'émail ou au chrome — la meilleure valeur au Canada en fait de malle en acier—à partir de $20.95. Pour toutes les marques d'auto. Votre marchand en a.

AUTO FABRIC PRODUCTS CO., LTD
1598-1606 rue Clarke, Montréal.

Voici une saine règle d'économie

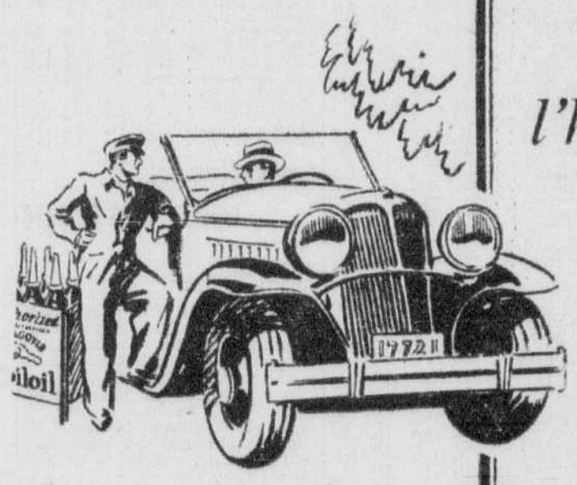

pour l'homme qui conduit un

McLAUGHLIN-BUICK
CADILLAC
FRANKLIN
GRAHAM
HUPMOBILE
LA SALLE
LINCOLN
PACKARD
TWIN SIX

employez la

Mobiloil "BB"

pour économie et securité

Si le nom de votre auto apparait sur la liste ci-contre, la Mobiloil "B" est l'huile la plus économique que vous puissiez employer — l'huile recommandée par le Bureau des Techniciens de Mobiloil. Ces hommes ont fait une étude de toutes les marques d'automobiles et ont mis au point une huile qui convient exactement à votre voiture. Vous épargnerez de l'argent et vous vous éviterez des ennuis en suivant leurs conseils.

La Mobiloil est l'huile à moteur qui se vend le plus au monde — à cause de son économie et de son exceptionnelle efficacité. Dans tous les pays et sous tous les climats, elle a démontré son aptitude à résister à la chaleur, à l'usure, à la vitesse et au plus dur usage.

Arrêtez-vous à l'enseigne Mobiloil, faites vidanger votre carter et refaites le plein du type Mobiloil convenant à votre moteur. Votre graissage sera plus efficace et votre auto durera plus longtemps.

Mobiloil

L'huile à moteur qui se vend le plus au monde

IMPERIAL OIL LIMITED
Distributrice de Mobiloil au Canada.

Fabriquée par la
VACUUM OIL COMPANY INC.

Sir Wilfrid Laurier a jeté les bases de la politique impériale britannique suivie aujourd'hui

Un hommage éclatant est rendu au grand Canadien-français par le duc de Montrose. — Le but de la mission écossaise ici. — La conférence d'Ottawa. — Les dominions.

AU CANADIAN CLUB

(De notre extra d'hier)

Les paroles mémorables prononcées par Sir Wilfrid Laurier lors du congrès impérial des Chambres de commerce britanniques, auquel il assistait ici il y a vingt-neuf ans, ont été rappelées, aux applaudissements de tous, cet après-midi, par le duc de Montrose, président honoraire de la mission commerciale écossaise, venue à Montréal à bord du bateau-exposition "Letitia", à l'issue du déjeuner offert par le Canadian Club aux délégués écossais, à l'hôtel Windsor.

Devant les quelque sept cents personnes réunies pour l'entendre, le duc de Montrose n'hésita pas à dire que la politique tracée par Sir Wilfrid,—préférence douanière impériale si tout l'empire en bénéficie, — a été unanimement adoptée par l'empire britannique.

Ceci posé, le duc de Montrose exposa le but de la mission commerciale écossaise: "nous ne doutons pas du succès de la conférence impériale à Ottawa, mais les résultats de pareille réunion seront lents à se concrétiser et c'est pourquoi, avec la vigueur et l'esprit d'entreprise que tout le monde s'accorde à reconnaître aux Ecossais, nous n'avons pas hésité à frêter un bateau spécialement pour nous mettre en rapport personnellement avec le négoce canadien. Nous ne sommes, pas ici pour parler, mais bien pour agir."

But de la conférence

Parlant plus spécifiquement de la conférence impériale d'Ottawa, le duc de Montrose démontra qu'elle aura avant tout pour but d'empêcher les énormes pertes d'argent que le manque de limitation des importations a fait subir au Royaume-Uni et, à l'empire tout entier. Il rappela qu'en 1930, alors que la Russie offrait du blé cinquante ou soixante pour cent moins cher que nul autre pays au monde, le Royaume-Uni l'avait acheté, ce qui avait eu pour résultat de plonger toute la population dans une grande détresse économique. En 1931, la Russie rouge offrit à nouveau son blé à trente ou cinquante pour cent moins que les autres pays; le Royaume-Uni l'acheta une seconde fois.

"Notre agriculture, votre agriculture, dit entre autres le duc de Montrose, en souffrirent. Cela signifia pour vous en particulier une perte de 75 millions de dollars. Et pour nous, fort probablement, une perte également sensible du fait que vous eûtes cette somme en moins pour vous permettre d'acheter les produits et marchandises du Royaume-Uni." Le duc de Montrose insista aussi sur le fait que la coût de la vie n'est bas dans le Royaume-uni qu'en apparence: "on oublie trop facilement, dit-il, que les $530,000,000, payés aux chômeurs anglais et écossais doivent être ajoutés si l'on désire obtenir des des chiffres véritablement exacts; ce faisant l'on se rend compte facilement que le coût de la vie dans le Royaume-uni est le plus élevé du monde entier".

"Sir Wilfrid Laurier, dit le duc de Montrose, fut un homme de grande vision lorsqu'il affirma en ma présence, il y a quelque vingt-neuf ans, que le Canada appuierait toujours la préférence douanière impériale si non pas la Grande-Bretagne seule mais tout l'empire britannique en bénéficiait".

Ce dont sir Wilfrid parlait il y a plus d'un quart de siècle, est maintenant devenu un véritable fait accompli".

Les dominions et la crise

"Ce sont, poursuivit le duc de Montrose, les dominions qui ont véritablement sauvé l'empire britannique et la Grande-Bretagne, au cours de la crise économique que nous traversons, crise qui restera probablement comme la plus importante de toutes dans les annales du monde entier."

En terminant, après avoir une fois de plus souligné l'autonomie intégrale de tous les dominions formant l'empire britannique, le duc de Montrose rappela le rôle important que le Canada avait joué lors de la dernière conférence économique impériale, tenue à Londres en 1930. "C'est pour rendre hommage à cette compréhension de ce qui est nécessaire à l'empire britannique, que la capitale du Canada, Ottawa, a été choisie comme le lieu de la grande réunion cette année".

M. Macpherson, président du Canadian Club, présenta le duc de Montrose.

Bourse de New-York

(De notre extra d'hier)

(Par Jenks Gwynne & Co.)

Ouv. Haut Bas 2.45 ors

	Ouv.	Haut	Bas	2.45 ors
Adams Express	2	2	2	2
Air Reduction	36¾	36¾	34⅞	36
Alleghany Corp	1	1	1	1
Allis-Chalmers	6¼	6¼	5¾	5¾
Allied Chemical	50½	51	49	51
Amerada Corp.	16¼	16¼	15⅛	15⅛
Am. Ag. Ch. of D.	4	4	4	4
Am. Beet Sug.	4½	4½	4½	4½
Am. Brake Shoe	7¼	7¼	7¼	7¼
Am. Can	38⅝	38⅝	34⅛	36⅝
Am. an For. Pow.	3	3	3	3
Am. Inter. Corp.	3⅞	3⅞	3½	3½
Am. Ice	15½	15½	13⅞	15½
Am. Loco.	5⅞	5⅞	5⅜	5⅝
Am. Mach. & Fdy	12⅝	12¾	11¾	12
Am. Power & Lt.	7¼	7¼	7¼	7¼
Am. Radiator	4⅛	4⅛	4	4
Am. Smelting	9⅛	9⅛	8¾	8¾
Am. Steel Fdries	4	4	4	4
Am. Tel. & Tel.	94⅝	94⅞	93½	94⅝
Am. Tobacco	60	60	57½	57½
Do. "B"	63½	63½	61	61
Am. Waterworks	16⅛	16⅛	15	15½
Anaconda Copper	4⅝	4⅝	4⅛	4⅛
Armour "A"	⅞	⅞	⅞	⅞
Do. "B"	½	½	½	½
Assoc. Dry Goods	3	3	3	3
Atchison	29¾	29¾	27¾	29⅜
Atl. Coast Line	12⅛	12⅛	11¾	11¾
Atl. Refining Co.	10⅜	10⅜	10⅛	10⅜
Auburn Motors	32	32⅛	28⅝	30⅛
Baldwin Loco.	3¼	3¼	3¼	3¼
Balt. & Ohio	5⅛	5⅜	5	5⅛
Barnsdall Corp.	4¼	4¼	4	4
Bendix	8⅜	9	8⅜	8⅜
Beth. & Co	7¾	7¾	7⅜	7½
Bethlehem Steel	12¼	12¼	11⅞	12
Borden's Co.	27⅜	27⅞	26⅜	27½
Borg. Warner	4	4	4	4
Briggs Mfg.	4¼	4¼	4	4⅛
Brookl. Mn. Tr.	37	37	36	36⅛
Bucyrus Erie Co pfd	4¼	4¼	4¼	4¼
Byers, A. M.	7	7	7	7
Burroughs Ad. Mch	7½	7½	7⅛	7⅛
Canada Dry	7¼	7¼	7⅛	7⅛
Canadian Pacific	10⅛	10⅛	9⅞	10⅛
Case, J. I.	18	18½	17⅝	18
Cerro de Pasco	6	6⅛	6	6⅛
Chesapeake & Ohio	13⅜	13⅝	13	13½
Chesapeake Corp.	1	1	1	1
Chrysler	8	8	7¾	7¾
Coca Cola	91¼	92⅝	90½	92⅜
Colorado Fuel & I.	4¾	4¾	4¾	4¾
Columbia Carbon	16⅝	16⅞	16	16⅜
Columbia Gas	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
Counw. South	2⅝	2⅝	2⅜	2⅜
Congress Cigars	5	5	5	5
Cons. Cigars	8¼	8¼	8	8
Con. Gas	45⅝	46¼	44½	46⅛
Commercial Solv.	5½	5⅝	5⅛	5⅝
Cont. Baking "A"	4	4	4	4
Do. "B"	½	½	½	½
Continental Can	20½	20½	20¼	20½
Do Insurance	10	10	9½	9½
Continental Oil	4⅞	5	4⅞	4⅞
Corn Products	31⅞	32½	31⅝	32½
Curtiss Wright	1	1	1	1
do "A"	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Del. et Hudson	50¼	50¼	47⅞	49
Detroit Edison	80	80	80	80
Du Pont	26½	27¼	25½	27¼
Drug Inc. xd	34⅝	35	33¾	35
El. Auto Lite	10⅞	11	10½	10⅞
El. P. and L.	6	6⅛	6	6⅛
Erie Ril	3½	3½	3	3
do 1st pfd	3⅞	3⅞	3½	3½
Eastman Kodak	40	40¾	38¼	40¼
Fid. Phoenix	9¾	9⅞	9⅜	39½
First Nat. Stores	40½	40½	37¾	39
Foundation Co.	1½	1½	1⅜	1⅜
Fox Film "A"	2⅛	2½	2⅛	2⅛
Freeport Texas	13⅞	13⅞	13⅜	13⅜
Gen. Asphalt	7½	7½	7¼	7¼
Gen. Amn. Tank	12⅝	12⅝	12	12
Gen. Baking	12	12¼	12	12¼
Gen. Cigars	26⅛	26⅛	25	25
Gen. Electric	13	13⅜	12⅞	13
Gen. Food	27⅛	28	27	28
Gen. Motors	10⅛	10⅛	10	10¼
Gen. Ry. Sig.	11	11	10⅞	10⅞
Gen. Theatres	¼	¼	¼	¼
Gillette S. R.	13¾	13¾	13	13⅜
Glidden	3⅝	4	3⅞	3⅞
Gold Dust	11¼	11¼	11⅛	11⅛
Goodrich	3⅝	3¾	3¼	3¼
Goodyear Tire	9⅝	9⅝	9¼	9¼
Graham-Paige	1⅝	1⅝	1½	1⅝
Granby Mining	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
Gr. Northern pfd	8½	8½	7⅞	7⅞
Gr. Northern Ore	6⅝	6⅝	6⅜	6⅜
Grigsby Grunow	¾	¾	¾	¾
Hershey Choc.	52	52	51	51
Houston Oil	10	10	10	10
Do. new	2⅜	2⅜	2¼	2¼
Hudson Motors	3¾	3¾	3⅝	3⅝
Hupp Motors	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
Ill. Central Ry.	8⅛	8⅛	6⅞	7
Ingersoll Rand	15¼	15¾	15	15¾
Inter. R. Trans.	6⅝	7	6⅝	7
Int. Bus. Machine	76	76	72⅜	75¼
Int. Harvester	16¼	16¼	15⅝	16⅛
Int. Hydro-Elect.	6¼	6¼	6⅛	6⅛
Int. Nickel	4¾	4⅞	4¼	4¼
Inter. Pap. Pfd.	4	4	4	4
Int. Tel. and Tel.	4⅝	4¾	4⅜	4⅝
J. Manville	10⅝	11	10⅝	11
Kansas C. South.	5	5	5	5
Kelvinator	2½	2½	2⅜	2⅜
Kenn. Copper	6½	6½	6⅛	6⅛
Kresge	9⅝	9¾	9½	9½
Kreu. and Toll	⅛	⅛	⅛	⅛
Lambert Co.	32	32	29¼	30½
Lehigh Valley	7	7	7	7
Lig. Myer B. XD	45¾	45¾	45	45
Loews Theatre	21⅝	21⅝	21¾	21½
Lorillard Co.	13	13	12¼	12⅝
Mathieson Alkali	9¾	10	9¾	10
Magma Copper	⅞	4⅜	4⅜	4⅜
May Dept. Sto. XD	12	12	11½	11½
McKeesport Tin	30⅞	31¾	30¼	31¾
Miami Copper	2	2	2	2
Missouri K. and T.	2½	2½	2½	2½
Miss. K. and T. pfd	6	6	5½	5½
Missouri Pacific	2	2	2	2
Miss. Pacific pfd	3½	3½	3¼	3½
Mont. Ward	6½	6½	6	6⅛
Mullins Body	5	5	5	5
Murray Corp.	4	4	4	4
Nash Motors	10½	10½	10¼	10⅜
Nat. Biscuit	31½	31⅝	30	31⅝
Nat. Cash Reg.	8¼	8¼	8	8⅛
Nat. Dairy Pr.	19⅝	20	19	19⅞
Nat. Dist.	17¼	17¼	17⅛	17⅛
Nat. Lead	60	60	58	59
Nat. Power & Lt.	11⅛	11⅜	10⅞	11
Nevada Cons.	3¼	3¼	3⅛	3⅛
New Haven	8½	8½	7⅞	8⅛
N. Y. Central	10⅝	10⅞	10¼	10⅜
Norfolk & Western	75	75	73¾	73¾
North American Co.	21	21½	20½	21⅜
North Am. Aviat.	1¾	1¾	1¾	1¾
Northern Pacific	8	8	7½	8
Noranda Mines	13½	13	12½	13
Otis Elevator	12½	12½	11¾	11⅝
Owens Bottle	19¼	19¼	19¼	19¼
Pac. Gas & Elec.	25	25	24⅜	24⅝
Pacific Lighting	29⅝	29¾	29¼	29¼
Packard Motors	2⅛	2⅛	2	2
Pafamount Publix	3	3	3⅛	2⅞
Penick and Ford	20	20	20	20
Penn. R.R.	10	10	9⅝	9⅝
Phillips Pete.	3¾	3¾	3⅝	3⅝
Pressed Steel Car	1⅝	1⅝	1⅛	1⅛
Proc. and Gam.	28	28⅜	27½	28⅜
Public Ser. Corp.	41¾	42	40⅜	42
Pullman	14⅜	14½	13¾	13¾
Pure Oil	4	4	4	4
Radio Corp.	3¾	3⅞	3⅝	3⅝
Radio Keith	2½	2½	2⅜	2⅜
Remington Rd.	2	2	2	2
Reo Motors	1¾	1¾	1⅝	1⅝
Rep. I. & S.	3	3	3	3
Reynolds "B"	31¾	31½	31	31½
Royal Dutch	15	15⅞	13	15⅛
Safeway Stores	43½	44	42	44¼
Shell Union Oil	2⅝	2⅝	2⅜	2⅝
Sears Roebuck	16⅜	17⅜	15⅝	16⅜
Simmons Bed	4⅜	4⅜	4¼	4⅜
Sinclair Cons.	4⅜	4⅝	4⅛	4⅜
South. Col. Edison	23⅞	24	23⅜	24
Southern Pac.	10	10⅜	9	10⅛
Southern Railway	3	3⅛	2⅞	3⅛
Standard Brands	11⅜	11⅝	11	11¼
Standard G. & El.	12¾	12¾	11¼	12½
Stand. O. N.J. XD	22⅞	23½	21½	23½
Stand. Oil. Cal.	18⅛	18⅝	17⅜	18⅛
Stewart Warner	2½	2½	2½	2⅝
Stone & Webster	7⅞	8	7⅝	8
Studebaker	4¼	4¼	4	4
Tennessee Copper	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Texas Gulf Sulphur	16½	16⅝	16¼	16½
Texas Oil	10⅝	11	10⅛	11
Texas Pac. C. & O.	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
Texas Pacific Land	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Tide Water	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Timker Roller	13⅛	13½	13⅛	13½
Tri-Continental	2⅛	2⅛	2	2⅛
Tri-continental pfd	53⅛	53½	52	53½
Union Car & Car.	16⅞	16⅞	16¼	17¼
Union Oil. Cal.	9⅜	9½	9⅜	9½
Union Pacific	43½	45⅜	40	45
United Aircraft	7¼	8⅜	7	8⅜
United Corp.	5⅝	5⅞	5⅜	5⅝
United Cigar	½	½	½	½
United Fruit	15⅜	15¾	15	15¾
United Gas Imp.	15⅝	16⅛	15¾	16⅛
U.S. Cast Iron Pipe	9½	9½	9½	9½
U.S. Ind. Alcohol	16⅝	17¼	15¾	17¼
U.S. Realty	3¼	3½	3¼	3⅜
U.S. Rubber	2	2	2	2
U.S. Steel	28⅝	28½	26½	28½
Ut. Pow. & Light	2⅝	2⅝	2½	2⅝
Vanadium Steel	6⅞	7⅛	6⅝	6⅞
Wabash	1	1	1	1
Warner Bros.	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Western Maryland	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Western Union Tel.	17⅞	19⅜	17¼	19⅛
Westinghouse	21⅞	24⅜	21¾	24⅜
West. Air Brake	10¾	10⅞	10¼	10⅝
Weston Electric	4	4	4	4
Willys-Overland	⅞	⅞	⅞	⅞
Woolworth Co.	28¼	28⅜	26¼	28⅜
Worthington Pump	8½	8½	8½	8½
Wrigley, Jr.	36	36	36	36

Restaurateur volé et enfermé dans sa cave

(De notre extra d'hier)

Deux jeunes gens se présentaient, ce matin, vers 7 heures, au restaurant tenu par M. Henri Nault, 2400, rue Rouen. Les nouveaux venus commandèrent une consommation et comme le restaurateur s'apprêtait à les servir, ils dirigèrent le canon d'un revolver dans la figure de M. Nault. Ils le forcèrent à lever les mains et lui volèrent la somme de $114. Avant de quitter le restaurant, les bandits ont enfermé la victime, dans la cave.

A COMBIEN VOUS REVIENT L'ENTRETIEN DE VOS PLANCHERS ?

Renouvelez VOS PLANCHERS pour la dernière fois

AVEC LE Linoléum Battleship DOMINION

PLANCHERS GARANTIS

Avec le Linoléum Battleship Dominion, vous aurez des planchers souples, confortables, silencieux, permanents et faciles à entretenir. Vous aurez des planchers qui mettront une note de distinction dans vos bureaux ou votre magasin... et qui, en même temps, vous épargneront de l'argent.

Le Linoléum Battleship Dominion est fabriqué en trois qualités: AAA en huit couleurs; AA et A en quatre; avec teintes spéciales procurables sur gros contrats... ce qui vous donne un choix vous permettant d'harmoniser vos planchers avec tout intérieur.

Les principaux magasins à rayons et d'ameublements sont outillés pour poser le Linoléum Battleship Dominion ou les Tuiles Marboléum conformément à nos devis et de façon à obtenir la Garantie de 5 Ans Dominion, qui vous protège contre tous frais d'entretien inutiles. Ecrivez-nous pour obtenir échantillons et imprimés descriptifs.

DOMINION OILCLOTH & LINOLEUM COMPANY LIMITED MONTREAL

PAULUS

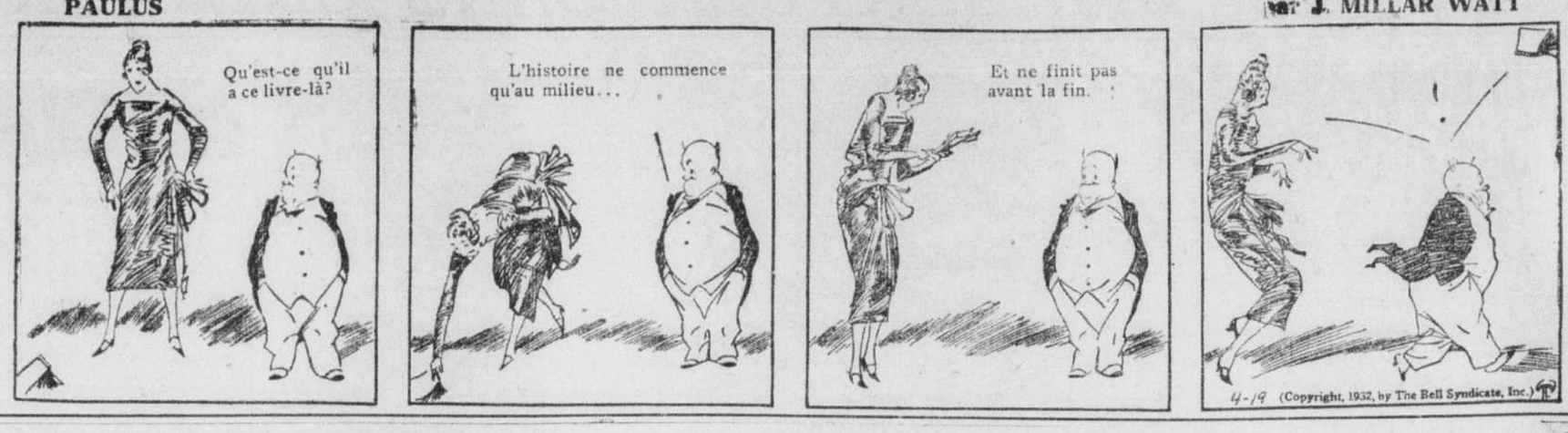

J. MILLAR WATT

La proclamation des vainqueurs dans un concours de bridge

(De notre extra d'hier)

Chicago, 16. — A la suite du grand concours de bridge-contrat qui a eu lieu au cours du mois dernier, M. et Mme R.-E. Baldwin, d'East Orange, N.-J., ont remporté le championnat mondial pour la position nord-sud, tandis que MM. Lewis-C. Frank et Robert Mayer, de Détroit, Mich., ont remporte les honneurs équivalents pour la position est-ouest. C'est M. Ely Culbertson qui a annoncé, au congrès national des professeurs de bridge-contrat d'après le système Culbertson, les noms de ces nouveaux champions ainsi que ceux des autres gagnants américains, canadiens anglais et irlandais, de ce grand concours.

Le championnat du Canada pour ce concours a été gagné par MM. H.-B. Hatch et J.-E. Jacobson, de Toronto, pour la position nord-sud, et par Mmes A.-T. Hawley et E.-R. Pelly, de Winnipeg, pour la position est-ouest.

Le championnat de la province de Québec a été remporté par le Dr J.-B. Tobin et le professeur J.-B. Michaud, de Québec, pour la position nord-sud, et par MM. Albert Moisan et Lucien Jinchereau, aussi de Québec, pour la position est-ouest.

Pour l'Angleterre, les nouveaux champions sont lady Rhodes et M. F. Lion, de Londres, pour la position nord-sud, et Mmes Sheppard et Crookston, aussi de Londres, pour la position est-ouest.

Ce concours auquel prenaient part plus de 30,000 joueurs de bridge-contrat venus de différents pays a été disputé sous les auspices de l'Association nationale américaine de bridge-contrat et tous les concurrents ont dû jouer une série de mains-types choisies pour le concours par M. Theodore Lightner, M. Waldemar Von Zedwitz, M. et Mme Ely Culbertson, membres de l'équipe mondiale de bridge-contrat.

Un accusé est reconnu après 10 ans d'absence

(De notre extra d'hier)

"La Justice a le bras long et il est difficile de lui échapper, surtout lorsqu'elle a à son service des policiers aussi habile, que le capitaine détective Quentin et c'est pourquoi je tiens à le féliciter hautement", a déclaré ce matin le juge Maurice Tétreau", alors que comparaissait devant lui un nommé Paul Lemont, alias Lamothe accusé de vol de pneus avec un complice du nom de Lucien Tremblay.

Ce nommé Lemont avait été accusé d'avoir, le 2 septembre 1922, défoncé un magasin de la Commission des liqueurs. Admis sous cautionnement, il avait forfait son cautionnement et était disparu. Il était arrêté hier par les détectives Lamoureux et Wagner pour avoir recelé des pneus dans un garage vacant à l'arrière de la maison située à 7805 rue De Castelnau. Environ 60 pneus avaient été volés du magasin de pneus situé à 6996 rue St-Hubert, le 16 avril, et à d'autres endroits depuis.

A la Sûreté, Lemont a été identifié par le capitaine-détective Quentin et il devra répondre à l'ancienne accusation en même temps qu'à la nouvelle.

Réveil désagréable

(De notre extra d'hier)

En s'éveillant, samedi matin, M. D.-W. Pelton, 4721, rue DesErables, qui avait passé la nuit seul, chez lui, fut surpris de constater que les portes de devant et d'arrière de sa demeure étaient grandes ouvertes. Une autre surprise fort désagréable l'attendait. Quand il endossa son pantalon, il s'aperçut que les mêmes individus qui avaient ouvert les portes, lui avaient volé la somme de $98, dans ses goussets. Il s'est empressé de porter plainte au poste de police No 19.

Deux cambriolages

(De notre extra d'hier)

La révérende soeur Proulx, de l'asile de la Providence, 540, est, rue DeMontigny, s'est plainte au poste de police No 3, que dans la nuit du 13 au 14 courant, des cambrioleurs se sont introduits dans le poulailler de la communauté, où ils ont volé 80 poules valant $50.

Des cambrioleurs se sont introduits dans la demeure de M. Sam Tescoff, 4433, rue Saint-Dominique, en l'absence de celui-ci, entre 9 et 10 heures 30, samedi soir, et lui ont volé des bijoux et des vêtements valant $226.

Dubé se désiste

(De notre extra d'hier)

Vézina Dubé dont l'appel avait été entendu au terme précédent de la Cour d'appel s'est désisté aujourd'hui de ses procédures. Il avait été condamné à cinq ans de pénitencier pour le meurtre de René Malloy, aux assises de Sherbrooke, l'hiver dernier.

Partie de cartes à Lachine

Une partie de cartes aura lieu ce soir à la salle de l'académie du Très Saint-Sacrement, Dominion Park, Lachine, sous la présidence du curé J.-Emery Provost. Les gagnants auront entre autres prix vingt billets de passage pour Sainte-Anne-de-Beaupré; il y aura aussi deux autres billets de passage comme prix de présence.

SINGULIER REPROCHE

Saint-Etienne, France, 16. — Le parti communiste de la Loire a expulsé M. Le Guel, qui était son leader. Il lui a reproché d'être avocat.

Albert Lebrun regrettera ses chers bouquins

Le successeur de M. Doumer parle de ses nouvelles fonctions dans une entrevue.

LE ROLE DE LA PRESSE

(De notre extra d'hier)

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Paris, 16. — Au cours d'une entrevue à l'United Press, le nouveau président de la république française, M. Albert Lebrun a dit: que les journaux ont un rôle prépondérant à remplir en cette période où le monde a tellement besoin de compréhension et d'explications précises dénuées de parti-pris.

Il a demandé aux journaux de faire en sorte que tous aient le goût de vivre en paix de par le monde.

Le président a reçu les journalistes dans les bureaux du président du sénat; il venait de recevoir le nonce papal. Le général Waygand attendait pour le voir.

M. Lebrun semblait en excellente santé et tout à fait disposé à assumer les devoirs de sa nouvelle fonction.

Il avait 14 visites officielles à rendre, visites acceptées par M. Doumer à peine quelques jours avant de tomber sous les balles de l'assassin.

Parlant de ses nouvelles occupations, le président a dit qu'il regretterait de ne pouvoir assister aussi souvent qu'autrefois à l'opéra et à l'Opéra comique. Le fils du président, M. Jean, est musicien. Il a aussi dit qu'il craignait de ne pas avoir le temps de lire ses chers magazines scientifiques et ses cinq nouveaux livres par semaine.

M. Edouard Herriot, a aussi donné une entrevue aux journalistes et il a dit que ses radicaux socialistes entendaient conserver les relations les plus amicales avec les libéraux des Etats-Unis.

L'onde a fait 3 autres victimes

(De notre extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 15. — La fin de semaine a été marquée par trois morts tragiques, dans notre district, deux à Saint-Stanislas et l'autre à Louiseville.

A ce dernier endroit, un auto conduit par M. Raoul Gélinas, âgé de 27 ans, fils de M. Antoine Gélinas, est tombé, hier matin, du haut de la falaise dans la rivière du Loup, au lieu de continuer sur le pont. Gélinas a été trouvé noyé au volant dans huit pieds d'eau environ. On suppose qu'il s'est endormi en conduisant son auto. Il devait épouser le 25 mai Mlle Jeannette Mineau. Un verdict de mort accidentelle a été rendu à l'enquête tenue par le coroner Caron.

A Saint-Stanislas, les deux cousins, Richard Grandbois, âgé de 19 ans, et Donat Bordeleau, âgé de 22 ans, se sont noyés au cours d'une promenade en chaloupe, samedi soir. Leur embarcation fut retrouvée renversée près d'un pilier du pont du chemin de fer, dans la rivière Batiscan. Les corps n'ont pas encore été retrouvés.

Les candidats à la mairie mis en nomination à Hull

(De notre extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 16—La nomination municipale à Hull a eu lieu ce matin. La votation aura lieu lundi, le 23 courant. M. Théo. Lambert, maire depuis six ans, sollicite un quatrième terme de deux ans. Il a pour adversaire, M. Alphonse Moussette, ancien échevin, qui lui a fait la lutte pour la mairie, il y a deux ans.

La bénédiction des Buissonnets remise

(De notre extra d'hier)

La bénédiction de la nouvelle maison des Buissonnets, l'ancien institut Notre-Dame du Nazareth, rue Sainte-Catherine ouest, qui devait avoir lieu demain, est remise à plus tard, à cause des réparations entreprises dans l'édifice.

M. l'abbé William Gagné, le directeur, remercie les bienfaiteurs qui lui font parvenir des vivres, des vêtements, de la lingerie et des meubles.

Joueurs de hockey qui veulent avoir tout leur salaire

(De notre extra d'hier)

Buffalo, N.Y., 16—L'audition d'une action pour recouvrer la somme de $12,422.11 avec les intérêts, intentée à la Buffalo Amusement Corporation, ancien propriétaire de la franchise du Buffalo, dans la Ligue Américaine de hockey, a commencé ici, aujourd'hui.

La somme demandée prétend représenter le paiement des salaires dus à douze joueurs de hockey canadiens et l'action a été intentée par Alfred-E. Denise, de New-York, à qui les joueurs ont cédé leur réclamation.

Les défendeurs sont Lawrence-T. Welch, président de la Corporation, et un groupe de directeurs.

Voici les noms des joueurs qui n'auraient pas reçu leur salaire entier: Eleasar Contant, de Co'rnwall, Ont.; Edward Bouchard, de Trois-Rivières, Qué.; Ralph Rennie, de West Kildonan, Man.; Clark Heyd, de Toronto; J.-J. Donnelly, de Sault Sainte-Marie, Ont.; Joe Stuart, de Toronto; John Morrison et Joseph Thorsteinson, de Selkirk, Man.; William Cousins, de Moose Jaw, Sask.; Roy Lessard, de Sault Ste-Marie; et Wilfrid Desy et Denny Breen, de Buffalo.

la Contant et Rennie étaient témoins à l'audition de ce matin, donnant des détails de leur contrat et de leur jeu.

Victoire de l'Espagne

(De notre extra d'hier)

Rome, 16. — L'Espagne a défait l'Italie dans les matchs doubles, cet après-midi, dans leur série éliminatoire pour la coupe Davis. Ces deux équipes se rencontreront demain, car l'Italie a gagné les deux premiers matchs simples. Ernest Maier, fameux joueur de tennis espagnol, et Jose Tejada ont vaincu A. Del Bono et le comte Di Minerbi, 6-2, 6-2, 6-4.

Maier a été la vedette de ce match, comptant de nombreux as; il a été bien secondé par Tejada.

La Hollande éliminée

Varsovie, Pologne, 16.—La Pologne a éliminé la Hollande dans sa série du tournoi de la coupe Davis, hier après-midi, en gagnant les deux derniers matchs simples. La Pologne participera à la troisième série de la zone européenne et jouera contre l'Angleterre.

Tloczynski a défait Hughana, 6-3, 6-4, 6-2, et Maks Stolarow a triomphé de Hans Gimmeren 6-4, 6-2, 5-7, 4-6, 6-4. La Hollande avait gagné les matchs doubles, samedi.

DITES ADIEU AUX CORS

La plupart des cors disparaissent sans résistance devant Blue-jay. Et la *douleur* disparaît dès *l'instant* où le souple tampon de feutre coussine l'endroit sensible. En 3 jours ordinairement, le doux médicament réussit à détacher le cor et à en préparer ainsi la chute.

Vous pouvez toujours compter sur l'efficacité de ce sûr traitement. Evitez les moyens violents — exigez l'emplâtre anticor *médicamenté* Blue-Jay, fabriqué par une maison réputée de pansements chirurgicaux.

35c dans toutes les pharmacies

EMPLATRES ANTICOR BLUE-JAY

BAUER & BLACK LTD.

Il y a six mois de telles VACANCES n'étaient pas possibles

Des vacances permanentes pour la gorge! Cela paraissait impossible il y a six mois. Mais la ROXY est venue.—ROXY qui donne à la gorge (les fumeurs l'ont vite constaté) des vacances continuelles—ROXY qui a éliminé ce que les autres cigarettes avaient d'amer et de mordant,—ROXY qu'on peut fumer vingt-quatre heures par jour sans en garder le moindre arrière-goût.

Douceur, velouté,—tout ce qu'il y a de meilleur en cigarettes: telle est la ROXY! C'est un plaisir qui ne laisse jamais de regrets.

Donnez à votre gorge des vacances permanentes: fumez la ROXY.

L. O. GROTHÉ LIMITÉE
Fournisseurs des plus fins tabacs

CATÉCHISME ILLUSTRÉ

Publié sous la direction du Comité des Pères et Mères de famille du diocèse d'Angers

ILLUSTRATIONS de V. LIVACHE

(Droits de reproduction réservés par la Maison Mame et Fils, Tours-Paris.)

XVII

"Yvon, je viens te chercher. J'ai eu une panne d'électricité hier soir à l'église, et j'aurais grand besoin de tes services. Tu me diras si c'est grave et si tu peux réparer toi-même.

—Rien de plus simple, monsieur le curé; mais je vais emmener Bernard il est aussi malin que moi."

Naturellement, tout le monde veut suivre les deux frères, et voici la bande joyeuse réunie autour du vieux prêtre, sur la route du bourg.

Les garçons se sont munis de pinces, fils et autres accessoires; ils discutent gravement pannes et courts-circuits. Annie et Colette se donnent la main; les jeunes filles interrogent M. le curé au sujet des familles nécessiteuses qu'elles connaissent.

"Que devient la vieille Nanon? questionne Bernadette. Si nous nous arrêtions chez elle au retour, Geneviève, avec les petites?

—D'autant, reprend M. le curé, qu'elle n'est pas bien du tout cette semaine.

—Il faut absolument que nous trouvions moyen, Geneviève et moi d'aller à tour de rôle faire sa soupe et son ménage. Dites-nous, monsieur le curé, a-t-elle encore un peu d'argent devant elle?

—Hélas! plus du tout.

—Et si nous nous cotisions? propose Geneviève. Nous avons bien tous quelques économies? Yvon, Bernard, écoutez-nous un peu. Vous souvenez-vous de la vieille Nanon?

—Je pense bien. A-t-elle toujours sa coiffe sur l'oreille et son fichu de travers?

—Ne ris pas Bernard. On disait au moyen âge "nos seigneurs les pauvres". Le Christ les a tant aimé! C'est lui-même que nous devons toujours respecter en eux. Et puis te doutes-tu de la misère navrante dans laquelle va mourir la pauvre vieille? Nous pourrions peut-être nous cotiser pour lui venir en aide. Qu'en pensez-vous?

—Tu as, comme toujours, des idées de sœurs des pauvres. C'est un peu ennuyeux, mais on t'obéira tout de même. Je m'inscris pour cent sous."

Yvon ajoute:

"Si Bernard donne cinq francs, j'en donne dix, vu mon grand âge."

Jean est un peu embarrassé.

"C'est maman qui a ma bourse, et je ne sais pas ce qu'il y a dedans. Sûrement au moins huit ou dix francs. Je donnerai tout ce que maman voudra.

— Moi, c'est comme Jean. Je donnerai tout aussi, » clame Colette.

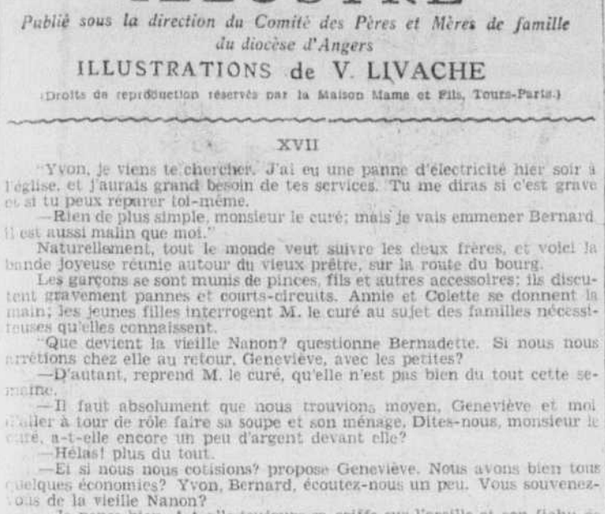

(A suivre samedi prochain)

Les importantes expériences d'un jeune physicien

M. J.-T. Henderson, boursier de la province, étudiera ici la prochaine éclipse du soleil.

Intéressante entrevue

Les vertus d'une race jeune sont nombreuses. Formée de plusieurs éléments qui s'aident sans se nuire, la race canadienne offre d'étonnants exemples d'assouplissement de la pensée générale et d'assimilation aux codes, aux principes, aux formules qui ont cours et faveur depuis toujours chez les peuples plus vieux. En causant hier après-midi avec M. J.-T. Henderson, de Montréal, étudiant à McGill, boursier du gouvernement de la province de Québec, de retour ici, nous faisions les réflexions notées plus haut. Car M. Henderson nous revient d'un séjour de deux ans à l'université de Londres et à sa conversation, à ses réflexions sur les choses et les gens on comprend qu'il a, là-bas, non seulement étudié la physique, science dans laquelle il se spécialise mais aussi qu'il a observé les mœurs et les habitudes anglaises et qu'il en a tiré profit. D'un séjour de quatre mois à la Sorbonne il a aussi extrêmement bénéficié. Ne parle-t-il pas un français très correct d'intonation et de vocabulaire? N'a-t-il pas visité à Paris les cercles intellectuels les plus fermés, les mieux cotés? Il a, ce jeune homme, issu d'une race jeune exercé ses qualités personnelles à l'assimilation et son voyage lui ayant été profitable le sera sans doute à tous ceux qui désormais vivront dans l'entourage de ce jeune physicien dont c'est l'intention bien arrêtée de se consacrer définitivement à la science.

M. J.-T. HENDERSON, boursier de la province de Québec qui nous dit les travaux qu'il a poursuivis à Londres et à la Sorbonne.

L'orientation de ses études

A l'université de Londres, M. Henderson étudia sous la direction du professeur Appleton. Sous la direction de cet éminent savant il vérifia les recherches faites par le professeur Wilson, de l'université de Cambridge, sur les réactions des orages électriques sur le globe terrestre. A la Sorbonne, avec le professeur Brillouin, il se perfectionna encore dans l'étude des variations électriques et leurs relations atmosphériques. Grâce au service excellent du Radio Research Station, de Londres, M. Henderson put aussi se renseigner parfaitement sur les derniers perfectionnements de la T.S.F. et mettre au point certaines théories courantes. Dans ce domaine de la radio, nous dit M. Henderson, en Europe, à Londres particulièrement, on a fait des progrès remarquables. Sur certains points de la physique, en Europe, on est moins avancé, sur d'autres on bat la marche et c'est pourquoi le séjour en Europe pour un étudiant est d'un secours inestimable.

L'éclipse du soleil

Fils d'un ancien professeur à McGill, aujourd'hui décédé, M. Henderson s'est consacré, suivant en cela et ses goûts et son inspiration, à la physique. Il est revenu au Canada spécialement pour accomplir lors de la prochaine éclipse totale du soleil, au mois d'août, des expériences de vérification très importantes. M. Henderson veut déterminer la hauteur d'une couche conductrice d'électricité localisée ordinairement à 100 kilomètres au-dessus de la terre et qui, durant une éclipse, est facilement visible et peut être observée sur tous ses aspects. M. Henderson installera son laboratoire temporaire pour ces expériences, un peu à l'ouest de Montréal, dans une localité offrant les avantages naturels requis. M. Henderson nous dit ensuite quelques mots sur la vie des étudiants à Paris et à Londres. Tous sont jeunes et actifs et pleins d'enthousiasme. En Europe, l'étudiant est sérieux et aime la science pour la science. M. Henderson nous fait aussi des éloges des boursiers Canadiens-français qu'il a fréquemment rencontrés à Paris, à la Cité Universitaire. M. Henderson est revenu à bord du "Duchess of York".

Union des relieurs

L'union internationale des relieurs, local 91, tiendra une importante réunion demain soir à 6 h., au No 7 rue Craig est. M. Jos. Pelletier parlera des conditions actuelles du métier.

A l'Union libérale Papineau

Il y aura un euchre-concert organisé par l'Union libérale Papineau, à son local, 1383 rue Ontario, coin Panet, jeudi le 19 mai, à 8 h. 30, sous la présidence d'honneur de M. Arthur Arcand, pro-maire et de M. G.-R. Brunet, échevin. De nombreux et riches prix seront donnés aux vainqueurs. Pour informations, téléphoner à CH. 2761.

Au viaduc Papineau

L'échevin Emile Dubreuil et une délégation du quartier Montcalm rencontreront demain matin le comité exécutif pour réclamer un chemin devant relier le viaduc de l'avenue Papineau à la rue des Carrières.

M. Lalancette à l'hôpital

L'échevin Georges Lalancette prend quelques jours de repos et, sur l'avis de ses médecins, doit passer quelques jours à l'hôpital où il sera tenu sous observation.

Un troisième accusé

Robert Dennison a comparu ce matin devant le juge Maurice Tétreau sous l'accusation d'avoir tenté de frauder le C. N. R. Son enquête a été fixée au 25 mai et il devra passer 3 jours au bureau des détectives.

C'est le troisième à comparaître en rapport avec cette fraude qui dépassera peut-être le total de $30,000 et dont nous avons donné les détails dans la "Presse" d'hier.

Duval qui a été le premier à comparaître en rapport avec cette fraude avait fini ses trois jours au bureau des détectives et il est revenu devant le juge Tétreau ce matin. Il a demandé un cautionnement mais cette requête lui a été refusée par le juge.

Les travaux réguliers au tunnel Wellington

Après une suspension de quelques jours, la Dufresne Construction va reprendre demain ses travaux réguliers, mais du côté sud du canal seulement, c'est-à-dire à partir de la rue Saint-Patrice. Les travaux de la tranchée ne seront, toutefois, repris qu'à la clôture de la navigation au canal Lachine, soit en décembre prochain. Aucune autre fissure n'a été découverte et les pompes aspirantes ne fonctionnent plus depuis le 12 du courant. L'eau dans le tunnel a baissé quelque peu. Le tunnel, a-t-on appris, ce matin, ne pourra être terminé avant le printemps prochain.

La cérémonie annuelle en l'honneur de Maisonneuve

En rapport avec la semaine du "nettoyage", la ligue du Progrès civique offrira demain à 12 h. 30 un lunch à l'hôtel Windsor, au cours duquel M. J.-M. Gabias, président du comité exécutif, fera une causerie sur la semaine du "nettoyage", et sur ce qu'elle signifie pour le bien-être des citoyens de Montréal. Un grand nombre de citoyens éminents de Montréal adresseront aussi la parole.

Demain, étant de plus la date anniversaire de la fondation de la ville de Montréal, la Ligue tiendra sa cérémonie annuelle en décorant le monument de Maisonneuve qui se trouve sur la Place d'Armes. Le maire et les représentants des principaux corps publics déposeront des couronnes au pied du monument.

Désistement accepté

La motion présentée devant les juges de la Cour d'Appel par Vézina Dubé, dans le but de se désister de ses procédures devant cette cour a été accordée, ce matin, et il est entendu que le désistement sera versé au dossier de la cause pour être pris en considération par les juges qui l'ont en délibéré. Dubé avait été trouvé coupable de manslaughter pour le meurtre de René Malloy, au cours de l'hiver, et avant que la sentence fut prononcée, il en avait appelé de ce verdict. Entre temps, il a été condamné à cinq ans de pénitencier. Apparemment satisfait de son sort, il désire maintenant abandonner ses procédures devant la Cour d'appel.

Piéton blessé

M. L.-A. Harvey, 58 ans, 2023 Panet, a été frappé par un auto, à l'angle des rues Saint-Denis et Ontario, vers 9 heures, hier soir,. Il a été transporté à l'hôpital Saint-Luc, où il souffre d'une dislocation de l'épaule droite. Son cas n'est pas grave.

Feu M. J. Croteau

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17. — M. Joseph Croteau, est mort samedi à l'âge de 70 ans. Il laisse une veuve, cinq fils dont l'un est M. l'abbé J.-V. Croteau, vicaire de la paroisse Ste-Anne d'Ottawa et une fille, Mme D.-A. Gélinas, d'Ottawa.

Coupable de deux vol

Arthur Vézina s'est avoué coupable de deux vols commis à Laprairie alors qu'il comparaissait ce matin devant le juge Maurice Tétreau. La sentence sera prononcée le 27 mai.

Malo en appel

La Cour d'appel a commencé à entendre ce matin l'appel d'Albert Malo, condamné aux assises de Hull le 18 décembre 1931 à trois ans de pénitencier pour avoir commis des voies de fait criminelles sur la personne d'une fillette de 13 ans.

Refus de pourvoir

Gérard Lambert a été condamné aux travaux forcés par le juge Maurice Tétreau, ce matin, pour refus de pourvoir aux besoins de sa femme et de son enfant. Il avait plaidé coupable à deux accusations à ce sujet couvrant une période de plusieurs mois. Le juge l'a condamné à 6 mois dans cause, les sentences devant être concurrentes.

100 personnes ont péri...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

11 garçons de table, trois officiers et 51 Chinois membres de l'équipage.

Le steamer français "André Dépan" partit à minuit pour aller à la rencontre du "Sovietskaia", vaisseau-citerne de la flotte russe transportant 420 survivants.

Albert Londres au nombre des passagers

Singapore, 17. — M. Thai Van Toan, ministre des finances de l'Annam, Indochine française, était du nombre des passagers du "Georges-Philippar" qui fut détruit hier au large du cap Guarda Fui, Somalie italienne. Il se rendait à Paris, d'où il devait ramener le jeune empereur de l'Annam.

Parmi les passagers qui venaient de Haipong et du Tonkin se trouvaient M. Joyeux, directeur de la justice, et Mme Joyeux ainsi qu'un journaliste bien connu, M. Albert Londres et Mme Habert.

On rapporte aujourd'hui que le "Georges-Philippar" brûle encore et qu'il ne semble pas encore devoir sombrer. Son inclinaison n'est que de 15 degrés. Il se trouve en ce moment à 50 milles au nord du cap Guarda Fui.

675 sont sauvés

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Aden, Arabie, 17.—On attend d'une heure à l'autre les survivants du "Georges-Philippar". On sait que plus de 600 d'entr'eux ont échappé à une mort horrible et que parmi les rescapés se trouvent un nombre considérable de femmes et d'enfants.

Le nombre total de ceux que l'on sait être sauvés atteint maintenant 675. Mais la liste du bord comporte 853 personnes, passagers et équipage. On croit cependant que plusieurs sont sauvés et manquent seulement à l'appel. Le navire a été abandonné dans le golfe d'Aden, Arabie.

Les dépêches racontent que les passagers étaient calmes au moment du sauvetage bien qu'un bon nombre aient assisté, impuissants et horrifiés, à la lutte de l'équipage contre l'incendie qui gagnait sans cesse du terrain. Plusieurs chaloupes chavirèrent quand on les mit à la mer.

On avait menacé de faire sauter le paquebot

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Marseille, France, 17. — La compagnie des Messageries Maritimes, propriétaire du "Georges-Philippar", avait reçu des menaces au sujet de ce navire avant qu'il partit pour son premier voyage, probablement parce qu'on croyait qu'il transporterait des munitions pour le Japon. Mais les menaces portaient qu'on ferait sauter le navire pendant le trajet de Marseille à Yokohama, probablement dans le canal de Suez, annonçait aujourd'hui le journal le "Matin" de Paris. On ne croit cependant pas qu'il y ait quelque relation entre l'incendie d'hier et les menaces. On trouve tout simplement la coïncidence troublante.

M. Jean Monge, directeur des Messageries Maritimes, a déclaré que la compagnie n'avait pas pris ces menaces au sérieux mais qu'elle avait cependant fait visiter le navire par deux détectives secrets de la Sûreté générale avant son départ.

Assurances couvrent les pertes

Paris, 17. — Le "Georges-Philippar" était évalué à 120 millions de francs environ $4,800,000. Le capitaine du navire, M. Vicq, âgé de 54 ans, est le plus ancien des officiers au service des Messageries Maritimes.

Le navire était assuré pour sa pleine valeur. Il était classifié comme croiseur auxiliaire parce que le gouvernement avait donné un octroi à la compagnie pour l'aider à faire construire ce navire.

Le "Georges-Philippar" transportait 10,000 sacs de matières postales, dont plusieurs sacs contenaient des articles recommandés.

C'est un homme...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

tout que le bébé ait été tué pour assouvir une vengeance. Lindbergh n'a pas d'ennemis connus. Une personalité comme la sienne peut susciter des jalousies, des haines, et pourtant le gouverneur Moore ne peut admettre que quelqu'un ait pu oser commettre pareil crime, par vengeance simplement.

Le commissaire de police de New York, Mulrooney, est du même avis. Le rapt selon ce dernier, est devenu le nouveau "racket" des gangsters depuis que celui de la boisson ne rapporte plus autant. D'ailleurs les révélations du Dr Condon indiquent bien que l'obtention d'un rançon fut le mobile du crime. Le colonel Schwarzkopf, bien qu'il n'ait jamais émis d'opinion, partagerait entièrement celle du gouverneur Moore, tout comme le commissaire Mulrooney.

Mais cependant . . . .

Une autre hypothèse trouve des adeptes. Du fait que le cadavre a été découvert non loin de la demeure des parents on croit "possible" que le meurtrier soit un habitant de la localité.

Mais une enquête chez les "Jackson Whites" (nom des habitants indigènes de la région montagneuse des Sourlands) a démontré que l'hypothèse était fantaisiste. On a supposé aussi vainement qu'il s'agissait du crime d'un épileptique échappé de l'hospice d'Hopewell.

La chasse se poursuit

En mer, la chasse à la goélette se poursuit toujours. Le patrouilleur Mendota croise au large de Norfolk, commandant une flotille considérable. Les résultats sont gardés secrets.

Quant à Condon, il promet des développements sensationnels, "l'affaire devenant de plus en plus chaude", dit-il. Le vieil éducateur, exarbitre de balle au camp, a passé la journée d'hier à examiner des photos de bandits.

On a découvert un pigeon voyageur, blessé à une aile et portant à la patte le nom du nègre Allen, qui a découvert le cadavre. Cette singulière découverte serait de quelque importance.

Lindbergh sans argent

Selon un journal de Brooklyn, l'"Eagle", le colonel Lindbergh aurait avoué à un ami qu'il était sans argent. Il ajoutait que sa fortune personnelle évaluée à $250,000 avait fondu dans les recherches qu'il a faites pour son bébé.

La majeure partie des ressources du colonel était investie dans ses affaires d'aviation qui ont subi ces derniers temps, une considérable dépréciation. D'autre part, Mme Lindbergh est l'héritière de la fortune Morrow et il est entendu que Lindbergh, à court d'argent, pouvait toujours en obtenir de son épouse. La succession Morrow est évaluée à plusieurs millions.

Le journal ajoute encore que Lindbergh a été forcé d'avoir recours à une banque pour obtenir $25,000 pour compléter le montant de l'inutile rançon que le Dr Condon paya à un Scandinave dont, dit-il, "il reconnaitrait la voix et la figure entre mille personnes".

Vers l'Europe

On entretient dans les cercles policiers la crainte que les ravisseurs du bébé, le groupe de trois hommes et d'une femme ne soit maintenant rendu en Europe. On pense que le groupe est monté à bord d'un paquebot ou qu'il a traversé l'Atlantique sur la goélette dans laquelle Curtis dit avoir vu ces hommes et cette femme.

Un nouveau noviciat...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

séminaires et écoles de Sainte-Croix, où l'on observe des progrès extraordinaires depuis quelques années tant dans les sciences que dans les arts.

Prêtres et frères

Au noviciat se trouvent réunis les futurs prêtres et les futurs frères, selon l'esprit de la règle qui est d'unir les deux groupes pour qu'ils s'entr'aident. Les prêtres font du ministère sacerdotal et donnent l'enseignement classique dans les collèges et les frères enseignent dans les écoles. L'enseignement classique donne dans les deux grands collèges de Saint-Laurent et de Saint-Joseph, N.-B., où il y a aussi le cours commercial, à l'externat de l'Est et au petit séminaire de Saint-Laurent, qui prépare les jeunes gens au noviciat. Les jeunes clers font leur théologie au scolasticat de Sainte-Croix, rue Atwater. A Saint-Césaire, il y a un juvénat préparant au noviciat les futurs frères.

Parmi les autres maisons importantes de Sainte-Croix, mentionnons le collège Notre-Dame, les écoles paroissiales, telles que Côte-des-Neiges, Sainte-Geneviève, Bartl, Adélard-Langevin, Beaudet (à Saint-Laurent). Les prêtres font du ministère à l'oratoire Saint-Joseph, à Saint-Laurent, à Carillon, à Saint-Thomas, N.-B. Ils dirigent aux Etats-Unis la célèbre université Notre-Dame de l'Indiana. Les religieux de Sainte-Croix dirigent quelques milliers d'élèves. Un grand nombre de leurs sujets viennent de leurs maisons comme d'en dehors.

NAISSANCES

DESJARDINS—A Maisonneuve, le 15 mai au No 1835 Benoit, à M. et Mme Marius Desjardins, née Juliette Boyer, un fils baptisé Joseph-Marie-Wilfrid-Claude.

Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Desjardins, grand-père et grand'mère de l'enfant, Porteuse, Mlle Jeannette Boyer, tante de l'enfant.

LEGAULT — M. et Mme Ruben Legault, née Claire Primeau, un fils, né le 13, baptisé Ruben-Léon-Robert.

Parrain, marraine, M. Léon L'Herreux, Mlle Edna Legault, tante, Porteuse, Mme Legault, grand'mère.

LEVESQUE — A Montréal, le 12 mai 1932, au No 1210 Blvd St-Joseph Est, à M. et Mme Valmore Lévesque (Yolande Nolin), un fils, baptisé Joseph-Flavien-Paul-Léon.

Parrain, M. l'abbé Albert Henri de St-Pierre Claver, marraine, Mme F. Nolin, grand'mère de l'enfant, Porteuse, garde Messier.

LEWIS — A Montréal, le 14 mai 1932, à M. et Mme Antonio Lewis, née Elise Montpetit, un fils, baptisé Joseph-Odias-Alfred.

Parrain, marraine, M. Alfred Martineau, cousin de l'enfant, et Mlle Blanche Montpetit, tante de l'enfant, Porteuse, garde Vinet.

PERRON—A l'hôpital de la Miséricorde, le 14 mai 1932, à M. et Mme Eugène Perron, née Irène Brault, une fille baptisée Marie-Denise-Rollande. Parrain et marraine, M. et Mme Joe Desrochers, oncle et tante de l'enfant, Porteuse, Mme J.-B. Barbeau, tante de l'enfant.

SANSFAÇON—A l'hôpital de la Miséricorde, le 15 mai 1932, à M. et Mme Eugène Sansfaçon, née Germaine Pepin, un fils baptisé Joseph-Eugène-Pierre.

Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Pepin, oncle et tante maternels de l'enfant, Porteuse, Mme Jos. Sansfaçon, cousine de l'enfant. 179-3

PROCHAINS MARIAGES

OUELLET-LAROCQUE —Le mariage de Mlle Annette Larocque de Granby, fille de M. Zotique Larocque et de Mme Larocque, décédée, à M. Charles-Edouard Ouellet, fils de M. et Mme Edgar Ouellet, de Salem, Mass., sera célébré le samedi 28 mai à 8 hrs. en l'église Notre-Dame.

Pas de faire part.

SHANAHAN-BOUCHARD — M. et Mme Joseph Shanahan, de Québec, annoncent le mariage de leur fils, Mary-Kathleen, à Wellie Bouchard, fils de M. et Mme W. Bouchard, de Montréal. Le mariage sera célébré prévement le 28 mai. Pas de faire-part.

DECES

ASPECK — A Verdun, le 15 mai 1932, à l'âge de 55 ans, 7 mois est décédé subitement Eugène Aspeck, époux de Malvina Carrière.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 3845 rue Verdun à 7 heures 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de St-André d'Argenteuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 178—2

BELL — A sa résidence, 770 avenue Hartland, Outremont, lundi, 16 mai 1932, est décédé Edward-S. Bell, époux bien-aimé d'Ida-E. Labelle, à l'âge de 65 ans. Départ de l'adresse ci-dessus mercredi, 18 mai à 2 p.m., pour le cimetière Mont-Royal.

BERNIER-LAMER—A Montréal, le 15 mai 1932, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Marie-Anna Levasseur, veuve en premières noces de Joseph Bernier et en secondes noces de T. S. Lamer.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 à 9 heures. Le convoi funèbre partira de sa demeure 3969 rue Poupart, pour se rendre à l'église St-Marc rue Beaubien, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDON — A Laprairie, le 16 mai 1932 à l'âge de 14 ans est décédé François Guy, enfant bien-aimé de Camille Bourdon et d'Albertine Dupuy.

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant à 8 hrs. heure solaire. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 179-2

RABY—A Montréal, dimanche, 15 mai, à l'âge de 14 ans, 11 mois, est décédé Jean Raby, fils de M. Joseph Raby et d'Edma Bonhomme.

Le corps sera exposé à la demeure de ses parents, 7727 St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures, heure avancée à St-Rosaire de Villeray.

BRUNO-CHARLES — A Montréal, le 16 mai 1932, à l'âge de 68 ans et 4 jours, est décédée Mme Bruno Charles, née Virginie Mercier. La défunte était dame de Ste-Anne.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 4240 rue Mentana à 7 hrs 15 pour se rendre à l'église de St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 7.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL—A Montréal, le 17 mai 1932, à l'âge de 78 ans, est décédée Marie-Louise Favreau, épouse de feu F.-X. Corbeil.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 5961 rue de St-Vallier, à 9.15 hrs. pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9.30 hrs. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUILLARD — A Montréal, le 15 mai 1932, à l'âge de 60 ans, est décédée Georgianna Poirier, épouse de feu Amédée Couillard.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 4021 rue Des Erables, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 178—2

DUMAS—A Verdun, le 15 mai 1932, à l'âge de 71 ans, 7 mois, est décédée Clémentine Charpentier, épouse d'Orphir Dumas.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira du Salon mortuaire Bonnier et Frères, 2238 rue Jacques-Hertel, à 8 hrs pour se rendre à Ste-Philomène de Châteauguay, où le service sera célébré à 9 hrs, heure solaire, et de là au cimetière de Ste-Philomène de Châteauguay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPERRON — A Montréal, le 16 mai 1932, à l'âge de 42 ans, est décédée Rosa Lecompte, épouse d'Adelard Duperron.

Les funérailles auront lieu le 18 mai. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 1909 Champlain, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAILLE—A Montréal, le 15 courant, à l'âge de 57 ans, 3 mois et 12 jours, est décédée Séraphina Lemieux, épouse d'Euclide Faille.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de 5325 Bordeaux, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre Claver et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARMER—A Montréal, le 16 courant, à l'âge de 80 ans, 2 mois, est décédé André Farmer, époux d'Emma Bertrand.

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 6807 Denormanville, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONROUGE.—Au presbytère de Chambly-Bassin, le 16 mai 1932, à l'âge de 71 ans, est décédée Victorine Fonrouge, soeur du curé de Chambly.

Les funérailles auront lieu, jeudi, le 19 courant, à Chambly-Bassin, à 9 heures, solaire. L'inhumation aura lieu au cimetière de Longueuil. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 179-2h

GAGNON — A Montréal, le 16 mai 1932, à l'âge de 57 ans, 3 mois, est décédée Mme David Gagnon, née Marie-Jeanne Tremblay.

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de David Gagnon, No 1610 rue St-Just, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Francois d'Assises où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est.

GARAND—A Montréal, le 15 mai, à l'âge 59 ans, est décédé J.-B. Garand, époux d'Emma Bonneville.

Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 7477 Droist pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de St-Lazare, comté Vaudreuil. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIBEAU — A Montréal, le 16 mai, à l'âge de 1 an, est décédée Thérèse Gibeau, enfant bien-aimée de M. Alphonse Gibeau et Roseanna Pouliot, 7009, 1ère Ave, Rosemont.

Funérailles privées mercredi, à 2½ hrs.

GOUGEON—A Montréal, le 15 mai, à l'âge de 76 ans, 1 mois, 15 jours, est décédé Anatole Gougeon, époux de feu Marie-Louise Avoine.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 6807 Denormanville, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TEMPERATURE

MAXIMUM et MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM . . . 70
AUJOURD'HUI MINIMUM . . . 45

BAROMETRE : 8 h. a.m., 29.93; 11 h. a.m., 29.94; 1 h. p.m., 29.94.

Même date l'an dernier:
MAXIMUM, 65 MINIMUM, 39

Chiffres fournis par E. de Mesle, opticien, 1610, rue Saint-Denis.

Toronto, 17.—Grands lacs et baie Georgienne.—Vents de l'ouest et du nord-ouest, beau et frais, ce soir et demain.

Nord de l'Ontario.—Vents du nord-ouest, beau et frais. Demain, beau et plus chaud.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent.—Vents du l'ouest, beau et frais ce soir et demain.

Bas Saint-Laurent.—Vents de l'ouest, beau et frais aujourd'hui et demain.

Golfe et rive nord.—Vents du sud et du sud-ouest, partiellement nuageux avec averses probables. Demain, vents de l'ouest, beau et un peu plus frais.

Provinces maritimes.—Vents du sud-ouest et de l'ouest, beau et plus frais aujourd'hui et demain.

Lac Supérieur.—Vents de l'ouest et du sud-ouest, beau et un peu plus chaud aujourd'hui et demain.

Manitoba et Saskatchewan.—Beau et plus chaud aujourd'hui et demain.

Alberta.—Beau et un peu plus chaud aujourd'hui et demain.

EPHEMERIDES

L'hon. J.-S. Baxter, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, est nommé juge de la Cour Suprême de sa province.

DECES

LALONDE — Au Verdun General Hospital, le 15 mai 1932, Joseph-Edward-Victor, époux bien-aimé d'Alexandrine Duahmel, dans sa 41ième année.

Départ mercredi 18 mai à 8.45 a.m., des salons mortuaires J.-W. MacGillivray, 3035, rue Wellington, pour se rendre à Notre-Dame des Sept Douleurs. Service à 9 a.m. Inhumation à Ottawa, Ont. Prière aux journaux de New York de reproduire.

LALONDE—A Verdun, le 16 mai, à l'âge de 43 ans, est décédé Edouard Lalonde, époux d'Alexandrine Duhamel, autrefois de Longueuil.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18, à 7 hrs. Le convoi funèbre partira de 3085 Wellington pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs, où le service sera célébré. L'inhumation aura lieu, à Ottawa.

LAPIERRE—A Montréal, le 17 mai 1932, à l'âge de 81 ans, 6 mois, est décédé M. Olivier Lapierre, époux de feu Mélanie Boyer, 5646 Angers.

Avis des funérailles plus tard.

MARTEL — A Montréal, le 16 mai 1932 à l'âge de 86 ans, est décédé Mme veuve François Xavier Martel née Rose de Lima Desjardins.

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1477a Logan à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 179-2

MONIQUI. — A Mackayville, le 17 mai 1932, est décédée Mme veuve Pierre Moniqui (née Armeline Demers).

Les funérailles auront lieu jeudi, 19 mai, à 8½ heures, à l'église Mackayville. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER-JOYAL.—A Montréal, le 17 courant, est décédée Mme veuve H.-F. Poirier, née Célanie Joyal.

Avis des funérailles plus tard.

RAYMOND — A Ste-Geneviève, le 16 mai 1932, à l'âge de 42 ans, est décédée Valentine, fille de Félix Raymond, forgeron.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD — A Vaudreuil, le 15 mai 1932, à l'âge de 89 ans, est décédé Honoré Robillard, époux de Louise Léger.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la maison paternelle à 9 heures, heure solaire, pour se rendre à l'église St-Michel de Vaudreuil, où le service sera célébré à 9.30 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 178-2

SAURIOL—A St-Jérôme, le 15 mai 1932, à l'âge de 78 ans, 3 mois et 22 jours, est décédé Louis Sauriol, époux de feu Olive Labonté.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant, à 9 hrs. a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 178-2

SAUVAGEAU.—A Montréal, le 15 mai, à l'âge de 89 ans, 2 mois, est décédée Mme Louis Sauvageau, née Albina Chartier, épouse de feu Louis Sauvageau.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de l'hospice S.-François Solano, coin Dandurand, et Charlemagne, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-François Solano, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 178-2

TAPIN — A Montréal, le 15 mai 1932, à l'âge de 50 ans, 6 mois, est décédé Ulric Tapin, époux bien-aimée de Laura Bazinet.

Les funérailles auront lieu mercredi 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 1891 Létourneux à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Très Nom de Jésus, Maisonneuve où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TASSE—A l'Hôpital Notre-Dame le 14 mai à l'âge de 53 ans, est décédée Marie-Angelina-Célina Giroux, épouse de Donat Tassé.

Funérailles mercredi le 18 à neuf heures, à l'église du Bon Pasteur, Laval des Rapides. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 558 Boulevard des Prairies, à 8.45 heures, sépulture au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'assister. 178-2

VEZINA—A Saint-François de Sales, le 16 mai 1932, à l'âge de 68 ans, est décédé Joseph Vézina, époux d'Alzina Théoret.

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant, à 9½ hrs, à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 179-2

WATIER — A Montréal, le 16 mai 1932 à l'âge de 72 ans, est décédée Joséphine Perrault, veuve de feu Georges N. Watier.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 4220 rue Henri-Julien à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, rue Rachel Est où le service sera célébré à 8 he

RADIO

AU POSTE DE LA "PRESSE"

Bourse. — Concert. — Orgue. — Le Professeur et le Major. — Variétés. — L'Heure provinciale. — Tournoi musical. — La crosse. — Chant. — Concert. — Comédie. — Nouvelles. — Orchestre. — Orgue. — Nouvelles au Nord.

CKAC 410.7-730

MARDI

Bourse

A 4 h. 30, les cotes de la clôture de la Bourse de Montréal et de New-York.

Concert

A 4 h. 45, l'orchestre de concert du Ritz-Carlton sous la direction de Rubin Krasner.

Orgue

A 5 h., récital d'orgue du Conservatoire national de musique.

Variétés

A 5 h. 30, le Professeur et le Major. — C.B.S.

Disques

A 5 h. 45, musique enregistrée.

Nouvelles

A 5 h. 55, nouvelles du jour, prévisions atmosphériques et sommaire des émissions de la soirée.

Variétés

A 6 h., émission de la compagnie de Sirage Johnson.

A 6 h. 15, émission "A la claire fontaine", de la maison J. Christin.

A 6 h. 30, émission Excel Petroleum.

A 6 h. 45, la fonderie de L'Islet.

A 7 h., l'heure exacte d'après la montre Bulova.

A 7 h., programme Vichy-Suprême.

A 7 h. 15, émission de la compagnie Kompo Ltée.

A 7 h. 30, présentation des soupes aux pois canadiennes.

A 7 h. 45, les artistes du théâtre Loews.

Heure Provinciale

A 8 h., le ministère des terres et forêts de la province de Québec offrira le programme musical suivant avec le concours de l'Association des **Chanteurs de Montréal**, sous la direction de **M. Jean Goulet**:

Causerie: **"La responsabilité sociale dans la criminalité"**, Jean Cornez, avocat.

Chœurs mixtes:

"Vole, mon cœur vole",
harmonisée par Dupuis

"L'enfant dormira bientôt",
G. Renard

Ronde villageoise:
"Colette" **F.-A. Gevaert**

Ronde populaire:
"Le petit mari"
harmonisée par **Ch. Radoux**

Intermède:—
Radiodiffusion des
discours au banquet de
la **Ligue de Sécurité**

Chœurs mixtes:
"La Vieille Maison" **P.-M. Champoux**
"Ma femme est morte" **A. Béon**
L'Association des **Chanteurs de Montréal**
Directeur: **M. Jean Goulet.**
Soliste: **Mlle Marguerite Péladeau**

Tournoi musical

A 9 h., tournoi musical de l'armée et de la marine.

La crosse

A 9 h. 30, description de la partie de crosse qui sera jouée entre les clubs **"Tecumsehs"** et **"Canadien"**.

Orchestre et chant

'Whistle and Blow Your Blues Away'
"Why Can't This Go On Forever"
"A Pretty Girl Is Like a Melody"
"Mona Lisa" de **"Bow Belles"**

Concert

A 10 h. 15, le quatuor de violoncelles de la "Presse".

Variétés

A 10 h. 45, les Funnyboners interpréteront:
"Was That the Human Thing to Do"
"The King Isn't King Any More"
"I Love a Parade"

Nouvelles

11 h., nouvelles de la dernière heure par gracieuseté de la compagnie Simon.

Danse

11 h. 05, musique de danse du cabaret Kit-Kat.

Orgue

A 11 h. 15, récital de romances sur l'orgue Winchester.

Nouvelles au Nord

A 11 h. 30, transmission des nouvelles au Nord par gracieuseté du poste CKAC.

MERCREDI

Avant-midi

7 h. 30 — Le réveil, moment des surprises.
7 h. 45 — Culture physique. Heure Bulova.
8 h. — L'heure du déjeuner de la Shirriff's Marmalade. — C.B.S.
9 h. — Little Jack Little, chant et piano (C.B.S.).
9 h. 15 — Les produits Catelli.
9 h. 30 — Tony's Scrap Book (C.B.S.).
9 h. 45 — Old Dutch Girl (C.B.S.).
10 h. — Mlle Victoria.
10 h. 15 — Mélodies populaires. Prévisions atmosphériques.
10 h. 30 — L'ouverture de la bourse.
10 h. 45.—Association canadienne-française des aveugles.
11 h. — L'heure exacte d'après la montre Bulova.
11 h. — Poèmes symphoniques.
11 h. 30 — Le bien-être des enfants.
11 h. 45 — M. Maurice Marchand, pianiste aveugle et M. Louis Chartier, baryton.

Après-midi

12 h. 15 — Association des optométristes et opticiens de la province de Québec.
12 h. 30. — Cotes de la Bourse.
12 h. 45 — Capitaine Harry-T. Dickinson, organiste. Heure Bulova.
1 h. — Concert du Royal York, Toronto.
1 h. 30—Orchestre du Ritz (C.B.S.)
2 h. — Chansons de Tante Jemima (C. B. S.)
2 h. 15. — Récital des artistes Columbia (C.B.S.).
4 h. 30 — Clôture de la Bourse
4 h. 45 — Orchestre du Ritz-Carlton.
5 h. — Théâtre des Petits.
"Corrente" **Schmitt**
Lucile Saint-Pierre, pianiste, 12 ans.
"Les lunettes" (récitation)
Gérard Palenaude, 9 ans.
"La Fileuse" **Mendelssohn**
Lucile Saint-Pierre, pianiste.
Parlons peu et parlons mieux.
"Le petit Canard" (chansonnette)
Emile Giroux, 6 ans.
Conte
"Samitule" **Olsen**
Lucile Saint-Pierre, pianiste.
"Robes et manteaux" (récitation)
Mlle Reine Gagné, 12 ans.
"Etude Mignonne" **Schutt**
Lucile Saint-Pierre, pianiste.
5 h. 30 — Le professeur et le Major (C.B.S.).
5 h. 45 — Mélodies populaires.
5 h. 55—Dernières nouvelles. Température. Sommaire des émissions de la soirée.

Soirée

6 h. — Rapport des marchés.
6 h. 15. — Union Catholique des Cultivateurs.
M. Alderic Lalonde, président général de l'Union catholique des cultivateurs Inc., parlera du "retour à la terre".
6 h. 30. — Programme Néo-Stoma.
6 h. 45. — Lithinés du Dr Gustin.
7 h. — Heure Bulova.
7 h. — Programme Roger et Gallet.
7 h. 15. — Programme français de la "Canadian Industries Ltd."
7 h. 30. — L'orchestre de concert du Ritz-Carlton.
8 h. — Les Trois Mousquetaires.
8 h. 30.— Orchestre d'un des paquebots de la ligne Anchor-Donaldson.
9 h. — Radio-Théâtre.
9 h. 30. — Musique militaire des Grenadiers, gracieuseté de Gurd's Ltd.
9 h. 45. — La Pensée française.
10 h. — Danse du Windsor.
10 h. 30. — Emission Society Brand.
10 h. 45. — Le chanteur de la rue (C.B.S.)
11 h. — Nouvelles gracieuseté de la Cie Simon.
11 h. 05. — Orchestre de danse du cabaret Kit Kat.
11 h. 15. — Programme Winchester. Récital d'orgue.

UN FAUX PAS GÂTERAIT LA DANCE

Une lampe fausse gâterait votre radio!

Ne blâmez pas votre radio. Une réception indifférente est parfois causée par des lampes usées. Faites vérifier vos lampes souvent et remplacez celles qui sont défectueuses par F43-4

RADIOTRONS Westinghouse

CHEZ VOTRE MARCHAND

Autres postes

MARDI

CFCF, 291.3—1030

Soirée

6 h.—Heure du crépuscule.
6 h. 45—Cotes de Bourse à la fermeture.
7 h.—Emission du studio.
7 h. 15—Montréal aujourd'hui.
7 h. 30—Notre Jimmy.
7 h. 45—Emission commerciale.
8 h.—Danse du Mont-Royal sous la direction de Charles Dornberger.
8 h. 30—Causerie de Me R.-L. Calder.
8 h. 45—Emission du studio.
9 h.—Emission commerciale.
9 h. 15—Programme musical.
9 h. 30—Musique militaire, NBC.
10 h. 15—Causerie sur la circulation.
10 h. 30—Emission du studio.
10 h. 45—Musique de danse.
11 h.—Concert de la salle Tudor.
11 h. 30—Danse du Mont-Royal sous la direction de Charles Dornberger.

WOR, 422.3—710

A 8 h. 30, l'ensemble de Bernard Levitow jouera:
"Danse des Heures" Ponchiello
"Concerto pour piano en ré majeur" Mozart
Andante pour "Quatuor à cordes en mi bémol" Von Dittersdorf
"Tambourin chinois" Kreisler
Musique de feu magique de "Die Walkure" Wagner
"Valse Bluette" Drigo

* * *

A 9 h. 45, Eddy Brown, violoniste, l'orchestre symphonique miniature que dirige Geo. Shackley et Basil Ruysdael, le philosophe, interpréteront:
"Concerto No 9" Kreutzer
Violon et orchestre
"Caprice" Kreutzer
Violon et piano
Ouverture de la "Dame Blanche" Boëldieu
Violon et orchestre

WJZ, 394.5—760

A 10 h. 30, "La Vie de nuit à Paris" avec la princesse Ivanora Obolensky, Madelon de Gist, soprano, Pierre le Kreun, ténor, et l'orchestre de Bertrand Hirsch:
"C'est une chemise rose"
Pierre le Kreun
"Alma Andalisza"
Orchestre
"One pair of Arms to Another"
Madelon de Gist
"Adios"
"Lovable"
Pierre le Kreun

* * *

A 11 h., l'Heure Slumber sous la direction de Ludwig Laurier:
Sélection de "Pagliacci", Leoncavallo
"Petite Suite" Gluck
"Félicitations" Kriens
"Handkiss Intermezzo" Offenbach
"Romance"

WABC, 348.6—860

A 11 h.—L'orchestre symphonique Columbia jouera, sous la direction d'Howard Barlow:
Ouverture: "L'enlèvement au sérail". Mozart
Con moto moderato de la "Symphonie italienne" Mendelssohn
Scherzetto de "Henry VIII" Saint-Saëns
Aria Tenegalia
Orchestre à cordes
"Suite internationale", Tschaikowsky
Polka de "La Mariée volée" Sometana

WOR, 422.3—710

A 11 h. 30—"Moonbeams"—chant, violon, violoncelle et piano:
Thème: "Slumber Boat" Gaynor
"Because" d'Hardelot
"Humoresque" (Trio à cordes) Dvorak
"Beside an Open Fireplace" Deninter
Thème: "Slumber Boat" Gaynor
"Bird Songs at Eventide" Coats
"Just a Song at Twilight" Malloy
(violon) Ware
"Boat Song" Von Tilzer
Thème: "Blanket Bay"

MERCREDI

CFCF, 291.3—1030

Avant-midi

8 h. 30 — Cheerio (NBC).
9 h. — Morning Glee Club (NBC).
9 h. 15 — Mélodies du matin.
9 h. 45 — Nothing but the Truth (NBC).
10 h. — Beatrice Mable (NBC).
10 h. 15 — Heure des femmes canadiennes.
10 h. 45 — Emission commerciale.
11 h.—Opéra comique.
11 h. 45—L'orchestre d'Hugo Mariani (NBC).

Après-midi

Midi — Merriemen (NBC).
12 h. 15—Airs du midi.
12 h. 45—Emission commerciale.
1 h. — Cotes de Bourse.
1 h. 15—Musique de danse.
1 h. 30—Concert du Mont-Royal sous la direction d'Herbert Spencer.
2 h. — Musique militaire.
2 h. 30 — Two Seats in the Balcony (NBC).
3 h.—Opéra "Le Vaisseau fantôme" de Concert Garden Opera House, de Londres, Angleterre.
4 h. — Programme musical bihebdomadaire.
4 h. 30 — Causerie de Culbertson sur le bridge.
4 h. 45 — Emission commerciale.
5 h. — Grand-père Tête Blanche.
5 h. 15—Emission commerciale.
5 h. 30 — Extraits de Mélodies.

Soirée

6 h. — Heure du crépuscule.
6 h. 45 — Cotes à la clôture de la Bourse.
7 h. — Emission du studio.
7 h. 15 — Montréal aujourd'hui.
7 h. 30 — Notre Jimmy.
7 h. 45 — Emission du studio.
8 h. — Les maîtres de la mélodie.
8 h. 30 — Emission du studio.
9 h. — Concert de la Salle Tudor.
9 h. 15 — Causerie sur l'Asie, par M. R.-C. Bingham.
9 h. 30 — Emission commerciale.
9 h. 45 — L'Institut professionnel du service civil.
10 h. — Emission du studio.
10 h. 30 — Danse du Château Laurier, Ottawa.

RICHES GISEMENTS

Heidelberg, 17. — Des gisements de pétrole découverts dans le bassin rhénan et dans le nord de l'Allemagne suffiraient aux besoins du Reich.

Cuticura *Le secret de maintes peaux saines dans le monde entier*

Réside dans l'emploi régulier du **Savon** pour nettoyer et protéger la peau, de l'**Onguent** pour soulager n'importe quel bouton ou éruption, du **Talc** pour compléter la toilette.

Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. Dépôt canadien: J. T. Wall Company, Ltd., Montréal.

Essayez la Crème à Barbe Cuticura.

Preparations

LE LAVAGE NE L'INQUIETE PLUS — *par C.A. Voight*

Pour blanc et couleurs mieux lavés —rien comme ce savon d'eau dure

SONGEZ donc—du linge d'une propreté immaculée sans le frotter à la corde sur la planche . . . laver les choses de couleurs à la perfection sans risquer de les voir changer!

Il n'est pas étonnant que des millions de femmes abandonnent continuellement les anciennes méthodes de lavage pour adopter celle plus pratique du Rinso!

Le savonnage riche, durable et crémeux du Rinso nettoie si bien le linge par simple trempage, qu'il n'est pas nécessaire de frotter. Même à l'eau dure, Rinso produit *le double du savonnage* des savons légers, inconsistants. Recommandé par 40 fabricants de laveuses bien connues. Excellent aussi pour la vaisselle. Achetez le GROS paquet.

Rinso The Granulated

Des millions emploient Rinso pour cuve, laveuse et vaisselle

COMMENT L'AMOUR FAILLIT L'OUBLIER . . . *par* ALBERT DORNE

MEFIEZ VOUS DE L'"O.T."

UN RIEN d'"O.T."—*odeur de transpiration*—gâte le charme d'une jeune fille, l'attrait d'un homme. Ne vous y exposez pas. Il est facile de déplaire inconsciemment, car une odeur familière nous échappe. Comme protection *additionnelle* lavez et baignez-vous toujours au Lifebuoy. Sa mousse onctueuse et purifiante *désodorise* les pores, éliminant tout danger d'"O.T." Elle constitue aussi une protection hygiénique, en enlevant les microbes des mains. Son agréable parfum, qui s'en va au rinçage, vous donne une sensation de *sécurité*.

Essayez ces massages

Chaque soir, frictionnez-vous le visage avec la mousse pure et crémeuse du Lifebuoy, puis rincez. Cela fait rayonner d'une fraîcheur nouvelle le teint le plus terne.

LEVER BROTHERS LIMITED

Toujours — Partout!

Depuis des siècles la femme demande à grands cris quelque chose pour la soulager de ses misères.

La femme canadienne a l'avantage de posséder les Pilules ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles, spécialement adaptées à sa constitution et à son genre de vie. Quelle est la grand'mère qui ne connaît pas l'efficacité des bonnes Pilules ROUGES?

Fait remarquable, elles n'ont jamais été surpassées dans leur sphère, c'est-à-dire quand il s'agit de soulager la femme des maladies particulières à son sexe.

Pilules ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée — 1506, rue Saint-Denis, Montréal.

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Évangéline

par **Boisyvon**

(D'APRÈS LE POÈME DE LONGFELLOW)

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

17 mai 1932.

12 (Suite)

Au milieu d'une grande clairière, le village était réuni, hommes, femmes, enfants, tous en habits de fête. Derrière les arbres, d'où ils écoutaient, Evangéline et le père Félicien se crurent transportés cinq ans en arrière, à Grand-Pré. Presque tous leurs anciens amis se trouvaient là.

La plupart des habitants de Grand-Pré, plus heureux qu'Evangéline, avaient eu la chance de se trouver débarqués à peu près dans les mêmes ports de la Louisiane. Ils s'étaient facilement rejoints et avaient fondé un nouveau Grand-Pré, qui s'efforçait de ressembler le plus possible à l'ancien.

Il y avait aujourd'hui exactement cinq ans qu'ils avaient été exilés. Et c'était leur nouvelle patrie qu'ils fêtaient ce jour-là; leur joie se mêlait au regret qu'ils avaient de l'ancienne Acadie, bien qu'ils eussent fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour ressusciter l'ancienne patrie ou, plus exactement, amener la nouvelle à lui ressembler trait pour trait. La volonté humaine a des limites: le climat ne leur avait pas permis tout ce qu'ils eussent voulu et ils n'avaient pu remplacer les amis morts, disparus ou déportés trop loin.

Le prêtre hésitait à reconnaître ses ouailles; en cinq ans, sa vue avait baissé de façon appréciable. Et ce fut Evangéline qui énuméra et lui nomma les gens qu'elle voyait, avec d'innombrables et malicieuses réflexions relatives aux changements effectués sur les physionomies depuis cinq ans. Mais l'idée fixe reparut presque immédiatement:

— Mais je ne vois pas Gabriel? Mon Dieu, pourvu qu'il soit bien là!

Les deux compagnons s'avancèrent au milieu du cercle que formaient les villageois. Ce furent une surprise et une joie générales. En un clin d'oeil, Evangéline et le prêtre furent entourés, embrassés, serrés à étouffer. Le notaire, Me Leblanc, ayait été un des premiers à sauter au cou d'Evangéline et du père Félicien. Maintenant, il pleurait de joie en étreignant les mains du vieux prêtre, au souvenir de tant d'années passées ailleurs.

Quant à Evangéline, elle se débattait au milieu du cercle de ses anciens amis et anciennes compagnes, sans pouvoir répondre à toutes les questions qui s'entre-croisaient autour d'elle. Des yeux, elle cherchait toujours le visage bien-aimé, dont pas une seconde le souvenir ne l'avait quitté, parmi les figures souriantes qui se tournaient vers elle. Elle se sentit tirée par la manche. Elle se retourna vivement: c'était Michel le Violoneux, qui lui reprochait avec véhémence de ne l'avoir même pas embrassé. Elle s'apprêtait à l'interroger sur ce qu'il avait pu voir d'intéressant depuis leur séparation, quand, tout à coup, quelqu'un la saisit à l'épaule, lui causant une nouvelle émotion. Elle se trouva alors en face de Baptiste, que l'on était allé prévenir en hâte, car il était resté chez lui ce jour-là. C'était la raison pour laquelle Evangéline ne l'avait pas vu tout d'abord, ce dont elle s'était d'ailleurs étonnée.

Ni l'un ni l'autre n'osait rompre le silence; tous deux étaient pleins de la même arrière-pensée. Enfin, la plus hardie, comme autrefois, Evangéline risqua à voix basse la question qui la faisait trembler à la pensée de la réponse qu'on y ferait:

—Et... et... mon fiancé, Gabriel?

—Gabriel, le fils du forgeron?

—Oui. Il n'est pas là?

—Non. Nous ne l'avons pas vu depuis trois ans.

—Il était, il y a deux ans, à Saint-Louis. Il t'y cherchait, dit Michel le Violoneux.

—Oui, je sais, reprit Evangéline. J'y suis passée aussi, mais il était parti!

—Il y a un an, annonça un autre, il était à la Nouvelle-Orléans.

—Oui, moi aussi, mais je ne l'ai pas vu non plus, mon Dieu! Mon Dieu! que vais-je devenir?

—Ecoute, c'est bien simple. Tu sais, son père n'est plus forgeron. Il est installé à une lieue et demie d'ici, sur le rivage, et il est devenu un très riche propriétaire. Tu n'as qu'à y aller. De cette façon, tu retrouveras ton fiancé. Et c'est peut-être même la seule façon de le retrouver!

—Oui, c'est ce que je vais faire. De quel côté faut-il aller?

—Tu descendras encore le fleuve. La ferme est juste sur le rivage, un peu après un groupe d'îlots qui coupe la rivière en deux.

—Merci beaucoup.

Baptiste, alors, qui n'avait pas dit encore un mot pendant cette conversation, engagea fortement Evangéline à venir se reposer quelques jours chez lui et chez son père, avant de reprendre ses recherches.

Evangéline, visiblement, avait grand besoin de se reposer dans le calme. Depuis cinq ans qu'elle parcourait les routes et les fleuves, qu'elle fouillait les villages et les villes, elle n'avait jamais pris de vrai repos. Elle accepta avec plaisir et reconnaissance l'offre aimable de Baptiste, qui, tout heureux de garder quelques jours près de lui l'amie d'enfance pour laquelle il avait conservé le même amour, l'emmena jusqu'à la métairie où il vivait avec son père.

Me René Leblanc accueillit à bras ouverts la fille de son ancien ami. Déjà, le père Félicien était installé chez le notaire, qui l'avait prié de considérer sa maison comme la sienne. Le reste de la journée s'écoula calme, presque heureux. Dehors, la fête continuait, et jusqu'au dernier moment, le crincrin de Michel le Violoneux sautint les danseurs sans faiblir; il est vrai que l'on prenait soin d'alimenter l'orchestre, ce jour-là, encore plus que de coutume, car Michel avait éprouvé le besoin de fêter le retour d'Evangéline et du père Félicien comme il convenait, c'est-à-dire en menant un train d'enfer avec son vilon, ce qui amenait double consommation de chopes. eD sorte que, à un certain moment, les danseurs furent étonnés de ne rien entendre, bien que Michel se démenât comme un beau diable. S'étant approchés de lui, ils découvrirent la raison de cet inexplicable silence: Michel râclait de toutes ses forces, en effet, mais il raclait de son archet sur le dos de son violon retourné, du côté oppose à celui des cordes!

D'ailleurs, de son pied, il battait la mesure avec autant d'entrain, et il se fâcha presque lorsqu'on voulut lui démontrer qu'il jouait à l'envers; il fallut lui retourner son violon sans qu'il s'en aperçût, pendant qu'il engloutissait une chope de plus. Sans d'ailleurs s'apercevoir du changement, il repartit guilleret, la figure flamboyante, les yeux clignotants, un sourire extasié sur sa bouche édentée.

CHAPITRE II

Tentatives et déceptions

Les quelques jours qui suivirent s'écoulèrent dans une quiétude apparente qui fit le plus grand bien physique à Evangéline. Ses joues se remplirent, les soins dont elle était entourée lui rendirent le rayonnement de sa beauté. Baptiste enregistrait ces merveilleux changements avec les yeux de l'amour et ne se lassait pas d'admirer la métamorphose.

La jeune fille n'était pas seule d'ailleurs à profiter de ce repos: le vieux prêtre se sentait ragaillardir d'heure en heure, et cette atmosphère d'affection et de douceur détendait peu à peu son coeur alourdi et ses nerfs fatigués.

La métairie de Me Leblanc était très vaste et très belle, et la jeune fille s'était plue à reprendre les travaux qu'elle exécutait autrefois chez son père, quand elle était encore à Grand-Pré, bien que Baptiste essayât de l'en empêcher.

—C'est une femme comme ça qu'il te faudrait, dit un soir, en riant, Me Leblanc à son fils, en contemplant Evangéline, qui allait et venait dans la salle et dont chaque geste avait une utilité douce et intime.

Mais qu'avait-il dit là! Evangéline laissa tomber à terre la serviette qu'elle tenait à la main. Elle eut ainsi un prétexte dont elle profita pour dissimuler le fait qu'elle était devenue cramoisie. Quant à Baptiste, il avait tressailli aux paroles de son père, et, naturellement, n'avait rien répondu. Instinctivement, son regard cherchait celui d'Evangéline, mais celle-ci était déjà à la fenêtre, tournant le dos aux trois hommes.

Ce que venait de dire le notaire correspondait exactement à la pensée de Baptiste; il y avait même un certain temps qu'il avait fait cette découverte.

Depuis qu'Evangéline était chez lui, il se reprenait à espérer et à refaire le rêve qu'il avait ébauché. Après tout, il y avait cinq ans qu'Evangéline n'avait pas vu Gabriel. Elle ne pouvait passer toute sa vie à rechercher un fiancé qui, peu à peu, et malgré tout, s'effacerait de sa mémoire.

Cependant, tout comme autrefois, il ne pouvait se décider à lui demander de devenir sa femme. Et Evangéline avait l'air de se plaire chez lui. Il y avait déjà quinze jours qu'elle était là, et elle ne parlait pas de partir. "Elle se trouvait si bien là" disait-elle. Alors, il fallait oser. Mais, d'autre part, c'était risquer le tout pour le tout. Mais tant pis, Baptiste parlerait dès le lendemain, c'était décidé et certain.

Plein de résolution, il ouvrit énergiquement la fenêtre de sa chambre qu'emplissait une fumée de tabac d'une épaisseur extraordinaire (car il y avait largement deux heures qu'il avait commencé à réfléchir à tout cela), et il se coucha en dispersant ses vêtements dans la chambre pour affirmer sa volonté.

Il s'éveilla, le lendemain, avec la pensée qu'il avait quelque chose à faire ce jour-là. Au bout de cinq minutes, il se souvint; sa timidité lui revenait avec le jour. Mais il s'était formellement promis de parler: il parlerait; il se l'assura en donnant un grand coup de poing sur sa table.

Puis il descendit dans la salle. Evangéline était déjà sortie, lui répondit la servante qu'il interrogeait, en compagnie du père Félicien et de Me Leblanc.

Ils étaient partis, en effet, visiter une petite ferme que Me Leblanc voulait acheter. Ils ne revinrent que pour le repas de midi.

Baptiste, nerveux, mangea à peine, à la grande surprise de son père et des autres convives. Puis, aussitôt le repas terminé, il sortit de la maison.

Il alla s'installer près de la rivière qui coulait dans le bas du verger. Il s'assit au pied d'un pêcher. Il n'avait qu'à lever les bras pour cueillir les fruits qui s'offraient à lui, et il ne s'en fit pas faute.

Evangéline vint le rejoindre peu de temps après. Elle avait été très étonnée de l'attitude presque distante de Baptiste pendant le déjeuner et venait lui demander l'explication de cette apparente mauvaise humeur. Baptiste l'avait accoutumée à une telle égalité de caractère, qu'elle ne s'expliquait pas ce changement d'humeur.

Celui-ci, enfoncé dans ses pensées, ne l'avait même pas entendue venir; il est vrai que l'herbe était épaisse, le pas d'Evangéline très léger et la songerie de Baptiste profonde.

Elle s'assit à côté de lui et lui secoua l'épaule:

Eh bien! Baptiste?

Baptiste ne répondit rien. Il s'empara de la petite main avant qu'elle quittât son épaule, et, la serrant un peu, esquissa un geste. Mais il l'interrompit aussitôt et abandonna la main d'Evangéline, qui haussa les sourcils devant cette incohérence et se décida à demander, après quelques secondes d'hésitation:

—Mais, enfin, qu'est-ce que tu as? Tu as l'air bien bizarre aujourd'hui.

—Non, non, je n'ai rien. Ce doit être la chaleur. Il va y avoir un orage, sûrement.

Evangéline n'était pas dupe de ce verbiage. Elle observait Baptiste du coin de l'oeil; celui-ci, appuyé contre le tronc rugueux de l'arbre, fumant d'un air absorbé, les sourcils noués, l'air têtu et mécontent. Elle mordit dans une pêche, puis déclara:

—Comme il fait bon, ici! J'aimerais vivre toujours là!

Baptiste, ayant retiré sa pipe de sa bouche, répliqua:

—Mais c'est très facile; tu n'as qu'à rester là, avec nous. La fortune nous est venue, à mon père et à moi. Voilà cinq ans que tu erres à la recherche de Gabriel, que tu ne retrouveras certainement pas. Deviens ma femme. Mes sentiments d'autrefois n'ont pas changé, tu le sais bien. Alors?

—Mon pauvre ami, ce que tu me demandes là est impossible.

—Pourquoi, par exemple?

—Parce que je suis fiancé à Gabriel, et tu le sais bien!

—Depuis cinq ans, tu ne l'as pas vu!

—Eh bien! Et après? Pour moi, c'est comme si je l'avais quitté hier. Et si je ne dois pas le retrouver, je ne me marierai pas, voilà tout, et je lui resterai fidèle. Je l'aime, moi. Et je suis sûre qu'il m'aime tout autant et qu'il me cherche comme je l'ai cherché jusqu'à présent. Je repartirai demain chez son père, car je le reverrai, j'en suis sûre; ce sera peut-être demain, dans un an, dans dix, mais je le reverrai!

Elle s'arrêta, un peu essoufflée de s'être laissée emporter par ce flux de paroles. Elle avait été un peu scandalisée par la proposition de Baptiste, quoiqu'il n'y eût rien là que de parfaitement honnête. Comme, du reste, était parfaitement honnête toute sa conduite depuis leur enfance, ainsi que l'avait prouvé, par exemple, son attitude lors des fiançailles de Gabriel avec Evangéline, et de cela, elle se rendit soudain compte, et aussi de la dureté relative avec laquelle il venait de lui parler. Elle se tourna un peu et considéra Baptiste: il avait l'air désespéré. Elle lui sourit tendrement et reprit:

(A SUIVRE)

NOUVELLES OUVRIÈRES

Les échevins Savard et Demers assistent à une assemblée agitée du club ouvrier Delorimier.

LE CLUB SAINT-PAUL

Plus de deux cents ouvriers des quartiers Delorimier et Saint-Denis ont pris part, hier soir, aux délibérations du club ouvrier Delorimier-Saint-Denis, à la salle Corbeil, 1976 est, rue Mont-Royal. Ils assistèrent à une assemblée agitée et presque tumultueuse. L'arrivée des échevins J.-Alonzo Savard et Demers fut saluée par des applaudissements prolongés, car tous les membres présents semblaient satisfaits de recevoir la visite de ces deux représentants du peuple pour connaître la situation actuelle à l'hôtel de ville. L'ordre du jour fut même suspendu pour permettre a MM. Savard et Demers de dire quelques mots.

Tout, au début, s'était passé dans le calme, lorsqu'un membre voulut poser quelques questions à l'échevin Lorenzo Savard. Un ouvrier, grand partisan de M. Savard, crut que l'interlocuteur voulait s'attaquer à la conduite et à la personnalité de l'échevin. Une bataille menaça d'éclater. On crut bon d'appeler un constable qui fut mis en sentinelle auprès de ce trop zélé partisan.

L'atmosphère générale en resta troublée. Plusieurs ouvriers qui n'étaient pas membres actifs tentèrent de prêter main forte à un second interlocuteur qui attaquait ouvertement un contremaître des chantiers municipaux. On fut obligé d'appliquer rigoureusement le règlement du club qui veut que seuls les membres aient le droit de protestation Cette mesure excita le ressentiment d'une bonne moitié de l'assistance. Heureusement tout s'apaisa et l'assemblée se termina dans le plus grand calme.

Les deux échevins présents adressèrent la parole. Ils encouragèrent les chômeurs à prendre patience et les assurèrent que la ville fait pour eux tout ce que lui permettent ses finances actuelles. Si quelques travaux ont été suspendus, tels que la construction du marché Saint-Laurent, c'est que les montants souscrits sont insuffisants pour continuer le système adopté du travail à la journée. M. Savard annonça que le nouvel enregistrement des chômeurs en avait désigné au delà de 30,000. Quand à lui, il en a 1,400 dans son seul quartier..

M. Savard a affirmé qu'il avait nourri, l'hiver dernier, 57 familles, à ses propres frais. Il a confiance dans le moral du peuple canadien. "Il faut espérer et rester optimistes, c'est ce que nous pouvons faire de mieux pour le présent. Nous avons passé par des crises aussi pénibles ; nous pouvons traverser celle-ci aussi bien. N'écoutons pas les doctrines des communistes et les fauteurs de troubles.

L'échevin Demers demanda la coopération de tous les contribuables pour aider le conseil actuel à poursuivre sa politique d'économie.

M. Dominique Mondor présidait la réunion au cours de laquelle les membres adoptèrent plusieurs résolutions. Le club réclame la reprise des travaux du C.N.R., la construction du terminus postal; un meilleur service de tramways sur le circuit-Saint-Denis-Christophe-Colomb et une foule d'autres améliorations.

Les produits canadiens

Au cours de la dernière assemblée, l'Union Canadienne des charpentiers-menuisiers, a initié 12 membres et remis entre les mains des officiers de l'exécutif le soin d'examiner 7 candidats, désirant faire partie de l'union. Deux contremaitres d'une grande compagnie de construction canadienne de nom et de principe, assistaient à la réunion.

Le vice-président A. Lamothe, a souhaité la bienvenue aux visiteurs. Il leur a rappelé le principe cher aux unions canadiennes: "L'achat des produits canadiens". Il faut, dit-il, encourager le marchand du coin qui opère grâce au capital canadien tout en exigeant en retour de notre encouragement que nous lui apportons, la vente des produits exclusivement canadiens". La mise en pratique de ce principe aiderait beaucoup à ramener la prospérité. L'achat de ces produits étrangers nous prive des bénéfices. L'argent que nous échangeons avec eux va en grande partie enrichir le commerce étranger. Quelques dollars seulement restent entre les mains des intermédiaires canadiens.

Le rapport du nouvel agent d'affaires a soulevé des applaudissements. M. L.-A. Guimond, à peine avait il pris possession de sa charge, qu'il procurait de l'ouvrage à ses confrères et se mettait en relations avec plusieurs compagnies. A la séance de ce soir, à 8 h., un conférencier continuera l'assemblée de propagande et entretiendra les membres sur les présentes difficultés de certaines organisations concernant la question du vieil âge. Tous les charpentiers qui désireraient avoir de plus amples informations n'ont qu'à se rendre aux assemblées ouvertes ou s'adresser à l'agent d'affaires, M. L.-A. Guimond, 915 Carré Victoria.

SOIREE DES CHAUFFEURS

L'union internationale des chauffeurs et huileurs organise un grand concert-boucane, pour samedi prochain, le 28 mai, à la salle Lavoie, 1585 est, rue Ontario. MM. Léonard Collins, président du local 606, Gilbert Brien, trésorier et Pascal Piperno, tous trois membres du comité d'organisation, ont préparé un programme tout spécial pour la circonstance.

CLUB OUVRIER S.-PAUL

Le club ouvrier Saint-Paul enregistré tiendra prochainement une assemblée sous une nouvelle direction; les membres ayant choisi à la présidence, M. J.-D. Perrault. Le club compte maintenant plus de 500 membres.

Le nouveau comité exécutif tiendra une assemblée demain soir à 8 h., dans la demeure du président. Tous les officiers sont priés de prendre note.

CHEZ LES TYPOS

Le Club Typo tenait son assemblée régulière, samedi après-midi. Deux questions furent mises à l'étude: le concours des apprentis pour la conférence Ontario-Québec et le recrutement. Les apprentis pourront soumettre un modèle de leur travail et les plus habiles seront primés. Pour ce qui est du recrutement, les officiers désirent accroître le nombre des membres.

M. Adhémar Tremblay, président de l'Union Typographique Jacques-Cartier, groupe 145, était présent. L'assemblée était sous la présidence de M. Alfred Gélinas. On sait que le Club Typo est composé des apprentis de l'Union Typographique Jacques-Cartier.

CITOYENS DE VILLE-MARIE

Le comité des citoyens de Ville-Marie tiendra son assemblée régulière, jeudi le 19 mai, à 8 h. 15 p.m., au No 1015 rue Saint-Denis. Tous les membres sont priés d'en prendre note. Des questions importantes seront discutées.

Le concert-boucane du comité aura lieu samedi le 28 mai, à 8 h., au No 1015 rue Saint-Denis.

CLUB OUVRIER MONTCALM

Le Club Ouvrier Montcalm tiendra sa première assemblée dans son nouveau local, 5888 avenue Papineau, demain soir, à huit heures, sous la présidence de M. Cha Berthiaume, les docteurs Arthur Denis, Anatole Plante, et J.-A. Francoeur, députés, ainsi que plusieurs échevins seront présents.

SYNDICATS CATHOLIQUES

Conseil de construction.—Ce soir, assemblée, à l'édifice des syndicats catholiques, du Conseil de construction. Plusieurs questions importantes seront discutées. Que tous les membres se fassent un devoir d'assister à cette réunion.

UNIONS INTERNATIONALES

U. I. des briqueteurs, 4, au No 1201 rue S.-Dominique.

U. I. des peintres, 359, au No 1331 rue Ste-Catherine est.

U. I. des modeleurs, au Monument National.

U. I. des ferblantiers couvreurs, 166, au No 1201 rue S.-Dominique.

UNIONS CANADIENNES NATIONALES

Charpentiers amalgamés du Canada, au No 915 carré Victoria.

U. C. N. des employés de gare et des manutenteurs de marchandises, au No 915 carré Victoria.

U. C. N. des poseurs de lattes en métal et en bois, au No 915 carré Victoria.

Conseil du district, au No 915 carré Victoria.

L'écho grave d'un accident sur le chemin

Une veuve réclame devant juge et jury la somme de $15,000.

Camion vs motocyclette

Dame veuve Maurice Labelle vient d'intenter une action au montant de $15,000 contre Wilfrid Boucher faisant affaires, dans le district de Montréal, sous le nom de Boucher Express. Il s'agit d'une fatalité de la rue.

La demanderesse, dont les procureurs sont Mes Lavery & Lagarde, allègue que le 27 avril dernier, vers les six heures 15 de l'après-midi, son mari conduisait une motocyclette, rue Saint-Grégoire, lorsqu'à l'intersection de la rue Bréboeuf, un camion du défendeur, allant à grande vitesse, vint frapper la motocyclette qui allait à une allure raisonnable.

D'après la demanderesse, le camion frappa le réservoir a gazoline de la motocyclette qui fut mise en pièces par le choc. Labelle aurait été lancé sur la chaine du trottoir où il se fractura le crâne. L'accidenté mourut vers six heures le lendemain matin.

Dame Labelle allègue que son mari était en parfaite santé, qu'il était sobre et prudent, et que l'accident est dû à la faute du chauffeur du camion qui ne respectait pas la loi des véhicules-moteurs au moment de la collision.

La demanderesse ajoute qu'elle a deux enfants mineurs qui sont dans l'impossibilité de gagner leur vie et qu'il en est ainsi d'elle-même, vu son faible état de santé. Elle conclut être en droit de réclamer la somme de $15,000 à laquelle elle évalue les dommages réels soufferts par la mort de son mari.

Elle fait option pour un procès devant un juge et un jury.

LA NAVIGATION

Bouée qui aurait causé l'accident

"La Cour devrait entendre la personne qui est responsable pour la mise en place de bouées indiquant un chenal de trente pieds dans une profondeur de vingt pieds d'eau", a suggéré, hier, Me A.-R. Holden à l'enquête tenue sous la présidence du capitaine L.-A. Demers, président de la Cour des naufrages du Canada, dans le cas de l'échouement du "Ardenhall", le 2 mai dernier, à sept heures 30 du matin. D'autre part, Me Lucien Beauregard, autre avocat intéressé à l'enquête, demanda à la Cour d'interroger M. Devy, un ingénieur du personnel du département du chenal du Saint-Laurent, qui était à bord du "Detector" qui, dit-on, a constaté que la bouée n'indiquait pas la profondeur voulue non loin où l'accident s'est produit.

L' "Ardenhall" s'est échoué à peu près à un quart de mille de distance de la bouée 68B, île aux Oies, sur le Saint-Laurent, entre Québec et la Pointe-au-Père.

Le caractère d'une artiste

L'artiste Babe Ruth French, de Boston, maintenant Mme Lorenzo-D. Baker, de Kingston, Jamaïque est arrivée, hier, à Montréal, à bord du "Lady Rodney" Canadian National Steamships, en route pour sa résidence d'été au Cap Cod. Interrogée par les journalistes qui lui demandaient si elle allait abandonner sa carrière artistique comme graveur et caricaturiste, Mme Baker a répondu qu'elle se livrerait de nouveau aux beaux arts après avoir élevé une famille. Elle ajouta que rien ne s'opposait à ce qu'une femme suive une carrière artistique et élève une famille à condition de ne pas faire les deux en même temps. Le mari de Mme Baker dirige une grande plantation de bananes à la Jamaïque.

Mme Baker recommande le sport pour les femmes, mariées ou non. Elle-même monte à cheval, nage, joue au tennis et au golf et cependant elle a trouvé le temps de veiller à l'éducation de sa petite fille Sally, âgée de trois ans.

Le canal de Chambly ouvert

Saint-Jean, 17. — La navigation au canal de Chambly a été officiellement ouverte, hier après-midi, par l'arrivée du "Doherty", un remorqueur touant six barges arrimées de 900 tonnes de charbon pour la ville de Québec.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

Le "Lady Drake", Canadian National Steamships, de Demerara, le 4, à Boston, aujourd'hui; l'"Alaunia", ligne Cunard, de Southampton, le 13, à Montréal, samedi; le "Duchess of Richmond", Pacifique Canadien, de Liverpool, le 13, à Montréal, samedi; le "Laurentic", de Liverpool, le 13, à Montréal, dimanche; le "Montclare", Pacifique Canadien, de Hambourg, le 11, à Montréal, vendredi; l'"Antonia", ligne Cunard, de Montréal, le 12, à Liverpool, vendredi; le "Montcalm", Pacifique Canadien, de Montréal, le 11, à Plymouth, demain, et le "Duchess of Bedford", Pacifique Canadien, de Montréal, le 13, à Liverpool, samedi.

Le Bien-Etre à l'Oratoire Saint-Joseph

Une cérémonie religieuse s'y déroulera vendredi à 8 heures du soir.

PIEUSE TRADITION

Selon une pieuse tradition établie depuis plusieurs années, l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse ouvrira la série de ses activités d'été par une cérémonie religieuse qui se déroulera à l'Oratoire Saint-Joseph, vendredi le 20 mai courant à 8 heures du soir.

Cette Heure-Sainte, instituée en vue de demander la protection de Dieu sur les enfants durant les vacances, revêt toujours un caractère imposant et attire une grande foule qui vient s'associer au Bien-Etre pour prier saint Joseph de veiller sur la jeunesse de Montréal, afin de la délivrer des dangers physiques et moraux qui l'entourent.

Avant la bénédiction du Très Saint-Sacrement, il y aura brève allocution par le R. P. Adolphe Clement, C. S. C. qui officiera également au Salut. Le chant sera fourni par la chorale des élèves de l'école Salaberry, sous la direction du R. F. Jean. Il y aura aussi vénération de la relique de saint Joseph.

Une forêt menacée

(Spécial à la PRESSE)

Lac L'Achigan, 17. — Un incendie qui a détruit la maison de M. Baptiste Beauchamp, cultivateur, samedi après-midi, s'est communiqué à l'herbe sèche dans un champ voisin et y a mis le feu. Les flammes attaquèrent ensuite la forêt et détruisirent 17 arbres avant qu'on puisse les éteindre. Les pertes de M. Beauchamp sont évaluées à $2,000. Il n'avait pas d'assurance.

La réunion des anciens du collège de Montréal

La réunion annuelle des anciens élèves du collège de Montréal aura lieu le mercredi 25 mai. Voici le programme de la fête: 5 h. (heure avancée) bénédiction du T. S. Sacrement; 5 h. 30, assemblée: discours du président sortant, M. le sénateur Jules-Edouard Prévost; élections; rapports; 6 h. 30, souper; 8 h. 15, dans la salle académique du collège représentation par les élèves de "La Fille de Roland", drame en cinq actes d'Henri de Bornier.

Les anciens qui n'auraient pas reçu d'invitation personnelle sont instamment priés de ne pas manquer ce retour à l'Alma Mater.

Exportateurs désappointés

Chutes Niagara, Ont., 17. — De grosses consignations de légumes destinées aux marchés canadiens ont fait demi-tour à la frontière et ont repris le chemin des hangars de leurs propriétaires quand le nouveau tarif douanier annoncé la semaine dernière est entré en vigueur.

Les douaniers ont expliqué à ces exportateurs que le nouveau tarif s'applique aux concombres, aux champignons, aux oignons et à la rhubarbe.

Nouvelle opposition au marché Bonsecours

Les protestations se poursuivent toujours contre l'agrandissement du marché Bonsecours ainsi que les discussions pour le choix d'un site du marché central de la métropole. Ces protestations sont tous les jours enregistrées à la Ligue des propriétaires, chez les marchands détaillants et aux bureaux du Board of Trade de Montréal, nous disait, hier, M. Rosario Gaudry, secrétaire du premier de ces corps publics. "Elles sont devenues si nombreuses et si pressantes à la suite de notre dernière visite aux autorités", ajoutait M. Gaudry, "qu'il a été décidé de tenir une autre grande assemblée à laquelle se réuniront tous les représentants des corps intéressés. L'opposition au projet s'établit sur le fait que le site est inadequat et que la somme d'un million votée pour l'agrandissement du marche est insuffisante. Pour le cultivateur, le maraicher et le detaillant le choix d'un autre site, dans une autre section de la ville est recommandé. L'assemblée aura lieu aujourd'hui aux bureaux de la Ligue des propriétaires.

Mme G.-L. Skinner est élue à la présidence

Mme G. Lipsett-Skinner a été élue présidente de la section montréalaise du Canadian Women's Press Club, à l'assemblée annuelle tenue hier soir, au Ritz-Carlton. Les autres officières élues sont: Mlle Sophy-L. Elliott, vice-présidente; Nina Le Bouthillier, secrétaire-trésorière; Mlle Mary Brechin, secrétaire-archiviste; Mlle Marion Stewart, historienne; Mme E.-S. Bate, Mlle Gertrude Holland, Mlle L.-M. Nicholson et Mlle Rosa-L. Shaw, membres de l'exécutif.

Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Elle avait de vilains vertiges

Peur de laisser la maison . . . craignait que ce vertige affreux l'écrase. Elle a besoin du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, en tablettes.

MET FIN A UN ASTHME DE 6 ANS EN 24 HEURES

Nouvelle prescription merveilleuse Echantillon envoyé GRATIS

"Il y avait 6 ans que j'endurais les terribles tortures de l'asthme, étouffant, râlant, et éternuant. De tout ce que j'avais essayé je n'avais obtenu qu'un soulagement temporaire.

"Je tombai alors sur une prescription nouvelle, laquelle mit fit presque instantanément à tout étouffement et râlement. Moins de 24 heures après l'avoir essayée, je pouvais me coucher et jouir d'une bonne nuit de sommeil. Ce n'est pas croyable comme je me rétablis vite, et je n'ai pas eu une seule rechute depuis lors. Mon rétablissement fut si complet que je n'eus aucune difficulté à m'assurer pour $10,000 dans une compagnie d'assurance-vie. Le médecin ne put trouver la moindre trace d'asthme.

"Si vous êtes en proie aux mêmes souffrances, cette prescription nouvelle ne devrait pas manquer d'avoir aussi vite raison de votre asthme que du mien. Essayez-la. Je me ferai un plaisir de vous en envoyer un généreux échantillon GRATIS. Ecrivez aujourd'hui à O.-W. Dean, 629-A Dean Bldg., Benton Harbor, Mich."

Soulagement rapide de la tension des yeux

Quand vos yeux deviennent tendus par le surusage ou irrités par l'exposition au soleil, au vent ou à la poussière, appliquez quelques gouttes de l'adoucissante MURINE. Bientôt ils redeviendront frais et vigoureux — prêts à n'importe quoi. Une provision d'un mois de cette lotion bien connue ne coûte que 60c. Ne contient pas d'ingrédients nuisibles. Essayez-la !

MURINE POUR VOS YEUX

Tarif d'abonnements

(Au Canada: hors Montréal)

EDITION QUOTIDIENNE: 1 an, $6; 6 mois, $3. 3 mois, $1.50; 1 mois 50c. 2 semaines 30c; 1 semaine 15c.

EDITION DU SAMEDI: (Avec Rotogravure) 1 an $3; 6 mois $1.50

EDITION HEBDOMADAIRE: (Jeudi) 1 an $1.50; 6 mois 75c.

L'abonnement est payable à l'avance.

LA PRESSE

Vingt avions italiens visiteront l'Amérique

Rome, 17. — Une seconde flotille aérienne italienne survolera l'Atlantique l'an prochain, avec le double but de célébrer le 10e anniversaire du fascisme et de visiter l'Exposition Internationale de Chicago.

Une flottille de vingt appareils bimoteurs, sous le commandement du général Italo Balbo, ministre de l'Air, qui commandait la première "Armada" qui fit le voyage d'Amérique du Sud il y a un an et demi.

La flottille fera probablement son voyage à Chicago via l'Irlande, l'Islande, le Groenland, le Labrador et divers points canadiens.

Le général Aldo Pelligrini, commandant de l'Ecole de navigation aéronautique en haute mer d'Orbetelle, sera probablement commandant en second de l'escadrille.

La publicité a un sens qu'il faut comprendre

Un aperçu général de la vraie fonction de la publicité dans les affaires et le monde commercial, en conflit avec un persistant préjugé n'admettant pas son vrai but et sa réelle valeur, a été donné hier par M. C.-H. Cheasley, du Media Department de Stevenson and Scott Limited, agents locaux de publicité, au déjeuner-causerie du Quebec Pond of the Honorable Order of the Blue Goose, à l'hôtel Queen's.

M. Cheasley a déclaré que la publicité était une des principales forces dont on a besoin pour réédifier le mur des affaires d'une façon solide et ramener l'idéal rêvé dans la situation du monde commercial qui demande une égale capacité de ventes et de production.

Le conférencier ajouta qu'il y avait de nombreux moyens par lesquels la publicité pouvait placer son message de compréhension et d'optimisme au sein du public intéressé, et que l'un des principaux était la presse et n'importe quel genre de bonne publication. M. Cheasley s'efforça de démontrer le vrai sens qu'on devrait appliquer à la publicité afin de bien comprendre son but premier, qui est d'abord d'attirer l'attention, ensuite de plaire, et finalement de bien porter.

Réduction réclamée

M. G.-O. Cameron, gérant de la division de Québec pour la compagnie Bell Telephone, recevait, hier après-midi, plusieurs délégués du Board of Trade de la rive sud pour discuter avec eux la question des taux dans les diverses municipalités de la rive sud.

M. E.-Percy Gordon, président du Board of Trade et l'échevin A.-A. Swayne, de Saint-Lambert, se firent les interprètes des délégués et réclamèrent l'abolition des taux additionnels que la compagnie charge entre les municipalités de la rive sud et Montréal. Ils firent remarquer que ce système actuellement en vigueur retardait le développement de plusieurs municipalités. M. Cameron a promis d'étudier la question à son juste mérite.

LES GOUTTES DU Dr BARRETT SOULAGENT INSTANTANÉMENT L'AGONIE DU MAL DE DENTS 25¢ EXIGEZ-LES LA CIE DESBERGERS - 945 CÔTÉ - MONTRÉAL

ABATTU

Les poisons intestinaux minent votre énergie, diminuent votre vitalité et vous rendent malade. Prenez NR — LE REMEDE DE LA NATURE — le laxatif végétal efficace et inoffensif. Vous met en train. Procurez-vous-en une boîte de 25c.

NR CE SOIR Bien portant demain

Le laxatif entièrement végétal

Commençant Mercredi à 9.30 hres

858 S.-Catherine E.

KAHN BROS.

LES DIRECTEURS DISENT: LA "SELECTED CASH REALIZATION Co." DOIT EVACUER LE MAGASIN SAMEDI!

4 Jours d'Extension

POUR CONCLURE LA VENTE DE RAJUSTEMENT

VENDEZ A N'IMPORTE QUEL PRIX MAIS VENDEZ!

NECESSITE FAIT LOI $75,000 VALANT DES MEILLEURS Manteaux, Costumes, Robes

DOIVENT ETRE IMMEDIATEMENT TRANSFORMÉS EN ARGENT

Pas de commandes par téléphone ni c.o.d.

On ne s'est soucié ni des prix coûtants ni des profits, dans ce dernier effort pour obtenir des fonds. Chaque vêtement a été marqué de nouveau et pourvu d'une nouvelle étiquette. Vous vous demanderez comment il est possible d'offrir de si élégantes marchandises à prix si modiques Soyez sur les lieux de bonne heure — nous vous assurons que vous ne serez pas désappointée.

LA VENTE COMMENCE MERCREDI et CLOTURE SAMEDI

Spéciaux de la MATINEE MERCREDI — Quantités limitées — VENEZ DE BONNE HEURE

100 ROBES—PAS PLUS

En jersey à rayures bonbon, soies artificielles, quelques-unes en Canton, quelques-unes à dessins imprimés combinés. Régulier $10.00.

En vente à $1.99

9.30 à 10.30

75 MANTEAU—PAS PLUS

En tweeds, charmeens et broadcloths. Garnis de belles fourrures. Le collet de fourrure vaut le prix de vente. Une aubaine à $15.00.

En vente à $3.99

9.30 à 10.30

55 COSTUMES—PAS PLUS

25 seulement en worsted tout laine. Modèles masculins à devant croisé. Noir, marine, gris Oxford, entièrement doublés de crêpe. Val. jusqu'à 32.50.

En vente à $7.99

9.30 à 10.30

500 Jaquettes de Peluche

Peluche soyeuse, ressemblant à la vraie fourrure—caracul, poney et taupe. Toutes doublées en crêpe. Noir, brun, beige et gris. Tailles: 14 à 20 et 36 à 44. Rég. 16.95.

En vente à $5.99

MANTEAUX GARNIS DE FOURRURE — Manteaux de crêpe, croisé Poiret et charmeen. Quelques-uns garnis de rat musqué, renard vigogne, broadtail. Nuances et modèles les plus nouveaux. Valant jusqu'à $30.00.

En vente à $9.99

Robes Exclusives

100 échantillons importés. Les plus nouvelles créations de la saison. Toutes en pure soie. Valeurs jusqu'à $22.50.

En vente à $5.99

5000 Nouvelles Robes d'Eté
1000 Nouveaux Manteaux de Printemps

Maintenant ici à votre disposition

100 Manteaux de Toilette PAS PLUS

En épais crêpe rugueux, garnis de renard. Voici les tissus: tweeds Riogemore, crêpe June, crêpe bouclé, crêpe Gassia, worsted Diagonal. Garnis de putois, écureuil, renard, galatin, etc. Entièrement doublés en soie. — Valant jusqu'à $35.50.

En vente à $12.99

Manteaux en Bouclé

Les plus belles créations de la saison. Crêpe Hispano, chameau de Caravane et autres tissus. Entièrement doublés en crêpe et richement taillés. Valant jusqu'à $30.

En vente à $14.99

Robes pour dames

Tailles jusqu'à 50

Comprenant imprimés à fleurs et à pois. Noir, beige, brun, vert, etc., Georgette, Canton et crêpe faille. Lignes tailleur et jupes évasées. Valeur jusqu'à $16.95.

En vente à $4.99

500 Robes en Georgette

crêpe Canton et crêpe Faille, combinaison d'imprimés. Le dernier mot en fait de style. Valant jusqu'à $15.

En vente $3.99

400 Robes de Crêpe

Vous trouverez dans ce lot des crêpes pure soie georgette, faille de soie et imprimés. Une aubaine à $10.

En vente à $2.99

Costumes Tricotés

2 et 3 pièces. Valeur $10.00. En vente à . . $3.99

Costumes Tricotés

Tailles jusqu'à 44

Grande variété d'effets de tweed. Valeurs jusqu'à $15.00. En vente à . . $4.99

Imperméables $2.99

Pullovers tout laine $1.49

COSTUMES

en tweed, charmeen, chonga, crêpes de laine. Doublés en crêpe. Les plus nouvelles nuances de la saison. Rég. jusqu'à $30.00.

En vente à $9.99

Jupes en crêpe de laine $1.99

Costumes de bain pure laine $1.00

Manteaux de Printemps

Les plus nouvelles nuances printanières. Effet capes manteaux sans collet, avec écharpe. Quelques-uns avec collets et poignets en renard. Valant jusqu'à $25.

En vente à $7.99

KAHN BROS. 858 SAINTE-CATHERINE EST En face de Dupuis Frères

PLateau 5151 — REFRIGERATEURS ELECTRIQUES 25 SOUS PAR JOUR — PLateau 5151

MERCREDI, JOURNÉE À UN DOLLAR CHEZ DUPUIS

Nos ventes à un dollar attirent toujours de grandes foules. En voici quelques raisons:

Robes en Linene

pour dames et jeunes filles
Manches courtes très fraîches et originales. Tailles: 34 à 42 — Chacune . . . . $1.

Plusieurs jolies robes de teintes pastel en plus d'un grand nombre de teinte bise ou écrue. — Garniture contrastante d'un joli effet.

Robes tabliers
2 *pour* $1.

En coton imprimé et à manches courtes. Tailles: 34 à 42.

DUPUIS—au deuxième (centre)

SOULIERS
pour dames et jeunes filles

300 paires seulement $1.

Pointures: 2½ à 7 dans le lot.

Toute femme aime à pouvoir compter sur deux ou trois paires de souliers différents... et c'est à une vente comme celle-ci qu'il est le plus avantageux de venir les acheter... 300 paires seulement... en cuir brun ou noir et simili-reptile combinés. Aussi souliers de crêpe ou de soie brochée en blanc, argent ou or, dans le lot. Talon haut ou cubain.

DUPUIS—au deuxième (Ste-Catherine)

Chapeaux
de paille pour dames $1.

300 acheté spécialement pour cette vente!... paille tweed, rugueuse... pour toutes occasions. Noir, brun, vert, rouge, sable et teintes pastel Prix ord. jusqu'à 3.95.

Pas de commandes téléphoniques ni d'échanges ou remboursements s.v.p.

DUPUIS—au deuxième (Demontigny)

Gants de soie
artificielle "Biarritz" pour dames

Garantis lavables, pratiques pour tous les jours. Modèles fantaisie. Beige, brun, etc et noir. Pointures. 6 à 7½.

2 *paires* $1.

—au rez-de-chaussée (centre)

Bas de soie
entièrement façonnés pour dames.

"Irréguliers" ainsi que soldes de lignes populaires. Diverses nuances et pointures dans le lot.

2 *paires* $1.

au rez-de-chaussée (centre)

Bas d'enfants
3 *paires*

Bas "golf" en coton, pour garçonnets,
Bas longs en coton, pour fillettes,
Bas ¾, soie et fil, pour fillettes.
Nuances populaires et pointures variées.

DUPUIS—au rez-de-chaussée (centre) $1.

Parapluies
pour dames

Couverture de coton uni—8 baleines et quelques-uns à 10 baleines. — Noir, marine, vert, et rouge.

Chacun $1.

—au rez-de-chaussée (centre)

Papier-tenture

10 rouleaux de papier-tenture. Jolis dessins et 15 verges de bordure pour appareiller.

Le tout $1.

—au troisième (Demontigny)

AU SOUS-SOL D'ÉCONOMIES

Pas de commandes postales, téléphoniques ni C.O.D.

Venez de bonne heure

Broadcloth uni $1.

8 *verges pour*

Très bonne qualité. Pour robes, draperies, etc. — Largeur: 36 pouces. En mauve, tan, blanc, rouge, marine et naturel.

Imperméables $1.

pour fillettes et jeunes filles.
Chacun

En gabardine caoutchoutée unie ou moirée. — Quantité limitée. Modèles en vogue. Tailles: 5 à 12 ans, et 14 à 20.

Sandales pour dames $1.

La paire

En élan brun ou beige. Semelle crêpelée, sans talon. Très pratique. Pointures: 3, 4 et 5.

Blouses-chandails $1.

Chacune

Pour dames et jeunes filles — En laine ou soie et laine. Uni ou de fantaisie. Manches courtes. Poitrines: 32 à 40. Prix ord. 1.98.

Bas pour dames $1.

8 *paires pour*

Beau choix de nuances. Bas de rayon qui feront une bonne durée. Pointures: 8½ à 10. Venez de bonne heure. Légèrement repriséS, mais durables

Robes de maison "Hoover" $1.

2 *pour*

En broadcloth uni. Aussi robes d'intérieur en percale imprimée. Toutes les tailles.

—au sous-sol (Demontigny)

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, *prés. honoraire* Albert Dupuis, *président.*
A.-J. Dugal, *v.-p. et dir. gér.* Armand Dupuis, *sec.-trés.*

Toiles et cotons
à prix avantageux

Serviettes à thé
Environ 20" x 30" $1.
6 *pour*
Tout toile. Quadrillés de couleur.

Taies de coton
40" x 30", $1.
10 *pour*
Pour la campagne, coton non blanchi.

Nappes de cuisine $1.
Environ 49" x 49".
Spécial, **2** *pour*
Nappes de grosse toile avec jolie bordure rose, bleu, vert ou or.

Taies "Wabasso"
Environ 40, 42 x 33", ourlées à jour, **5** *pour* $1.
Coton blanchi fini toile.

Coton à draps
Environ 72".
5 *verges* $1.
Coton non blanchi. Profitez-en.

Serviettes "Cannon" $1.
Environ 22" x 42",
4 *pour*
Serviettes de bain en ratine spongieuse... Bordure rose, bleu, vert, or ou mauve.

Coton à draps
Environ 84",
2½ verges. $1.
Coton très épais non blanchi.

Coton non blanchi
Spécial,
18 *verges* $1.
Pas plus de 36 verges à chaque client.

Draps de coton "Wabasso" $1.
Lit simple ou double, chacun
Large ourlet uni dans différentes qualités de coton. Draps se vendant ordinairement 1.50 et 2.50 chacun.

Tissu à essuie-mains
Environ 16"
8 *verges* $1.
Bordure de couleur pure toile.

Essuie-verres
Environ 20" x 30"
5 *pour* $1.
Bordure bleu, rose, ou or.

Couverture de finette $1.
Environ 72" x 84" ou 12/4.
Spécial, chacune
Bonne finette de texture parfaite en rose, bleu, vert, or ou mauve strié blanc.

DUPUIS — au deuxième (Ste-Catherine)
PLateau 5151 — Local 202.

Sacs "Boston"

En véritable cuir sur cadre de métal. Poignées solides. Se ferme avec courroie. Brun et noir.

chacun $1.

—au rez-de-chaussée (centre)

Sacs à vêtements et sacs à chaussures

Cretonne de fantaisie — 2 articles indispensables dans toute demeure.

Les 2 articles $1.

—rez-de-chaussée (centre)

Argenterie

Corbeilles à pain, chacune
en métal plaqué argent avec bordure ouvrée.

Corbeilles à gâteaux
Forme rectangulaire avec anse au centre.

—rez-de-chaussée (Ste-Catherine) $1.

Bancs en métal
pour chambre de toilette

Blanc, bleu pâle et bleu foncé aussi rouge.

chacun $1.

—troisième (Demontigny)

Cire à plancher $1.
"FLEUR DE LIS" 5 livres
1 chop. émail blanc
4 heures avec 1 pinceau de 2 pouces
"DUPREX" Marque
Les 2 articles $1.

—au troisième (Demontigny)

Pâtisseries

TARTES au citron	3	pour $1
BISCUITS secs	10	doz. $1
FEUILLETES divers	3	doz. $1
TIMBALES	3	doz. $1
TARTES au caramel	4	pour $1
GATEAU aux fruits	3	lbs $1

—rez-de-chaussée (Demontigny)

Crêpe plat
Largeur 36". Prix ord. .89 **2** *verges*

Beau crêpe imprimé aux teintes garanties lavables. Texture résistante et serrée convenant pour robes, lingerie, pyjamas et autres articles.

—au deuxième (centre) $1.

Lainages légers

Crêpe de laine uni ou de fantaisie, tweed, etc., pour robes ou manteaux. Texture pure laine. Prix ord. 1.98.

Largeur: 54 pouces. Spécial, vge. $1.

—au deuxième (centre)

Blousettes lavables

Poitrines: 32 à 44. Beau crêpe soyeux garanti lavable. Vert, mais, rose, coquille ainsi que blanc. Jolies encolures.

Venez en choisir plusieurs à ce bas prix.

chacune $1.

au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Sacs à mains
En simili-cuir blanc

Formes très nouvelles et en vogue pour l'été. Bonne fabrication et intérieur bien fini. — Rien de plus élégant pour accompagner la toilette légère.

—au rez-de-chaussée (Ste-Catherine) $1.

Matelas
pour lit d'enfants

Dimensions: 17 x 35 pouces. — En coton neuf et hygiénique.

chacun $1.

DUPUIS—au quatrième (Ste-Catherine)

Poupée incassable

Jolie poupée habillée tel qu'illustré, en mauve, rose, bleu et jaune.

chacune $1.

DUPUIS—au troisième (centre)

Complets lavables
Pour garçonnets de 2 à 8 ans.

Jolis, bien confectionnés de tissus lavables ces complets habilleront bien le garçonnet pour la rue.

$1.

Pas de commandes postales, s.v.p.

Souliers de tennis
pour hommes et jeunes gens.

En canevas blanc avec semelle de caoutchouc de première qualité. — Prix ord. 1.35. — Pointures: 6 à 10.

$1. *la paire*

DUPUIS—au rez-de-chaussée (centre)

4 articles pour garçons
de 6 à 15 ans.
Valeur totale de 1.44.

1 blouse de broadcloth de belle qualité — 1 cravate à dessins "paisley" — 1 bretelle "police" — 1 paire de jarretières.

DUPUIS—au rez-de-chaussée (Demontigny) $1.

50 Marchepieds
(escabeaux)

4 marches et boulonné à toutes les 2 marches. Support pour le seau.

Chacun $1.

—au troisième (centre)

Séchoirs
en bois,

3 sections — 5 pieds de hauteur et 1 CHASSIS moustiquaire de 14" x 36".

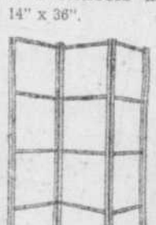

Les 2 articles $1.

—au troisième (centre)

Casquettes
Pour hommes et jeunes gens.

200 casquettes légères, doublées ou non doublées. — Toutes les entrées de tête dans le lot.

Pas de commandes téléphoniques, postales ni C. O. D. s.v.p.
—au rez-de-chaussée (Ste-Catherine) $1.

Combinaisons d'Été
pour hommes et jeunes gens

Genre athlétique, rayon, naincheck—avec ou sans boutons—chacune $1.

Beau choix de marques et textures populaires: tricot de rayon indémaillable, blanc, bleu ou pêche (genre athlétique); naincheck, avec ou sans boutons; aussi genre athlétique; en coton cardé, nuance crème avec rayures lustrées. Manches longues ou courtes et jambes longues. Tailles : 34 à 44 dans le lot.

Marchandise fraîche et parfaite, profitez-en pour faire votre provision d'été.

—Magasin des hommes — rez-de-chaussée

ENTREPOSAGE DE FOURRURES 2½% DE VOTRE EVALUATION